



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

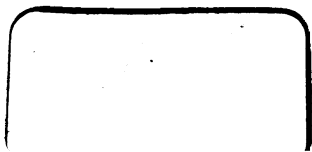
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172043 9



MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER 1769.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGIL.



A PARIS.

Chez LACOMBE, Libraire,
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607

Stacks 1000 S. MICHIGAN AVE.
CHICAGO, ILL. 60607



AVERTISSEMENT.

L'EXERCICE du privilège du *Mercur* ayant été transporté par brevet au Sr LACOMBE, Libraire ; c'est à lui seul que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir : on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre : & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du *Mercur*.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 liv. pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

*Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur* par la poste, payeront, pour seize volumes, 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.*

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les personnes & les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront directement au sieur Lacombe.

On supplie les habitans des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, & d'ordonner que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres, estampes & musique à annoncer, d'en marquer le prix.



MERCURE DE FRANCE.

JANVIER 1769.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*L'ASTRONOMIE. Poëme. **

ILLUSION des sens dont les douces chimeres
Aux enfans d'Apollon furent toujours si cheres :

* Le poëte s'est principalement occupé de l'instruction. Cette maniere de présenter & de rapprocher les principes des sciences est très - commode pour la mémoire. Les jeunes gens peuvent y trouver une lecture aussi utile qu'amusante. C'est ainsi qu'Horace employoit des vers , en quelque sorte, familiers , pour traiter des sujets didactiques.

Nempe incomposito dixi pede currere versus.

HORAT.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Fuyez , éloignez vous , & de la vérité
 Redoutez le pouvoir , le charme & la clarté :
 Que parmi les neuf sœurs la céleste Uranie
 Seule échauffe mes vers du feu de son génie ;
 Inspire les accords que ma lyre produit ,
 Et leur prête la pompe & l'éclat qui la suit.
 Je veux , si sa faveur aujourd'hui me seconde ,
 Développer le jeu de la machine ronde ,
 En sonder les ressorts , & chanter dans mes vers ,
 Des travaux des humains les prodiges divers.
 Le système étonnant , & le seul véritable ,
 Qui , de l'astre des jours , fait un astre immuable ;
 Et met la terre au rang de ces corps radieux
 Qui charment nos regards & roulent dans les
 cieux ;

Ce système , l'honneur & la gloire des sages ,
 La honte du vulgaire , & dont les avantages
 A ses yeux ignorans seront toujours voilés ,
 Fut pourtant reconnu de ces temps reculés ,
 Où l'esprit dépourvû d'art & d'expérience
 Sembloit à peine encor sorti de son enfance.
 Soit jugement , raison , force , sagacité ,
 Soit qu'un heureux instinct aux humains l'eût dicté ,
 Pythagore , au milieu de sa métémpicose ,
 En sentit l'importance , en exposa la cause ;
 Mais l'Erreur reprenant tous ses droits après lui ,
 L'auguste Vérité se trouva sans appui.
 L'homme ne put souffrir que cette lourde masse ,
 Immenſe à ſes regards , atôme dans l'eſpace ,

Que la terre, asservie aux loix du mouvement,
 Au tour d'un point central tournât incessamment ;
 Et, parcourant des cieux les voûtes éclatantes,
 N'eut que les attributs des étoiles errantes.
 Ces étoiles sur-tout par leurs fréquens écarts
 Du sage studieux confondant les regards ,
 Il fallut , pour voir clair dans cet abîme sombre ,
 Qu'il inventât des cieux & des orbes sans nombre ,
 Et fit à chaque instant des suppositions
 Que démentoient toujours les observations.
 De-là cet embarras dans la céleste sphère ,
 Qui fit dire jadis à ce roi téméraire , *
 Et beaucoup plus sçavant , sans doute , que pieux ,
 Que si l'Etre Suprême , en fabriquant les cieux ,
 Eut un peu plus été jaloux de son suffrage ,
 Il eût tout autrement dirigé son ouvrage.
 Mot inconsideré ; mais dont le sens caché
 Des systèmes anciens montre l'absurdité.
 Enfin Copernic vint , & ses travaux célèbres
 De cette vieille erreur dissipant les ténèbres ,
 Les cieux eurent un cours plus simple & plus
 parfait ,
 Et parurent aux yeux tels qu'ils sont en effet :
 Ainsi tout reprenant une nouvelle face ,
 L'astre brillant des jours fut remis à sa place ,
 Du monde planétaire occupa le milieu ,
 Et tourna seulement au tour de son essieu.

* Alphonse IX , roi de Léon & de Castille.

8 MERCURE DE FRANCE.

Ce globe est pour le monde une source éternelle
De rayons dont l'éclat toujours se renouvelle.
Mercure, le premier des fix, astres errans
Qui tournent sur leur orbe en des tems différens,
Est petit, mais brillant, & de sa course ovale
Acheve dans deux mois le rapide intervalle.
Vénus qui vient ensuite, & qui par sa clarté,
Du brillant Jupiter efface la clarté,
Trois fois plus lentement mesure la carrière :
La Terre, & de nos mois l'inégale courrière
Viennent après Vénus, & tournent sur leur plan,
L'une dans vingt-neuf jours, & l'autre dans un an.
Enfin, Mars, Jupiter avec ses Satellites,
Saturne & son anneau décrivent des orbites,
Avec des mouvemens, d'autant plus ou moins
prompts,
Qu'ils sont plus ou moins loin de l'astre des saisons.
Ce fut pendant long-temps un sentiment vulgaire
Que chacun des grands corps que le soleil éclaire
Décrivoit dans le ciel un cercle régulier ;
Mais Kepler s'aperçut, & fit voir le premier
Qu'en vain on supposoit chaque orbite excentrique,
Si l'on ne lui donnoit une forme elliptique,
Ce système d'abord révolta les esprits ;
Mais le sage bientôt en connut tout le prix.
On vit par l'examen de toutes ces orbites,
Que les temps écoulés, & les aires décrites,
Par le rayon tiré de l'astre au point central,
Etoient incessamment dans un rapport égal.

Cette loi de Kepler, cette loi générale
 Doit ses propriétés à la force centrale :
 Force longtemps cachée aux yeux les plus experts ,
 Et que le grand Newton devoit à l'univers.
 Si Mercure, Vénus, si la Terre elle-même
 Ne s'opposoient sans cesse à cette loi suprême ,
 Et si les autres corps qui sont au firmament ,
 A cet effort commun cédoient uniquement ;
 La matiere réduite en une seule masse ,
 Cesseroit de flotter au milieu de l'espace ,
 Et d'un repos parfait éprouvant la langueur ,
 Laisseroit l'Univers sans forme & sans vigueur.
 Il faut donc qu'une loi directe & primitive
 Résiste à chaque instant à la force attractive ,
 Afin que l'une & l'autre unissant leurs effets ,
 Se balançant sans cesse & ne cédant jamais ,
 Retiennent tous les corps dans la céleste voûte ,
 Marquent leur lieu , leur ordre , & dirigent leur
 route.

Vous qui vous revêtez de l'éclat du Soleil ,
 Et dont le peuple encor redoute l'appareil.
 Globes étincellans , comètes effrayantes ,
 Cédez , obéissez à ces deux loix puissantes :
 Des bouts de l'Univers venez pour quelque tems ,
 De la terre étonner les foibles habitans ;
 Et loin de leurs regards , à la fin entraînées ,
 Ne vous montrez qu'après un long cercle d'an-
 nées.

Et vous astres brillans , dont la profusion

10 MERCURE DE FRANCE.

Frappe , étonne , saisit l'imagination ,
Innombrables Soleils qui , par votre existence ;
Annoncez du Très-Haut la suprême puissance ,
Brillez , lancez vos feux , & sans cesse éclairez
Les mondes infinis que sa main a créés ,
Et de l'espace immense étendant les limites ,
Occupez les foyers de toutes leurs orbites.
Heureux qui , de l'étude ayant fait son bonheur ,
Contemple avec respect ces œuvres du Seigneur ,
Qui , conduit par sa main loin des routes vulgaires ,
Ne donne son aveu qu'à des vérités claires ,
Et qui , dans sa sagesse & son immensité ,
A mis enfin sa gloire & sa félicité.

*Siméon Valette , maître de mathématiques ,
à Montauban.*

VERS au Roi de Danemarck.

Quatrains.

PIERRE nous étonna : vous sçavez nous charmer ;
Il fut plus roi , qu'il ne fut homme.
Si la gloire avant vous peut-être encor le nomme ,
Notre amour avant lui se plaît à vous nommer.

D'un immortel laurier vous allez vous couvrir ;
Vous voulez mériter ce que le sort vous donne.
Pour apprendre à regner vous descendez du trône ;
Vous cherchez un modèle , & vous pourriez l'offrir.

Cette juste amitié que vous montre Louis ;
 Autant qu'à vous à vos sujets doit plaire ,
 S'il a crû voir en vous son fils ,
 C'est qu'il croit voir en vous leur pere.

*Autres , dérobés dans les tablettes d'une
 des plus belles Dames de Paris.*

AUTREFOIS , si j'en crois l'histoire ,
 D'affervir le Midi , le Nord obtint la gloire ;
 Mais si j'en crois mon cœur , depuis que je vous
 vois ,
 Le Nord nous a conquis deux fois.

*Par M. * * **

* Ces quatrains , inspirés par un sentiment délicat , doivent être distingués parmi le petit nombre de bons vers qui ont été présentés au jeune monarque.

LA Mere imprudente. Rondeau.

GARDEZ-VOUS bien de ce maudit enfant
 Qui , sans rien voir , va toujours en blessant :
 Disoit un jour mere non trop discrète ,
 A sa très-gente & naïve fillette :
 Il a l'œil doux , le regard caressant ,
 On le prendroit pour un pauvre innocent ;
 Mais c'est un traître , un volage , un méchant :

A vj

12 **MERCURE DE FRANCE.**

Du trait qui part de sa vive arbalète
Gardez-vous bien.

La fille écoute & desiré à l'instant
Voir cet Amour qu'on lui peint si charmant.
Colin paroît , adieu , l'affaire est faite :
Elle est blessée , elle en devient folle.
Mères , de rendre un enfant trop sçavant ,
Gardez-vous bien.

*A Mde de M*** , qui avoit joué avec
moi Lucinde dans l'Amant auteur &
valet , & à qui j'avois envoyé des vers.*

AIR : Du vaudeville d'Epicure.

ON n'applaudit sur le théâtre
Qu'aux succès de l'art imposteur :
Avec effort on s'idolâtre ;
L'amant paroît toujours acteur.
Tout ce qu'on y fait s'étudie.
Demain l'esclave sera roi.
Laissons jouer la comédie ,
Mais aimons-nous de bonne foi.

*Réponse de Mde M***.*

Par vos vers je suis embellie ,
Avec art vous sçavez flatter :
Votre chanson est fort jolie ,

Souvent on me l'entend chanter.
 Si j'étois la jeune Sylvie,
 Je repéteroïs avec vous :
 Aimons , aimons toute la vie ,
 Aimons ; il n'est rien de si doux.
 Mais , Erasme , hélas ! comment faire ?
 Je ne peux plus que désirer.
 Lorsqu'on n'est plus faite pour plaire ;
 Il n'est plus temps de soupirer.

Réponse.

Il vous sied bien de parler d'âge ?
 Vous ne pourrez jamais vieillir :
 Ce qui nous plaît sçait s'embellir
 Et par le temps & par l'usage.
 Pour avoir vécu cinq mille ans ,
 Vénus en est-elle moins belle ?
 En voyons-nous moins auprès d'elle
 Les jeux , les ris & les amans.
 De qui sont filles les trois Graces ?
 Homere leur donna le jour.
 Le bel enfant qu'on nomme Amour ,
 N'a point encor quitté leurs traces.
 La fraîche Hébé depuis long-temps
 Exerce aux cieux son ministère :
 Elle est toujours vive & légère ,
 Elle est toujours dans son printemps.
 Votre cœur ne peut se défendre ,
 Ma Lucinde , de s'enflammer :

Quand on plaît, quand on a le cœur tendre,
On est toujours au temps d'aimer.

*Réponse de Mde de M***.*

Lucinde ne sçait que répondre,
Erasle, à des vers si charmans.
Elle craindroit de se confondre,
Et de se perdre en complimens.
Vous n'avez sçu que trop comprendre
Que son cœur est sensible & tendre.
Eh ! que pourroit-elle ajouter ?
Qu'elle desire de vous plaire...
Erasle n'en sçauroit douter.
Lucinde est femme, elle est sincère;

L. M. de St Just.

ÉPIQUE à M. le Chev. de Boufflers.

AUPRÈS de la lyre d'Horace,
Le luth de l'aimable Hamilton,
Lié, par la main d'Apollon,
A l'un des lauriers du Parnasse
Restoit dans le sacré vallon,
Gardé par la plus jeune Grace.
En vain pour chanter les plaisirs
On voulut, selon ses desirs,
Que le luth devint vif ou tendre;

Hélas ! il ne put jamais rendre
 Que le triste son des soupirs.
 Ces contes, ce doux badinage,
 Né dans le sein de la gaité ;
 Ces vers pleins de vivacité,
 Heureux délassemens d'un sage,
 Ces traits qu'à l'immortalité
 Conduisit, d'une aîle légère,
 La douce & tendre volupté,
 Sitôt qu'une main étrangère
 Toucha le luth à sa manière,
 Cesserent de nous être rendus :
 En proie à la douleur amère,
 Livrés aux regrets superflus,
 Chaque jour dans notre tristesse
 Nous redemandions Hamilton,
 Ou que ses graces & son ton,
 Sa négligence enchanteresse,
 Son talent de sèmer des fleurs,
 De rendre & d'orner la nature,
 Son art d'intéresser les cœurs,
 Enfin sa naïve peinture
 Des brillans défauts de nos mœurs,
 Fussent accordés en partage
 A quelqu'un des auteurs nouveaux,
 Au lieu du fade persiflage
 Dont ils remplissent les journaux.
 Long-temps le dieu de l'harmonie

Se refusant à notre envie ,
 Fut sourd à nos tristes accens ;
 Enfin il cède à ton génie ,
 Le luth est le prix des talens.
 Monté par la jeune Thalie ,
 Entre tes mains sa mélodie
 Conserve ses accords charmans.
 Ta raison , aux graces unie ,
 Montre le sage emploi du temps ;
 Sous le voile de la folie
 Elle captive le bon sens.
 J'adopte ta philosophie :
 S'il est quelque bien dans la vie ,
 C'est l'amour & les sentimens.
 C'est dans une extrême tendresse
 Qu'on trouve le seul bien flateur :
 L'amant , aimé de sa maîtresse ,
 A seul tous les plaisirs du cœur.

*TRADUCTION libre du sonnet italien
 sur la mort de la Reine , inséré dans le
 Mercure de Novembre 1768.*

OUVREZ les portes éthérées ,
 Fortunés habitans des cieux ;
 Chœurs , faites retentir les célestes contrées
 De chants sublimes & joyeux.

De toutes les vertus , Marie accompagnée ,
 Vient jouir des honneurs divins ;
 Les lauriers immortels qu'elle tient dans ses mains
 Font rougir la mort indignée.

Heureuse ! des humains tu braves les misères :
 Le Dieu que tu servs , sensible à tes prières ,
 D'un peuple qui t'est cher va combler le bonheur.

Astre propice de la France ,
 Puisse ton heureuse influence
 Augmenter chaque jour son lustre & sa grandeur

Par M. le B.... D....

IV. Lettre de Milord Charlemont.

J'AI laissé passer deux couriers sans t'écrire ; j'étois malade & me sens encore foible. Mon ami, j'ai de l'humeur , du chagrin , de la colere , du dépit , une aigreur dont je ne sçaurois me défendre. Tu vas me demander la cause de tout cela : elle est si déraisonnable que je n'ose te la confier. Ma foi , Charles , nous nous flacons en vain d'être sages ; un simple événement , une légère circonstance font un fou de l'homme le plus sensé. Je me suis long - temps félicité de ma rare prudence ; mais pour être juste avec moi-

même & sincère avec toi , je l'avouerai ; si j'en ai conservé, c'est que l'occasion d'en manquer n'a jamais été ni bien vive , ni bien attrayante.

Tu me parois fort inquiet de ma façon de penser sur ton cousin. *Si j'ai vu sir Humfroid ?* Eh ! mon dieu, oui, je l'ai vu ! Pour mon malheur je le reçus trop bien le jour qu'il vint m'apporter ta lettre. Le maussade personnage m'a pris en affection ; ses soins, ses attentions, son importune assiduité me tuent. Il est sçavant, dis tu ? Quel service tu lui rendrois si tu pouvois lui faire oublier les deux tiers de ses connoissances, & lui donner celle de l'ennui qu'il inspire. Il semble avoir principalement étudié l'art de contredire la nature, la vérité, les notions les plus communes, les plus générales : il veut vous ôter vos idées, vous faire adopter les siennes ; il dispute contre vos sens, contre votre raison ; vous refuse la faculté de sentir & la liberté de penser. Hasardez - vous une objection, il la détruit sans l'entendre ; n'écoutant jamais, parlant toujours, il vous met dans la nécessité de lui céder ou de l'assommer.

Une très - nuisible fausseté, vulgairement appelée *politesse*, entretient l'espèce incommode de ces petits tyrans de la

société; leur mauvaise humeur les rend dominans, & les caracteres doux assurent leur empire en s'y soumettant. Dès qu'un docte bavard, bien aigre, bien obstiné, paroît au milieu d'un cercle, il en devient le maître; on craint de l'irriter, d'exciter la tempête dont son front altier menace déjà : il propose, disserte, décide; personne ne l'interrompt, chacun se dit tout bas : *Si je prononce un mot, je vais changer l'entretien en une désagréable dispute*; on se tait, on baille, on s'attriste pendant que l'orateur charmé s'enivre du plaisir de parler, s'applaudit du silence respectueux de l'auditoire assoupi, & le prend pour une déférence due à la supériorité de son génie.

J'espère être débarrassé demain de Sir Humfroid. Si je me trouve en état de retourner à la campagne il recevra mes adieux, & sur mon honneur je ne reverrai pas la ville, sans m'assurer de son départ pour l'Italie; je meurs de peur qu'il ne l'ait différé dans le dessein de m'obliger.

Je suis vraiment fâché de l'indiscrétion de Sir Thomas; je l'avois prié de se taire sur notre traité. James sçait tout. Je viens de recevoir une lettre de lui; elle est datée de Londres, où je ne le croyois

10 MERCURE DE FRANCE.

pas encore. Je suis très-content de ses expressions. Sa reconnoissance est vraie, noble, sans affectation. Je le jurerois, Charles, il feroit pour un autre ce que j'ai fait pour lui. Une des plus fortes preuves de la bonté du cœur est de sentir le prix d'un service, sans paroître accablé du poids de l'obligation.

Mon amitié, pour cet aimable jeune homme, m'engage.... Allons, on m'interrompt....

Devine la personne dont la visite inattendue m'a fait quitter la plume ? Eh ! qui diable seroit-ce, si ce n'étoit ton ami, l'éternel Sir Humfroid ? La persécutante créature a pris chez notre ambassadeur un paquet à mon adresse ; il renferme des livres, & une feuille écrite de la main de Lady Mary. Je me serois bien gardé de lui envoyer les maximes du célèbre François, dont elle semble vouloir imiter le style, si j'avois cru devenir l'objet de ses premiers essais. Je copie ici sa lettre toute entière ; lis, mon ami, lis l'ouvrage de la *compagne élue de ton cœur*. Il ne faut pas te laisser ignorer combien son commerce habituel avec un philosophe tel que toi, l'a rendue grave & sententieuse.

Lady Mary à Milord Charlemont.

Ecrire à une de ses amies, de ce style vif, enjoué, qu'inspire le desir de plaire & d'amuser, c'est être à-la-fois aimable, exact & poli. Ne rien dire à une autre, & rejeter son silence sur un *engourdissement* dont on n'éprouve la *pésanteur* qu'en songeant à elle, c'est offenser & par la faute & par l'excuse.

Elever des étrangères au-dessus de ses compatriotes; les louer avec excès, même avant de les connoître, ce peut être l'effet d'un penchant volage, d'un amour pour la nouveauté dont tout homme est susceptible; mais avouer hautement une préférence injuste, c'est être aussi mal-honnête que partial.

Etre sans curiosité sur les sentimens d'une fille charmante, & faire avec emphase l'éloge d'un sexe dont on néglige la plus aimable partie, c'est démentir ses discours par sa conduite.

Vivre par choix avec des femmes d'un âge avancé, c'est annoncer un goût décidé pour la flatterie, c'est se montrer un grand enfant qui cherche à se faire caresser.

Décider entre deux espèces de coquetterie, c'est s'établir juge dans une cause dont on ignore le fond.

22 MERCURE DE FRANCE.

Une coquette vraiment dangereuse , vraiment blâmable , est celle qui donne de l'espérance , en s'efforçant d'inspirer de l'amour , son art pernicieux réussit également sur une ame tendre ou sur un cœur vain ; car la vérité fait autant de dupes que la bonne foi.

Attirer par des égards, c'est être cruelle, inhumaine même ! *Railler* , *humilier* , *maltraiter un amant* , c'est le laisser maître de briser sa chaîne s'il la trouve pesante. Rien n'oblige à recevoir un hommage qu'on n'a pas recherché ; mais c'est une impardonnable dureté de faire naître des sentimens , quand on n'a pas dessein de les partager.

Croire *une amie fâchée* , & ne prendre aucun soin pour l'appaiser , c'est marquer peu de crainte de la perdre. Différente de l'amour , l'amitié ne se nourrit point des erreurs de l'imagination , elle a besoin d'être entretenue , animée ; son existence est délicate , elle s'affoiblit dès qu'on la néglige : douce , égale , paisible ; un rien l'assoupit , & quand elle est une fois endormie , il est bien difficile de la reveiller.

Quand on *conserve un tendre souvenir de ses amis* , trouve-t-on de l'embarras ou de la difficulté à s'exprimer avec eux ? Le

J A N V I E R. 1769. 23
cœur parle aisément, & le sentiment sçait
rendre tout ce qu'il inspire.

Tu ne me conseillerois pas de répondre dans le même style, Charles? encore moins de me défendre contre la petite mutine, ce seroit l'irriter peut-être? Je vais m'avouer coupable, demander pardon; la meilleure raison du monde sert moins auprès d'une jolie femme que la soumission, n'est-ce pas mon ami? Tu me l'as souvent prouvé par ta conduite avec Lady Mary. Je suis quelquefois indocile à tes leçons; mais je me croirai toujours sûr de bien faire en suivant ton exemple.

Révenons à James, tu m'obligeras sensiblement si tu veux bien veiller sur ses démarches, & lui permettre de te rendre des visites fréquentes. Ce jeune homme a pris à la campagne une façon de penser assez romanesque; ce n'est pas un mal pour ses sentimens, peut-être; mais ce pourroit être un obstacle à sa fortune, & j'ai un desir très-vif de le voir réussir dans le monde. Il a, je crois, l'ame tendre; il lui échappe des expressions dans ses lettres qui me font soupçonner des engagemens pris. Rien ne seroit plus con-

24 MERCURE DE FRANCE.

traire à son avancement qu'une passion indiscrette. Je l'ai prié de m'ouvrir son cœur ; il le fera sans doute , car il est sincere : son âge a besoin d'un guide sûr , & je veux. . . . Parbleu , Charles , je prends bien mon temps pour entreprendre de régler les passions d'un autre. . . . Si tu sçavois. . . . Mais tu ne sçauras rien , je l'espère.

Adieu , je ne puis te parler de mes amies. Leur prévention en ma faveur me jette dans un embarras , dans un trouble... Tu me demandes en vain leur histoire.... La mienne est curieuse , je te l'assure ; mais je ne suis pas en humeur de conter , adieu , te dis-je. Fais ma paix avec Lady Mary. Je lui donneroïs un joli sujet de rire , si je le voulois ; mais je suis trop vain pour confier mon secret.

J'AI lu , dans le second vol. du Mercure du mois d'Octobre , un joli conte attribué à M. de la Popliniere. Je le trouve dans un recueil fait il y a quarante ans , & attribué au grand Rousseau , avec quelques différences ;

DAMON servoit gentille Toulouzaine ,
Et s'y trouvoit bien domicilié :

Mais

Mais cœurs constans ne sont à la douzaine.

Il s'éloigna seulement pour quinzaine :

Un autre vint ; Damon fut oublié.

A son retour , de bien jurer contre elle :

Quoi , ce dit-il , femme ingrate , infidèle ,

Faire tel cas de mon sincere amour !

Grand chevalier , j'ai tort , repartit-elle ,

Livre ton cœur au transport qui te prend ;

Jure , tempête , en finissant querelle ,

Car , entre nous , l'autre est là qui m'attend.

L'épigramme, intitulée *la Double Crainte*, m'a rappelé la suivante : elle se trouve dans le même recueil.

Les uns disent qu'Arnolphe est mort ,

D'autres , qu'il n'a qu'une blessure :

Quoiqu'aucun pourtant ne l'assure ,

Sa sœur s'en afflige très-fort.

On a beau lui faire connoître

Que ce n'est qu'un faux bruit peut-être

Dont elle s'allarme & se plaint ;

A ces mots sa douleur redouble ,

Cette incertitude la trouble ,

Et c'est ce faux bruit qu'elle craint.

Il seroit fort singulier que ce fût cette épigramme peut-être fort ancienne , qui eût donné à Prior l'idée de la sienne.

En voici une , sur un mauvais chanteur.

26 MERCURE DE FRANCE.

Qu'elle funeste prévention,
De trouver mauvais que Dorante,
Avec une voix glapissante
Prétende être le coq de sa profession !
C'est avec raison qu'il s'en vante ;
Il est aisé de le prouver :
Lorsque ce virtuose chante,
Chacun veut se lever.

Par L. P. D.

ÉPIGRAMMES, traduites de Martial.

Epigramma ad Æmilianum, lib. v. epigr. 122.

SEMPER eris pauper, si pauper es, Æmiliane,
Dantur opes nullis nunc, nisi divitibus.

DAMON, tu n'es pas riche & je le sçais fort bien.
Hélas ! la pauvreté te poursuivra sans cesse ;
Car aujourd'hui l'on ne donne plus rien.
Qu'aux favoris de la richesse.



Ad Cinnam, lib. v. epigr. 58.

Cùm voco te Dominum, nolo tibi, Cinna, placere ;
Sapè etiam servum, sic resalutato meum.

Je t'appelle *Madame*, & sçais que tu t'en vante ;
Tu regardes cela comme un titre d'honneur,

J A N V I E R. 1769. 27

Pauvre Marçon, vois quelle est ton erreur ,
Quand j'appelle ainsi ma servante.



Ad Paulam, lib. 9. epigr. 6.

*Nubere vis Prisco, non miror Paula, sapisti ;
Ducere te non vult Priscus, & ille sapit.*

Doris veut épouser Damon ,
Et je trouve qu'elle a raison :
Damon refuse la femelle ,
Je le crois aussi bien qu'elle.

D. M. Lau... de Boi. : :

*TRAITS de bienfaisance rapportés dans
le Mercure de Septembre, p. 150 & 151.*

A Monseigneur le Dauphin.

P RE'CIEUX Rejetton d'une race adorée ,
Héritier des vertus de cent Rois tes ayeux ,
Par tes mains aujourd'hui la charrue honorée
Assure au laboureur un titre glorieux.
Qu'on doit bien augurer d'un prince de ton âge
Qui forme ses loisirs d'un devoir important !
Un Dauphin à quinze ans habile au labourage ,
Peut-il manquer un jour d'être un Roi très-puif-
sant ?

Par M. de R. . .

B 1j

A Monseigneur le Comte d'Artois.

DOUBLE soutien d'une couronne auguste,
 Qui, le François doit se féliciter
 D'avoir un Prince, un Dauphin aussi juste,
 Et de l'avoir, quand tu sçais le vanter.

Par le même.

*A S. A. S. Mgr l'Electeur Palatin ,
 instituteur & grand-maitre de l'ordre du
 Lion.*

O Prince magnanime & juste !
 Tes chevaliers ont mérité l'honneur
 De voir sur eux briller ton chiffre auguste :
 Tous tes sujets le portent dans le cœur.

LES ÉPREUVES.

Conte arabe.

NOURSHIVAN, à l'âge de vingt-deux ans, étoit le jeune homme de la Perse qui promettoit le plus; il jouissoit de la faveur de Schemzeddin avec lequel il avoit

été élevé. Ce prince, en montant sur le trône, s'occupa de l'élévation de son ami; il lui destinoit la dignité de grand vizir; la tendresse qu'il avoit pour lui ne l'aveugloit cependant pas sur ses défauts; il lui en connoissoit quelques-uns qui lui faisoient craindre de lui confier un si grand emploi. Avant de se décider, il assembla les vieillards qui composoient son conseil; il leur demanda leur avis; ceux-ci apportèrent de fortes objections contre ce choix; les uns citèrent la jeunesse de Nourshivan, les autres son trop grand amour pour les plaisirs, quelques-uns son avarice, plusieurs son irréligion. Le sultan le justifia de ces accusations; l'amitié seule le porta à en prendre la défense; mais ce qu'il devoit à ses peuples lui imposoit la loi de la circonspection; il résolut d'éprouver Nourshivan; ses courtisans pouvoient le connoître mieux que lui; un sujet se compose quand il paroît devant son souverain; il ne se montre jamais tel qu'il est, mais tel qu'il a intérêt d'être.

Schemzeddin fit préparer un festin superbe; il y invita Nourshivan; il dépouilla le Roi pour ne lui montrer que l'égal, que l'ami; il échauffa l'imagination du jeune homme; sa tendresse le mit à son

30 MERCURE DE FRANCE.

aise ; sa confiance lui en inspira ; quand il le vit dans cette situation, où le cœur s'épanche facilement & ne connoît plus aucune réserve, il lui demanda quels seroient ses souhaits, s'il étoit assuré de les voir remplis. Nourshivan répondit qu'il voudroit posséder des richesses inépuisables, & pour en jouir mieux, que ses jours fussent éternels. Schemzeddin s'attendoit à tout autre souhait ; détrompé par cet aveu, il quitta sur le champ son ami, & ne put s'empêcher de lui témoigner son mécontentement.

Nourshivan ne tarda pas à revenir à lui-même ; il sentit qu'il s'étoit trahi, & se reprocha d'avoir éclairé son maître. Il passa le reste de la nuit & le jour suivant dans une extrême inquiétude, regrettant moins l'amitié de son souverain que les bienfaits qu'il en espéroit. L'idée de son malheur avoit écarté le sommeil loin de lui ; il en goûtoit enfin les douceurs lorsqu'il fut reveillé par un éclat de lumière qui remplit son appartement. Une figure radieuse parut tout à coup à ses yeux, & lui parla ainsi : Je suis ton bon génie ; Mahomet lui-même m'envoie auprès de toi ; il m'a chargé de t'offrir le retour de l'amitié du Sultan ; ou des richesses inépuisables, & l'immortalité ; choisis, tes

vœux seront remplis. Cette dernière offre fixa l'attention & le choix de Nourshivan; le génie, en l'assurant qu'il seroit satisfait, ajouta que toutes les fois qu'il se rendroit coupable, sa vie seroit interrompue par un sommeil profond, image de la mort, & dont la durée seroit proportionnée à ses crimes.

Le lendemain matin le jeune Persan trouva son appartement rempli de richesses; il contemplot avec ravissement cette quantité prodigieuse d'or & d'argent, de lingots, de diamans, de pierres précieuses, de bijoux de prix, & s'écrioit dans son ivresse: voilà mon souhait accompli. Son premier soin fut de ramasser son trésor, de le changer de place & de le mettre en un lieu sûr. Il passa ensuite trois jours à réfléchir sur sa situation, à chercher les plaisirs auxquels il se livreroit d'abord; il n'étoit point encore décidé, lorsqu'il reçut un message de Schemzeddin qui, piqué de ne l'avoir plus revû à sa cour depuis le festin, lui défendoit d'y reparoître. Le jeune homme, occupé de son bonheur actuel, fut peu sensible à cette défense; il avoit un serviteur fidèle, appelé Hasem, il lui confia la conduite de sa maison, de ses biens & celle de ses plaisirs. Il commença par étaler un luxe

extraordinaire qui surprit tout le monde , & ne manqua pas d'exciter l'envie : on ne s'entretenoit que de sa magnificence qui surpassoit celle du sultan. Schemzeddin qui en fut instruit , voulut sçavoir d'où lui venoit cette fortune considérable ; Nourshivan recourut au mensonge , & dit qu'il avoit hérité d'un parent très-riche ; le monarque peu content de sa réponse lui ordonna de garder sa maison pour prison. Cet ordre affligea Nourshivan ; il sentit moins le plaisir d'être immortel , dès qu'il se vit privé de la liberté. Pour se consoler de ce chagrin , il résolut de ne perdre aucun plaisir domestique. Il eut chez lui des esclaves nombreux ; un ferrail bien choisi ; les musiciens les plus célèbres , & les hommes les plus sçavans d'Ormus pour causer avec eux quand il seroit disposé à des occupations sérieuses.

Parmi les femmes qu'il avoit rassemblées , son cœur s'étoit déclaré pour Mandane ; elle étoit belle , & avoit autant d'esprit que de beauté. Elle méritoit la préférence qu'il lui donnoit sur toutes les autres. Il voulut que le jour où il avoit déclaré son choix fut consacré par des fêtes ; il commanda un repas somptueux : une musique touchante se fit entendre

durant toute la journée ; elle ne cessa point tant qu'il fut à table ; les mets les plus exquis lui furent présentés. Il n'épargna pas les liqueurs. Pour la première fois il but du vin , c'est le plus grand crime que puisse commettre un Musulman ; il se mocqua de la loi qui le proscrivoit , & ne cessa de boire du chiras & de railler jusqu'au moment où il se retira pour passer la nuit avec Mandane.

Nourshivan , en se réveillant , ne trouva plus sa maîtresse à ses côtés ; il appelle ; personne ne paroît ; il sort de son lit , parcourt son hôtel , & rencontre enfin quelques-uns de ses esclaves qui , étonnés à sa vue , s'empressent autour de lui , se prosternent sur la terre & remercient le ciel d'avoir rendu leur maître à la vie ; leurs cris , leurs transports attirent Hasem qui montre le même étonnement & partage leur joie. Nourshivan , surpris lui-même , demande ce que signifient ces exclamations. Hasem lui répond qu'il a dormi pendant quatre ans & vingt jours , & que Mandane est morte en accouchant d'un fils qu'il lui présente. Le Persan ne dispute point ; il se rappelle à quelle condition il a obtenu l'immortalité ; il embrasse son enfant , pleure la mere qu'il adoroit & qu'il n'a possédée qu'un instant ;

R v

34 MERCURE DE FRANCE.

tout lui représente son image dans sa maison , & renouvelle ses douleurs ; il fait supplier le sultan de lui rendre la liberté, ou de lui accorder du moins la permission de se retirer dans une maison de campagne qu'Hafem venoit de lui acheter ; il n'obtient que cette dernière grâce ; Schemzeddin lui défend encore expressément de sortir des bornes de son habitation.

Nourshivan se soumit à cette condition cruelle ; il se hâta d'arriver dans sa nouvelle demeure ; elle étoit vaste ; les jardins, le parc, les bosquets , les eaux occupoient une étendue considérable ; il s'y trouva moins resserré ; il y pouvoit prendre le divertissement de la chasse , de la pêche , & des longues promenades. Aussi-tôt qu'il y fut établi ; il ne s'occupaque de ses plaisirs ; il les poussa à un excès coupable. Comme rien n'égaloit la magnificence & la beauté de ses jardins , il imagina qu'ils étoient semblables à ceux que Mahomet promet aux fideles croyans après leur mort ; pour rendre la ressemblance plus parfaite , il voulut les meubler de houris ; il choisit pour cela les plus belles femmes de son serrail ; il se réjouissoit en parcourant ses jardins délicieux , & en regardant ces vierges divines , destinées

aux plaisirs des bons musulmans ; lui-même , dans cette parodie du ciel , voulut représenter Mahomet ; celle de ses maîtresses qu'il aimoit le plus , fut chargée du rôle de Cadige , la femme favorite du grand prophète.

Plusieurs jours furent employés à faire les préparatifs de cette comédie ; celui qu'il avoit marqué pour l'exécution parut enfin ; il fut passé tout entier dans la débauche. Nourshivan fatigué de la chaleur du jour , se jeta sur un sofa pour se reposer ; accablé de sommeil , il recommanda à ses femmes de le reveiller à une certaine heure , pour continuer cette fête extravagante. On ne put obéir à cet ordre. Il se trouva seul a son reveil ; il appella ; un esclave parut , & reçut ordre de lui amener ses femmes. Au lieu des beautés ravissantes qu'il avoit laissées , il vit venir une troupe de vieilles qui se traînèrent pésamment auprès de lui , & qu'il ne reconnoissoit point ; sa surprise fut extrême ; il appella Cadige ; une vieille s'approcha aussi tôt & se disposoit à l'embrasser amoureuxment. Nourshivan la repoussa avec horreur & détourna la tête. Vous méconnoissez Cadige , lui dit - elle , l'objet de vos plus tendres empressemens ; vous ne la voyez plus qu'avec dégoût , vous crai-

B vj

gnēz d'arrêter la vue sur elle ! Nourshivan ne lui répond point , & demande Hasem & ses femmes. Nous sommes toutes ici, reprend Cadige. Hasem est mort. Vous avez dormi quarante ans & onze mois ; pendant ce temps votre fils a fait tout ce qu'il a pu pour vous faire enterrer , & jouir de vos trésors ; nous nous y sommes opposées ; il s'est emparé d'une partie de votre or , & a pris la fuite il y a dix-huit ans , & nous n'avons plus eu de ses nouvelles.

Nourshivan écoutoit en silence ; il étoit plongé dans ses réflexions. Quels sont donc , disoit-il , les avantages que me procure cette immortalité dont je jouis , si je dors tant d'années à la fois , & si , en me couchant amoureux d'une belle femme , je me réveille aussi tendre & la trouve vieillie. Sa maison de campagne lui déplut. Il s'informa s'il n'y avoit point eu de changemens à la cour ; il apprit que Schemzeddin vivoit encore ; qu'il n'avoit point révoqué la sentence , mais qu'il lui permettoit de revenir dans sa maison d'Ormus.

Nourshivan s'y rendit sur le champ ; la conversation de Cadige lui plut ; il regrettoit de ne la plus trouver aimable ; comme elle avoit de l'esprit & beaucoup

d'économie , il la chargea du soin de sa maison. Il n'eut rien de plus pressé que de renouveler son ferrail ; mais il ne goûta plus le plaisir. Mandane avoit été sa première passion , & il la regrettoit ; il se la représentoit telle qu'elle étoit à son premier sommeil. Cadige ne lui faisoit pas la même impression , quoiqu'il l'eût aimée aussi , parce qu'il la voyoit vieillie & enlaidie. Ses plaisirs devinrent moins vifs ; sa vie lui parut ennuyeuse ; le présent le désespéroit sur l'avenir ; le dégoût empoisonnoit ses jouissances ; il avoit épuisé les voluptés ; il devint chagrin , sombre , grondeur ; son caractère changea ; tout ce qui l'entouroit éprouva les effets de sa mauvaise humeur ; il fut le tyran de ses femmes & de ses esclaves ; il ne trouva plus de plaisir qu'à les tourmenter ; la prudente Cadige lui fit d'inutiles représentations sur sa nouvelle conduite ; son maître ne connoissoit plus que les passions malfaisantes ; il répondit à ses avis par un poignard qu'il lui plongea dans le flanc ; satisfait de l'avoir vu tomber , il la quitta pour se livrer à la débauche ; il s'enivra & s'endormit pour la troisième fois.

A son reveil Nourshivan trouva un homme qui lui étoit étranger ; assis à la

tête de son lit & pleurant. Qui es-tu, lui demanda-t-il? — Je suis le frere de Cadige dont ta fureur a causé la mort. En mourant, elle te pardonna, me fit venir auprès d'elle, m'instruisit du secret de ton immortalité, & me fit jurer de te servir fidelement à sa place. Il informa ensuite Nourshivan de la mort de Schemzeddin, dont le fils venoit de monter sur le trône. Son fils, reprit le Persan, il n'en avoit point. Ce prince, repliqua Cozro, c'étoit le nom du frere de Cadige, ce prince est né au commencement de votre sommeil, qui a duré vingt ans. Pendant ce temps toutes vos femmes, tous vos esclaves, las de votre tyrannie, se sont sauvés de cette maison.

Nourshivan réfléchissoit sur sa destinée; je paye bien cher l'immortalité, s'écrioit-il; depuis ce don funeste, je n'ai eu que de foibles jouissances; les restrictions que le ciel a mises à ce présent sont bien cruelles; j'ai vécu un grand nombre d'années, & j'ai joui de quelques mois. Le bonheur ne peut pas être éternel. Il le seroit, reprit Cozro, si vous sçaviez user de la vie. J'ai appris que ce sommeil devoit être la punition de vos crimes; essayez une autre conduite; pratiquez la vertu, soulagez les

misérables, occupez-vous de la félicité des autres, & vous la goûterez vous-même. Nourshivan l'écoutoit ; son cœur commença à s'ouvrir à ses leçons sages ; il gémit du passé, & songea à le réparer. Cozro, dit-il, guidez-moi dans cette nouvelle carrière ; parcourez la ville d'Ormuz, cherchez les familles malheureuses, versez mes bienfaits sur toutes ; visitez l'innocence infortunée, portez-lui des secours ; fournissez à ses besoins, défendez-la des dangers du vice & de la pauvreté. Ces libéralités, ces soins, répondit Cozro, ne peuvent avoir lieu que dans vingt jours ; le nouveau sultan vient d'ordonner que pendant ce temps personne ne paroisse dans les rues, à l'exception des médecins qui doivent visiter leurs malades, & des esclaves chargés des provisions. Cet intervalle doit être consacré à pleurer & à prier pour son pere. Nourshivan pensa que pendant ces vingt jours plusieurs infortunés pourroient périr de besoin ; il voulut que Cozro sortit dans ses habits d'esclave, & qu'il alla les secourir en secret. Ses ordres furent exécutés ; il goûta pour la première fois de véritables plaisirs quand son commissionnaire vint lui rendre compte de ses recherches ; son orgueil s'évanouit devant

la charité & la bienfaisance ; il reconnut ses égaremens , s'humilia devant l'Erre Suprême , & le remercia de l'avoir mis en état de protéger les malheureux ; il regretta de n'avoir pas senti plutôt que les richesses & l'immortalité ne lui avoient été accordées que pour en faire un bon usage. Il passa dix-huit jours dans cette situation ; il n'en falloit plus que deux pour l'expiration du terme fixé par le sultan ; il se flattoit d'en profiter , pour partager le choix de Cozro. Il attendoit le retour de cet homme avec impatience ; il vit venir à sa place un officier du cady , qui lui apprit qu'on avoit trouvé son esclave , transgressant les ordres du sultan , qu'on l'avoit conduit en prison , & qu'il falloit qu'il s'y rendit aussi lui-même ; il obéit , & il trouva son bien-aimé Cozro dans un cachot.

Nourshivan apprit du géolier qu'il obtiendrait facilement sa liberté & celle de son esclave , en faisant un présent au cady ; il auroit tout donné pour délivrer Cozro ; mais ce brave esclave ne le voulut point. Ne mettons point l'argent à la place des devoirs , s'écria-t-il. La loi existe , je me sou mets à sa rigueur ; j'attendrai l'arrêt du sultan ; le lendemain il fut condamné à la mort ; il vint prendre

congé de son maître , qui fut étonné du mépris qu'il faisoit de la vie. O Cozro, s'écria-t-il , que tu es grand , que ta fermeté m'humilie ! Plus foible que toi , j'ai regardé la mort comme le souverain mal , j'ai souhaité l'immortalité ; elle ne me rend point heureux ; c'est demain qu'on te mene au supplice , ajouta-t-il , tu ne mourras point , ou tu ne mourras pas seul. Il l'embrassa en achevant ces mots , se retira dans son cachot , se mit en prieres , & supplia Mahomet de reprendre le bienfait qu'il en avoit reçu ; ses vœux étoient ardens ; ils furent exaucés ; son génie lui apparut encore au milieu de la nuit ; il venoit s'assurer de la sincérité de ses résolutions ; il lui recommanda de passer le reste de la nuit en prieres.

Dès qu'il fut jour , Nourshivan demanda la faveur d'être admis aux pieds du Sultan. Seigneur , s'écria-t-il , aussi-tôt qu'on l'eut introduit , pardonne à l'innocent Cozro , & punis le coupable Nourshivan ; l'esclave a obéi à son maître , c'est celui ci qui l'a forcé de contrevenir à ta loi , c'est lui seul que tu dois sacrifier à ta vengeance. Le sultan , attendri par ce discours , accorda à Nourshivan la grace qu'il lui demandoit ; le Persan ne fut point ému , il se disposa à la mort ; le Sultan

42 MERCURE DE FRANCE.

frappa des mains : aussi - tôt une porte s'ouvrit. Nourshivan attendoit l'esclave qui devoit trancher ses jours ; il vit entrer son génie ; il resta immobile & muet d'étonnement ; il ne revint à lui - même qu'en entendant les éclats de rire de l'assemblée ; il leva les yeux , & aperçut dans son génie sa chere Mandane ; Hafsem , dans le premier visir , & dans le sultan son fidèle Cozro.

Tout ce qui lui étoit arrivé étoit une invention de Schemzeddin qui avoit voulu l'éclairer & le ramener à la vertu ; tout avoit réussi à souhait ; le monarque avoit été bien secondé ; le prétendu immortel avoit cru réellement ses sommeils aussi longs qu'on le lui avoit voulu faire croire ; il avoit perdu ses vices & gardé ses vertus.

L'usage que tu fais enfin des richesses , lui dit le sultan , prouve combien tu les mérites ; la fermeté avec laquelle tu allois au - devant de la mort , montre que tu es digne de vivre. Dans l'espace de six mois , car ton malheureux état n'a pas duré davantage , tu as acquis l'expérience de plusieurs années. Telles auroient été les vicissitudes de ta vie , si tu avois possédé réellement ce que tu croyois posséder. Ce rêve d'immortalité te servira de

leçon pour l'avenir ; tu ne penseras plus que les richesses assurent le bonheur , que les plaisirs satisfont le cœur humain , & que l'immortalité nous laisseroit jouir ici-bas d'une félicité sans mélange ; accepte Mandane pour ton épouse , & reçois la confiance & l'amitié de Schemzeddin.

Nourshivan se jeta aux pieds de son maître ; il le remercia de ses bontés , jura de les mériter & tint parole ; il fut élevé sur le champ à la première dignité ; sa sagesse , sa vertu , ses lumières firent le bonheur & la gloire de la Perse , & son nom est encore célèbre dans l'Orient.

A une Dame enceinte.

AIR : *Du haut en bas.*

C'EST un amour ,
 Dont vous embellirez la terre ;
 C'est un amour
 A qui vous donnerez le jour.
 En voulez-vous la preuve claire ,
 L'enfant dont Vénus est la mère ,
 C'est un amour.



*ODE à Cloris , imitée de l'Ode d'Horace
à Ligurius.*

Q'A ton gré tes dédains réglent mes destinées,
Ingrate , orgueilleuse Cloris !

Le temps va me venger de tes cruels mépris ;
La beauté dure un jour , tes regrets des années.

Ils tombent ces cheveux , enviés de Cypris ,
Qui voltigeoient autour d'une épaule d'yvoire :
Déjà de ce beau front les jasmins sont flétris :
Cette bouche , ces yeux , la retraite des ris ,
Se ferment sans langueur & se r'ouvrent sans
gloire.

Ces traits , par l'Amour embellis ,
Le temps , sans pitié , les efface.
Tu te cherches toi-même ; & la fidèle glace
Présente à tes regards surpris
Un Squelette au lieu d'une Grace.

Plus de beauté , plus de plaisirs :
O nature ! dis-tu , trop aveugle déesse !
Pourquoi m'as-tu donné des desirs sans jeunesse ,
De la jeunesse sans desirs ?

Par M. Destains.

*VERS pour mettre sous le portrait de
M. de Mondonville.*

ELE'VE ingénieux de la simple nature ,
Son flambeau le guida dans l'art charmant des
sons ;

Et le dieu du goût même , empruntant sa figure
Par sa voix , de nos jours , vint dicter ses leçons.

*Par le chevalier *****, gentilhomme
Ecoffois , à Dunkeld , prov. de Perth.*

*IMPROMPTU de M. de Voltaire
à M. B** de Cirey.*

DE ton Bernard
J'aime l'esprit ,
J'aime l'écrit
Que de sa part
Tu viens de mettre
Avec ta lettre.
C'est un tableau
Fait par Vateau ;
C'est la peinture
De la nature.
Sachez aussi

Que la déesse *
 Enchanteresse
 De ce lieu-ci,
 Voyant l'espèce
 De vers si courts
 Que les amours
 Eux-mêmes ont faits,
 A dit qu'auprès
 De ces vers nains,
 Vifs & badins,
 Tous les plus longs
 Fais par Voltaire
 Ne pourroient guère
 Etre aussi bons.

HYMNE à l'Harmonie.

FILLE du ciel, ô charmante Harmonie
 Venez brillez dans nos concerts.
 La nature imitée est par vous embellie.
 Fille du ciel, Reine de l'Italie
 Vous commandez à l'Univers.
 Brillez, divine Harmonie,
 C'est vous qui nous captivez.
 Par vos chants vous vous élevez
 Dans le sein du Dieu du tonnerre.

* Madame la marquise du Ch.

Vos trompettes & vos tambours
 Sont la voix du dieu de la guerre.
 Vous soupirez dans les bras des amours.
 Le sommeil caressé des mains de la nature
 S'éveille à votre voix.
 Le badinage avec tendresse
 Respire dans vos chants, folâtre sous vos doigts.
 Quand le dieu terrible des armes,
 Dans le sein de Vénus exhale ses soupirs,
 Vos sons harmonieux, vos sons remplis de char-
 mes
 Redoublent leurs desirs.
 Pouvoir suprême,
 L'Amour lui-même
 Te doit des plaisirs.
 Fille du ciel, ô charmante Harmonie, &c. *

Sur Rabelais.

CEUX qui ont conservé quelque goût
 pour les folies de Rabelais, & quelque
 attachement pour sa mémoire, appren-

* Ces vers sont attribués à un grand poète,
 homme célèbre & supérieur dans plus d'un genre.
Il me semble, dit-il, qu'il y a là un RINBOMBO
de paroles, & une variété sur laquelle tous les ca-
ractères de la musique peuvent s'exercer.

48 MERCURE DE FRANCE.

dront avec plaisir que M. Grolez de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, vient de faire présent à la faculté de Montpellier d'un livre qui a appartenu au joyeux curé de Meudon.

J'ai eu ce livre sous les yeux, à son passage ici pour Montpellier : ce sont les Opuscles latines du cardinal Bembo, édition *in-8°*. de Sébastien Griphe, de l'année 1532 : époque sous laquelle Rabelais, résidant à Lyon, y faisoit imprimer par le même Griphe, quelques traités de médecine. On y lit au frontispice, ces deux lignes paralleles, d'une grosse écriture, très-nette, très-ferme ; & qui porte tous les caracteres d'original :

Francisci Rabelesi medici,

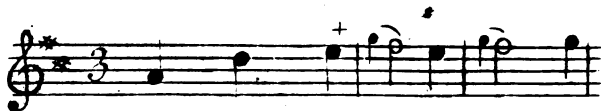
Kαί τῶν αὐτῶ φίλων.

Les marges du livre offrent quelques notes de la même main.

Il a encore sa premiere reliûre, chargée, suivant l'usage du XVI^e siècle, de fleurons sans dorure : il fera pendant avec la robe du même Rabelais, que conserve la faculté de Montpellier en mémoire des services que lui a rendus ce joyeux confrere, & de l'honneur que lui ont fait ses productions.

VERS.

Vaudeville ~



a peine un amant, dit Cli..



...me ne sous nos loix est il en ga.



...gé: il se de..gôte et rompt sa



chaîne; On n'ai.me plus; tout



est chan...gé.

VERS sur la fête de Chantilly.

QUAND l'aquilon glace notre hémisphère,
Peut-on donner aux champs
Les fêtes du printemps ?
Oui, Condé peut le faire :
De ses jardins, si le froid des hivers
Ecarte la riante Flore ;
Un dieu plus puissant les décore ;
Mars y planta des lauriers toujours verts.
Pour les héros, sous leur ombrage,
En tout temps volent les zéphirs ;
Et ce n'est que sous ce feuillage,
Que Christian cherche les plaisirs.

*Par M. de la Boëssière ;
maître d'armes.*

VAUDEVILLE : Tout est changé.

A peine un amant, dit Climène,
Sous nos loix est-il engagé ;
Il se dégoûte & rompt sa chaîne.
On n'aime plus ; tout est changé.

Le soir Ciladise est charmante ;
On la prend pour la jeune Hébé :

I. Vol.

C

50 **MERCURE DE FRANCE.**

Beauté, jeunesse, tout enchante ;
Mais le matin tout est changé.

Cléon desiroit une place ,
A la cour il s'est présenté.
Il parle , on promet avec grace ;
Il part , déjà tout est changé.

Jadis une fille au village
Rougissoit d'un mot échappé ;
On ignoroit , on étoit sage ;
On parle , on sçait ; tout est changé.

Pour la fortune ou le mérite ,
S'il faut que l'on soit décidé ,
Voit-on la fortune éconduite ?
On l'a vu ; mais tout est changé.

De Melpomene moins chérie
Qu'attend-on ? terreur ou pitié ?
Déjà l'on pleure avec Thalie ;
Encore un jour. . . tout est changé.

Un ami n'est pas chose rare ,
Mondor en étoit entouré ;
Il tombe , chacun se sépare.
Changez de sort , tout est changé.

*Les paroles & la musique sont de M. Prevôt
& Exime.*

L'EXPLICATION de la première énigme du Mercure de Décembre est l'*ombre*, la *lumière* & le *corps*; celle de la seconde est la *puce*; celle de la troisième est le *pomier*; celle de la quatrième est la *besace*. Le mot du premier logogryphe est *ail*, dans lequel on trouve, *ia*, qui veut dire *oui* en allemand & en bas-breton; le vin d'*ai*, *la*, *ali*, *ia* (fille d'*Atlas*) & *lia*; le mot du second est *taupe*, dans lequel on trouve *peau*, *Pau*, *pâte*, *pet*, *Eu*, *Apt*, *Etau*, *Petau*; celui du troisième est *rien*, où se trouvent *re*, *ir*.

É N I G M E.

Je sçais qu'à bien des gens on peut à moins déplaire.

Fort sombre assez souvent, très-froid pour l'ordinaire,

On s'accorde à me dire un des plus ennuyeux;

Ce qui fait que, craignant de me rendre odieux,

Avant de me montrer, je mets tout en usage.

Je fais agir le fou, je fais penser le sage.

Celui-ci s'évertue à méditer des vœux;

Celui-là dresse au luxe un temple somptueux.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

A ma venue ainsi les esprits je dispose.

Prédite en mille endroits, on sent que c'est la chose

Qu'il m'importe le plus de ne pas différer :

J'arrive, cher lecteur, trop tôt, sans me hâter.

Chacun, à mon aspect, roule & se met en marche.

Ainsi qu'on voit un flot agité sous une arche,

Tel on remarque alors le monde aller, venir,

Se chercher, s'éviter, se trouver & s'enfuir.

Que pour deux jeunes cœurs je peux avoir de charmes !

De leur timidité fortifiant ses armes,

La vertu trop long-temps asservit leur pudeur ;

J'autorise un baiser : c'est leur premier bonheur.

Bien différens, hélas ! de ces ames glacées

Qui, recélant la haine, en sont envenimées,

Et qui, s'entrevoyant à mon occasion,

Protestent de s'aimer & trament trahison.

Couple heureux que l'hymen par les roses en-
chaîne,

Et de qui l'amitié n'est point stérile & vaine ;

Puissiez-vous, en santé, de douze en douze mois,

Arb... & Tait..., me voir au moins cent fois.

A U T R E.

QUOIQUE sans yeux, sans bouche & sans visage,

On voit en nous certaines sœurs ,
 Sçavantes en plus d'un langage.
 Sans en dire le nombre , apprenez notre usage.
 Nous animons la joie , & calmons les douleurs ,
 Et ce qui pourra vous surprendre ,
 On peut dans de profanes lieux ,
 Comme dans les plus Saints , nous voir & nous
 entendre :

Sans aucun mouvement , par un art merveilleux ,
 Nous ne cessons de monter & descendre ;
 Différentes de traits , de forme , de couleurs
 Nous avons même pere , & sommes du même âge ;
 Pere qui , par état , des nœuds du mariage
 N'a pu connoître les douceurs ;
 A moins d'en être instruit , qui pourroit dans le
 monde

Nous supposer de même sang ?
 L'une vouée au noir , l'autre vouée au blanc ,
 Celle-ci longue & mince , une autre courte &
 ronde ;

Celle-là ; (car , il faut en faire ici l'aveu)
 Valant beaucoup , l'autre très-peu ;
 En rien nous ne semblons être de même race ;
 Il est pourtant certaine face

Qui te prouve , lecteur , notre fraternité :
 Veux-tu nous voir triompher avec grace ,
 Et dans un heureux jour mettre notre beauté ,
 Il ne faut que sçavoir avec dextérité
 Toutes nous bien ranger , chacune à notre place ,

54 MERCURE DE FRANCE.

C'est là tout le secret : . . . mais cet art si vanté
Qui , des Grecs servit la puissance ,
Par-tout pays , & même en France ,
Est d'une extrême rareté.

A Sully.

*Par M. *****

A U T R E.

CONNOISSEZ-VOUS quatorze freres ,
Dont le meilleur fort souvent ne vaut guères ;
Le dernier est le plus chéri ;
De notre pere il est le favori.

A U T R E.

J E suis de tous les temps , je suis de tous les lieux ;
J'exerce mon pouvoir sur tout ce qui respire.
Funeste quelquefois aux jeunes comme aux vieux ,
Je pourrois promptement dépeupler un empire.
Le plus souvent pourtant je ne suis point fâcheux
Deux nobles régions forment ma résidence :
Au plus haut lieu placé , je suis peu dangereux ;
Mais si par cas fortuit , ou bien par imprudence ,
Je tombe un peu plus bas , on craint l'événement.
Tu crois m'avoir trouvé ; cela pourroit bien être.
Cependant il faudroit réfléchir un moment :
Plus aisément après tu pourras me connoître.

Je voudrois même avant t'apprendre qu'aux vieillards

Je fais beaucoup de mal , que ma fureur augmente
Dans le temps des frimats , des vents & des brouillards.

Jadis sous autre nom j'ai donné l'épouvante ;
Aprésent même encor je me fais redouter ,
Et non pas sans raison ; ardent à la poursuite ,
Si j'en veux à quelqu'un , il ne peut m'éviter.
Je sçais toujours trouver , quelque'endroit qu'on habite.

Mais j'ai trop dit , lecteur ; cesse donc de chercher :
Je suis assez connu ; mon nom n'est plus mystère.
En vain , pour t'exercer , je voudrois me cacher ;
Sans me voir on m'entend , car je ne peux me taire.

L O G O G R Y P H E.

J suis l'aimant d'un parasite.

Rien comme moi n'attire de visite ;
Je fais communément la gloire d'un Crésus ;

J'aide aux triomphes de Comus ;
C'est moi qui suis la boussole & le centre
De l'épicurien , du troupeau dont le ventre
Est l'unique divinité ;

Je porte dans mon sein toute sa volupté :
Mon nom se forme de dix lettres ,
Et présente un foule d'êtres :

C iv

36 MERCURE DE FRANCE

Je suis d'abord une fleur du printems ;
L'emblème du plus jeune tems ;
Cette pierre , poudre , ou bien sable ,
Dont pour si peu de tems , on est insatiable ;
Une antique monnoie : un carton presque neu
De maint escroc le revenu ;
Ce qui marque l'âge d'un fauve ;
Cet empereur lascif & chauve ;
Une lisiere , un bord ; un calus de la peau ;
Un cuivre en demi-cercle ; un très-grand amas
d'eau ;
La premiere arme ; une substance acide ;
Un royaume ; une ville ; un corps dur & solide ;
Un supplice ; une cave ; une coëffe ; un bonnet ;
Le dieu d'un météore ; un reste de bidet ;
Le carreau de deux jeux ; la ligne d'un troisiéme ;
Une maison , un lieu d'argumens & de thème ;
Un jeu-d'enfant ; la balle d'un mousquet ;
Ce bâton recourbé , compagnon du rochet ;
Deux notes ; un poisson ; une terre ; une ordure ;
Une lignée ; un arbre ; un fruit ; une voiture ;
Le plus vaste lieu d'un logis ;
Un peuple incessamment soumis ;
La suite d'un assaut ; le pivot de la tête ;
Un meuble de blason ; l'ancien fer d'un athlete ;
Une pierre ; une pièce habile aux grands exploits ,
Mais dont le jeu se borne aux angles droits ;
Une enceinte de murs ; ce qui blanchit la cire ,
Même la toile au mois de Mai ;

Cet oiseau que séduit, qu'attire
L'arbusle, dont le bois fait le meilleur ballai.

*Par M. de Bouffanelle, mestre de camp de
caval. capit. au Commissaire-général.*

A U T R E.

O n m'affuble, lecteur, de diverses livrées,
Tantôt jaunes, tantôt bleuâtres ou marbrées;
Mais le bon goût n'est pas dupe de mon habit,
Mon mérite est interne; à lui tient mon debit.
Amusante, on m'accueille, ennuyeuse, on me
fronde.

En deux égales parts veux-tu me partager?
Ma première moitié verse à boire à la ronde,
Et la seconde fait un excellent manger.

Par M. L.... de Limoges.

A U T R E.

J e suis du genre féminin;
Quoique j'aime la joie & même le grand monde,
Que je fais accourir d'une lieue à la ronde,
Je m'embarasse peu du peuple citadin.
Comme j'ai la figure assez logogriphique,
Pour que l'on me devine, il faut que je m'ex-
plique.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Entière, j'ai neuf pieds : si vous les séparez ;

Par les cinq premiers vous aurez

Ce qu'on voit dans la bête & non pas dans les
hommes.

Sans mes quatre autres pieds, avec fidélité,

On ne pourroit transmettre à la postérité

Les faits du temps passé, ni du siècle où nous
sommes.

Ma tête vous donnerai françois

Un instrument qui sert dans les forêts :

En latin elle signifie

De votre individu la plus noble partie ;

En me décomposant vous trouverez un mot

Que le prêtre souvent dit au peuple dévot :

Un des quatre élémens ; un poisson de carême ;

Un insecte rampant ; un objet que l'on aime ;

Un mal qu'ont les chevaux ; un frein qui les retient ;

Une fleur qui sent bon ; l'endroit où l'on parvient.

Un métal précieux ; un animal sauvage ;

Une ville de France ; une plante ; un passage ;

Une grande oïté ; ce qui ne vaut pas deux ;

C'est assez babiller, devine, si tu peux.

*D. P. au château de Bardy près
Pluviers en Beauce.*

A U T R E.

URBS ingens rectâ vice sum, versâque Cupido.

Par M. Raynaud.

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Projet d'Education tardive, suivi d'une introduction à l'histoire de France, avec un traité de métaphysique & un poëme sur l'existence de Dieu; par M. L. C. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez de Lalain, rue St Jacques, & Valade, rue des Arcis, maison du commissaire.

LE comte & la comtesse de Vouzi alloient jouir d'eux-mêmes dans une de leurs terres en Champagne. A quelques lieues de Paris, ils rencontrent un écolier fort fatigué; c'est un jeune homme qui sortoit de rhétorique & alloit passer le temps des vacances chez son pere: le comte & la comtesse le font monter dans leur voiture, lui donnent à dîner; en se mettant à table, *Ephegme*, c'est le nom de l'écolier, entonne le *benedicite*; après dîner, il descend dans la cour de l'auberge, on s'y bat; le comte accourt au bruit, & voit l'écolier rossé vigoureusement par deux rustiques qui lâchent prise à son arrivée. Ephegme lui apprend qu'il a vu son cocher attaqué par deux payfans

C vj

ivres, qu'indigné de voir deux hommes contre un, il a pris le parti du foible. Le comte ne voit dans cette vivacité que le germe d'un heureux naturel. L'écolier se trouve le fils du bailli de sa terre; il se propose de finir son éducation, ce fera un compagnon qu'il donnera à son neveu; ce projet est suivi. Le chev. d'Esparre regarde Ephegme comme son complaisant; il est très-haut, très-fier; le jeune homme sent son infériorité & cède; un jour en jouant aux raquettes la patience lui échappe; le chevalier à chaque instant laisse tomber le volant, l'oblige à le ramasser, & finit par lui donner un coup de raquette, parce qu'il ne le trouve pas assez prompt à le servir; Ephegme lui faute au collet, & le maltraite beaucoup parce qu'il est le plus fort. Le chevalier va se plaindre au comte qui, instruit de la querelle, & voyant que son neveu avoit été l'agresseur, lui fait une bonne leçon; il va ensuite chercher Ephegme qui trembloit, le console en voyant ses remords, & l'engage à se raccommoier avec le chevalier. Depuis ce temps les deux jeunes gens sont amis. Le chevalier avoit été élevé dans l'horreur du mensonge; Ephegme ne devoit sa sincérité qu'à son propre cœur: un jour qu'ils chassent ensem-

ble , ils voient un malheureux poursuivi par des archers qui vouloient le conduire en prison. Il se cache parmi des décombres. Ephegme court aux archers , & leur dit que le payfan a pris une autre route , ils la suivent ; mais revenant bientôt sur leurs pas , trouvent le chevalier , lui demandent des nouvelles du payfan ; d'Esparre , qui ne sçait pas mentir , le leur indique. Ephegme est indigné ; les deux jeunes gens se disputent ; le comte arrive ; il voit que l'idée de la vertu conçue différemment a dirigé deux actions si contraires dans leurs effets ; nouvelle leçon de sa part , égale docilité du côté des élèves ; quelque temps après ils vont chasser sur les terres d'un gentilhomme voisin , très-jaloux de ses droits ; l'un tue un chevreuil , l'autre un faisan ; ils jurent de ne se point trahir ; le gentilhomme vient se plaindre ; on interroge les jeunes gens : les menaces les plus terribles , l'appareil du châtiment , rien ne les émeut. Le comte quitte sa sévérité , les embrasse & dit à son voisin : « Monsieur , quelle » satisfaction exigez-vous ? Je suis prêt à » vous la faire moi-même ; trop dédommagé , trop heureux d'élever deux sujets » capables de porter au plus haut point la » foi & la fermeté. O mes enfans ! sen-

62 MERCURE DE FRANCE.

» rez maintenant, combien c'est profaner
 » la vertu que de la faire servir à couvrir
 » le crime. Alors les deux jeunes gens,
 » comme s'ils se fussent donné le mot,
 » tomberent à ses genoux, & firent en
 » pleurant le plein aveu de leur faute que
 » n'avoit pu leur arracher la rigueur; les
 » spectateurs, la comtesse sur-tout, &
 » même le gentilhomme offensé, tous
 » applaudirent à ce qu'il y avoit de noble
 » dans le procédé des élèves, & au sys-
 » tème d'éducation du comte. » Les jeu-
 » nes gens étudient l'histoire; le chevalier
 » lit avec transport celle des capitaines cé-
 » lèbres; Ephegme, tout ce qui a rapport
 » à la politique; le premier recherchoit les
 » militaires; s'il en venoit au château, il
 » s'en emparoit; l'autre faisoit trois lieues
 » pour aller chercher un ancien secrétaire
 » d'ambassade qui s'étoit retiré dans le voi-
 » sinage; le comte achette une lieutenance
 » à son neveu, & place Ephegme dans le
 » bureau des affaires étrangères.

Tel est ce projet d'éducation. L'intro-
 » duction à l'histoire de France est, dit on,
 » un essai du comte, ainsi que le traité de
 » métaphysique. Dans l'un & dans l'autre
 » on voit des idées générales qui ne sont
 » point assez approfondies. Nous ignorons
 » si le poëme sur l'existence de Dieu est

J A N V I E R. 1769. 63
aussi l'ouvrage du comte. Le début fera
juger de la versification.

Je chante d'un seul Dieu l'éternelle existence.

Mortels , ouvrez les yeux , cédez à l'évidence.

O toi , de tous les dons , premier dispensateur ,
Toi , qui créas mon ame , & qui mets dans mon
cœur

Ces saints élancemens du zèle qui me presse ,

Pénètre-moi , grand Dieu , du feu de ta sagesse !

Rends mes lèvres , mon cœur , mon génie épuré !

Quel poète eut plus droit de se croire inspiré !

Tout nous révèle un Dieu , le ciel , l'onde & la
terre.

Qui put créer , régler ces globes de lumière ,

Ces élémens ? Ce monde a-t-il toujours été ?

Vient-il du pur hasard ? étrange absurdité !

L'Esprit de la Législation , traduit de l'al-
lemand. A Londres ; & se trouve à
Paris , chez Vente , libraire , au bas de
la montagne Ste-Genève. in 12 , 1768.

L'auteur dans un discours préliminaire
vante le caractère des Allemands , leur
ancienne simplicité , leur franchise , la
forme générale de leur gouvernement ,
l'avantage qu'ils ont de parler une langue
commune dont il relève les graces & la
douceur ; il n'est pas défendu à un Alle-

64 MERCURE DE FRANCE.

mand de lui trouver ces qualités. La moitié de son ouvrage au moins est consacrée à l'examen de l'état naturel des hommes vivans en société, ou séparés les uns des autres. C'est d'après la forme naturelle des états, & d'après les relations qu'ils ont entr'eux qu'on peut se former une idée exacte de l'esprit de la législation. Le véritable esprit des loix, en général, n'est que la nature elle-même, qui nous découvre ses intentions par l'ordre & l'harmonie qui regnent entre toutes les parties qui composent le globe que nous habitons, & par ce que nous dictent intérieurement les lumières de la raison; ainsi pour juger si une loi pose sur des principes vrais ou faux, on examine le sens du législateur, & ensuite si elle est en tout conforme à la nature de la chose.

« Dès qu'il existe une société d'hommes,
 » dès-lors il existe aussi des rapports entre les hommes vivans encore dans l'état des sauvages & cette société; entre les différens membres qui composent cette société; entre cette société & les autres sociétés; & entre chaque société & chaque particulier vivant en société ou hors de société. Dès lors les intentions de la nature sont déterminées.
 » Dès-lors il est une règle naturelle à la-

» quelle nous devons conformer nos ac-
 » tions. Dès-lors enfin il existe de vraies
 » loix naturelles. S'il survient un précepte
 » divin, dont nous soïons instruits par la
 » voie de la révélation, ou un comman-
 » dement humain qui nous soit signifié
 » par la voie ordinaire de la promulga-
 » tion, qui nous ordonne de conformer
 » nos actions à ces loix naturelles; elles
 » deviennent alors de vraies loix positi-
 » ves. Les vraies loix positives ont donc
 » deux parties; sçavoir, la loi naturelle &
 » le commandement divin ou humain. »
 L'auteur suit ces divisions, & entre dans
 les détails qu'elles exigent. Il montre
 beaucoup de connoissance; mais il sem-
 ble se livrer quelquefois trop à son ima-
 gination.

*Les Vies des Femmes illustres & célèbres
 de la France, avec cette épigraphe: Soute-
 nez vos droits au bon sens, & montrez
 aux hommes que la raison n'est pas faite
 pour eux seuls.* tirée d'une pièce de vers
 anglois; tome VI. A Paris, chez Gran-
 gé, imprimeur-libraire, au cabinet lit-
 téraire, pont Notre-Dame; la veuve
 Duchesne & Delalain, rue St Jacques,
 in-12.

La première vie qu'on trouve dans ce

fixième volume est celle d'Héloïse, épouse d'Abelard ; on s'attache d'abord à la justifier du caractère que lui ont donné les traducteurs de ses lettres qui la représentent comme une religieuse mécontente, libertine, qui ne consulte que son cœur pour faire taire la raison ; ils ont trop donné à l'art du Romancier. Dom Gervaise lui-même, ancien abbé de la Trappe, est tombé dans ce défaut comme les autres lorsqu'il a traduit ces mêmes lettres, qu'on ne met pas sans danger entre les mains de la jeunesse, & dont un religieux n'eut peut-être pas dû donner la version. Héloïse fut tendre, elle oublia ses devoirs, & les respecta ensuite ; on n'est point d'accord sur sa naissance ; les uns veulent qu'elle soit née légitimement de l'ancienne maison de Montmorenci, d'autres prétendent qu'elle étoit fille naturelle de Fulbert qui n'a jamais passé que pour son oncle. La tendresse qu'il eut pour elle a fait soupçonner qu'il en étoit le père ; c'est ainsi que l'auteur prétend détruire cette opinion. « L'accident qui arriva à Abelard est une preuve qu'Héloïse n'étoit point bâtarde ; car les historiens qui en parlent, disent qu'il ne lui arriva que parce que les parens d'Héloïse ne purent lui pardonner d'a-

« voir séduit leur parente. S'intéresse-t on
 « ainsi pour une bâtarde ? De plus, Hé-
 « loïse, lettre 3, parle de sa famille en
 « ces termes : *Totum genus meum subli-*
 « *maveras* : Vous aviez fait l'honneur à
 « ma famille d'entrer dans son alliance.»

On connoît les soins que Fulbert se donna pour l'éducation de sa nièce ; il choisit Abelard pour son précepteur ; celui-ci en devint amoureux ; pour ne pas rester long-temps dans la contrainte, il pria Fulbert de le recevoir chez lui en qualité de pensionnaire ; le chanoine étoit avare, le précepteur étoit amoureux ; il n'épargna pas l'argent ; il fut reçu ; il donna à son écolière des leçons un peu différentes de celles qu'on attendoit de lui. Toute la ville en fut instruite avant Fulbert ; ennuyé des propos qu'il entendit enfin tenir, il épia les amans & chassa Abelard. Héloïse le regretta ; elle se trouvoit dans un état qui ne lui permettoit pas de demeurer davantage chez son oncle ; elle le quitta, & donna le jour à un fils dont l'histoire ne parle plus. Abelard proposa à Fulbert d'épouser celle qu'il avoit séduite, à condition que son mariage seroit secret ; Héloïse fut plus difficile à gagner. « Je connois mon oncle, écri-

68 MERCURE DE FRANCE.

» voit elle à son amant ; rien n'appaisera
 » son ressentiment ; *puis*, quelle gloire re-
 » tirerai-je d'être votre épouse , *puisque*
 » je vous ruinerai de réputation ! N'ai-je
 » pas à craindre , si je dérobe au monde
 » une aussi grande lumière *que vous êtes !*
 » Quel tort ne ferai - je point à l'église !
 » Quels regrets ne causerai - je pas aux
 » philosophes ! Quelle honte , quel dom-
 » mage ne seroit-ce point , si vous , que
 » la nature a créé pour le bien public ,
 » vous vous consacrez tout entier à une
 » femme ! Songez à ces paroles de Saint
 » Paul : Es-tu délivré d'une femme , n'en
 » cherche point. Si les exhortations des
 » SS. Peres ne suffisent pas pour vous dé-
 » goûter du mariage , considérez au moins
 » ce qu'en ont dit les philosophes , un
 » Théophraste , un Cicéron , persuadés
 » qu'on ne peut partager ses soins entre
 » la philosophie & une femme. . . . Mais
 » au reste , pensez qu'il y auroit plus
 » d'honneur pour vous , & plus de char-
 » mes pour moi dans la qualité d'amant ,
 » de galant , que dans celle de mari. Je
 » veux vous demeurer attachée , non par
 » la nécessité du lien conjugal , mais par
 » la seule union du cœur. Nos plaisirs se-
 » ront infiniment plus sensibles , si l'ab-

» sence quelquefois nous sépare. Je ne
 » cherche ni l'honneur du mariage, ni
 » les avantages du douaire, ni mon plai-
 » sir, mais votre seule satisfaction. Si le
 » nom de femme me semble plus saint
 » & d'un plus grand poids, je trouve plus
 » doux celui de votre maîtresse, de votre
 » concubine, *vel scorti*. L'amour est pré-
 » férable au lien conjugal, & la liberté à
 » la nécessité. » Héloïse consentit enfin à
 se marier en secret; Fulbert qui n'entroit
 pas dans les raisons d'Abelard, prenoit
 plaisir à divulguer ce mariage; il étoit
 désolé du soin que prenoit sa nièce de le
 démentir en toute occasion; elle se retira
 même du consentement de son époux
 dans le prieuré d'Argenteuil, où elle avoit
 été élevée; elle y prit l'habit de religieuse
 sans prendre le voile. On pouvoit le fai-
 re alors sans s'engager; c'étoit une grace
 qu'on envioit, & que tout le monde n'ob-
 tenoit pas. Un des privilèges des mem-
 bres du parlement de Paris étoit de se
 faire enterrer en habit de cordelier; un
 des généraux de l'ordre le leur avoit ac-
 cordé en récompense des services rendus
 au monastere de Paris. Cette résolution
 d'Héloïse fut funeste à Abelard; la fa-
 mille, irritée de cette fille, l'en punit de

la maniere la plus cruelle; Abelard, honteux de sa dégradation, s'envelait dans les ténèbres d'un cloître. Héloïse prit le voile. Quelque temps après le couvent d'Argenteuil fut dissipé; l'amante d'Abelard rassembla ses religieuses, en forma une nombreuse communauté en Champagne auprès de Troye; ses compagnes la choisirent pour leur abbesse, & le pape Innocent III approuva tout ce qui avoit été fait. « La réputation d'Héloïse pénétra » jusques dans la solitude de l'abbé Bernard. Il voulut l'aller visiter pour se » convaincre par lui-même. Il eut avec » elle plusieurs conversations; dans une, » entr'autres, il lui demanda pourquoi » on avoit fait dans son monastere des » changemens dans l'oraison dominicale. » Héloïse lui donna une raison tirée des » originaux, & lui dit qu'il falloit suivre » la version greque de l'évangile que St » Mathieu avoit écrit en hébreu. Tant de » science déconcerta St Bernard, & ne » pouvant recourir aux originaux, ignorant leur idiôme, ce grand homme se » trouva fort embarrassé par une femme » sur un fait de controverse. »

A la suite de la vie d'Héloïse on trouve celle d'Anne de Dreux, duchesse de Bre-

tagne , reine de France , qui fut mariée deux fois par un divorce ; séparée de Maximilien , elle épousa Charles , & ne fut unie à Louis XII qu'après qu'il eut renvoyé Jeanne. La vie de cette dernière princesse suit immédiatement , ainsi que celles de Renée de France , duchesse de Ferrare ; d'Antoinette Bourignon , & de Madeleine de Lamoignon. Ces vies sont intéressantes & précises ; on desireroit seulement que l'auteur eut soigné davantage son style.

Apologie de la Reine Anne , où l'on examine la conduite de ses ministres pendant la guerre , & celle des Alliés de la Grande - Bretagne ; par M. Swift , doyen de St Patrice de Dublin , traduite de l'anglois ; par M. L. B. C. D. G. A Bruxelles ; & se trouve à Paris , chez Lejay , libraire , quai de Gêvres , au grand Corneille.

L'objet de l'auteur de cet ouvrage est de justifier la résolution que prit la reine Anne de mettre fin à la guerre qui désoloit l'Europe ; on ne parle pas de l'anecdote qui y contribua ; elle n'auroit pas convenu dans une apologie. On commence par examiner la nature de la guerre en

général ; on indique les différens motifs qui peuvent déterminer à en entreprendre une ; on s'arrête sur la maniere de la suivre. Celles que l'Angleterre a éprouvées conduisent le docteur Swift à conclurre qu'elle ne doit point s'engager comme partie principale dans une guerre sur le continent. Il applique les maximes qu'il a exposées à la guerre où l'Angleterre a joué un si grand rôle au commencement de ce siècle : ceux qui la conseillèrent ne le firent qu'après avoir été assurés qu'ils seroient chargés de la conduire. Les mêmes motifs influerent sur toutes les mesures prises pour la soutenir ; l'intérêt de la nation fut sacrifié à l'intérêt particulier d'un ministre , d'un général ; les Alliés n'oublierent pas les leurs ; la Hollande sur-tout en tira les plus grands avantages ; quand les armées angloises avoient pris une ville dans la Flandre ; la Hollande en prenoit possession , & les Anglois faisoient des feux de joie ; l'apologiste appuye sur tous ces objets ; son ouvrage fut composé en 1711 , & il ne fut gueres imprimé qu'en 1748. L'à-propos en faisoit le principal mérite ; une apologie de la conduite de la reine Anne est aujourd'hui peu intéressante ; on sent qu'il

n'y

faut pas de grandes lumieres ; l'auteur a le but de justifier & non pas celui d'instruire ; l'un nuit ordinairement à l'autre ; dans les ouvrages de cette espèce , on ne cite que les faits qui peuvent concourir à l'objet qu'on se propose ; on écarte les autres avec soin ; si l'on en saisit quelques-uns , on tâche de les présenter sous le jour convenable , & celui qui convient en ce cas n'est pas toujours le plus vrai. Au reste l'ouvrage est du docteur Swift, & n'est point indigne de lui ; tout ce qui est sorti de la plume de ce célèbre écrivain excite la curiosité , & la satisfait presque toujours.

Le Pied de Fanchette ou l'Orpheline Francoise , histoire intéressante & morale , avec cette épigraphe : *Une jeune Chinoise avançant un bout de pied couvert & chaussé , fera plus de ravages à Pekin que n'eût fait la plus belle fille du monde , dansant toute nue au bas du Taygete ; J. J. ROUSSEAU.* A la Haye ; & se trouve à Paris , chez Humblot , Libraire , rue St Jacques ; & Quillan , imprimeur-libraire , rue du Fouarre , trois parties in-12.

Ce roman est précédé d'une épître didicatoire & d'une préface en trois chapitres.
I. Vol. D

74. MERCURE DE FRANCE.

tres, dans lesquels l'auteur rend compte de la maniere dont le manuscrit lui est parvenu.

Fanchette est la fille d'un marchand de cette capitale ; à l'âge de douze ans elle perd sa mere qui ne peut survivre à la ruine de sa maison qu'elle a causée ; trois ans après son pere meurt, en l'exhortant à la sagesse, & en la confiant à son ami Apathéon. Fanchette est charmante ; rien ne peut égaler la petitesse de son pied ; c'est cet agrément qui lui procure la conquête de son tuteur ; c'est un homme fort riche, fort libertin, qui cache ses dérèglements sous le masque de la devotion. Fanchette, malgré son innocence, craint son bienfaiteur ; elle lui soupçonne des desseins ; elle prie Néné, la gouvernante de la maison, de vouloir bien coucher dans sa chambre. Le même soir Apathéon se propose de violer le dépôt qui lui est confié ; il se glisse dans l'appartement de Fanchette ; il n'a point de lumiere ; il rencontre un lit qu'il prend pour celui qu'il cherche ; ses mains agiles s'égarent, bien affligé de ne pas trouver Fanchette, & s'éloigne désespéré. La vieille Néné est indignée ; depuis vingt ans elle est au service du satyre ; elle n'en avoit que quarante lorsqu'elle entra chez lui, & jamais

il n'avoit attenté à son honneur que cette nuit ; elle est la fille de la nourrice qui donna le sein à la mere de Fanchette ; elle a toujours eu la confiance du feu marchand ; par un codicile secret, dont elle doit faire usage selon l'occasion, il l'a rendue tutrice de sa fille, l'a faite dépositaire de sa petite fortune jusqu'à ce qu'elle se marie, ou qu'un frere qu'il a aux Indes, & dont il n'a point de nouvelles, revienne en France & veuille bien se charger de l'orpheline. Néné se presse d'user de son autorité ; les projets d'Apathéon ne lui permettent pas d'attendre ; elle place Fanchette chez une marchande de modes qui la fait passer pour sa cousine. Apathéon n'est instruit de rien ; il pleure sa pupile sans soupçonner sa gouvernante de la lui avoir ravie.

Le pied de Fanchette lui fait plusieurs amans. Un jeune homme, nommé Luf-sauville, propose de l'épouser & fait impression sur son cœur ; un peintre, parent de la marchande de modes, se met sur les rangs ; un garçon marchand, nommé Sarrinbourg ; un comte, un marquis, un financier paroissent aussi. Ce dernier enleve Fanchette ; elle perd une de ses mules qui lui gagne le cœur d'un bon Asiatique qui

D ij

la ramasse, Lussauville, instruit de l'enlèvement, court chez le financier qui est son oncle, délivre sa maîtresse, la ramène chez elle; le bienfait & la reconnaissance les intéressent davantage l'un à l'autre; le peintre, jaloux de Lussauville, furieux de voir qu'il l'empêche d'être aimé, projette de faire violence à Fanchette, dans l'espoir qu'elle ne refusera plus de l'épouser. Fanchette est délivrée par Satinbourg & par un autre amant qui tue le peintre. Le marquis l'enlève encore; une pantoufle qu'elle perd indique le lieu où il faut la chercher; pendant que Lussauville & Néné y volent, elle trouve le moyen de fuir. Satinbourg la rencontre & la ramène chez elle. Les enlèvements ont éclaté. Apathéon, instruit de sa retraite, sollicite un ordre & va la chercher. Agathe, la fille de la marchande de modes, ne veut point la quitter; l'hypocrite est enchanté de pouvoir se rendre maître de deux aimables personnes au lieu d'une; il les conduit à la campagne, tente de les séduire, est rebuté. Satinbourg délivre Fanchette; le comte & Néné arrachent Agathe de cette maison. Lussauville passe pour mort; la gouvernante croit ne pouvoir mieux faire que de ma-

rier Satinbourg & sa pupille ; elle la mène au couvent pour la soustraire aux recherches d'Apathéon. Fanchette y trouve une religieuse appelée Rose , sœur de Lussauville qui n'est point mort , qui revient pour épouser Fanchette. Apathéon meurt dans les remords ; il déclare qu'il a aimé la mère de l'héroïne ; qu'il l'a empoisonnée pour se venger de sa froideur , & que pour se rendre maître de la fille , il a fait périr aussi le père ; il lui donne tout son bien. L'Asiatique , qu'une pantoufle de Fanchette avoit rendu amoureux est reconnu pour être son oncle ; il est fort riche ; son fils avoit été amoureux de sœur Rose qu'on avoit forcée de se faire religieuse ; ses vœux sont brisés ; elle épouse son amant ; sa sœur reçoit la main du père ; Lussauville est uni à Fanchette , Agathe à Satinbourg ; la bonne gouvernante Néné a part au bonheur des autres ; l'auteur la délivre du chagrin de mourir dans le célibat ; il lui donne aussi un époux ; c'est le gouverneur de Lussauville.

Histoire de Miss Beville , traduite de l'anglois. A Amsterdam , chez Arkstée & Merkus ; à Paris , chez de Hansy le jeune , rue St Jacques , 2 parties in-12.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Mifs Beville a été élevée par une tante à la campagne ; son pere & sa mere la rappellent auprès d'eux à Londres , d'où elle écrit à Mifs Henriette Molesworth son amie , tout ce qui lui arrive dans cette grande ville. Elle s'apperçoit avec douleur que ses parens se ruinent par leur luxe & par leur jeu ; elle en est bientôt certaine par un mariage qu'ils lui proposent. Sir Joseph Beauchamp , un vieux chevalier , très-riche , est devenu amoureux d'elle ; il a avancé des sommes considérables à M. Beville ; l'unique moyen d'acquitter ces dettes est de la lui accorder pour épouse ; la jeune Mifs au désespoir consent à se sacrifier ; sa soumission enchante ses parens , qui lui accordent du temps pour se préparer à ce mariage. La famille de Sir Joseph murmure beaucoup de la foiblesse du vieillard ; sa belle-sœur qui comptoit sur sa succession pour ses enfans , éclatte en vain ; Mylord B. . . qui en devient amoureux à l'opéra , ne doute pas qu'il n'obtienne la préférence sur Sir Joseph ; mais ce n'est pas l'homme qui doit toucher le cœur de Mifs ; elle voit avec douleur les préparatifs d'un mariage qui la désespère ; tout-à-coup elle est enlevée ; sa famille est furieuse ;

elle croit qu'elle a fui pour éviter le malheur d'être à Sir Joseph. Cependant Miss Beville est conduite dans un château; un vieux concierge & sa femme la reçoivent; ils gardent le silence sur toutes les questions qu'elle leur fait; Miss, prisonniere, ne sçait que penser de cette conduite; elle est enfin délivrée. Sir Beauchamp, neveu de Sir Joseph, vient dans ce château; étonné d'y trouver une personne aussi aimable que Miss, il lui apprend qu'il revient de ses voyages, qu'il espéroit trouver Mylord & Myladi Beauchamp dans cette terre où ils passent ordinairement les étés; ce discours éclaire Miss Beville; elle voit que Myladi Beauchamp l'a fait enlever pour empêcher le mariage de son beau-frere; la liberté lui est rendue; mais elle n'a pu s'empêcher d'aimer Sir Beauchamp qui, à son tour, a conçu pour elle la passion la plus vive. Elle retourne à Londres; les persécutions de Sir Joseph se renouvellent; comme son pere a obtenu un emploi qui rétablit sa fortune, elle ne se voit plus obligée de se sacrifier; elle résiste; & pour se soustraire à la violence, elle fuit sa famille & se réfugie chez un honnête ministre de campagne, pere de sa femme-de-chambre; la

80 MERCURE DE FRANCE.

Dame du lieu prend de l'amitié pour elle, apprend son histoire & lui offre un asyle; les terres du Lord B. . . ne sont pas éloignées; il n'a pas oublié Miss Beville; il veut s'en faire aimer; elle le rebute; il l'enleve; Sir Beauchamp la délivre; Sir Joseph tombe malade, il consent au bonheur de son neveu, revient de sa maladie, & ne revoque pas son consentement. Tels sont les événemens qui composent cette brochure; l'auteur multiplie les enlevemens & les délivrances; ce sont des lieux communs qui ne font plus leur effet; il y a cependant de l'intérêt dans ce roman, du sentiment & quelquefois de la gaieté.

Histoire de Madame de Bellerive, ou principes sur l'amour, sur l'amitié; par M. le chevalier D. . . . A Londres; & se trouve à Paris, chez Segault, libraire, rue de Tournon, à la Croix d'or, vis-à-vis l'hôtel d'Entragues, in-12.

Le chevalier D. . . étoit à la campagne avec beaucoup de Dames; la conversation roula sur l'amour & sur l'amitié; il soutint qu'on ne pouvoit pas se flatter de bien connoître son ami sans avoir couché avec lui; les Dames appliquèrent ce

assertion à l'amant ; elles se révolterent contre cette idée ; Madame de Bellerive, chargée de décider, conta son histoire. Sa fille, âgée de dix-huit ans, étoit présente & écouloit comme les autres.

Madame de Bellerive fut mariée sans être consultée ; elle n'eut ni à se plaindre, ni à se louer de son mari ; elle cherchoit par-tout un ami , & ne trouvoit que des amans. Le comte de Lerac lui dit une fois qu'il falloit dix ans de connoissance pour goûter les charmes de l'amitié ; ce Lerac lui parut misanthrope ; le marquis de Garence vint chez elle , il étoit très-aimable , il lui fit une cour assidue ; elle crut pouvoir en faire un ami ; le marquis vouloit être son amant ; pour lui ôter cette fantaisie , elle lui conseilla de s'attacher à quelqu'autre ; le marquis ayant perdu tout espoir , suivit son conseil & l'abandonne ; elle perd à-la-fois un ami & un amant. Un autre homme se présente ; c'étoit Léréins ; il avoit beaucoup d'esprit ; il étudia le caractère de la marquise, consentit à devenir son ami , se flattant d'être bientôt quelque chose de plus ; il ne se trompa point ; il se fit aimer ; l'époux de la marquise mourut. Léréins profita de cette circonstance , il trouva un mo-

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

ment de foiblesse dont il profita ; il offrit ensuite sa main. La marquise jugea à-propos d'attendre que ses affaires fussent réglées ; elles ne le furent pas à son avantage , & Léréins la quitta. Son désespoir fut au comble ; elle eut une grande maladie , alla prendre les eaux à Plombières , y trouva Lerac qu'une blessure y avoit conduit ; celui-ci étoit amoureux de la marquise depuis long-temps ; il le lui avoue franchement ; elle renonce à l'amour , mais non à l'amitié. Lerac tâche de l'y ramener , il lui fait espérer que ce dernier sentiment viendra ensuite ; le caractère original de Lerac plaît à la marquise ; elle l'aime , lui en donne des preuves ; pendant cinq ans ils sont amans , & finissent par devenir amis ; ils le sont encore. D'après cette histoire on conclut en faveur du système du chevalier ; la franchise de Madame de Bellerive lui attire des éloges de toute l'assemblée ; mais il auroit été mieux sans doute qu'elle n'eut pas avoué ses foiblesses devant sa fille ; elle lui donne une leçon dangereuse , ainsi qu'à toutes les personnes de son sexe.

Mémoires de la cour d'Auguste ; tirés de l'anglois du docteur Thomas Blackwell & de M. Jean Mills , écuyer. A

J A N V I E R. 1769. 85
la Haye ; & se vend à Paris , chez Se-
gault , libraire , rue de Tournon , in 12.
3 vol.

Le premier & le second volume de cet ouvrage ont déjà paru ; on les a réimprimés avec le troisième qui le termine. On s'est attaché à présenter l'histoire de la domination d'Auguste , à faire connoître les différens personnages qui ont illustré son règne. Une idée précise des Romains depuis leur origine , sert d'introduction aux mémoires de la cour d'Auguste ; l'auteur en développe les commencemens , la grandeur , la puissance. Ce tableau intéressant & philosophique montre les causes de leurs progrès , celles qui les soutinrent toujours au milieu des révolutions les plus terribles , & conduit à découvrir celles de leur décadence. Les mœurs , en se corrompant insensiblement , sapperent les fondemens de la liberté ; des hommes adroits & remplis d'ambition sçurent profiter des circonstances ; leur intérêt fut de prévenir tout ce qui pouvoit contribuer à rétablir l'ordre qu'ils vouloient renverser. César , en politique habile , sçut faire servir les Romains à son élévation ; il se fraya la route de la puissance absolue ; quelques citoyens craignirent pour la li-

D vj

berté & crurent la conserver en lui ôtant la vie; l'ouvrage de César étoit trop avancé; on laissa à ses créatures le temps de revenir de la frayeur où ce coup hardi les avoit jettées. Brutus ne consentit pas qu'on réunît Antoine à César; cette faute fut la source des maux qui désolèrent la république; le plan des conjurés n'avoit pas été vu comme celui des tyrans; l'austère Brutus respecta la dignité consulaire dont Antoine étoit revêtu; il ne voulut agir que de concert avec les consuls, qui n'assemblerent pas le sénat; on lui conseilla vainement de le faire lui-même; il refusa, prétendant que tout se devoit faire selon les loix; ce scrupule, déplacé sans doute dans un homme qui vient de commettre un assassinat, fut fatal à la république. Il ne s'opposa point à la demande qu'on fit de rendre les derniers devoirs à César. Antoine en profita. Octave étoit alors à Apollonie, où il achevoit ses études; la nouvelle de la mort de son oncle l'effraya; les centurions des légions qui devoient faire cette année une campagne en Orient, lui promirent de le soutenir s'il vouloit venger son oncle; il se rassura, vint en Italie, prit le nom de César. On le suit dans tous les instans de sa vie; on développe les moyens par

lesquels il arriva à la grandeur suprême ; son union avec Antoine , le triumvirat , les proscriptions , tous ces grands événemens auxquels il eut part , & ceux où la république seule étoit intéressée , & qu'il fit servir à ses desseins. Cet ouvrage finit à sa mort. Le titre qu'on lui a donné n'est peut être pas celui qui lui convenoit ; ce sont moins les mémoires de la cour d'Auguste , qu'une suite d'essais historiques , politiques & philosophiques sur les Romains depuis la fondation de leur ville jusqu'à la fin du regne d'Auguste ; au reste , le mérite réel d'un livre fait passer facilement sur le défaut de sa dénomination ; ce qui rend celui-ci précieux , c'est qu'il remplit la lacune qu'on trouve entre la fin des mémoires de Jules-César ou du supplément d'Hirtius & le commencement des annales de Tacite. C'est la partie la plus intéressante de l'histoire romaine : les faits différens qui la composent sont répandus dans plusieurs ouvrages , & se trouvent rassemblés ici.

Accessoire au Parnasse , ou nouvelle méthode pour former l'esprit & le goût.
A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez P. Lesclapart , libraire , rue de la

Barillerie, porte de la cour du mai, in-8°. 126 pages.

L'auteur de cet ouvrage a voulu présenter un nouveau chemin plus court, plus facile que tous ceux qui sont connus pour arriver au Parnasse; il est bon de lire cette explication qu'il donne de son titre, & cette signification du mot *accessoire* pris substantivement. « Ce titre, dit-il, » montre que je cherche à donner à l'es- » prit les mêmes commodités que l'on » trouve aujourd'hui à aller de Paris jus- » qu'à Rome. J'ai pris un alignement » suivi, & coupant quelques montagnes, » abbattant certains bois taillis, dessé- » chant plusieurs cloaques, j'ai rendu la » route plus sûre, plus saine & plus pra- » ticable; il n'y manque peut-être plus » que des relais & des établissemens pour » la poste; mais c'est aux ânes à s'en ser- » vir; les autres auront Pegaze qui va » au-dessus de tout. » Cette manière d'an- » noncer son objet indique celle dont l'au- » teur l'a rempli; le discours préliminaire est tout entier écrit de ce ton; il divise les belles-lettres en trois parties, l'histoire, l'éloquence & la poésie; nous ne nous arrêterons pas sur chacun de ces articles, nous nous contenterons de citer le der-

mier chapitre qui traite de l'ode ; nous ne
 ferons aucune réflexion ; le lecteur n'a
 pas besoin d'être prévenu. « L'ode de-
 » mande encore un génie que nous n'a-
 » vons pas ; il y a bien des odes , mais où
 » sont les bonnes ? Des êtres qui en ont
 » créé , où est celui qui y a mis ce feu ,
 » cet enthousiasme , cette variété si né-
 » cessaire ? Quel est celui qui , à la simpli-
 » cité ou à la sublimité du style , a joint
 » la grandeur , la force ou la légèreté des
 » images ? aucun. Rousseau a assez bien
 » travaillé ; mais combien l'on peut
 » mieux faire ! Il ne faut pas être un sot
 » animal occupé à ronger la côte , tandis
 » que les autres ont déjà rongé la feuille.
 » Sortez de la misère & de l'enfantillage ;
 » sçachez vous livrer à un heureux désor-
 » dre ; suivez la nature & sa chaîne indé-
 » finie. Quel canevas ! Que de beautés à
 » y puiser ! Qu'une belle ame voit de
 » choses qui lui font adorer l'auteur de
 » tout ! Rassemblez les rayons de la lu-
 » mière qui embellit tout ; peignez - en
 » les tableaux divins : d'une imagination
 » riche & fertile , parcourez toutes les
 » parties de l'Univers ; d'un pied léger ,
 » courez de merveilles en merveilles , &
 » vous sentirez bientôt que le vrai beau
 » ce type du beau essentiel & éternel , ne

88 MERCURE DE FRANCE.

» se trouve pas dans vos bibliothèques,
» nourriture des rats & des petits esprits,
» mais dans la nature. Les autres genres
» de poésie sont au-dessus des regles.»

Dictionnaire de l'Elocution françoise,

contenant les principes de grammaire, logique, rhétorique, versification, syntaxe, construction, synthèse ou méthode de composition, analyse, prosodie, prononciation, orthographe & généralement les regles nécessaires pour écrire & parler correctement le françois, soit en prose, soit en vers; avec l'exposition & la solution des difficultés qui peuvent se présenter dans le langage; le tout appuyé sur des exemples tirés des meilleurs auteurs. On y a joint une table raisonnée des matieres, pour faciliter l'usage de ce dictionnaire, & indiquer au lecteur les endroits où il peut trouver des détails sur les objets de ses recherches. A Paris, chez Lacombe, rue Christine, 2 vol. in-8°. Prix, 9 liv. rel.

On a réuni dans cet ouvrage tout ce qui a paru de solide sur l'élocution françoise; il est fait de maniere qu'il pourra servir également à ceux qui voudront en faire une étude suivie, & à ceux qui ne

voudront que le consulter au besoin sur quelques difficultés qu'ils trouveront éclaircies. L'élocution réunit l'éloquence & la poésie. Pour bien parler & bien écrire, il faut avoir de la correction, de la méthode, de l'élégance & de la pureté; ce dictionnaire en conséquence embrasse la grammaire, la logique, l'élégance & la poésie. Le grand défaut de la plupart des traités de rhétorique est de n'être pas assez appuyés sur les principes de la logique; il y a long-temps qu'on a la manie d'apprendre à parler aux enfans avant de leur avoir appris à penser; la raison reclame en vain contre cet usage: quelques personnes s'en sont écartées, mais cela n'empêche pas qu'il ne soit généralement suivi dans les collèges, quoique l'expérience ait démontré que ces deux classes ainsi renversées se nuisent mutuellement l'une à l'autre; on évite cet inconvénient dans cet ouvrage; les principes de logique servent de fondement à la rhétorique, la rendent plus claire, plus précise, & la font étudier avec plus de fruit. Nous ne pouvons pas entrer dans des détails sur ce dictionnaire; il demande à être lû & médité; tous les articles nous ont paru également bien faits & renfermer une précision & une instruction qu'on trouve ra-

rement dans les différens traités dont il réunit les objets. L'auteur ne se contente pas de développer les différentes parties dont il traite; il discute les opinions des écrivains dont il s'appuye; il les éclaircit, les corrige, & leur en substitue souvent de nouvelles dont la justesse frappe & saisit le lecteur. On en peut voir un exemple au mot *article*. Cette partie d'oraison est peut-être la plus importante dans la langue françoise, vu son usage fréquent & continuel. Ce morceau a une juste étendue & ne laisse rien à désirer; ceux qui ne connoissent l'article que d'après la plûpart de nos grammairiens, ne le connoissent point; pour en avoir une idée exacte, ils doivent le relire dans ce dictionnaire; il a presque toujours été mal défini, & traité d'une manière confuse; c'est sur-tout dans cette classe de mots françois que les détracteurs de la langue ont cherché leurs reproches, & que quelques grammairiens ont attesté l'usage, lorsqu'ils ne pouvoient donner de bonnes raisons, & qu'ils n'avoient pas assez réfléchi sur les regles. La table qui termine ce dictionnaire n'est pas moins soignée que l'ouvrage même; elle est du plus grand secours pour le lecteur; elle indique l'article & la page où l'on leve

J A N V I È R. 1769. 91
telle difficulté ; on renvoie quelquefois
pour le même objet à plusieurs articles,
parce que le même mot a souvent diffé-
rentes acceptions suivant l'usage divers
qu'on en fait dans le discours.

Dictionnaire théorique & pratique de
chasse & de pêche, avec cette épigraphe:

Nobis placeant ante omnia Silva.

VIRG. ECL. 1.

A Paris, chez J. B. G. Musier fils, li-
braire, quai des Augustins, au coin de
la rue Pavée, in-8°. 2 vol.

La plûpart des ouvrages qui traitent de
la chasse & de la pêche ne traitent que des
animaux les plus ordinaires ; les étrangers
ne sont point entrés dans les recherches
de leurs auteurs ; ces productions, outre
cela, se sont multipliées à l'infini ; il est
difficile de se les procurer toutes, & d'en
tirer des lumières complètes ; il ne le se-
roit pas moins d'y chercher des instruc-
tions sur tous les objets ; combien de
temps n'y faudroit-il pas employer ; la
vie entière suffiroit à peine. On a tâché
dans ces deux volumes d'épargner ce tra-
vail aux amateurs de cet exercice & de
cet amusement ; on a rassemblé ce qu'ils

92 MERCURE DE FRANCE.

peuvent desirer sur ces objets ; on y a joint, en peu de mots , l'histoire naturelle des animaux des autres continens ; ils ne sont pas assez étrangers à nos chasseurs & à nos pêcheurs pour les priver des notions relatives à leur plus chere occupation. L'auteur , dans sa préface , justifie le goût des dictionnaires , s'attache à en montrer l'utilité , & n'oublie pas celle du sien. Il le croit utile aux seigneurs qui , chassant d'abord par instinct , veulent chasser ensuite par goût , & rougissent de n'être pas initiés dans tous les mysteres de cet exercice ; le petit maître , dit-il , singe des grands , y trouvera des ressources pour briller dans les conversations à la mode ; il convient aux guerriers qui se délassent en temps de paix , par cette image des combats ; l'homme de lettres peut s'en amuser , & jouir par l'illusion dans son cabinet de ce plaisir tumultueux qui ruine si souvent les grands ; il n'est pas moins nécessaire au citoyen vertueux qui s'est retiré à la campagne. « Le dirai - je encore ? Ce livre » n'est point indifférent pour le philosophe ; il reconnoîtra la supériorité de » notre être dans la facilité que nous » avons à détruire les animaux ; & il se » plaira à étudier le cœur humain dans un » amusement qui nous vient de la natu-

„ re. „ Il résulte de tout cela , qu'il n'est personne qui ne doive acheter ce livre ; si l'auteur ne le dit pas , il dicte cette conséquence à ses lecteurs. Parmi les animaux étrangers dont il est parlé dans ce dictionnaire , on trouve l'*acudia* , insecte volant & lumineux des Indes Orientales ; quand les Indiens voyagent pendant la nuit , ils en attachent un à chaque pied & en portent un autre à la main ; ce sont les flambeaux dont ils se servent ; on ne voit pas d'abord le rapport que cet animal peut avoir avec la chasse ; mais il est utile aux Indiens quand ils vont chasser l'*utias* pendant la nuit ; cet insecte d'ailleurs chasse lui-même ; on le renferme dans un appartement : il furete par - tout & dévore les cousins. Il y a des articles très - curieux dans cet ouvrage.

Traité de la Garance , ou recherches sur tout ce qui a rapport à cette plante. Ouvrage également utile aux cultivateurs & aux teinturiers ; par M. de L... de Marseille , avec cette épigraphe :

Cultivez votre champ , donnez - lui tous vos soins ;
Vous verrez son produit surpasser vos besoins.

A Paris , chez la veuve Pierres , libraire ,
rue Saint-Jacques , in-8°. 89 pag.

94 MERCURE DE FRANCE.

Ce petit ouvrage mérite l'attention des cultivateurs & des teinturiers ; on sçait tous les avantages que la garance procure aux derniers ; les premiers n'en tireront pas moins. L'expérience a démontré qu'un arpent de terre bien cultivé en garance produit six cens livres de revenu. L'auteur commence par donner la description de cette plante ; il en fait connoître les espèces & les qualités différentes ; il entre dans les détails de leur culture, la manière de préparer la terre, de planter la garance, d'en arracher les racines, de les nettoyer, de les sécher, de les employer. M. de L... a recueilli routes les observations qu'on a faites sur cette plante précieuse ; il les éclaircit, il les rectifie par les siennes ; son traité est complet ; le cultivateur, celui qui prépare les racines, & le teinturier qui les emploie y trouveront des recherches utiles & des remarques importantes dont ils pourront profiter.

Le Politique Indien, ou considérations sur les colonies des Indes Orientales. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine, in-8°. 126 pag. ; prix, 30 s. broché.

Le Politique Indien nous donne une idée exacte de l'état de la plupart des co-

lonies formées par les Européens dans les Indes Orientales; il s'attache sur-tout à juger de ce qu'on appelle les avantages de ces établissemens; ils sont dans une position singulière. Ils dépendent de deux souverains, l'un maître du sol, & l'autre des colons; on n'y reconnoît pas, il est vrai, la loi du seigneur suzerain du pays, & l'on est en conséquence dans un état constant de guerre qui épuise toujours. Le trafic n'est gueres compatible avec elle; il en est sans cesse la victime. Rhoé en avoit fait l'observation en 1615. Le gouvernement des colonies demande non-seulement des hommes de commerce, mais encore des hommes d'état; ce choix est fait difficilement par une compagnie de négocians. « On ne trouve gueres à placer avec » fruit dans de tels postes de pareils hommes que dans les pays où l'on range » l'expérience du commerce dans la classe » des connoissances de la politique, où » les projets ne trouvent dans l'exécution » que les obstacles qui naissent de la chose » même, où les services reçoivent des » récompenses, où les talens sont honorés même après des disgrâces. Il faut » que ces hommes se forment dans l'Inde » même; car le commerçant, le politi-

96 MERCURE DE FRANCE.

» que , le général ne peuvent devenir In-
 » diens , je veux dire qu'ils ne sçauroient
 » prendre l'esprit & les lumieres propres
 » au pays que par une longue habitude
 » pratique avec le local , tant physique
 » que moral. Le commissaire François
 » qui alla dans l'Inde pour la pacifier sans
 » la connoître , coupa le nerf de la puis-
 » sance de sa nation , en lui faisant per-
 » dre avec la réputation de ses armes , de
 » sa fidélité dans les engagements , de sa
 » supériorité sur sa rivale , l'estime , la
 » confiance , l'affection des princes. En
 » cherchant à établir l'équilibre de puis-
 » sance entre les deux nations , il donna
 » réellement tout l'avantage à la nation
 » ennemie , parce qu'il n'avoit pas de
 » justes idées des lieux & du commerce ,
 » ainsi que M. Dupleix l'a démontré. »
 L'auteur parcourt les établissemens des
 Portugais , des Espagnols , des Hollandois ,
 des Anglois , des François , & celui des
 Danois en Orient ; il présente une his-
 toire précise de la maniere dont ils les ont
 fondés , & leur situation actuelle. Chaque
 article est très intéressant ; les Portugais ,
 établis dans des contrées très - riches , y
 sont extrêmement pauvres ; le clergé seul
 y a des richesses immenses. On assure que
 les

les Jésuites de Goa avoient seuls autant de revenus que la couronne de Portugal ; s'il faut en croire Baldeus dans sa description des côtes de Malabar & de Coromandel, quelques-uns ont été punis pour avoir exercé cette profession d'une manière indécente ; ils se déguisoient en faquirs pour aller acheter avec plus de liberté & de profit des pierres d'un très-grand prix aux mines de diamans.

L'Archipel Saint-Lazare & les Philippines appartiennent aux Espagnols ; ils n'occupent que quelques-unes de ces îles ; elles furent très-négligées jusqu'au milieu du 16^e siècle. Sous les regnes de Philippe II & de Philippe III, on agita dans le conseil s'il n'étoit pas convenable de les abandonner. Philippe II décida que ce seroit laisser les habitans à leur idolâtrie, & qu'après avoir dépensé tant de millions pour s'opposer aux progrès de l'idolâtrie, il seroit indigne d'un prince catholique de vouloir épargner quelques petites sommes aux dépens du christianisme ; son fils eut les mêmes sentimens ; les Espagnols conserverent leurs établissemens, & ne convertirent personne ; ils n'en ont pas tiré plus d'avantages ; la couronne a une propriété stérile ; quelques particuliers jouissent de tous les fruits.

98. MERCURE DE FRANCE.

Les colonies angloises ne sont aujourd'hui si florissantes que parce que cette nation a adopté le plan qu'avoit proposé M. de la Bourdonnois, & qui ne fut pas exécuté. M. Barnet le disoit à tous les vaisseaux françois dont il s'emparoit dans le détroit de la Sonde ; il n'a pas négligé non plus le vaste système de M. Duplex, & il a exécuté dans le Bengale ce qu'il avoit entrepris sur la côte de Coromandel, & qu'il eut exécuté sur toutes celles de l'Indostan. L'auteur prouve cependant que cette fortune imposante est mal assurée. Tout ce qu'il dit à ce sujet est vu d'une manière profonde, & entraîne la conviction ; il présente aussi des idées sages & réfléchies sur les abus des compagnies exclusives de commerce, il discute & approfondit ce qu'on a écrit à ce sujet.

La France n'a commencé que tard à chercher des établissemens lointains ; on en a demandé les raisons, on a négligé la bonne ; un état monarchique n'est pas commerçant ; un état agricole ne doit pas l'être. « La France se suffisoit à elle-même ; tous les marchands s'empressoient à l'envi à lui porter tout ce qu'elle desiroit, parce qu'elle avoit de quoi payer ; elle jouissoit sans soin & sans souci. La France n'a point de mines d'or, & l'on

„ remarquoit , il y a deux siècles , qu'elle
 „ attiroit à elle presque tout l'or de l'Eu-
 „ rope , & cela par les grains , les vins ,
 „ son sel & son chanvre. Le peuple qui
 „ aura beaucoup de denrées de son crû ,
 „ & de marchandises de ses fabriques à
 „ vendre , verra toujours arriver dans ses
 „ ports beaucoup de facteurs étrangers
 „ qui lui donneront en échange toutes
 „ les choses dont il aura besoin. Que
 „ ses terres soient bien cultivées , il parti-
 „ cipera aux richesses de l'Univers , sans
 „ s'exposer aux vicissitudes , aux dangers ,
 „ aux guerres , à la dépopulation , & aux
 „ autres inconvéniens inséparables du
 „ commerce maritime & des domaines
 „ éloignés. S'il abandonne son sol pour
 „ monter sur des vaisseaux , il quitte le
 „ corps pour courir après l'ombre ; les
 „ mers sont perfides , la terre ne trompe
 „ pas. » Ce passage contient le précis des
 principes de l'auteur ; on les retrouve dans
 le cours de son ouvrage ; ce sont les faits
 qui les prouvent & les développent ; ils
 demandent à être lus & médités.

Œuvres mêlées, de M. de Rozoi. A Pa-
 ris, chez Desventes de la Doué, li-
 braire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le
 collège de Louis-le-Grand ; & à Dijon,

E ij

chez Lagarde, libraire, rue de Condé,
2 parties, petit in 8°.

M. de Rozoi a rassemblé dans ces deux volumes plusieurs pièces de poésie de différens genres, & quelques morceaux de prose; il a mis une préface à la tête, dans laquelle il annonce qu'il ne veut point faire l'apologie de ses productions; mais après avoir parlé de la manière dont il divise son recueil, il ne laisse pas de dire :
 » Quant à mes fables, le public les juge-
 » ra. J'avouerai qu'elles me sont chères.
 » Tous les sujets en sont neufs, simples,
 » clairs, & dans quelques-unes on verra
 » que l'ame seule pensoit & s'exprimoit.»
 Après cet avertissement l'auteur avertit qu'il a encore beaucoup de morceaux tout prêts qui trouveront place dans une nouvelle édition : cet avis n'est pas adroit, mais il est honnête & mérite tous nos éloges; il prévient le public que cette édition n'est pas complète.

M. de Rozoi annonce quelques-uns de ses anciens ouvrages qui vont être réimprimés avec des corrections & des augmentations. Il en prépare aussi de nouveaux, entr'autres un opéra dont le sujet, dit-il, est d'autant plus heureux « qu'il
 » m'a fourni quatre actes, dont les situa-

» tions & l'intérêt donnent lieu à des ta-
 » bleaux & à des fêtes du genre le plus
 » délicat & le plus galant. » Il y a déve-
 loppé tous les effets de la tragédie. L'ac-
 cueil que les directeurs du spectacle de
 l'opéra ont fait à ce drame doit en faire
 augurer beaucoup. « Je me prépare à
 » donner incessamment au public une his-
 » toire des révolutions du Portugal, de-
 » puis la naissance de ce royaume, jusqu'à
 » la révolution écrite par le célèbre abbé
 » de Vertot. Cet ouvrage manque à notre
 » langue ; & je ne puis que me féliciter
 » d'avoir choisi ce champ à parcourir. Il
 » est vaste, riche & fécond. Il y a des
 » momens où la scène offre des tableaux
 » sublimes, étonnans. Dans l'histoire du
 » jeune roi Sébastien, il est des instans
 » d'un pathétique déchirant. J'avois eu
 » l'idée de faire de ce morceau un roman
 » moral, sans fiction cependant, mais
 » avec tous les détails les plus propres à
 » servir pour l'instruction d'un jeune
 » prince. Deux raisons m'en ont empê-
 » ché, outre le respect dû à mon modèle ;
 » la première a été de réduire à un point
 » d'optique ce vaste théâtre, qui m'of-
 » frira tant d'objets différens à mettre sous
 » les yeux de mes lecteurs ; la seconde,
 » d'avoir à lutter contre la vérité qui dic-

» te, & la politique qui s'observe. L'a-
 » rois eu trop à réduire en détails parti-
 » culiers ce que je pourrai mettre en dé-
 » tails généraux ; & ce n'est point à un
 » écrivain d'une histoire du Portugal qu'il
 » seroit pardonnable de ne point redou-
 » ter l'inquisition. » Cette dernière phra-
 se ne s'entend gueres. Nous nous arrê-
 rons peu sur les pièces de ce recueil ; nous
 ne dirons rien des fables ; l'auteur avertit
 qu'elles lui sont chères ; elles offrent de
 la facilité ; mais avec de la négligence.

Dè quel crime ai-je à me punir ?

Est-ce moi dont la main perfide

Porte au sein de mon frere un acier homicide ?

Ah ! je ne puis y penser sans frémir.

Est-ce moi que l'on voit courir

Sur les deux mers épouvantées,

Et la foudre en main engloutir

Sur leurs ondes ensanglantées

Des hommes qu'au sein du plaisir,

De mon pain je voudrois nourrir ?

A la suite des pièces de vers on trouve
 une dissertation sur l'éducation ; l'auteur
 préfère celle qui est publique ; il a de
 bonnes vues qui demanderoient à être ap-
 profondies.

*Canaux navigables , ou développement
 des avantages qui résulteroient de l'exé-*

cution de plusieurs projets en ce genre pour la Picardie, l'Artois, la Bourgogne, la Champagne, la Bretagne & toute la France en général, avec l'examen de quelques-unes des raisons qui s'y opposent, &c. ; par Simon Nicolas-Henri Linguet, avec cette épigraphe :

O fortunatos nimium, sua si bona norint !

A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez L. Cellot, imprimeur - libraire, grande salle du Palais & rue Dauphine, in-12., 2 liv. 10 s. broché.

Les pièces que contient ce volume ont été imprimées il y a trois ans ; elles ont été répandues dans la Picardie & l'Artois. Comme elles ne sont pas venues jusqu'à la capitale, l'auteur s'est empressé de les y publier. On trouve d'abord un long discours préliminaire sur l'avantage si connu des canaux ; l'ouvrage est une suite de lettres dans lesquelles l'auteur développe à un ami les idées qu'il a conçues pour le bien de sa province. Le port de Saint-Valery se comble ; on songe à en faire un autre ; le Crotoi présente un mouillage sûr ; il faudroit peu de dépenses pour en faire un bon port ; mais la Somme n'en sera pas plus navigable ; son

lit est trop large pour que l'eau soit assez profonde ; il faut lui en creuser un nouveau ; c'est ce que propose M. Linguet. Il entre dans tous les détails de ce projet , présente la direction du canal , les dépenses qu'il causeroit , & les avantages qu'il procureroit à Amiens ; il répond aux objections que les habitans d'Abbeville pourroient faire , en leur prouvant que ce canal ne les ruineroit point. Il trouve la cause de leur dépopulation dans les manufactures ; il se contente de dire qu'elles sont nuisibles sans expliquer en quoi elles peuvent l'être ; la grande raison est que leur consommation est accidentelle & passagère. L'auteur combat les écrivains économistes dont il trouve les ouvrages *ridicules & inutiles*. Il s'étend sur le défaut d'activité de notre industrie ; il en prend occasion de vanter celle des Hollandois ; il consacre plusieurs lettres à les louer. Il répond ensuite à quelques objections sur son canal , propose une nouvelle méthode d'excaver la terre. Il substitue la charrue à la bêche. Il rapporte ensuite quelques lettres de Plin & de Trajan , à la tête desquelles il met un avertissement qui contient un portrait odieux de Cicéron. Le volume est terminé par des projets pour construire des canaux en Bour-

J A N V I E R. 1769. 105
gogne, en Champagne, & pour en achever
un en Picardie.

Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement & de conserver sa santé par la culture des végétaux exotiques. ...; par M. Buchoz, médecin botaniste Lorrain. Il en paroît une lettre chaque semaine.

Nous avons rendu compte de la première de ces lettres qui sert de prospectus à l'ouvrage; on en a publié plusieurs depuis ce temps; on y trouve ce que M. Buchoz a promis, des éclaircissemens sur la culture des végétaux & sur les avantages qu'on peut en retirer. Il s'attache principalement aux plantes exotiques. Ces lettres méritent l'attention de tous les bons citoyens & les suffrages des hommes instruits dans cette partie de l'histoire naturelle; chacune se vend 5 sols. L'abonnement pour l'année entière est de 18 liv. franc de port pour la province, & de 16 liv. pour Paris. Ceux qui voudront souscrire s'adresseront chez Durand, neveu, rue Saint-Jacques.

Théorie de la vis d'Archimede, de laquelle on déduit celle des moulins conçus d'une nouvelle maniere; on y joint la construction d'un nouveau lock ou sillometre, & celle d'une sorte de rames très-commodes, &c. De plus une dissertation sur la résistance des bois, & les tables nécessaires, dressées d'après les expériences de MM. de l'académie des sciences; par M. Pauton, avec cette épigraphe:

*Nihil est quod non arte curâque, si non potest
vinci, mitigetur.*

PLIN. JUN.

A Paris, chez J. A. Butard, imprimeur
libraire, rue St - Jacques, à l'enseigne
de la Vérité, in-8°. 1768.

La vis d'Archimede, qu'on appelle aussi *limace*, est une invention très-ancienne; il est peu de machines hydrauliques plus simples, & il n'en est aucune qui ait autant exercé les géomètres. La théorie en étoit énigmatique; tous ceux qui ont parlé de l'effet de cette machine l'ont expliqué de la même maniere; ils se sont accordés à dire *que l'invention de la limace étoit si simple & si heureuse que l'eau montoit dans le tube spiral par la seule pesanteur, & que cette machine étoit fort propre*

à élever une très-grande quantité d'eau avec une très-petite force. M. Paucton, après avoir tracé dans un avant-propos l'histoire de la vis d'Archimède, & prouvé que c'est réellement ce mathématicien qui le premier l'a employée à élever de l'eau, passe à la théorie de cette machine; tout ce qu'il donne à ce sujet est absolument neuf; les calculs qui en résultent sont les plus simples possibles; ce ne sont que des résolutions de triangles. Sa théorie est divisée en six chapitres; il regarde le dernier comme le plus intéressant; on y trouve une nouvelle théorie des moulins, soit à eau, soit à vent; il insiste davantage sur celle des derniers; ces détails doivent être lus dans l'ouvrage même.

SE'LIM & SELIMA; poëme imité de l'Allemand, suivi du rêve d'un Musulman; traduit d'un poëte Arabe, & précédé de quelques réflexions sur la poësie allemande. A Léipsick; & se trouve à Paris, chez Sébastien Jorry, imprimeur-libraire, rue de la Comédie Française, & de Lalain, rue St-Jacques.

M. Dorat, connu par son talent pour la poësie légère, est l'auteur de cette traduction libre d'un petit poëme inséré dans

le recueil des poésies allemandes en quatre volumes.

Les anciens n'ont point eu d'imitateurs plus fidèles que les Allemands modernes. Si l'on veut retrouver la manière de Théocrite & d'Homère, il n'y a qu'à lire le poëme d'Abel & les Idilles de M. Gesner. C'est la même abondance & le même naturel, le même goût pour les objets sensibles & pour les beautés physiques, la même étude des détails dans les descriptions. Les Allemands y ont ajouté la douceur d'une morale aimable & l'enthousiasme de la vertu. Mais ils ont aussi les défauts de quelques anciens, les défauts d'Homère & de Théocrite. Ils ne savent point s'arrêter ; leur style est uniforme, leurs peintures monotones & répétées. Ils sont trop prodigues des grandes figures de la poësie, & trop avares de pensées. Le grand secret des modernes habiles est de mettre la pensée en sentiment & en images, & d'intéresser l'ame en parlant à la raison. Les tableaux physiques ont des bornes. On ne peut pas toujours peindre les charmes d'une belle soirée, les troupeaux, les campagnes, &c. mais on peut toujours penser & sentir.

Nous croyons devoir discuter un moment quelques idées que M. Dorat a

placées en forme de préface à la tête de la traduction. Il commence par nous reprocher cette anglomanie qui nous a gagnés depuis quelques années, & sûrement toute manie est blâmable. Mais les reproches de M. Dorat sont-ils fondés? *Tragédies, romans, systèmes, modes, tout devint anglois. Nos Dames même se familiarisèrent avec les beautés fortes. Les atrocités se multiplièrent sur nos théâtres. Les spectres y parurent, &c.* Ces derniers mots semblent regarder *Sémiramis*, la seule pièce où nous ayons un spectre. M. Dorat est-il fâché que nous ayons *Sémiramis*? Est-il fâché que le théâtre anglois nous ait fourni le sujet de *Béverlei*, ce drame si intéressant, où M. Saurin a répandu tant de beautés & de pathétique. *On s'accoutuma,* continue-t-il, *à regarder le goût comme un asservissement puérile à des loix qu'il falloit braver, la Raison comme une vieille idole qu'on devoit briser aux pieds de la Philosophie, &c.* L'idole de la Raison brisée aux pieds de la Philosophie! M. Dorat s'est sûrement mépris. Il a voulu mettre l'idole du Préjugé. *Les plaisirs factices,* dit-il un moment après, *sont les seuls peut-être chez les peuples policés.* Tous les cœurs bien nés qui ont goûté les plaisirs naturels ne trouveront point cette phrase

vraie. L'auteur ajoute que la manie pour les Allemands a succédé à notre passion pour les Anglois. Les ouvrages de Gesner, il est vrai, ont eu un grand succès parmi nous ; mais ce succès étoit mérité, & il n'y a point eu *de manie*. Si quelques autres morceaux heureux des écrivains Allemands ont réussi parmi nous, ce n'est pas comme le prétend M. Dorat, qu'il nous faille toujours une idole, c'est que nous sommes toujours prompts à accueillir le mérite étranger autant que nous sommes lents à reconnoître celui de nos concitoyens.

Suivent des réflexions fort justes sur le caractère de la poésie allemande. L'auteur, en parlant du genre lyrique, fait une espèce de digression sur le lyrique françois, Rousseau, qu'il appelle l'Horace François ; quoiqu'assurément il n'ait rien fait qui ressemble à l'art poétique, aux épîtres d'Horace, ni à cette foule d'odes charmantes sur tous les tons & sur tous les sujets, qui nous font regarder Horace comme l'homme de l'antiquité qui a eu le plus d'esprit. La plupart des gens de lettres s'accordent aujourd'hui à penser que Rousseau a trop peu d'idées & trop peu de sentiment même dans le petit nombre de belles odes qui font son prin-

épal mérite. Nous ne sçavons pas si c'est cette façon de penser aujourd'hui assez générale qui fait dire à M. Dorat qu'on *persécute la mémoire de Rousseau*. Une opinion, quelle qu'elle soit, n'est point *une persécution*. Ce pourroit être une injustice. Mais les gens de lettres ont-ils quelque intérêt à être injustes envers Rousseau ? Si M. Dorat veut un exemple d'une injustice bien signalée, que lui-même ne contesterait pas ; nous le tirerons de ce même Rousseau. Ce poëte, s'adressant à M. de Voltaire dans une épître où il parle de la licence des rimes, dit :

Apprends de moi, fourcilleux écolier,
Que ce qu'on souffre encore qu'avec peine
Dans un Voiture ou dans un la Fontaine,
Ne peut passer, malgré tes beaux discours,
Dans les essais d'un rimeur de deux jours.

Que de choses dans ces cinq vers ! La Fontaine mis à côté de Voiture ! M. de Voltaire, qui avoit fait alors la *Henriade*, *Œdipe*, *Brutus* & *Zaïre*, traité d'écolier & mis au-dessous de Voiture ! C'est bien là le cas de crier à la haine, à l'injustice, à l'envie, & de dérester tous ces fléaux de la littérature que M. Dorat déplore si souvent, & nous laissons là-dessus un champ

libre à son indignation. Passons au poëme.

Loin de l'orgueil des cours, loin du fracas des
villes,

Sélim, jeune & charmant, formé pour le bonheur,
Dans la simplicité couloit des jours tranquilles.

Des troupeaux bondissans sur des côteaux fertiles,
Tels étoient les trésors, telle étoit sa grandeur.

La nature sur lui, prodigue & complaisante,
Epanchoit ses présens d'une main bienfaisante,
Et peignoit sur son front les vertus de son cœur.

Esprit, graces, noblesse, ame sensible & pure,
Sélim rassembloit tout, hors cet organe heureux
Qui, devant nous, déploie & la terre & les cieux.

Dans la simplicité est un terme vague. *Tels étoient* est une faute de françois. *Tels* demande une énumération qui précède, comme, par exemple, si l'auteur eut dit des troupeaux, une cabane, une flûte, &c. *tels étoient ses trésors. Telle étoit sa grandeur* est-ce qu'on appelle une phrase emphatique. *Des troupeaux* ne sont point *une grandeur*. *Prodigue, complaisante & bienfaisante*, c'est trop d'épithètes identiques en deux vers. *Et peignoit sur son front les vertus de son cœur* est à M. de Voltaire.

Son front, siège de la candeur,
Annonce en rougissant les vertus de son cœur.

Un organe ne déploie point, &c. tout ce commencement est négligé. Sélim a une maîtresse, c'est Sélima.

Les traits fabuleux, la grace enchanteuse,
Dont aux dépens d'Hébé, de Flore & de Cipris,
Tibulle, Ovide, Horace, ont paré leur maîtresse,
La seule Sélima les a tous réunis.

Ces vers sont très-bien tournés. En
voici qui sont pleins de douceur & de naï-
veté. C'est Sélima qui parle :

Mais dis, mon bien-aimé, dis-moi donc quel
bonheur,

Qu'est-ce qui m'a valu le présent de ton cœur ?

C'est par les yeux sur-tout que l'amour s'introduit.
Sur des charmes divers il fonde son empire.

Chacun cherche en aimant l'attrait qui l'a séduit.
L'un aime un teint de rose, & l'autre un doux
sourire ;

Pour un air de candeur celui-là s'attendrit.

Cet autre cède enfin au regard qui l'attire ;

Moi, que tu n'as point vû & qui ne sçais qu'aimer,

Quel est donc mon secret pour t'avoir sçu charmer ?

Sélim lui répond qu'il l'a entendue
chanter, & qu'il a été charmé du son de sa
voix.

114 MERCURE DE FRANCE

Un soir, c'étoit le soir d'un beau jour de printemps,

Je rêvois étendu sous la verte feuillée,

Respirant la nature & le parfum des champs,

Soudain par une voix mon ame est reveillée.

J'écoute, C'étoit toi.

Tu cessas, & je crus que j'allois cesser d'être.

Combien il m'échappa de pleurs & de soupirs !

J'é cherchois cette voix qui m'avoit fait naître.

J'avois, en la perdant, perdu tous mes plaisirs.

Je crus la retrouver, je crus encor l'entendre.

A cette illusion mon cœur abandonné

Chérissoit une erreur qui le rendoit plus tendre,

Et de ses mouvemens il sembloit étonné.

Cette voix résponnoit sans cesse à mes oreilles,

Me suivoit dans nos bois, sous l'abri de nos treilles,

Et de ses doux accords j'étois environné.

Il conjure l'Etre Suprême de lui rendre la vue.

Montre-moi ce que j'aime, & cache-moi le reste.

Si je vois Sélima, j'aurai vu l'Univers.

Mais parle ; ce desir pourroit-il être un crime ?

Souvent quand nos bergers célèbrent tes appas,

Je rougis en secret de ne comprendre pas

Ce que leur œil saisit, ce que leur bouche exprime.

Qu'est-ce qu'ils veulent dire en vantant tes che-
veux

Qui tombent sur ton sein en longs anneaux d'é-
bène,

Et ta gorge d'albâtre, & ton œil plein de feux ,
Et tes bras où l'azur nuance chaque veine, &c.

Sélima , comme par une espèce de
pressentiment, lui fait espérer qu'il pour-
ra recouvrer la vue. En effet, un ange lui
apparoît la nuit suivante, & lui indique
une plante salutaire dont il faut qu'elle
exprime le suc sur les yeux de Sélim, &
il verra. Elle exécute les ordres de l'ange,
& la prédiction s'accomplit.

Affailli des clartés dont brille l'hémisphère,
Il n'apperçoit d'abord qu'un *abîme* de feux.
En les éblouissant, tout échappe à ses yeux.
Il veut en vain fixer ce faisceau de lumières.
Son éclat est si vif qu'il ne peut l'endurer,
Et le soleil l'aveugle au lieu de l'éclairer :
Cependant il s'effaie, il distingue, envisage ;
L'horison par degrés devant lui se dégage.
Sélim voit ; tout son corps frémit d'étonnement.
L'Univers s'offre à lui dans sa pompe riante ,
Et dans cette saison où la nature enfante.
Chaque regard lui cause un long enchantement.
Il voit de mille objets l'étonnante féerie ;
Le soleil à flots d'or inonde les coteaux, &c.

116 MERCURE DE FRANCE.

Tous ces morceaux sont d'une muse facile & riante. L'ouvrage est en général beaucoup trop long, ainsi que l'original. On ne sauroit narrer trop rapidement. Ce conte est celui de l'Aveugle de Palmire, & il est moins piquant. L'Aveugle de Palmire est obligé de reconnoître sa maîtresse parmi un grand nombre d'autres femmes, & il la reconnoît; cette idée est très-heureuse.

Sélim est suivi du *rêve d'un Musulman*. Ce morceau est plus rapide, & en général mieux fait que *Sélim*. C'est un jeune Turc qui s'indigne des préjugés, des erreurs, de la superstition, & de tout ce qu'on déplore depuis si long-temps sans venir à bout d'y remédier. Mahomet lui apparaît au milieu des houris, & lui apprend que les hommes sont faits pour l'erreur, & le sage pour le plaisir; qu'il faut jouir & se moquer du reste: c'est précisément la morale d'Epicure. D'autres philosophes pensent comme * *Horace* que si l'on ne peut pas guérir tous les maux, il faut du moins détruire ceux qui ne sont pas sans remède; & que si un

* *Non posses oculo quantum contendere Linceus ;
Non tamen idcirco contempnas lippus inungi.*

homme a la fièvre & la goutte , il faut du moins lui ôter sa fièvre si la chose est possible , quand même sa goutte seroit incurable. Cette façon de penser n'est pas si commode que celle qu'adopte le jeune Musulman ; mais elle montre plus de courage & de vertu.

En nous permettant des réflexions sur les ouvrages dont nous rendons compte , nous croyons ne pouvoir trop répéter que nous sommes très-éloignés de donner à notre avis plus d'importance qu'il n'en doit avoir. Nous le soumettons toujours au jugement du Public & aux réflexions des écrivains même que nous critiquons , & que leur conscience doit éclairer. Il y a des hommes qui prétendent *mettre les auteurs à leur place* , parce qu'eux-mêmes n'en ont aucune. Nous croyons que le temps seul décide des ouvrages & des écrivains.

Il nous paroît qu'en général le Public desireroit que M. Dorat mit dans sa prose plus de naturel & plus de travail dans ses vers. Nous appliquons sur-tout ce souhait au poëme sur la déclamation , le meilleur de ses ouvrages sans contredit. Il est plein de vers heureux & de morceaux charmans tels , par exemple , que celui-ci sur la danse , qu'on appelle Allemande.

118 MERCURE DE FRANCE.

Connoissez tous ces pas , tous ces enlacements ,
Ces gestes naturels qui sont des sentimens ,
Cet abandon facile & fait pour la tendresse ,
Qui rapproche un amant du sein de sa maîtresse ,
Ce dédale amoureux , ce mobile cerceau ,
Où les bras réunis se croisent en berceau ,
Et ce piège si doux où l'amante enchaînée ,
A permettre un larcin est toujours condamnée.

M. Dorat doit au talent qui produit des vers si bien faits de n'en point laisser qui les déparent. Il se doit à lui-même de rendre un ouvrage tel que le poëme de la Déclamation , aussi parfait qu'il peut l'être. L'art d'écrire en vers demande un très-grand travail , & l'on ne demande ce travail qu'à ceux qui peuvent les faire bons. Ce conseil , que nous croyons pouvoir donner à M. Dorat , avec la candeur qui sied aux véritables gens de lettres , n'est que l'expression de l'intérêt général que l'on doit prendre à un talent aussi agréable que le sien.

Nous ne devons pas oublier l'estampe qui représente Sélim , ouvrant les yeux pour la première fois , & ébloui du spectacle de la nature ; Sélima , cachée derrière un arbre , jouit de sa surprise. Rien de plus ingénieux & de mieux exécuté.

La gravure fait beaucoup d'honneur au burin de M. de Ghendt.

Les quatre Parties du jour, poëme traduit de l'allemand, de M. Zachachie. A Paris, chez J. B. G. Musier fils, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée; un vol. in-8°.

Les poësies allemandes n'ont eu besoin que d'être connues pour être goûtées; les tableaux qu'elles présentent sont tous puisés dans la nature; on voudroit seulement qu'ils fussent moins abondans, & qu'on en eut rejeté quelques-uns; les poëtes ont voulu tout voir, & peindre tout ce qu'ils avoient vû; ils sont entrés en conséquence dans des détails minucieux, mais ils offrent toujours la vérité; le génie les anime; que ne seront-ils pas lorsque le goût aura perfectionné leurs productions! L'ouvrage dont on donne ici la traduction a le mérite & les défauts dont nous venons de parler. Toutes les images sont frappantes & variées; chaque partie du jour a son coloris particulier; rien de plus frais que celui du matin; l'auteur se transporte à la campagne, peint le réveil de la nature, les hommes qui s'arrachent au sommeil pour courir aux travaux qui

les appellent; la Dame du village présidant elle-même au départ de ses domestiques, aux occupations intérieures, & portant à manger aux oiseaux qu'elle tient enfermés dans une volière; elle revient ensuite à son époux; elle met à côté de lui l'unique gage de leur hymen; l'époux se reveille & caresse son enfant; sa femme présente à ce spectacle, en jouit avec délicès; elle le voit partir avec chagrin pour conduire de l'œil ses laboureurs; à ces tableaux champêtres du matin en succèdent d'autres aussi vrais; les portes de la ville s'ouvrent, les habitans des campagnes y portent leurs denrées. La scène change, & n'est pas moins agréable; le fracas des travaux des villes, les occupations auxquelles on s'y livre, les toillettes, &c. présentent beaucoup de graces & de variétés.

Le poëte semble s'élever avec le soleil; sa poésie est vive, & brûlante lorsqu'il s'agit de peindre le midi; il observe la même gradation en venant au soir; il semble préparer au repos qui le suit; les couleurs dont il peint la nuit sont sombres; il se promène quelquefois sur les tombeaux, mais on l'y suit avec plaisir.

Consolations

J A N V I E R. 1769. 121

Consolations adressées à la France, par un citoyen, sur la mort de la Reine. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez la veuve Pierres, libraire, rue St-Jacq. 1768, in 8°. 38 pag.

L'auteur, pour adoucir les chagrins de la France sur la perte qu'elle a faite, écarte ses yeux du tombeau de la Reine, & les porte sur ses campagnes, sur ses villes, sur ses peuples, sur l'ordre qui regne partout & sur la perfection dont il est susceptible; il lui montre une noblesse guerrière capable de la défendre; il décrit les avantages de la paix, & ceux qu'elle doit aux arts, aux sciences, à la religion.

« Voilà, France, une ébauche du tableau
» de votre empire, où vos beautés sont
» représentées, non-seulement celles
» qu'on admire en vous à-présent, mais
» l'idée encore de toutes celles dont il est
» en votre pouvoir d'acquérir la jouissance.
» ce. Peut-être n'avez-vous jamais pu y
» fixer votre attention, distraite par vos
» prospérités, ou plus souvent occupée à
» gémir de vos infortunes. Mais avant
» que de vous le remettre sous vos yeux
» & d'y revenir chercher l'oubli de vos
» maux, présentez-le à la famille auguste
» qui vous gouverne. Allez, consolez

I. Vol. F

» notre Roi des rudes épreuves où le sort
 » viendra mettre sa constance ; dites - lui
 » que la Reine , sensible jusqu'après le
 » trépas , est touchée des pleurs dont il a
 » honoré son tombeau ; que si elle étoit
 » capable de quelques regrets , au sein de
 » la félicité suprême , ce seroit de ne pou-
 » voir la partager avec son cœur royal.
 » Eloignez-en les pensées affligeantes &
 » les noirs soucis , afin qu'il puisse tra-
 » vailler sans obstacle au bonheur de son
 » peuple , & goûter les plaisirs touchans
 » dont il trouvera , dans ses vertus , la
 » source intarissable. »

Oraison funèbre de la Reine , prononcée
 par M. l'abbé de Boismonr devant l'a-
 cadémie françoise.

Il étoit juste que le plus éloquent des
 discours qui ont été consacrés à la mémoi-
 re de la Reine que regrette la France ,
 sortit du sein de l'académie. L'ouvrage
 de M. l'abbé de Boismonr , qui avoit déjà
 fait une très - grande impression dans la
 bouche de l'orateur , n'en fait pas moins
 à la lecture. Il a vaincu , autant qu'il est
 possible , les difficultés du genre , qui de-
 viennent plus grandes tous les jours. Ce
 qui étoit beauté autrefois est devenu lieu

commun. Il falloit trouver une tournure nouvelle, & les morceaux que nous allons citer prouveront que M. l'abbé de Boissmont en a une qui lui est propre. Ces morceaux feront sûrement regretter à nos lecteurs que les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas d'en citer davantage.

« Sage dans la prospérité, courageuse
 » dans la disgrâce, chrétienne dans toutes les situations » ; c'est sous ces différens aspects que l'orateur considère la Reine. Il ajoute : « Dans ce siècle où la
 » sensibilité est si rare, & la délicatesse si
 » vaine, quel intérêt puis je me promettre du récit simple des merveilles de la
 » grace & des sacrifices de l'humble vertu ? Ce qui fait le spectacle du ciel, paroît à peine de nos jours digne de l'attention des hommes. . . . O François !
 » c'est la mere du Dauphin que je loue ;
 » la source & le modele de ces mêmes
 » vertus que j'ai pleurées avec vous dans
 » cette chaire. J'atteste ici cette douleur
 » si juste. Défayoueriez-vous aujourd'hui
 » vos larmes ? Elles ont déjà consacré
 » l'éloge de la mere sur le tombeau du
 » fils. »

Il étoit impossible de choisir un exorde

F ij

plus heureux. L'orateur crayonne à grands traits ces étonnantes & rapides révolutions du Nord dont Charles XII fut longtemps l'instrument & le héros , & finit par être la victime. » Née loin du trône, » quoique d'un sang illustre , elle n'avoit » pour s'en rapprocher que les vertus de » Stanislas & la liberté violente d'une nation qui se donne des maîtres. Tout » étoit tranquille. Une main ferme & » puissante tenoit les rênes de la Pologne, » L'Europe fatiguée respiroit , & le génie » bienfaisant de la paix avoit assoupi à » Rîzvich les querelles des rois & les » rivalités des nations. Tout-à-coup s'assemblent ces tempêtes qui ébranlent » les empires. Le Danois & le Moscovite se soulevent. Le lion du Nord s'éveille. La Pologne déchirée dans ses diètes , tremblante sous les foudres de Charles XII , alarmée par la politique ambitieuse du brave mais malheureux Auguste , méconnoît son propre ouvrage , abjure un roi qui vouloit l'asservir & qui n'avoit pû la défendre , & député le jeune Palatin de Posnanie au vainqueur de Clissau. . . .

» A peine née (la Reine) elle fuit en » proscrire cette même capitale , où le

» vœu de la liberté réservait une cou-
 » ronne à son auguste père. Bientôt des
 » retours soudains lui promettent des
 » jours plus heureux. L'ascendant de l'im-
 » pétueux Charles entraîne ou domine
 » tout. Le Nord en silence baisse les yeux
 » devant la gloire de ce conquérant que
 » Stanislas partage. Mais la foudre qui
 » doit l'écraser se forme enfin dans les
 » marais de l'Ukraine, & le sceptre que
 » la victoire avait donné tombe & se
 » brise auprès des murs de Pultava.

» Quel maître pour la Reine qu'un hé-
 » ros détrompé qui se borne à être un
 » grand homme ! &c. » L'orateur passe
 au moment où la fille de Stanislas est ap-
 pellée au trône de la France. « Remer-
 » cions Dieu, ma fille, s'écrie dans son
 » premier transport le vertueux prince.
 » Ah ? sans doute, dit-elle, le trône de
 » Pologne vous est rendu. Non, répond
 » Stanislas en versant ces douces larmes
 » qui s'échappent du cœur, mais celui de
 » France vous attend. »

Il peint la Reine à la cour de France.
 » Il lui étoit réservé de concilier les pom-
 » pes de l'Egypte avec les sacrifices du
 » désert. Plaisirs innocens, douceurs de
 » l'amitié, précieuse sensibilité de la na-

126 MERCURE DE FRANGE.

» ture, bienséances du rang & de la ma-
 » jesté, elle ne reprouve, elle ne proscri-
 » rien, elle épure, elle sanctifie tout;
 » c'est l'arche du Seigneur qui ne souffre
 » pas d'indignes rivaux, mais qui se laisse
 » paisiblement conduire dans une terre
 » étrangère, & qui s'enrichit dans sa
 » marche des dépouilles de Geth & d'As-
 » calon, &c.

» Jours de splendeur & de magnificen-
 » ce, vous ne valez pas ces heures déli-
 » cieuses où rassemblant des sages, heu-
 » reuse d'être aimée, jalouse de le mé-
 » riter, trompant sa modestie naturelle
 » par un desir noble de plaire, elle ré-
 » pandoit dans ses entretiens, les riches-
 » ses de l'histoire, les fineses du goût,
 » toutes ces graces qui parent la décence
 » & la raison, &c.

» Vils délateurs qui répandez dans
 » l'ombre le poison de la médisance & de
 » la calomnie, serpens ténébreux qui
 » fouillez si souvent l'oreille des rois, &
 » versez dans leur ame imprudemment
 » ouverte à vos lâches fureurs, le venin
 » qui flétrit l'innocence ou le talent; la
 » Reine vous condamne à l'opprobre &
 » au silence. Elle ne veut pas que le soup-
 » çon trouble son estime. Elle bannit de
 » son palais cette espèce d'inquisition

» domestique qui met un prix à la noir-
 » ceur & à la perfidie. Auprès d'elle on
 » n'a du moins d'autre accusateur que ses
 » propres fautes, d'autre juge que la vé-
 » rité; & la triste incertitude, supplice
 » inventé par les tyrans, n'appesantit
 » point les devoirs.»

La première partie du discours est terminée par cet admirable morceau. «Aveu-
 » gle dispensateur de la gloire, monde
 » aussi vain dans votre culte que dans vos
 » censures, ce tableau rapide de quarante
 » ans de bienfaisance & de justice vous
 » étonne sans doute. Pendant la vie une
 » sagesse qui se cache & qui se ressemble
 » toujours, obtient à peine de votre or-
 » gueil cette estime froide & distraite,
 » presque aussi injurieuse que le mépris.
 » Mais la mort remet tout à sa place. Tout
 » ce qui avoit paru foible, petit, obscur,
 » s'aggrandit alors, & cette même sagesse
 » qui n'occupoit qu'un point abandonné
 » aux regards de Dieu, remplit tout-à-
 » coup le ciel & la terre. Tel est, Mes-
 » sieurs, le pouvoir de la vertu. Le juste
 » meurt, & à la place de ces malheurs
 » publics qu'on honore du nom de triom-
 » phes, on compte les victoires qu'il a
 » remportées sur lui-même. L'humanité

128 MERCURE DE FRANCE.

» le pleure; l'orphelin le redemande au
 » tombeau; le pauvre redit au pauvre
 » qu'il étoit leur consolateur & leur ami.
 » On ne dissimule point avec art ce qu'il
 » auroit dû faire; on n'exagere point ce
 » qu'il a fait. On raconte, avec cette sim-
 » plicité qui loue si bien une grande ame,
 » qu'il a respecté les hommes, aimé la
 » vérité, commandé à son cœur, mérite
 » suprême, parce qu'il les suppose tous.
 » L'adulation, il est vrai, ne lui élève
 » aucun monument, la vanité ne le pla-
 » ce point dans ses fastes; mais une main
 » immortelle, celle de la religion, le
 » dépose dans le cœur de Dieu même. Là
 » rien ne s'efface; rien ne périt, & tandis
 » que ce temple de mémoire, inventé
 » par l'orgueil, s'écroulera sur les ruines
 » du monde, la gloire d'une ame juste,
 » échappée à l'ingratitude & à l'oubli,
 » s'étendra dans l'éternité. » Bossuet,
 quand il est beau, n'a rien de plus beau
 que ce morceau.

Dans la seconde partie, l'orateur peint
 le courage chrétien de la Reine dans les
 disgraces. Nous passerons tout de suite au
 tableau de sa mort, pour ne pas rendre
 cet extrait trop long. « Quel spectacle,
 » Messieurs, & qu'il est honorable pour

» la vertu ! Ce temps qui s'engloutit, ces
 » objets qui se confondent, cette terre
 » qui disparoît, ce ciel qui s'approche,
 » Dieu qui se montre seul, rien n'étonne
 » la Reine. Tranquille, elle marche vers
 » l'éternité, comme autrefois, du sein de
 » sa retraite, elle marcha vers le trône.
 » On n'apperçoit ni ce travail de l'ame
 » qui lutte contre elle-même, ni ce cou-
 » rage, plus orgueilleux que chrétien, qui
 » attache de la gloire à sçavoir mourir.
 » L'Univers est anéanti par elle. Elle n'a
 » ni spectateurs ni témoins. Seule avec
 » son Dieu, elle se consume lentement à
 » ses yeux. Si les regrets de Louis paroîs-
 » sent la toucher encore, les seuls regards
 » de Dieu l'intéressent. Elle meurt dans
 » son sein couverte, en quelque sorte,
 » d'un nuage qui dérobe ses derniers
 » exemples à la terre. Elle n'a point de
 » dernier moment, c'est pour le crime que
 » la miséricorde le réserve. La vie suffit à
 » la vertu. »

Ce discours, plein d'une sensibilité
 touchante & de l'éloquence majestueuse
 qui sied à un orateur chrétien, fait le plus
 grand honneur aux talens supérieurs de
 M. l'abbé de Boisfont, talens qu'il avoit
 déjà déployés avec tant d'éclat dans l'orai-
 son funébre de Mgr le Dauphin.

Compliment que M. l'abbé Xaupi, doyen de la faculté de théologie, auroit fait, le 24 Novembre 1768, au Roi de Dannemarck, au moment qu'il entra dans la salle de la maison de Sorbone où se soutenoit la thèse, s'il eût été d'usage d'y parler en françois.

SIRE,

Cet heureux jour, où la faculté de théologie jouit de votre aspect, est pour elle un jour de triomphe. Les souverains sont à ses yeux des images de la divinité. Ces écoles, que vous embellissez aujourd'hui par votre présence, retentissent continuellement d'une maxime puisée dans les livres saints : que les Rois ne sont comparables de leur puissance qu'à Dieu même.

Cette autorité suprême, & le pouvoir illimité qui est un appanage de votre couronne, font en vous d'autant plus respectables, qu'ils n'éclatent que par des actes de la plus tendre humanité *. Vous ne voyagez que pour étendre vos connoissances.

* Les paysans étoient serfs en Dannemarck ; le Roi les a affranchis & rendus propriétaires.

JANVIER. 1769. 131

ces, vous charmez tous ceux qui vous approchent ; & vous aimez à goûter les douceurs de l'égalité, au milieu d'une nation sensible & polie, qui reconnoît en votre personne toutes les qualités aimables, qui font le caractère du Roi Bien-Aimé qui la gouverne.

Les Loifirs de M. de C. . . nouvelle édition augmentée. A la Haye, chez Neaulme & compagnie ; & se vend à Paris, chez Lacombe, rue Christine, 2 vol. in-12. ; prix 4 liv. 10 s. broché.

Si la première édition des *Loifirs de M. de C. . .* fut estimée, cette édition ne mérite pas moins de l'être. Les pièces que l'auteur y a ajoutées la feront lire avec un nouveau plaisir. En voici une qui servira à juger des autres.

Vers à Mde la comtesse de Brionne.

La nature en prudente mère
Donnoit aux uns le goût, aux autres les talens,
A celle-ci l'esprit, à l'autre l'art de plaire,
Les vœux ou les agrémens ;
Enfin, on ne voyoit personne
Qui n'en fut assez bien traité ;
Elle montre aujourd'hui trop d'inégalité,
Elle donne tout à Brionne.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE

Reginæ post mortem triumphus Carmen ;
in instauratione scholarum Mazarinæ
recitatum à Francisco - Maria Coger ,
licentiato theologo & Rhetorum altero,
die teritiâ Octobris 1768.

Les muses françoises & les muses latines ont fait entendre les regrets de la France sur la mort de la Reine. M. Coger, interprète des sentimens de l'université, & qui, dans toutes les occasions, a signalé son zèle, & son enthousiasme vient d'exprimer en beaux vers latins le deuil de tous les cœurs sensibles.

Te quoque magna parens studiorum academia
princeps ;

Cui labor egregiam patriæ formare juventam
Et bene nata tuos afflare in pectora sensus ;
Gallica quod nuper violavit lilia vulnus ,
Vulnus & imperio totis & flebile terris ,
Te gemitu decet ac privato plangere luctu.

Illa suis ingens meritis , ingensque parentum
Nobilitate , jacet decus aulæ , gloria regni ,
Et pietatis honos , Regina , & gentis amores.
Et quam relligio , quam pectoris hospita magni
Virtus immunem communi lege jubebant
Ducere securos longa inter gaudia soles ,
Languet & occumbit geminatis faucibus plagis

J A N V I E R. 1769. 133

(Arbor ut assiduâ prosternitur ic̃ta securi)
Et faciem imperii feralibus obtegit umbris.

Tandis que le poète laisse éclater ses gémissemens, la Religion lui dit de cesser ses plaintes, & le transporte dans le temple de l'éternité, où il voit la Reine environnée de gloire, & recevant la récompense de ses vertus.

Almanach de l'ordre de Malte pour l'année 1769, à l'usage de la noblesse qui se destine à entrer dans cet ordre ; avec approbation & privilège, chez le Breton, imprimeur ordinaire du Roi, & ordinaire de l'ordre de Malte.

Etat de la Marine pour l'année 1769, dressé avec la permission de M. le duc de Praslin, ministre & secrétaire d'état, de marine, in-24 ; de l'imprimerie de le Breton, imprimeur ordinaire du Roi.

Almanach des Rendez-vous, 1769. A Paris, de l'imprim. de Michel Lambert, rue des Cordeliers. Cet almanach ne contient que les jours & les fêtes des mois avec beaucoup de blanc, en quoi est son utilité, parce qu'on a l'avantage de pou-

134 MERCURE DE FRANCE.

voir s'en servir comme de tablettes pour y faire ses notes. Il est terminé par un almanach de perte & gain; prix 12 sols broché.

Fugitive Pieces, by a poor Poët. Pièces fugitives par un pauvre Poëte, in-4°.

Si l'auteur de ces pièces fugitives s'applique le mot *pauvre* comme poëte, il est trop modeste; si c'est comme homme, il mérite d'être plaint; ses poësies ont de la facilité; quelques-unes annoncent qu'il est ecclésiastique, & qu'il a été pendant quelque temps chapelain dans un vaisseau de guerre; il paroît que le défaut de fortune n'est pas son plus grand malheur, & qu'il en a essuyé un plus vif & plus affreux pour un homme sensible; on prétend même qu'il l'a voulu peindre dans une petite pièce que nous allons rapporter; c'est un ancien conte renouvelé, dont on croit qu'il est le héros infortuné.

Un chevalier de B. . . jeune, riche, aimable, faisoit son séjour dans le comté de Surrey; nos vieux auteurs l'appellent Marcus; il vit un jour Clarena; son cœur ne put se défendre de l'aimer; il employa tous les moyens possibles pour l'engager à répondre à sa passion; il se servit inu-

tilement des ruses qui lui avoient toujours si bien réussi ; ses petites graces , son ton léger , ses discours galans ne firent aucune impression ; il cherchoit à séduire une femme raisonnable , contente de son sort , heureuse du bonheur de son époux. Il gémit de trouver tant de vertu avec tant de beauté ; pour faciliter sa conquête , il recherche le mari , devient son ami , lui donne un bénéfice considérable , sans charges , & se l'attache par ses bienfaits. Quelque temps après , il invite son ami Flori & son épouse de venir passer quelque temps chez lui ; charmé de les posséder , il voudroit qu'ils ne le quittassent plus ; il exige qu'ils restent dans sa maison. **Clarena** consent malgré elle à se mettre à la tête de la maison de **Marcus**. Les deux familles n'en font qu'une désormais ; ils menent une vie douce & tranquille que l'amitié embellit encore. Les enfans de Flori sont attaqués de la petite vérole ; leur mere leur prodigue ses soins ; elle ne peut s'en reposer sur personne ; elle ne les quitte pas ; le danger est passé , elle est encore inquiète ; elle ne peut se résoudre à suivre les deux amis qui sont déterminés à faire un petit voyage , dont ils se promettent mille plaisirs. Ils partent ; elle

136 MERCURE DE FRANCE.

reste ; à peine ont-ils marché deux jours que Marcus se souvient d'une affaire importante , qu'il est pressé de terminer ; il charge Flori de veiller à leur équipage , prend la poste & retourne chez lui. Il y retrouve Clarena auprès de ses enfans , attentive à tous leurs besoins. La nuit étend son voile sombre sur l'Univers ; tout le monde cherche ou semble chercher le repos ; minuit sonne ; le bruit cesse ; un profond silence regne partout ; Clarena , fatiguée des travaux de la journée , s'étoit endormie d'un sommeil profond ; Marcus toujours plus amoureux , encouragé par quelques petites libertés que l'innocence peut accorder & qu'un ange peut prendre , se rend dans l'appartement de Clarena ; il la regarde avec transport ; sa bouche téméraire ose presser sa bouche ; Clarena se réveille & combat à la passion de son bienfaiteur. Elle crie , elle appelle , elle pleure , s'arrache les cheveux , & le conjure tendrement de respecter les droits de l'hospitalité ; ses pleurs , ses menaces , sa résistance , ses cris sont sans pouvoir. . . . Ma muse tremblante interrompt ici ses récits. Je peindrai dans de plus humbles vers ce qu'elle n'ose raconter. Exécration

Marcus ! tu forces une prêtresse de manquer à sa foi , à sa foi qu'elle a engagée. Tu as sçu ravir sans remords , par force & par adresse le fruit défendu ; je t'entends dire , en te vantant de cette action horrible : *La femme m'a tenté , & j'ai cueilli le fruit.* N'y a-t-il point de loix divines ou humaines , d'enfer où tu te précipites à grands pas qui puisse punir un crime tel que le tien. Tyburn , chargé d'un si grand nombre de scélérats moins coupables que toi , t'attendra-t-il long-temps ? Vois l'infortuné Flori trahi par son ami , effrayé de l'outrage , courant à son épouse , pardonnant tout , s'efforçant de calmer sa douleur & son désespoir , sauver du moins son ame , arracher le poignard de la main de cette infortunée qui vouloit le plonger dans son sein , & guider ses yeux du côté de la terre promise. Tu viens , barbare , de renouveler les horreurs des anciens Romains , & de présenter à l'Angleterre une nouvelle Lucrece & un nouveau Tarquin.

Ce conte a de la chaleur , mais il pouvoit être plus intéressant ; la fin en pouvoit être aussi plus forte & plus pathétique ; les injures ne lui donnent pas ce mérite ; mais si l'auteur en est réellement le héros , il faut lui pardonner cette hu-

138 MERCURE DE FRANCE.

meur; on voit bien différemment une chose qu'on éprouve & une qu'on imagine.

DECLARATION de M. Barthe sur sa comédie des FAUSSES INFIDÉLITÉS, & Observations d'un Amateur à M. J. BLUNT, Anglois.

Monsieur, j'apprends que vous m'accusez d'avoir pris dans Shakespéar le sujet des *FausSES Infidélités*. Je suis flatté de ce reproche; mais je n'ai jamais lu les *Commeres de Windsor*. Ceux qui me connoissent m'en croiront sur ma parole. Ceux qui ne me connoissent pas m'en croiront aussi, s'ils veulent se donner la peine de confronter les deux pièces. Je suis fâché de n'avoir pas lu plutôt les *Commeres de Windsor*. Un ouvrage de Shakespéar auroit pu me donner des vues dont j'aurois profité.

Nous croyons, Monsieur, devoir ajouter un mot à ce désaveu de M. Barthe. Nous avons comparé avec soin les *Commeres de Windsor* & les *FausSES Infidélités*. Il nous semble, M. J. Blunt, que voulant remettre les auteurs à leur place, vous auriez pû laisser M. Barthe à la sienne, & que vous vous êtes trop pressé de crier au

plagiat. Il est vrai qu'il y a dans la pièce anglaise un personnage ridicule & bouffon, nommé Falstaf, qui écrit à deux femmes en même-tems. Mais cette combinaison n'a par elle-même rien de plaisant; elle ne devient théâtrale que par la vengeance plus ou moins ingénieuse qu'on tire du fat. La vengeance étant absolument différente dans les deux pièces, elles n'ont point entr'elles de rapport véritable; d'ailleurs où ne trouve-t-on pas de ces fats ou de ces fous qui ont des prétentions sur plusieurs femmes à la fois? Il y en a dans plusieurs de nos romans, dans l'*Homme à bonnes fortunes*, le *Chevalier à la mode*, l'*Esté des Coquettes*, le *fat puni*, &c. & sur-tout dans le monde le grand livre des auteurs comiques. Qui ne sçait, par exemple, que le fameux Bussi ne sachant que faire le matin, s'avisait souvent d'écrire des billets doux à plusieurs femmes. Il avoit encore l'audace d'ajouter que ce moyen lui avoit par fois réussi.

J'examine ce qui a fait le succès des fausses infidélités, & je vois que c'est évidemment la scène de la double Confiance, & la vengeance que les amans tirent de leurs maîtresses, deux scènes qu'on ne sçauroit contester à M. Barthe.

Le censeur conviendra qu'il n'y a rien

de la scène de la Confiance dans Shakespéar, & quant au caractère du chevalier Falstaf que vous trouvez, Monsieur, si admirable, nous applaudissons beaucoup à votre zèle patriotique; mais nous croyons devoir des complimens à notre nation de ce qu'elle n'admet plus sur la scène un comique de cette force-là.

Il paroît certain que M. Barthe n'a point connu la pièce angloise; mais quand il l'auroit en effet imitée, il n'auroit fait que se servir du droit de tout auteur comique. En général, il semble qu'on affecte trop de confondre le plagiat & l'imitation. Molière même, le plus fécond des auteurs, n'a point dédaigné d'emprunter des scènes entières aux Italiens & aux Espagnols. On sçait que l'idée de l'*Ecole des Maris* est prise d'un conte de Bocace, où une jeune fille fait jouer à son confesseur le même rôle qu'Isabelle fait jouer à son tuteur dans la pièce de Molière. La scène de l'*Avare*, dans laquelle Harpagon reconnoît son fils pour le jeune homme qui lui empruntoit une somme d'argent à un intérêt ruineux, celle où Cléante arrache des mains de son pere la bague dont il fait présent à Mariane, ces scènes sont tirées de deux canevas italiens. Une des plus belles scènes du Tar-

J A N V I E R. 1769. 141
tufe est imitée d'une nouvelle de Scarron.
D'où vient donc Molière se permettoit-il des imitations fréquentes ? c'est que le caractère du génie est de faire beaucoup avec peu , mais non pas tout avec rien.

VOYAGE EN SIBERIE fait par ordre du Roi en 1761 , contenant les mœurs , les usages des Russes , & l'état actuel de cette puissance ; sa description géographique & le nivellement de la route de Paris à Tobolsk ; l'histoire naturelle de la même route , &c. enrichi de cartes géographiques , de plans , de profils du terrain , de gravures qui représentent les usages des Russes ; par M. l'abbé Chappé d'Auteroche , de l'académie royale des sciences. A Paris , chez de Bure pere , libraire , quai des Augustins ; 3 vol. grand in. 4°. avec un grand atlas in-fol.

Ce livre magnifique est superbement imprimé , orné de belles gravures , en grand nombre , d'après les desseins de M. le Prince , peintre du Roi ; il contient des observations sçavantes d'astronomie & de géographie , & une relation curieuse & anecdotique des mœurs & des usages des Russes.

Nous reviendrons sur cet important

142 MERCURE DE FRANCE.

ouvrage digne du sçavant , de l'amateur
& du lecteur qui veut s'instruire & s'a-
muser.)

**NOUVELLES RECHERCHES SUR LES
DECOUVERTES MICROSCOPI-
QUES**, & la génération des corps or-
ganisés ; ouvrage traduit de l'italien de
M. l'abbé Spalanzani , professeur de
philosophie à Modene , & dédié à S. A.
S. Mgr le Prince de Marsan ; par M.
l'abbé Regley ; avec des notes , des
recherches physiques & métaphysiques
sur la nature & la religion , & une nou-
velle théorie de la terre , par M. Née-
dham , membre de la société royale des
sciences de Londres , & correspondant
de l'académie des sciences de Paris ;
2 parties, *grand in-8°.* avec des gravu-
res , relié en un vol. de plus de 600
pag. prix 6 liv. A Paris , chez Lacom-
be , libraire , rue Christine , 1769.

On trouve chez le même libraire.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES , ou re-
cueil de pièces , tant originales que tra-
duites , concernant la philosophie , la
littérature & les arts , 4 vol. *in-12.* , re-
liés , 10 liv.

J A N V I E R. 1769. 143.
INSTRUCTIONS DE MORALE, D'AGRICULTURE & D'ECONOMIE pour les habitans de la campagne, ou avis d'un homme de campagne à son fils; par M. Froger, curé de Mayet, diocèse du Mans, de la société royale d'agriculture de la généralité de Tours, au bureau du Mans; ouvrage destiné à servir pour enseigner à lire aux enfans de la campagne, 1 vol. petit in-8°. de 300 pag. br. 35 f.

INTERPRETATION HISTORIQUE & CRITIQUE du psaume LXVIII *Exurgat Deus*, &c. ouvrage posthume de M. l'abbé Ladvocat, docteur bibliothécaire & professeur de Sorbone, vol. in-12. de près de 400 pag.; prix, br. 2 liv. 8 f.

A C A D É M I E S.

I.

LES Académies de Paris ont été plusieurs fois honorées de la présence des souverains. Le fameux Czar Pierre le Grand, la célèbre Christine de Suede, notre auguste monarque Louis le Bien-Aimé ont pris séance parmi nos sçavans.

Le roi de Dannemarck , ayant aussi désiré d'assister à une assemblée de chacune des académies littéraires , se rendit , le 3 Décembre dernier , à trois heures & demie après midi à l'*Académie Française*. Il fut reçu à la porte d'entrée par l'académie , ayant le directeur à sa tête. Sa Majesté Danoise étant dans la salle , M. l'abbé Batteux , directeur , lui présenta les académiciens ; après quoi ce prince se plaça dans le fauteuil du directeur , & fut harangué par M. l'abbé Batteux , au nom de l'académie. M. le duc de Nivernois lut , à l'invitation de Sa Majesté Danoise , trois fables de sa composition. M. l'abbé de Voisenon recita ensuite la pièce de vers suivante , adressée à Sa Majesté Danoise.

Autrefois , lorsqu'un Roi sortoit de ses Etats ,
C'étoit pour annoncer les horreurs des combats.

Le deuil enveloppoit la terre ;

Sur son passage , il répandoit l'effroi ,
Et les plaisirs , fuyant l'appareil de la guerre ,
S'écrioient en tremblant : *cachons - nous , c'est un*
Roi.

De la gloire & du tems connoissant mieux l'emploi ,

Un jeune souverain , conquérant pacifique ,
Excite , en voyageant , l'allégresse publique.

Les

Les plaisirs renaissans se rangent sous la loi ;
 Ils caressent ses pas ; ils s'y pressent , s'y placent :
 La Justice & la Paix s'embrassent ;
 Et disent de concert : *Montrons - nous , c'est un*
Roi.

Il élève son rang par le desir de plaire.
 Les arts , dès qu'il paroît , ouvrent leur sanctuaire.
 Au suprême pouvoir lorsqu'on est parvenu ,
 On néglige souvent de sçavoir qui nous sommes.
 Un Roi qui cherche à connoître les hommes ,
 Est digne d'en être connu.
 S'il daigne tempérer l'éclat de sa couronne ,
 Il semble en augmenter les droits :
 On attire les cœurs quand rien ne les étonne.
 La douceur d'être aimé pour leur propre personne ,
 Est le premier besoin qui presse les bons Rois.
 La bienfaisance alors fait deviner le maître ,
 Et l'exemple en est sous nos yeux :
 C'est un astre naissant qui commence à paroître ,
 Et qui donne aux moyens de rendre un peuple
 heureux ,

L'âge où l'on ne connoît que le plaisir de l'être.

Quand Fénélon offroit à nos regards
 Minerve conduisant , inspirant Télémaque ,
 Lui faisant observer les mœurs , les loix , les arts ,
 En tirer son profit pour le bonheur d'Itaque ,
 D'un regne sage & doux se proposer un plan ,
 Aimer l'agriculture & la philosophie ,

I. Vol.

G

On croyoit ce livre un roman ,
 Et c'étoit un prophétie :
 Vous nous faites jouir de sa réalité ,
 SIRE , vous vous placez au temple de mémoire ;
 Mais quand votre présence assure notre gloire ,
 Nos rayons s'étendront sur Votre Majesté .
 Les lettres ont le privilège
 De faire avec la royauté
 Commerce d'immortalité ,
 Et vous flattez le Roi qui les protège ;
 Comme lui , vous aimez la paix ,
 Comme lui , d'un cœur tendre employant le lan-
 gage ,
 Pour vos enfans vous comptez vos sujets ;
 Vous imitez ce Prince auguste & sage ,
 Qui croit que des exploits sont moins que des
 bienfaits ,
 Et que le sentiment est le plus doux hommage .
 Charmer un peuple est mieux que de l'avoir
 soumis .
 Tous vos triomphes sont des fêtes :
 Vous emportez nos cœurs , vous les avez conquis .
 Nous ne vous prions point de rendre vos con-
 quêtes ,

M. Marmontel termina la séance par
 la lecture d'un morceau détaché de l'his-
 toire des Incas , en prose poétique , à la-
 quelle il travaille ,

Le directeur montra au Roi de Dannemarck les portraits des plus célèbres académiciens morts ; parmi lesquels se trouve celui de la Reine Christine de Suède , qui le donna à l'académie lorsqu'elle y vint en 1658. M. l'abbé Batreux demanda à Sa Majesté Danoise son portrait au nom de sa compagnie , & elle eut la bonté de le promettre.

Le Roi de Dannemarck passa ensuite à l'*Académie des inscriptions & belles-lettres* , qui s'étoit assemblée , quoique ce ne fut pas un jour de ses séances ordinaires. Ce prince s'étant assis dans un fauteuil , au milieu du rang des honoraires , M. le Beau , secrétaire perpétuel , lui fit un exposé succinct de l'établissement & des occupations de l'académie , & termina ce détail par un compliment à Sa Majesté Danoise sur l'honneur qu'elle faisoit à la compagnie. M. Dupuis termina cette séance par une courte notice de quelques mémoires lus dans les séances précédentes.

Le Roi de Dannemarck s'étant levé pour aller à l'Académie des sciences , fut reconduit jusqu'au pied de l'escalier par l'Académie des belles-lettres. Les officiers de l'*Académie des Sciences* allèrent le recevoir au haut de l'escalier. Ce prince , étant entré dans la salle , s'assit dans un

148 MERCURE DE FRANCE.

fauteuil à la place du président. M. d'Alembert, sous-directeur, lut un discours relatif à la circonstance, dans lequel il rappella les visites des souverains; il fit mention des découvertes des Danois dans les sciences, & l'éloge de plusieurs académiciens Danois, tels que Roëmer, physicien-géomètre, & le célèbre Winslow, anatomiste. Il fit des réflexions sur le bien que les souverains peuvent faire à la philosophie & sur les obligations que les sciences ont à la Nation Danoise. M. Dusejour lut ensuite un mémoire sur les principales circonstances du prochain passage de Vénus sur le disque du soleil, principalement à Coppenhague, & dans les lieux qui peuvent particulièrement intéresser la Nation Danoise; après quoi M. l'abbé Nollet & M. Brisson firent, devant le Roi de Dannemarck, quelques expériences sur la pénétration qui a lieu lorsqu'on mêle ensemble de l'eau & de l'esprit-de-vin. M. de Réaumur avoit déjà commencé à constater cette vérité, que nos physiciens rendent actuellement sensible. En mettant de l'eau dans un tube de verre, & y ajoutant ensuite de l'esprit-de-vin, cette dernière liqueur surnage d'abord, mais après qu'elle a été mêlée parfaitement avec l'eau, la quan-

tité totale des deux liqueurs diminue sensiblement de volume , & descend au-dessous de l'endroit où elles s'élevoient d'abord. M. Briffon a fait ces expériences , & a démontré par l'aréomètre que la gravité spécifique du mélange répond à cette pénétration.

M. l'abbé Noller, voulant démontrer lequel des deux fluides attire l'autre dans ce cas-là , avoit préparé deux expériences ingénieuses. Il remplit d'eau une bouteille à large col , qu'il ferma par une vessie , il plongea la bouteille & la laissa séjourner dans de l'esprit-de-vin. L'eau avoit tellement attiré l'esprit-de-vin à travers la vessie , que la bouteille se trouvant plus que remplie , la liqueur avoit forcé la vessie à prendre une convexité très-considérable. Il remplit ensuite d'esprit-de-vin une autre bouteille fermée de même par une vessie , & l'ayant plongée dans l'eau ; ce dernier fluide avoit tellement attiré l'esprit-de-vin renfermé dans la bouteille , qu'il forma un vuide , & obligea la vessie à rentrer dans le col de la bouteille où elle formoit une concavité considérable.

Munich.

L'académie des sciences de cette ville n'ayant pas été satisfaite des ouvrages qui ont concouru pour le prix de cette année, a proposé le même sujet pour celui de 1769, c'est-à-dire la question suivante : *Quels étoient, dans le douzième siècle, les droits des ducs d'Allemagne, & lesquels de ces droits ont sur-tout été accordés aux ducs de Bavière ?*

Le prix de la classe de philosophie a été adjugé à un mémoire du comte de Toring + Seelfeld, chambellan de l'Electeur & chevalier de l'ordre de St George. Le sujet étoit : *Le houblon de Bavière est-il égal en bonté à celui de Bohême ? En quoi consiste leur différence, & comment doit-on traiter celui du pays, depuis la culture de la plante jusqu'à ce qu'on s'en serve pour brasser, si l'on veut qu'il acquierre les principales qualités de celui de Bohême ?*

La même classe propose pour sujet du prix de 1769, cette question : *Est-il des moyens pour disperser un orage & préserver une contrée de la grêle ; & s'il en est, quels sont-ils ?*

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

Du Jeudi, 8 Décembre 1768.

L eut pour ouverture une suite de symphonies de Rameau, exécutées sur l'orgue par M. Balbâtre; c'est-à-dire que rien ne manqua à leur exécution. Le Sr Bezozzi, ordinaire de la musique du Roi, joua un concerto de hautbois de sa composition, & tira de cet instrument, si aigre par lui-même, ces sons flexibles, onctueux & délicats, qui ne peuvent être que le fruit d'un long travail, d'un tact exquis, & d'un goût que le travail seul ne peut donner. Madame Sirmen qui, depuis quelque temps nous accoutume à un phénomène encore plus rare, exécuta, sur le violon, un concerto de la composition du Sieur Sirmen son époux. Elle est la première de son sexe qui ait disputé ce genre de succès à nos grands artistes. Mais la politesse françoise n'entre pour rien dans les applaudissemens que reçoit cette *virtuose*. Ils sont dus à la supériorité de son talent.

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

On reconnut l'organe brillant de Madame Larrivée dans *jubilate Deo*, &c. petit motet à deux voix, qu'elle chanta avec M. Muguet. Ce motet est de la composition de M. d'Auvergne, sur-intendant de la musique du Roi. Mlle Fel chanta un air italien avec la même aisance qu'elle chante nos airs françois. Le magnifique *Te Deum* de M. d'Auvergne termina ce concert à la satisfaction des auditeurs.

O P É R A.

LE mardi, 6 du mois dernier, on remit sur notre scène lyrique la tragédie d'*Enée & Lavinie* : paroles de feu M. de Fontenelle ; musique de M. d'Auvergne. Ce poëme existoit depuis environ quatre-vingt ans, & fut d'abord mis en musique par Colasse. Il n'eut qu'un succès des plus médiocres. M. d'Auvergne entreprit de refaire l'ouvrage de ce disciple de Lully, très-inférieur à son maître. Il communiqua son dessein à M. de Fontenelle, qui lui fit cette réponse désintéressée & philosophique. « Monsieur, vous me faites » beaucoup d'honneur ; mais il y a 60 ans

JANVIER. 1769. 153

» que cet opéra fut représenté pour la pr-
» miere fois. Il tomba , & personne alors
» ne me dit que ce fût la faute du musi-
» cien. »

M. d'Auvergne admira , sans doute ,
cette franchise , bien rare dans un auteur ;
mais elle ne le découragea point. Il fit pa-
roître , en 1758 , cet opéra avec sa nou-
velle musique , & dut être content de l'ac-
cueil qu'il reçut alors. Il est un peu moins
marqué à cette nouvelle reprise. C'est une
suite de la révolution qui s'est faite par-
mi nous relativement à la musique théâ-
trale ; révolution dont quelques-uns des
ouvrages de l'illustre Rameau ont eux-
mêmes éprouvé l'influence.

D'ailleurs , ce poëme pèche du côté de
l'intérêt , parce qu'il sera toujours diffi-
cile de rendre Enée intéressant. L'ombre
de Didon , que l'auteur fait intervenir
dans le second acte , acheve de jeter de
l'odieux sur ce personnage. On ne peut
guère en parler avec plus de mépris , &
d'une maniere plus propre à le faire mé-
priser.

Je fus Didon . je regnai dans Carthage :
Un étranger , rebut des flots & de l'orage ,

G v

154 MERCURE DE FRANCE

De ma prodigue main reçut mille bienfaits :
L'amour, en sa faveur, avoit séduit mon ame :
Par une feinte ardeur il augmenta ma flâme,
Et m'abandonna pour jamais.

Du reste, cette scène est bien frappée
& d'un effet théâtral. Turnus ne parle pas
en termes plus mesurés du rival qu'on
lui préfère.

Eh ! peut-il, comme moi, vous aimer pour vous-
même ?

(dit-il à Lavinie.)

Hai des dieux, errant, & par-tout rebuté,
Il n'a que votre hymen pour fuir l'horreur ex-
trême

Du sort qui le poursuit, & qu'il a mérité.

Ce qu'il dir, en parlant de lui-même,
est d'autant plus persuasif qu'il seroit dif-
ficile de mieux l'exprimer.

Je suis du sang dont vous sortez ;
Je vous aimai dès l'âge le plus tendre ;
Mes vœux sont les premiers qu'on vous ait fait
entendre ;
Et vos vœux sont les seuls que mon cœur ait portés.
Ne redoutez-vous point une honte éternelle

En nommant un Troyen, inconnu dans ces lieux,
 Qui, peut-être, pour d'autres yeux
 Brûla souvent d'une flâme infidèle? . . .
 Vous vous troublez !

Il est certain qu'on s'intéresse ici beaucoup moins pour Enée que pour Turnus, & qu'on pourroit appliquer à l'auteur la fin de cette épigramme que Racine fit autrefois contre Boyer.

Je pleure, hélas ! sur ce pauvre Holopherne,
 Si méchamment mis à mort par Judith.

A cela près, ce poëme est du haut genre de la tragédie lyrique. La machine en est grande ; mais quelques uns de ses ressorts ont paru foibles. On n'aime point qu'une fureur bachique détermine le choix de Lavinie ; choix dont elle ne tarde pas à se repentir. Il est vrai que l'auteur de la musique a redoublé d'efforts dans cet acte. Les airs de danse y font tableau ; les airs de chant y sont caractérisés. Celui de la prière que Lavinie adresse à *Faunus* est d'un effet qui touche & qui intéresse. L'invocation à *Janus* forme un chœur bien dessiné. Il y a du voluptueux dans la musique des ballers du quatrième acte, & du léger, de l'agréable

156 MERCURE DE FRANCE.

dans les airs qui partagent quelques-uns des divertissemens.

Ces ballets, eux mêmes, sont très-applaudis; particulièrement celui des Bacchantes dans le troisième acte, & celui des Plaisirs dans le quatrième. On sent combien la danse vive de Mlle Allard est propre à figurer l'emportement d'une bacchante. Le Sieur Vestris a reparu dans l'acte des plaisirs avec un succès que lui méritera toujours le gracieux & le fini de sa danse. Le Sieur Gardel, accoutumé à briller dans les plus grands morceaux, est placé ici moins avantageusement : ce qui ne l'empêche pas de prouver que le talent supérieur fait tout valoir. Celui des Sieurs Lany & Dauberval se fait également distinguer. Les Demoiselles Guimard, Heinel, Pessin, Asselin sont placées de manière à faire contraster leurs talens & à partager les suffrages. En un mot, les amateurs de la danse trouvent ici à chaque instans des raisons d'applaudir.

Le rôle d'Enée est chanté par le Sieur le Gros, qui y développe la beauté de son organe & l'intelligence de son jeu. Le Sr Larrivée mérite le même éloge dans le rôle de Turnus, & le Sieur Gelin dans celui de Latinus. On a retrouvé l'intelligence & l'action de Mlle Duranci dans le

rôle de Lavinie; l'organe de Mlle du Bois dans le rôle de la Reine. Celui de Junon ne laisse à Mlle du Plan que la faculté de faire briller l'étendue de sa voix. On sçait qu'elle y joint l'action, quand il lui est permis d'agir.

Le spectacle est très-varié dans cet opéra. On a fait dans l'ensemble du poëme quelques retranchemens nécessaires. Cependant plusieurs scènes ont encore paru longues. Ce n'est pas qu'elles le soient réellement ; c'est qu'il sera désormais très-difficile de faire goûter au Public une scène tout en récitatif. Il faut le couper par des airs de mouvement, toujours analogues à la situation du personnage, ou au sentiment qu'il veut exprimer. Les anciens poëmes n'en offrent pas souvent les moyens. Presque toujours le dialogue s'y trouve enchassé de manière qu'il se refuse à ces sortes de repos & de détails. Il faut alors y suppléer par des changemens. Il vaudroit mieux encore ne traiter que des paroles où cet inconvénient ait été prévu. Ce n'est pas sans innover qu'on parvient à perfectionner les arts. N'imitons pas les Chinois dans leur vénération pour de vieilles pratiques. Tout fut ébauché parmi eux, il y a près de deux mille

ans, & tout s'y réduit encore à de simples ébauches.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François donnerent, le 20 Novembre, une représentation de *Bé-verlei*, que Sa Majesté Danoise honora de sa présence. Ce drame, d'un intérêt si attachant & d'un effet si terrible, ne fut pas moins applaudi que dans sa nouveauté.

Le 2 Décembre on donna *Sémiramis* au profit du Sieur Lekain. Cette juste récompense de ses longs travaux & des services brillans qu'il a rendus, en honorant le talent sublime de l'acteur le plus tragique qui ait paru sur la scène, n'honore pas moins la reconnoissance & les sentimens des comédiens françois qui ont crû devoir payer ce tribut au mérite de leur camarade.

Le 10 du même mois on représenta, pour la première fois, *Hilas & Silvie*, pastorale, de M. Rochon de Chabannes.

L'Amour, déguisé en nymphe, veut séduire les nymphes de Diane & les subjuguier. Il veut sur-tout favoriser l'amour

d'Hilas & vaincre la résistance de Silvie qui combat son penchant. Hilas, au péril de sa vie, s'est introduit dans l'isle où ces nymphes, armées d'arcs & de flèches, font la guerre aux tigres, aux ours, aux lions. L'homme leur est dépeint comme le plus horrible des monstres, & comme l'ennemi le plus dangereux. Silvie, malgré cette opinion, n'a pas la force de percer Hilas de ses flèches; mais elle le fuit toujours & ne veut lui parler que de loin. Assoupie par enchantement, elle tombe sur un gazon, & l'Amour l'enchaîne avec des fleurs. Des Songes, dociles aux ordres de l'Amour, lui présentent pendant son sommeil l'image de son amant. Elle nomme Hilas & se reveille. Hilas est à ses pieds. Elle le conjure de la délier. Il résiste quelque temps, & finit par obéir. Silvie, touchée de ce sacrifice & détrompée par les raisonnemens d'Hilas, avoue enfin sa défaite, tandis que l'Amour, mêlé parmi les nymphes, vient d'arranger un accommodement semblable entre elles & une troupe de bergers. Le tout finit par des danses entremêlées de chants.

Cette pastorale offre à-peu-près les mêmes tableaux, & roule sur les mêmes idées que l'oracle, les grâces, amour pour

amour, l'isle déserte (voyez le rôle de Silvie) & ces situations si répétées ne sont point rajeunies par le style qui, en général, n'a point paru d'un goût délicat; mais les talens réunis de nos plus aimables actrices, le jeu toujours séduisant du Sieur Molé, une sorte de gaité champêtre, les chants, la danse formoient un ensemble assez agréable que le Public a paru voir avec quelque plaisir. Nous en dirons davantage quand la pièce sera imprimée.

Le 19 Décembre, Madame Vestris débuta par le rôle d'Aménaïde dans la tragédie de Tancrède. Jamais début ne fut plus brillant, & jamais une jeune actrice n'annonça un talent plus vrai & plus décidé. Sa figure est belle & théâtrale; ses traits sont prononcés; son organe est attendrissant; ses gestes sont beaux, & tous ses mouvemens ont de la grace, même dans le désordre de la passion. Son jeu est plein d'intelligence; on peut même lui reprocher de porter un peu trop loin l'envie de faire valoir tout ce que l'auteur a pensé. Il est des circonstances qu'il ne faut point détailler & qui doivent se perdre dans l'intérêt général. C'est l'art des grandes actrices, &, à ce titre, ce doit

être celui de Madame Vestris. Mais ce qui la distingue principalement, c'est le pathétique qu'il est difficile de porter à un plus haut degré. Le cri des passions, l'abandonnement de la douleur, les éclats déchirans qui succèdent aux sentimens étouffés, voilà les grands ressorts de la déclamation tragique, & l'on ne peut mieux les mettre en œuvre que Madame Vestris. L'on doit attendre d'elle tout ce que l'expérience peut ajouter à la nature.

COMÉDIE ITALIENNE.

SA Majesté Danoise, pendant son séjour à Paris, a honoré cinq fois ce spectacle de sa présence. Elle a paru prendre plaisir aux représentations de *Rose & Colas*; d'*Isabelle & Gertrude*; des *Sabots*; de l'*Isle sonante*; du *Maréchal*; du *Huron*; du *Bucheron*, de la *Fée Urgéle*, & sur-tout à celle d'*Annette & Lubin*.

Le mercredi, 7 Décemb. Mademoiselle Berville, qui n'avoit paru sur aucun théâtre ni public ni particulier, débuta sur celui de la comédie italienne avec succès: tout l'accueil favorable qu'une très-jolie figure peut espérer, cette jeune actrice l'a

obtenu dans le rôle de Perette des Chasseurs & la Laitière , & l'a mérité dans celui d'Annette , qu'elle a rendu avec beaucoup d'intérêt & de vérité; elle a continué son début avec le même avantage dans les rôles de Lise du Maître en droit ; & de Jenny du Roi & le Fermier ; mais elle a été obligée de l'interrompre par un accident qui , selon toute apparence, n'aura pas de suite. Mlle de Berville paroît sur-tout propre à remplir ces rôles naïfs qui font encore regretter Mlle Collet ; sa voix a paru suffisamment étendue , mais sans art ; son jeu naturel , mais un peu monotone. Avec de bonnes leçons pour le chant , & de bons conseils pour la déclamation , on peut assurer , par toutes les dispositions qu'elle fait voir , qu'elle aura bientôt tous les talens qu'on en espère.

BIENFAISANCE & Patriotisme.

UNE jeune princesse qui appartient à la maison la plus auguste & la plus bienfaisante , avoit douze cens liv. à employer dans un *domino* pour une fête dont elle devoit faire l'ornement & les honneurs. Dans une circonstance si brillante , son

J A N V I E R. 1769. 163
cœur , plus noble par ses sentimens géné-
reux que par l'éclat de son illustre nais-
sance , eut le courage de ne choisir qu'un
domino de 300 liv. & de donner 900 liv.
aux pauvres malheureux. Tant d'humani-
té , de sensibilité , de générosité dans le
brillant de l'âge & au milieu des apprêts si
attrayans pour la beauté & pour la jeunesse
paroîtra l'effort héroïque de la vertu.

*LETTRE de M. le duc de Charost , écrite
à MM. les Officiers Municipaux de la
ville de Calais , datée à Paris le 9 No-
vembre 1768.*

MESSIEURS ,

Le Roi, toujours occupé des besoins de
son peuple , qui fait toujours l'objet le
plus cher & le plus pressant de ses soins ,
vient de rendre un arrêt de son conseil
d'état pour établir , par la concurrence
dans la vente des grains , un prix plus
modéré & plus uniforme , rétablir la com-
munication de ce commerce avec l'étran-
ger que la crainte des gênes avoit éloigné
de nos ports , & encourager les négocians
françois à l'importation des bleds de l'é-
tranger par des gratifications payées à leur
entrée dans les ports.

Je ne doute pas, Messieurs, que les négocians de Calais ne s'empressent, moins par l'appas des récompenses que par le desir de les mériter, de seconder les vues paternelles de Sa Majesté. Je desire en même temps, autant qu'il m'est possible, concourir en quelque chose au bien-être des habitans du gouvernement que le Roi a bien voulu me confier: je le regarde comme un devoir. En conséquence j'ai résolu d'accorder, pour prix, une médaille d'or de deux cens livres au négociant du pays reconquis qui, d'ici au premier Février 1769, aura importé, dans le port de Calais, la plus grande grande quantité de bled venant de l'étranger; j'en destine aussi un second, consistant en une médaille d'argent, de même valeur, au négociant du pays reconquis qui, dans le même intervalle, aura importé dans tel autre port du royaume que ce soit la plus grande partie de bled étranger, & ce prix sera donné sur le vû du certificat authentique du port où il aura fait arriver lesd. grains qu'il sera tenu de représenter. Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien informer de cette disposition tous les négocians qu'elle concerne, & je joins ici l'avis que vous vous voudrez bien leur faire passer. Soyez persuadé du zèle que j'aurai

J A N V I E R. 1769. 165
toujours pour ce qui pourra intéresser les
habitans de Calais & du pays reconquis
& des sentimens d'estime & d'attache-
ment avec lesquels je suis, &c.

A l'Auteur du Journal,

M,

Il est du descendant du grand Sully d'en
avoir les sentimens , & tout Calaisien
doit desirer que les traits de bienfaisance
& de bonté , qui caractérisent la maison
de Charost , soient insérés dans votre
Journal : la lettre précédente prouve que
l'on peut être grand & humain en même
temps , & , qu'à l'exemple du Roi que
nous honorons , la véritable grandeur est
de faire des heureux. Mon ame , que cette
idée transporte , croiroit manquer à la re-
connoissance & à l'amour de la patrie , si
elle ne vous transmettoit, Monsieur ,
toute l'effusion de mon cœur :

J'ai l'honneur d'être , &c.

PIGAULT DE LEPINOT,
Maire de Calais,

Le 20 Novemb. 1768.

ANECDOTES

ET TRAITS HISTORIQUES.

I.

LE tragique le plus élevé est quelquefois très-bien rendu par le ton le plus simple & le plus naïf. Quinault du Fresne en a donné un exemple hasardeux pour quiconque voudroit l'imiter sans avoir à la fois tous les dons naturels de ce grand acteur. Du Fresne représentant Pyrrhus & rapportant les paroles qu'Andromaque avoit adressées à son fils Astyanax, imitoit la voix flûtée d'une femme en prononçant ces mots :

« C'est Hector (disoit-elle, en l'embrassant tous
» jours :)

« Voilà ses yeux, sa bouche & déjà son audace ;
» C'est lui-même, c'est toi, cher époux, que j'embrasse. »

Reprenant aussi-tôt la voix la plus mâle, il continuoit avec fierté :

Et quelle est sa pensée ? Attend-elle en ce jour
Que je lui laisse un fils pour nourrir son amour ?

• • • • •

Non, Non, je l'ai juré, ma vengeance est certaine, &c.

Ce contraste hardi, mais naturel, & soutenu par le talent de l'acteur, produisoit le plus grand effet.

I I.

L'opéra d'Achille & Deidamie fut composé par Danchet & Campra, qui étoient tous deux dans un âge fort avancé. Lors de la première représentation, quelqu'un demanda à M. Roi ce qu'il en pensoit, *Peste*, dit-il, *ce ne sont pas là des jeux d'enfans !* Lorsqu'on eut retiré cet opéra, les Italiens en firent jouer la parodie, ce qui a fait dire qu'ils violaient le droit des morts,

I I I.

Colere.

Au concile de Constance *Don Diego de Anaya*, évêque de *Cuença*, ambassadeur de Jean II, roi de Castille, ayant eu prise de parole avec l'ambassadeur d'Angleterre qui lui disputoit la préséance, termina le différend par des voies de fait. Il prit son adversaire par le milieu du corps & le porta comme un enfant (l'An-

glois étoit de petite corpulence) au bas de l'église, où il le jeta dans un caveau qui, ce jour-là, se trouvoit ouvert. Puis revenant à sa place, il dit à son collègue Dom Martin Fernandes de Cordava : *Comme prêtre je viens d'enterrer l'ambassadeur d'Angleterre : faites le reste comme homme d'épée & cavalier de naissance.*

I V.

Proverbe. Aller chercher les gens avec la croix & la bannière.

Les chanoines de l'église de Bayeux avoient une façon singulière de punir celui de leurs membres qui demeurait au lit pendant les matines des grandes fêtes. Immédiatement après l'office, les habitués de l'église avec la croix, la bannière & le bénitier alloient au logis du chanoine absent, & faisoient par cette sorte de procession une espèce de mercuriale à sa paresse.

On peut croire que ce vieil usage, commun sans doute à d'autres églises, a donné lieu à la coutume proverbiale de dire à quelqu'un qui se fait attendre long temps, qu'on va le chercher avec la croix & la bannière.

Proverbe de Jean de Nivelles. Origine.

Jean II de Montmorenci voyant que la guerre alloit recommencer entre Louis XI & le duc de Bourgogne, fit sommer, à son de trompe, ses deux fils Jean de Nivelles & Louis de Fosseux, de quitter la Flandre, où ils avoient des biens considérables, & de venir servir le Roi. Ni l'un, ni l'autre n'ayant comparu, il les traita de *chiens* & les deshéritâ : de-là est venu ce proverbe populaire & très-commun dans la Flandre : « Il ressemble au chien de Jean de Nivelles, il s'enfuit quand on l'appelle. »

V I.

Générosité.

On ne sçautoit trop admirer la générosité d'un seigneur Anglois, à l'égard de son roi Jean-sans-Terre qui ravageoit ses possessions & vouloit lui donner la mort. Guillaume d'Albinet, c'est son nom, gouverneur de Rochester, s'étoit renfermé dans son château avec sa famille ; il vit un arbalétrier qui visoit à ce prince, & qui alloit le tuer. « Malheureux, lui dit-

I. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

» il, en détournant le coup, songes-tu
» que c'est le Roi ? Je sçais que nous som-
» mes réduits aux dernières extrêmi-
» tés ; que nous manquons de tout ; que
» nous n'avons aucun espoir de secours ;
» qu'il va donner l'assaut ; qu'il fut tou-
» jours sans miséricorde ; qu'il nous fera
» tous massacrer , & que ma famille &
» moi seront les premières victimes qu'il
» immolera ; mais c'est le Roi. »

A S T R O N O M I E.

LE fameux problème que les géomètres ont appelé Problème des trois corps, parce qu'il consiste à déterminer l'orbite d'un corps céleste, attiré par deux autres, faisoit depuis long-temps l'unique occupation des plus sçavans analystes de l'Europe ; cependant leurs travaux assidus n'avoient été récompensés d'aucun succès complet, lorsque l'académie royale des sciences a reçu une lettre de M. Euler, par laquelle il s'empresse de faire part à cette illustre compagnie qu'il a résolu ce problème. Ce sçavant célèbre travaille actuellement à calculer des tables de la lune d'après sa nouvelle théorie ; & il espère qu'elles ne feront que confirmer davantage l'hypothèse de la gravitation universelle.

JANVIER. 1769. 171

PEINTURE.

LE Sieur Pasquier, agréé de l'académie royale de peinture, a peint en émail le portrait du Roi de Danneimarck. On ne peut porter à plus haut degré la ressemblance, la vérité & la vivacité des traits qui animent la peinture. Ce portrait est d'ailleurs rendu avec des couleurs vives & fondues avec beaucoup d'art. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ce portrait a été fait de mémoire. Le Roi & toute la cour; les amateurs & les connoisseurs qui ont vu ce chef-d'œuvre de l'art, en ont été universellement frappés & satisfaits. Ce morceau doit faire la réputation du Sieur Pasquier & lui acquérir la plus grande confiance. On l'invite à exposer ce petit tableau au salon prochain; on lui sçaura gré de retracer aux yeux du Public l'image du jeune monarque qui a été vu avec tant d'empressement pendant son séjour à Paris.

GRAVURE.

I.

Les Ruines de Pæstum ou de Posidonie dans la grande Grèce, par T. Major, graveur de Sa Majesté Britannique; gr. papier, format d'atlas. Prix 48 liv. A Londres, chez T. Major, dans St Martin's-lane. On en trouve des exemplaires A Paris, chez Briasson, libraire, rue St Jacq.

Ce volume, imprimé avec beaucoup de soin & de dépense, contient une dissertation sur l'origine

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

de Pæstum, ainsi que sur son état ancien & moderne; la description des temples de cette ville avec plusieurs remarques utiles, & des explications sur les monnoies & médailles de Pæstum conservées dans différens cabinets d'Angleterre & représentées dans l'ouvrage. On est redevable à M. Soufflot, de l'académie royale d'architecture de Paris, des plans, élévations & dimensions des édifices de Posidonie. Cet habile architecte les avoit levés sur les lieux avec la plus grande exactitude, & il a bien voulu les communiquer à M. Major pour l'exécution de son entreprise. Le nom de ce graveur Anglois, qui s'est formé en France & s'est déjà fait connoître par plusieurs bons ouvrages sortis de son burin, doit inspirer toute confiance sur le mérite des gravures que nous annonçons.

Ce magnifique ouvrage convient non-seulement aux sçavans, par les recherches historiques & critiques dont il est rempli, mais encore aux artistes & aux amateurs de la belle architecture, à ceux surtout qui ayant déjà les ruines de Palmyre & de Balbec par MM. Wood & Dawkins; les monumens de la Grèce, par M. le Roi; les antiquités d'Athènes, par MM. Stuart & Revett, veulent connoître les premiers progrès de l'architecture chez les Grecs, nos maîtres dans les beaux arts. Les temples de Pæstum sont les monumens les plus précieux de leur ancienne architecture & les mieux conservés.

I I.

Suite de sujets choisis de la pièce des *Moissonneurs*:

On se rappellera, en voyant cette suite, une des pièces les plus agréables de M. Favart. Les

scènes que la gravure a représentées, & qui sont au nombre de six, ont été dessinées avec esprit par Ch. Eisen. L'éditeur a mis au bas de chaque planche des vers que lui a fourni la pièce, & qui ont rapport au sujet. Cette suite se trouve chez *Petit, Marchand, rue du petit Pont, à Paris*. Le prix est de 9 livres. Cette suite est aussi employée en écrans, montés avec élégance & avec richesse.

I I I.

M. de Launay, habile graveur, vient de publier deux estampes très-gracieuses, & qui sont pendant d'après les tableaux de M. le Prince, peintre du Roi. Elles sont dédiées à M. Radix de Sainte-Foy, trésorier-général de la Marine. L'une représente *la lettre envoyée*, ou une jeune beauté qui tient le portrait de son amant & qui remet à une vieille femme un billet doux pour lui être rendu. On lit au bas ces vers de M. Guichard :

On s'allarme en amour bien ou mal à-propos ;
On s'irrite, on s'apaise, on jouit, on desire,
Deux cœurs vraiment épris n'ont jamais de repos ;
On vient de se quitter, il faut encor s'écrire.

La seconde représente *la lettre rendue*, ou l'amant qui reçoit, avec toute l'expression de la tendresse, la lettre de sa maîtresse des mains de la vieille qu'il paye généreusement.

Caractères heureux ! quelle main te les trace ?
Peut-être cette lettre annonce un rendez-vous ;
Quel autre ne seroit généreux à ta place ?
Tout l'or peut-il payer un moment aussi doux ?

Ces estampes ont seize pouces environ de hauteur sur douze de largeur. Le costume Russe est fidèlement représenté dans ces sujets galans. L'artiste a parfaitement saisi la manière, en quelque sorte, du peintre. Ses travaux sont variés avec beaucoup d'esprit & d'art, & propres aux différentes parties qu'il avoit à rendre. Elles doivent être recherchées par les amateurs.

Sa demeure est rue de la Bucherie, proche la rue des Rats.

I V.

Le Sieur Desnos, libraire-ingénieur-géographe, demurant à Paris, rue Saint-Jacques, publie un recueil contenant les sujets les plus intéressans des métamorphoses, gravés par Bloëmaert d'après les tableaux d'Abraham Diepenbeck, disciple de Rubens. Ces gravures parurent, pour la première fois en 1655, sous un format *in fol.* avec ce titre : *Tableaux du Temple des Muses, tirés du cabinet de feu M. Favereau, conseiller du Roi en sa cour des Aides, & gravés en tailles douces par les meilleurs maîtres de son temps, pour représenter les vertus & les vices, sur les plus illustres fables de l'antiquité ; avec les descriptions, remarques & annotations composées par M. Michel de Marolles, abbé de Villeloin* Cet ouvrage fut recherché. & les libraires hollandois en firent publier une contrefaçon à Amsterdam sous le titre corrigé de *Temple des Muses, en 60 tableaux, où sont représentés les événemens les plus remarquables de l'antiquité fabuleuse, dessinés & gravés d'après B. Picard le Romain & autres habiles maîtres, accompagnés d'explications & de remarques qui découvrent le vrai sens des fables & le fondement qu'elles ont dans l'histoire.*

L'édition originale de 1655 n'ayant été tirée qu'à un très-petit nombre, elle étoit devenue de la plus grande rareté. Ces planches étoient conservées dans le cabinet d'un riche amateur; le Sr Desnos vient de les acquérir. Il en annonce une nouvelle édition sous le titre nouveau de *Collection originale des tableaux les plus intéressans des Métamorphoses d'Ovide, publiées en 1655 par M. l'abbé de Marolles, & imprimées à Paris la même année, & pour la première fois, sous le titre de tableaux des Temples des Muses*, représentant les vertus & les vices, sur les plus illustres fables de l'antiquité, peints par Diepenbeck, élève de Pierre Paul Rubens, & présentés au public tels que M. Favereau les avoit fait exécuter par le Sr Bloëmaert, graveur; pour prévenir le Public sur toute contrefaçon, & principalement sur celle d'Amsterdam en 1733, à Paris, &c. Le Sieur Desnos conserve à la tête de l'ouvrage après le frontispice qu'il vient d'y faire adapter, le frontispice de 1655 avec son premier titre comme étant la pièce authentique qui prouvera la vérité des originaux à la tête desquels elle a toujours été, & non dans l'édition contrefaite. Cette collection originale sera encore distinguée de toute autre, & sur-tout de celle d'Amsterdam, en ce qu'elle portera en tête les portraits gravés & de grandeur proportionnée aux tableaux de MM. Favereau & abbé de Marolles: le tout formera 62 planches *in-fol.*

L'ouvrage est imprimé sur le papier le plus beau, & est du prix de 30 liv. pour les personnes qui voudront s'inscrire chez le Sieur Desnos, à commencer du 20 Octobre 1768, jusqu'à la fin du mois de Décembre suivant; & un mois plus tard pour la province; passé ce temps il n'en sera délivré que pour le prix de 40 liv. L'éditeur invite les

curieux à venir voir ces estampes , & à se convaincre eux-mêmes qu'elles sont les vrais originaux & non les copies des gravures de Bloëmaert.

G É O G R A P H I E.

I.

LE Sieur Desnos, libraire-ingénieur-géographe, a eu l'honneur de présenter, le 3 Décembre dernier, au Roi de Dannemarck un atlas général de dix volumes *in-4°*. & un plan de Paris de cinq pieds de hauteur sur sept de large. Cet atlas, dirigé par le Sieur Desnos, a tellement flatté Sa Majesté Danoise, qu'Elle l'a nommé, par une marque spéciale de sa bienveillance, son libraire & ingénieur-géographe.

Le Sieur Desnos débite aussi de nouveaux globes célestes & terrestres de toutes grandeurs pour les cabinets & bibliothèques, & généralement tout ce que l'on peut désirer pour la géographie. Il met en vente toutes sortes d'almanachs, montés sous verre; entr'autres l'index géographique, avec le nouveau calendrier, 15 liv; celui des beaux arts, 12 livres; celui de la place de Louis XV, 5 liv.; ceux de tous les arts & métiers, 1 liv. 10 s. & des écrans géographiques, & d'autres avec des estampes, depuis 23 sols jusqu'à 3 liv. gravées par les célèbres Perelle, la Belle, &c. A Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du globe & de la sphere.

I I.

Le Sieur Fortin, excellent constructeur de globes

& de spheres, demeurant rue de la Harpe au coin de la rue du Foin, vient de mettre en vente des globes & des spheres de différens diametres, remarquables par la justesse des montures, par la grande précision des positions locales, par la netteté de la gravure & par la propreté des enluminures. Ces globes ont été dirigés par M. Buy de Morناس, dont l'exactitude & l'habileté en ce genre sont bien connus. Les divisions du globe céleste sont faites de cinq en cinq degrés, ce qui sert à déterminer facilement les déclinaisons, les longitudes, l'ascension droite & l'amplitude des étoiles. C'est la même division pour le globe terrestre; on y a partagé la longitude en orientale & occidentale; on y a indiqué la valeur de chaque degré des méridiens à la hauteur de chaque parallèle; on a désigné par une étoile le lieu des périæciens, des antæciens & des antipodes de Paris. Le prix de ces globes varie suivant leur diametre. Il y en a de 5, de 7, de 10 & de 12 pouces.

Le Sieur Fortin débite encore 1°. Un Planisphere avec la maniere de s'en servir; 2°. Un mécanéclypse formé sur les tables de MM. de la Hyre & de la Caille pour indiquer les éclipses de soleil & de lune jusqu'en 1688, avec un calendrier jusqu'en 1813; 3°. Un instrument pour regler les pendules qui marquent les équations solaires, avec le temps moyen & le temps vrai.

A R C H I T E C T U R E. 3

Nouveau traité d'architecture, comprenant les cinq ordres des anciens établis dans une juste proportion entr'eux, avec un fixième ordre

H v

nommé *ordre françois*. On y a joint des *tables de proportion* pour déterminer les hauteurs des soubaslemens, statues, balustrades & pilastres d'attique, relativement à la progression des six ordres; par CHARLES DUPUIS, architecte: volume in-4°. de l'imprimerie de Michel Lambert. On le distribue à Paris, chez de Lalain, libraire, rue St. Jacques; prix 24 liv.

Ce traité, imprimé avec beaucoup de soin & de dépense, & orné de plus de 62 planches, est divisé en trois parties. La première contient les proportions de chacun des cinq ordres d'architecture, selon Scamozzi, Palladio & Vignole. Cette première partie offre de plus les détails des six ordres proposés dans le même arrangement qu'a suivi Vignole, auteur le plus consulté. M. Dupuis y a joint plusieurs observations sur les mesures particulières à l'ordre dorique & à l'ordre ionique, tant ancien que moderne.

La seconde partie démontre les proportions que les colonnes placées les unes sur les autres doivent avoir.

La troisième partie établit les moyens d'élever les ordres accouplés les uns sur les autres, aussi régulièrement que s'ils étoient isolés.

Le traité de M. Dupuis intéressera les architectes & les amateurs des beaux arts par les observations utiles que l'auteur y a répandues, & sur-tout par le problème qu'il a cherché à résoudre, & qui consiste à trouver un sixième ordre d'architecture.



*Nouvelle ville de Versoy , à une lieue
de Genève.*

LE lac de Genève , que les anciens appelloient *Lemanus* , *Leman* , est entretenu par le Rhône , qui , sortant des Alpes , traverse le Vallay , & se jette dans le lac , deux lieues au-dessous du bourg Saint-Maurice , l'*Agaunum* des Romains. Le lac a dix-huit lieues de longueur , sa plus grande largeur , en la prenant de Morges à Thonon , est de sept lieues. Le Rhône en sort à Genève , d'où il arrose cette vallée délicieuse que le séjour de M. de Voltaire a rendu célèbre. Non loin de-là est l'endroit où Paul Merula dit avoir trouvé des vestiges d'une fameuse muraille que Jules-César fit construire pour arrêter les Helvétiens , lesquels ayant brûlé leurs habitations , marchaient à la conquête des Héduois que les Romains feignoient de protéger pour s'en rendre les maîtres.

Le fleuve n'est point navigable à cause de sa rapidité , des gués nombreux qui s'y trouvent & des rochers , au milieu desquels il resserre son cours , en quittant le pays de Gex ; ainsi les marchandises qu'on fait venir d'Italie sont embarquées sur le lac , & abordent à Genève , d'où on les transporte par terre en France. Outre le bureau où ces marchandises sont déposées , le Roi a dans Genève un magasin pour le sel , qui se tire des salines de Franche-Comté , & que l'on distribue en divers cantons de la Suisse. On prétend que ces deux objets rapportent près de quatre-vingt mille francs tous les ans. Cette somme sera d'une très-grande

conséquence pour Versoy. On a bâti une maison à cet effet qui sera au milieu de la nouvelle ville.

Le pays de Gex a une pointe sur le lac, laquelle est reterrée d'un côté par le territoire de Genève, & de l'autre par celui de Copez, dans le pays de Vaux. Cette langue de terre, qui n'a pas une demi-lieue de largeur au bord du lac, est arrosée par une petite rivière qui passe dans la ville de Gex, & se décharge à Versoy dont la largeur est en cet endroit d'environ une lieue.

Ce fut le 26 du mois de Septembre dernier que l'adjudication du port se fit en présence de l'intendant de Bourgogne & de M. Boursier, inspecteur-général des fortifications. Aussi-tôt on planta des piquets pour fixer l'étendue du port; les moutons furent dressés. On y fait travailler un bataillon de Cambresis, & au printemps prochain on espère que les travaux auront une nouvelle activité.

Versoy, qui n'étoit qu'un village, a tous les agrémens de Genève pour la situation; mais la vue du côté du lac a plus d'étendue; de-là on découvre les côtes riantes du Chablais. Le pied des monts Jura, qui sont au couchant, est à la distance de près de quatre lieues: c'est une chaîne de montagnes très-hautes, escarpées en plusieurs endroits, & qui présentent dans l'éloignement un rideau majestueux. On voit au levant les Alpes, qui sont en tous temps couvertes de neige; & les montagnes de Savoie qui représentent une multitude de cônes dont les bases seroient proche les unes des autres.

Le pays de Gex, outre ces belles perspectives, est charmant: c'est un mélange de bosquets, de prairies, de champs, de vignes qu'on fait monter sur les arbres; & ces différens aspects sont distribués avec une proportion & une sorte de symétrie qu'on

ne voit point ailleurs, & qui surprennent agréablement la vue.

On a pratiqué deux grandes routes pour venir en France : l'une passe au fort Lacluse où le Rhône, au-dessous de Genève, descend dans un précipice entre deux montagnes ; celle que l'on rencontre à droite, dont la hauteur est prodigieuse, termine de ce côté les monts Jura. L'autre chemin a deux branches qu'on ne peut gueres suivre en voiture pendant l'hiver, à cause des neiges. Celle qui passe à Gex serpente dans les montagnes, où on l'a creusée en divers endroits dans le vif du rocher ; elle descend à Saint-Claude. L'autre branche passe à Saint-Sergue, dernier village du pays de Vaux, & pénètre par les Rousses dans la terre de Saint-Claude, à quatre ou cinq lieues de la ville. On a préféré jusqu'ici cette dernière route pour le transport des marchandises qui ne vont point à Lyon. Peut-être l'établissement du nouveau port fera-t-il changer cette disposition, ce qui procureroit un grand avantage au pays de Gex & à la ville de Saint-Claude.

Tout le royaume est intéressé dans un établissement qui lui procure une nouvelle branche de commerce sur le lac de Genève, qui nous met à portée de transporter nos marchandises en Suisse, dans le Vallois, en Savoie, & jusqu'en Italie, & de tirer celles de ces divers pays en échange, sans que nous ayons besoin de l'entremise des Génevois.



CHIRURGIE.

I.

On lit, dans le Mercure du mois d'Août 1768, pag. 147, qu'il a été tiré une *pierre monstrueuse*, *pésant vingt-six onces*, *par une opération extraordinaire*, &c. Cet article n'annonce qu'un fait, auquel on va suppléer par un détail utile, & qui nous a été demandé. Le pierreux dont il s'agit fut taillé d'abord par ce qu'on nomme le bas appareil en chirurgie. On se doutoit très-bien d'avance du volume monstrueux du calcul; mais comme il étoit moralement impossible d'en déterminer au juste, tant l'étendue que la solidité & que pareils exemples sont très-rares, il étoit dans l'ordre de la bonne pratique d'en faire la tentative. On fit une incision au periné prolongée en demi-croissant jusqu'au coxis pour découvrir toute la tête du corps étranger; on l'attaqua opiniâtement avec une tenete dont les branches se démontent à volonté pour placer les serres séparément l'une après l'autre, & qui se réunissent ensuite par le clout à la faveur d'un ressort; c'étoit l'unique instrument qu'il fut possible de glisser environ un pouce & demi sur le corps de la pierre très-étroitement coëffée par la vessie, malgré le débridement immense que l'incision présentoit. On connut, après diverses tentatives inutiles, que le volume excédoit le passage des os du bassin; en conséquence, afin de ne rien négliger de tout ce qui pouvoit être employé pour sauver la vie du malade, on prit la résolution, quarante-huit heures après, d'extraire

re cette pierre par le haut appareil, duquel on peut voir la manœuvre détaillée qui le compose, dans le Journal de Médecine de Juin de 1767, par M. Bareillac, M^e en Chirurgie & substitut du major de l'hôpital de la Charité de Paris. Le malade, déjà très-fatigué par l'obstination des tentatives précédentes, ne survécut à cette opération que vingt-six heures. Par l'ouverture qui fut faite de son corps après sa mort, on vit que le péritoine n'avoit point été entamé, & qu'il restoit encore près d'un ponce du corps de la vessie qu'on auroit pu inciser sans le blesser.

Si donc des exemples suffisans de cas semblables eussent pu autoriser à commencer par ce dernier moyen, il est à présumer que ce malade auroit pu guérir, ainsi qu'il est arrivé au commencement de cette année 1768, à une femme, âgée de 62 ans, nommée la veuve Minault, paroisse de Livry, à trois lieues de Paris sur la route de Meaux, atteinte de pareille maladie depuis plus de dix-huit ans, réduite dans le marasme, privée de tout repos tant de jour que de nuit, avec incontinence d'urine continuelle, parce que le volume de la pierre occupoit toute la capacité de la vessie. Elle fut taillée le 7 Février dernier par le haut appareil sans en avoir tenté aucun autre d'avance; la pierre & la vessie se rencontroient si infiniment unies par des inégalités réciproques, d'apandices charnues d'un côté & de tubercules pierreux & raboteux de l'autre, qui s'entrelaçoient ensemble, qu'il fallut inciser longitudinalement toute la partie antérieure de la vessie pour en décoiffer la pierre en écartant & renversant les deux lèvres de l'incision, à - peu - près comme le feroit la nourrice d'un enfant, d'un beguin qui lui ferreroit trop la tête, & qu'elle ne pourroit relâcher autrement

184 MERCURE DE FRANCE.

qu'en le coupant par-dessus depuis le front jusqu'à la nuque, pour ensuite renverser les deux côtés & dégager la tête de l'enfant sans produire aucun frottement réciproque entre les surfaces du corps serré & comprimé, & celles de son enveloppe, * &c. La veuve Minault en fut totalement quitte le vingt-huitieme jour, tant de la playe de la taille que de l'incontinence d'urine, quoique cette dernière fut aussi ancienne que les huit années, depuis ses excessives souffrances. Il est évident, par cet exemple, que cette méthode étoit l'unique qui pût délivrer cette malade, & lui conserver en même temps la vie; car si l'on eût attaqué la pierre par l'uretère, comme il s'est toujours pratiqué, il auroit été impossible de la tourner sur son axe sans tordre & déchirer les attaches de la vessie, ou d'amener la vessie en même temps que le corps étranger, si on eût tenté l'extraction sans le préalable du dégagement de la pierre sur son axe, &c. On verra dans peu un plus ample détail de cette observation, aussi rare qu'elle sera instructive, lorsqu'on publiera l'opération complète & nouvelle du haut appareil; sans le préalable de l'écartement des parois de la vessie par un liquide.

La difficulté insurmontable de tourner la pierre dans le suéd. calculeux ne venoit pas d'engagemens d'éminences réciproques entre la pierre & la vessie comme dans la femme Minault; car les surfaces étoient passablement unies, mais de la figure plate & ovale de la pierre. Ses dimensions étoient de quatre pouces de long, trois pouces quelques li-

* On demande grace aux gens de l'art sur cette comparaison faite uniquement pour les lecteurs étrangers à cette matière.

J A N V I E R. 1769. 185

gnes de largeur , & deux pouces & demi d'épaisseur. Ses faces plates regardoient le rectum & l'hypogaste ; les bords de sa largeur regardoient les côtes ; le corps entier de son volume servoit de moule ou noyau ; il donnoit sa figure à la vessie , comme la forme la donne à un bas ou à un soulier ; la remplissoit exactement , & si exactement qu'il n'y restoit aucun vuide ni logement pour le séjour de l'urine. Cette pierre paroïssoit si fixée dans sa place lorsqu'on tentoit de l'ébranler par des tentes très-difficiles à placer , qu'elle sembloit faire corps commun avec tous les os du bassin.

On peut donc se flatter que deux exemples aussi récents qu'extraordinaires , pourroient donner la confiance à des lithotomistes intelligens & méthodiques pour avoir recours à l'unique espèce d'opération qui puisse conserver la vie des malades en pareil cas , & faire briller leur réputation.

I I.

Observation chirurgicales sur les maladies de l'urètre , traitées suivant la méthode de M. Daran, écuyer, chirurgien ordinaire du Roi , &c. ; volume in-12. , 1768. A Paris , chez Vincent , rue St. Severin ; & Didot le jeune , quai des Augustins ; cinquième édition , avec des observations & des remarques nouvelles.

Les ménagemens que nous devons à nos lecteurs ne nous permettent pas d'entrer dans aucun détail , au sujet de la maladie que traite , avec tant de succès & depuis plus de quarante années , le célèbre M. Daran. Il suffit de dire , en général , qu'il n'y a aucune cause de cette maladie , que l'auteur ne discute ici avec toute l'étendue qu'elle mérite ;

après avoir lu son ouvrage, il n'est plus aisé de douter de l'existence d'un mal si long temps contestée; & l'on voit, avec frayeur, les accidens fâcheux auxquels a été exposé plus d'un malade.

Il n'est pas possible de suivre M. Daran, dans la discussion qu'il fait, des secours qui ont été employés avant lui pour remédier à ces accidens; ils prouvent très-bien qu'ils ne sont que palliatifs; mais comme tout le monde n'est pas à-portée de son remède, il s'étend sur cet article, afin qu'on sache du moins la manière de rendre la vie moins insupportable aux malades, en leur procurant les secours les plus avantageux & les moins capables de nuire. Il n'est pas étonnant qu'après plus de 40 ans consacrés au traitement des maladies de l'urètre, M. Daran parle sur cette matière d'une manière très-satisfaisante.

La description des secours employés contre la difficulté d'uriner habituelle, ne mérite pas moins l'attention des lecteurs qui ont le malheur d'avoir un intérêt particulier à s'instruire de ce qui concerne la guérison de ce cruel symptôme; & la jeunesse y trouvera un excellent préservatif contre des fautes auxquelles elle n'est que trop sujette.

On ne peut assez féliciter notre siècle sur la découverte d'un remède tel que celui de M. Daran qui, sans faire souffrir, guérit promptement & sûrement des accidens qui, souvent, ont coûté la vie aux malades, ou qui la leur ont rendue insupportable par les douleurs cruelles dont ils étoient habituellement tourmentés.

Ceux qui voudront connoître plus en détail les différens accidens ou symptômes de la maladie dont il s'agit, trouveront amplement de quoi se satisfaire dans les observations attestées par les

médecins & chirurgiens les plus célèbres, auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

Après avoir traité des *maladies de l'uretre*, & rapporté les témoignages qui constatent l'utilité & l'efficacité de sa méthode, M. Daran fait part au Public de plusieurs réflexions qui la concernent, & d'autres qui le regardent personnellement.

Presque tout ce que la faculté de médecine de Paris & de Montpellier a eu de docteurs célèbres; tout ce que l'école de Chirurgie a eu de plus expérimentés & de plus habiles maîtres, ont certifié par écrit que le remède de M. Daran guérit radicalement la maladie qu'il traite; qu'ils n'ont rien connu dans l'étendue de la médecine & de la chirurgie, de si puissant contre les maux de cette nature, & de si intéressant pour les malades; & l'on trouve, dans la suite de l'ouvrage, les noms de tous les médecins & chirurgiens célèbres qui ont attesté la supériorité de cette méthode.

« Tel a été constamment le suffrage général &
 » unanime des maîtres de l'art, en faveur d'un
 » remède qu'on avoit cherché long-temps inutile-
 » ment, faute duquel on voyoit mourir une in-
 » finité de personnes sans pouvoir leur donner
 » aucun secours, & dont le caractère d'efficacité
 » n'a pu être effacé par les vaines clameurs de l'ul-
 » térêt. »

Parmi ceux qui ont écrit sur cette maladie, le célèbre M. Astruc a cru avoir trouvé le remède de M. Daran. Celui-ci a réclamé contre cette supposition, par une lettre imprimée qui la réfute pleinement : cette lettre est rapportée dans cette nouvelle édition.

A peine M. Daran eût commencé à se faire quelque réputation dans cette partie de la chirurgie, que ceux qui traitoient les *maladies vénériennes*

188. MERCURE DE FRANCE.

voulurent partager avec lui le bonheur de servir le Public dans un objet si utile. Ils tâchèrent donc d'imiter sa méthode ; mais ils virent bientôt que le succès ne répondoit pas à leur zèle , & il fallut toujours en revenir au remède de M. Daran , & toutes les tentatives que l'on a faites sur sa composition n'ont servi qu'à prouver de plus en plus , combien il est efficace contre ce genre de maladie , puisque chacun voudroit se l'approprier.

En 1744, M. Daran publia , pour la première fois , l'ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui la cinquième édition. Les Anglois le traduisirent dans leur langue ; & , d'après cette traduction , plusieurs Anglois , attirés par le succès de ses cures , sont venus à Paris se mettre entre ses mains , & ont recouvré , par son secours , une santé , que les plus habiles médecins & chirurgiens de Londres n'avoient pu leur procurer. Les malades , que des affaires pressantes , ou leur peu de fortune reténoient dans leur pays , se flatterent long temps qu'appelé par quelque personne de distinction , M. Daran pourroit se déterminer à passer dans leur isle. Le desir de se rendre utile , & de procurer du soulagement à ses semblables , ne lui permit pas de balancer sur le parti qu'il avoit à prendre , lorsqu'invité par un homme de grande considération , il apprit que le secours qu'on attendoit de lui ne pouvoit souffrir aucun délai. Il partit pour Londres ; & pour ne pas priver les malades des secours dont ils pouvoient avoir besoin pendant son absence , il laissa à Paris M. Daran Descastan , son neveu , qui , depuis plus de vingt ans , travailloit sous ses yeux , & à qui il avoit donné tous ses soins pour le mettre au fait du traitement de ces maladies & de l'administration de son remède.

Des opérations nombreuses , opérées sur des personnes du premier rang & sous les yeux des

J A N V I E R. 1769. 189

plus grands maîtres de l'art , signalèrent le séjour de M. Daran , & prouverent de plus en plus , dans cette capitale , l'efficacité de sa méthode. On trouve ici , sous le titre d'*Observations* , les principales cures opérées par les soins dans la ville de Londres. Plusieurs malades de la plus grande distinction n'ont eu aucune répugnance de se faire connoître , persuadés que plus il y a de gens qui attestent l'efficacité d'un remède , plus il se répand , & par conséquent plus il devient utile à l'humanité.

Vous pouvez me citer , disoit un jour Mylord *** à M. Daran : « Le témoignage d'un
» homme de mon rang ne peut-être que d'un très-
» grand poids en faveur de votre méthode ; & je
» préfère le bien public à toute espèce de considé-
» ration particulière. L'utilité générale des hom-
» mes doit l'emporter sur la mienne propre. Votre
» remède m'a guéri ; l'aveu public que j'en fais
» peut & doit même engager les autres malades à
» en faire usage , & il n'est rien à quoi je ne m'ex-
» pose pour procurer à mes semblables le même
» avantage que j'ai reçu de vous. »

C'est en suivant les mêmes principes qu'un autre seigneur ayant long-temps rejeté les remèdes ordinaires , ne pouvant s'assujettir au régime & à la gêne qu'ils exigent , consentit néanmoins à observer celui de M. Daran avec la plus grande exactitude. « En suivant fidèlement tout ce que vous
» me prescrivez , dit-il à M. Daran , si je ne gué-
» ris pas , je serai sûr que ce sera la faute du re-
» mède , & je n'aurai rien à me reprocher ; au lieu
» que je me croirois très-coupable envers la so-
» ciété , si , par ma faute , je donnois atteinte à un
» spécifique utile à tant de gens , & dont mon
» exemple pourroit les détourner. »

190 MERCURE DE FRANCE.

Les succès qui accompagnerent M. Daran durant son premier séjour en Angleterre, le déterminèrent à y faire un second voyage ; & il n'a épargné ni soins, ni fatigues pour le soulagement de ceux qui ont eu recours à sa méthode. A son départ il a prié M. Asborne d'administrer son remède pendant son absence. De retour à Paris, son principal soin est de se livrer à l'exercice de son art & à la guérison de ses concitoyens, qui ne cessent d'éprouver chaque jour, & de publier par-tout l'efficacité de cet admirable spécifique.

L'ouvrage de M. Daran se trouve chez *Vincent*, rue Saint-Severin, & chez l'auteur, rue neuve des bons Enfans.

A V I S.

I.

ON met actuellement sous presse le *Nécrologe des Hommes célèbres*, qui paroîtra dans le commencement de l'année prochaine. Il contiendra les éloges historiques de MM. de *Silhouette*, de *Tercier*, de *Pétau*, de *Laval*, de *Restout*, de *Maugenot*, de *Baron*, de *Camus*, de *Cat*, de *Maubent*, &c. &c. &c.

Comme on n'en tirera qu'autant d'exemplaires qu'il y aura de souscripteurs, les personnes qui ne se sont pas encore abonnées, sont priées d'envoyer leurs souscriptions, ou le renouvellement de leurs abonnemens, au commencement de Janvier inclusivement, au bureau royal de la correspondance générale, Place des Victoires.

Prix, {	Deuil & nécrologes, ensemble, . . .	6 l.	} Pour Paris ; franc de port.
	Annonces des deuils de		
	cour, séparé, . . .	3	
	Nécrologe, seul, . . .	3	

J A N V I E R. 1769. 191

Pour la province, sans affranchir, même prix ;
& en affranchissant, le double.

I I.

Glaces discrettes.

Nous nous faisons un devoir de faire connoître le plutôt qu'il nous est possible les nouveautés utiles & agréables. En voici une de cette espèce, que nous devons encore à M. Bernieres, l'un des quatre contrôleurs - généraux des ponts & chaussées, déjà connu par plusieurs inventions intéressantes. Ce sont des glaces que l'auteur a nommées *glaces discrettes*, relativement à la propriété singulière qu'elles ont de laisser voir du-dedans au-dehors sans qu'on soit vu du-dehors au-dedans. Ces glaces sont fort agréables à la vue, & sont un ornement aux croisées où elles tiennent lieu de petits rideaux, & aux carosles où elles font l'office de jalousies. M. le marquis de Marigny en a fait mettre aux croisées du cabinet & de la salle des conseils du Roi à Choisy, dont Sa Majesté a paru très-satisfaire ainsi que Mesdames.

Pour se procurer de ces glaces discrettes, il faut s'adresser à *mondit Sieur Bernieres*, porte de la colonnade au vieux Louvre. C'est en cet endroit qu'on trouve aussi des glaces courbées pour toutes les parties arrondies des appartemens, ainsi que pour les encoignures des carosles, &c. ; des miroirs concaves, des loupes d'eau, des prismes, des thélescopes, des crystaux de pendule, de grands cadrans en émail & en verre, &c.

I I I.

Le Sieur Bresson de Maillard, aux armes du duc

192 MERCURE DE FRANCE.

de Bourgogne , rue St. Jacques , près de celle des Mathurins , dessinateur & graveur privilégié , & inventé toutes sortes de desseins à l'usage des confiseurs & autres.

On trouve aussi chez lui de nouvelles lettres d'étrennes , de surprise & plaisanteries ; comme aussi toutes sortes d'emblèmes , complimens , livres d'écriture , de desseins , étrennes enluminées , images , &c.

Il fait toutes sortes de caracteres & vignettes en cuivre.

I V.

Remedes pour guérir toutes sortes de maux de dents , pour les conserver quelque gâtées qu'elles soient , sans qu'elles fassent jamais aucun mal & sans qu'il faille de toute la vie en faire arracher aucunes.

Ce nouveau remede , très - connu jusqu'à présent , tant dans Paris que dans toutes les villes de province , & chez l'étranger , est approuvé par MM. les doyens de la faculté de médecine , & donne tous les jours des preuves de son efficacité ; c'est pourquoi le Sieur David , qui le débite , pense qu'il ne sçauroit trop en renouveler l'annonce au Public.

Le Sieur David demeure à Paris , rue des Orties , Butte Saint-Roch , au petit hôtel Notre-Dame , à droite en entrant par la rue Ste Anne , à côté de l'apothicaire , au premier.

Ce remede consiste en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artère temporale ,
du

du côté de la douleur, & qui, outre les maux de dents, guérit les fluxions qui en proviennent, les maux de tête, migraine & rhume de cerveau, sans qu'il entre rien dans la bouche ni dans le corps; aussi-tôt qu'il est appliqué, il procure un sommeil paisible, pendant lequel il se fait une transpiration douce; on dort bien toute la nuit sans sentir de douleur; au reveil on est guéri pour la vie, & au lever ce topique tombe de lui-même, sans laisser aucune marque ni aucun dommage à la peau.

Il est certain qu'il n'est point de remède plus doux que celui-ci, puisqu'il guérit en dormant du mal le plus cruel; il a guéri depuis sept ans, suivant le calcul de M. David, plus de trente-deux mille personnes, tant dans Paris que dans les provinces d'où on en fait venir & où il en envoie, partie lui en ont donné des certificats.

Mais comme ce remède n'opère la guérison que lorsqu'on est couché, & que le mal de dents prend dans tous les momens de la journée, & qu'il faut vaquer à ses affaires, sans souffrir, en attendant le moment de se mettre au lit, pour cet effet, ledit Sieur David a de l'eau spiritueuse d'une nouvelle composition, très-agréable au goût & à l'odorat, qui fait passer dans la minute les douleurs de dents les plus violentes, purifie les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermir les dents qui branlent, empêche le commencement & la continuation de la carie, prévient & guérit sans retour les affections scorbutiques, guérit radicalement de cette maladie & de toutes celles qui viennent dans la bouche, empêche les mauvaises odeurs causées par les dents gâtées, fait tomber le tartre, & maintient les dents dans leur blancheur; beaucoup de personnes en font provision

par précaution , ainsi que des topiques , pour les longs voyages sur terre & sur mer . MM. les Marins sont certains de faire leur voyage sans avoir jamais aucun mal aux dents ni à la bouche . Les personnes qui se servent de cette eau deux ou trois fois la semaine sans être incommodées , ont toujours les gencives & les dents saines & blanches . Il y a des boueilles à trois livres & à six ; & les topiques à 24 sols chaque . Il faut apporter au Sr David , pour les topiques un morceau de linge fin blanc de lessive . Il donne un imprimé qui indique la maniere de se servir du topique & de l'eau spiritueuse .

On trouve ledit Sieur David ou son épouse tous les jours & à toute heure chez lui , jusqu'à 10 heures du soir .

Il prie d'affranchir le port des lettres & de l'argent qu'on lui adressera par la poste , & de joindre 6 à 8 sols pour la boëte qui sert à mettre lesdits remèdes .

V.

Mademoiselle Germain , étant connue depuis long-temps par la distribution & les bons effets que produit journellement l'huile d'ours , qu'elle prépare avec l'huile de noisete & avec plusieurs ingrédients les plus parfaits pour faire croître , fortifier & multiplier les cheveux , & rétablir en peu de temps une chevelure délabrée , donne avis au Public , qu'elle continue toujours à en vendre à un écu la phiole , avec approbation & permission , en sa demeure à Paris , dans le large de la rue du Four fauxbourg Saint-Germain , dans la maison de M. Prévôt , huissier-priseur , à l'entresol à droite , au fond de la cour .

J A N V I E R. 1769. 195

Les personnes qui lui écriront par la poste sont priées d'affranchir leurs lettres.

V I.

Remede contre les pertes de sang.

L'abbé d'Auroche, qui s'est déjà annoncé pour être possesseur d'un remede infailible contre les pertes de sang, regles immodérées & flux dysentérique, autorisé par la commission royale de médecine, prévient le Public que dans la grande quantité de malades qui se sont présentés à lui, il y en avoit beaucoup chez lesquels il se trouvoit complication de maux, comme ulcères, tumeurs, soit pour avoir trop laissé invétérer la maladie, soit par d'autres accidens; & comme dans ces circonstances le traitement demande beaucoup plus de précautions, il a pris le parti de s'associer un médecin déjà instruit, & témoins des cures surprenantes qu'il lui a vu opérer, pour pouvoir administrer son remede avec plus d'efficacité & détruire tout-à-la-fois les accidens qui peuvent accompagner cette maladie; ils visiteront ensemble les malades, & le médecin décidera sur toutes les lettres qui lui seront adressées.

L'abbé d'Auroche loge rue du Monceau fauxbourg Saint-Germain, chez M. l'abbé de Villefontaine. Il sera visible tous les jours depuis huit heures jusqu'à trois.



*UNION généalogique de la Maison de
Dannemarck avec celle de France.*

CHACUN a célébré à sa manière le séjour de Sa Majesté Danoise en France. M. . . . écuyer & huissier de la chambre de feu Madame la Dauphine, a composé une espèce de devise généalogique qui dérive tout naturellement de la certitude des preuves ; qu'en 1768, le Roi & tous les princes du sang descendent d'Anne de Dannemarck, Reine d'Angleterre, contemporaine de Louis XIII & sœur de Christian IV, Roi de Dannemarck, cinquième ayeul de Sa Majesté Danoise.

Voici le plan de ce morceau de généalogie.

Au milieu du bas de la carte est placé le stemme de Frédéric II, Roi de Dannemarck ; à gauche, il en part un rameau de laurier plié en C, (lettre initiale du nom de Sa Majesté Danoise) le long duquel rameau sont insérés les stemmes des rois descendans successifs de Frédéric II, jusques & compris même celui du Prince Royal futur.

De la droite du stemme de Frédéric II s'élève un autre rameau aussi de laurier plié en L renversée, (première lettre des noms du Roi & des princes du sang.)

Ce rameau conduit par les stemmes d'Anne de Dannemarck, de l'infortuné Charles I^{er} Roi d'Angleterre ; d'Henriette sa fille, première femme de Monsieur ; de l'épouse du Roi Victor ; enfin, par celui de Madame la Duchesse de Bourgogne jusqu'au Roi, &c.

Mais du stemme d'Anne de Dannemarck part un second pié de L, qui se termine au stemme d'E-

Isabéth d'Angleterre sa fille, épouse de Frédéric V, couronné roi de Bohême en 1619, ayeul par son fils aîné de S. A. R. Madame, seconde femme de Monsieur, & par son fils cadet de la princesse Palatine, brue du Grand Condé; de sorte que le milieu du tableau se trouve rempli par deux rameaux concentrés, dont l'un contient la filiation de Mgr le Duc d'Orléans, de Madame la Comtesse de la Marche & de Mademoiselle de Penthièvre, & l'autre rameau présente les deux branches de Condé & de Conti avec le stemme de Mgr le Comte d'Eu.

De l'inspection de tous ces rameaux sortis de Frédéric II, roi de Dannemarck leur souche commune, il résulte que le Roi est parent du 6^e au 7^e degré avec Sa Majesté Danoise, qui l'est Elle-même du 7^e au 8^e avec les Princes du sang, chefs de leurs branches.

Au bas de ce tableau sont quatre vers latins; deux relatifs à l'union du sang qui existe entre la maison de Bourbon assise aujourd'hui sur presque tous les trônes du midi de l'Europe & la maison d'Oldembourg, qui en occupe ceux du Nord.

Les deux autres vers sont adressés à Sa Majesté Danoise que l'auteur compare au Czar Pierre le Grand, qui apprit le grand art du gouvernement par l'étude des nations, de leurs mœurs, de leurs arts, &c.

Voici ces vers:

*Nescit amor blandus, quos Regia nescit orget
Quos Austri & Boreæ gentes mirantur & ardent.*

I. P. C. S. A. Regi Danicæ.

*Rex populos, studia & mores, cognoscere gaudes
Imperii digne & jam Cæsaris Emule Petri.*

FÊTE du Palais-Royal.

LE Roi de Dannemarck, qui étoit venu, le 31 Octobre, dîner chez S. A. Monseigneur le Duc d'Orléans au Palais-Royal, dont il visita les bâtimens & vit les tableaux, y vint souper le 24 Novembre; dès que Mgr le duc d'Orléans fut averti de son arrivée, il descendit avec Mgr le duc de Chartres, suivi de toute sa maison, pour aller au-devant de Sa Majesté Danoise qu'il conduisit dans les appartemens. Elle y trouva MADemoiselle & plus de six cens personnes des plus considérables, que Mgr le duc d'Orléans avoit pris soin d'y rassembler. Le souper fut servi avec la plus grande magnificence & le plus grand ordre; il fut suivi d'un bal paré qui dura toute la nuit, & que le Roi de Dannemarck avoit ouvert par un menuet qu'il dansa avec MADemoiselle.

Le 5 Décembre, le Roi de Dannemarck, après avoir été visiter le palais du Luxembourg, se rendit au château de Saint-Cloud, où il fut reçu par Mgr le duc de Chartres, suivi de toute la maison de Mgr le duc d'Orléans, qu'une indisposition retenoit à Paris. Sa Majesté Danoise, en arrivant, trouva des calèches toutes prêtes & se promena dans les jardins, dont Elle vit jouer les eaux; puis retourna au château. Pendant qu'elle en visitoit les appartemens & qu'Elle en examinoit les peintures, on servit le dîné après lequel Sa Majesté revint à Paris.

FÊTE de Chantilly.

LE Roi de Dannemarck arriva le 28 de Novembre dernier, vers les six heures du soir, en habit uniforme de Chantilly, ainsi que les seigneurs de sa cour. Monseigneur le Prince de Condé, accompagné d'environ deux cens personnes de la principale noblesse de l'un & de l'autre sexe, le reçut à la descente du carosse & le conduisit à la salle des spectacles où les comédiens ordinaires du Roi représenterent le *Philosophe sans le sçavoir*, qui fut suivi de l'acte de *Zelindor*, exécuté par l'académie royale de musique. Sa Majesté Danoise retourna au château; le souper fut servi à huit tables; celle du Roi de Dannemarck, dont Mgr le prince de Condé faisoit les honneurs, & à laquelle se trouvoient Mgr le duc d'Orléans, Mgr le duc de Chartres & Mgr le comte de la Marche, étoit composée de quarante couverts. Mgr le comte de Clermont faisoit les honneurs de la seconde. Toutes les tables furent servies en même temps avec autant d'ordre que d'élégance. Le lendemain 29, Sa Majesté Danoise prit le divertissement de la chasse au cerf, en habit uniforme de chasse du prince de Condé. Le soir, les comédiens ordinaires du Roi représenterent le *Bourgeois gentilhomme* avec tous ses agrémens, exécuté par les acteurs de l'opéra & de la comédie italienne. Pendant le souper le Sieur Cailleau, accompagné de la musique militaire du prince, chanta différens airs tirés de nos opéras comiques. Le 30, l'académie royale de musique représenta l'acte d'*Eglé* & celui de *Pigmalion*, avec des divertissemens nou-

veaux. Au sortir du spectacle, on tira un feu d'artifice qui devoit être accompagné d'une illumination immense dans les jardins & dans la forêt ; mais elle ne put avoir lieu à cause de la pluie qui ne cessa de tomber. Après le souper, qui fut servi comme celui des jours précédens, Mgr le prince de Condé donna à Sa Majesté Danoise un bal masqué où, malgré le mauvais temps, il se trouva plus de deux mille cinq cens personnes. Pendant tout le temps du bal, quidura depuis onze heures du soir jusqu'au lendemain neuf heures du matin, il y eut plusieurs tables dressées où l'on servit avec autant de célérité que d'abondance & de délicatesse tout ce qu'on pouvoit désirer. On avoit construit, hors du château, un théâtre sur lequel la troupe de Gaudon représenta des farces & des parades, & plusieurs orchestres avoient été distribués en différens endroits pour l'amusement du peuple, à qui l'on prodigua des rafraîchissemens de toute espèce. Sa Majesté Danoise visita pendant son séjour toutes les choses remarquables du château, & en partit l'après-dîner. On ne peut rien ajouter au goût & à la magnificence de ces fêtes données par S. A. S. Mgr le prince de Condé & exécutées sous la conduite de M. le marquis de Chamborant son premier écuyer. Mgr le prince de Condé, en sa qualité de grand-maitre, a fait servir toutes les tables par les officiers de la bouche du Roi.

FÊTES de l'hôtel de Soubise.

L 22 Novembre, le Roi de Dannemarck fut invité chez Mgr le Prince de Soubise, où il y eut un grand souper avec un bal magnifique. Les

JANVIER. 1769. 201

cours de l'hôtel furent illuminées, & l'architecture dessinée en quelque sorte par les lumières faisoit un effet pittoresque à la vue. Cette fête fut répétée la veille du départ de Sa Majesté Danoise.

*EXTRAIT de quelques scènes représentées
devant S. M. le Roi de Dannemarck,
dans des fêtes particulières données à ce
monarque.*

DEUX jeunes paysannes d'Esionne (les Diles Doligny & Luzi) desirerent de voir passer le jeune Monarque; elles se sont ensuies de chez leur oncle le Bailli, qui travaille à composer une barangue; leur projet est de se mettre bien près du Roi, & la plus jeune, qui a fait un beau bouquet, est très-curieuse de le lui présenter pour lui pouvoir chanter :

Recevez ce timide hommage,
Choisissez dans tous nos bouquets,
C'est le tribut du jeune âge;
C'est l'image des Français.
Les dons des fleurs fraîches écloses
Semblent tous sur eux réunis;
Ils ont la douceur des roses,
Et leurs armes sont des lys.

Mais c'est trop oser peut-être,
Peut-on vous offrir des fleurs ?
Sur vos pas on les voit naître,
Leurs nocents y fixent nos vœux.
Leur fraîcheur est votre emblème ;

10

Vous avez leur doux attrait,
 Qui vous voit trouve en vous-même
 Le plus précieux bouquet.

Autre scène.

Lucas & Colette (les Diles Luzi & Guimard) se font l'amour au grand étonnement du bailli, qui leur reproche sans cesse qu'ils sont trop jeunes. Lucas lui répond :

Non, ce n'est que dans le bel âge
 Que l'on sçait jouir de son cœur ;
 Toujours sensible, il s'y partage
 Entre les plaisirs & l'honneur.
 On peut, dans cet âge de flâme,
 Unir à ses dons précieux
 Les plus rares vertus de l'ame,
 Et cet exemple est sous vos yeux.

Le bailli ne consent à l'union des deux amans qu'autant que chacun d'eux chantera un couplet analogue à la circonstance ; Colette lui répond que cela ne sera pas difficile & qu'on leur en a envoyé de Paris, où toutes les muses s'exercent sur un sujet aussi intéressant. Elle chante :

Gardons à jamais la mémoire
 Du spectacle le plus flatteur,
 Qu'il soit gravé dans notre cœur
 Avant de l'être dans l'histoire.
 Nos yeux ont vu deux Rois unis
 Se dire, en se traitant de frère,
 L'un, je voudrais qu'il fût mon père,
 L'autre, je l'aime comme un fils.

JANVIER. 1769. 203

LUCAS.

Pareille gloire les anime
En fixant leurs regards sereins ,
Tous les deux y lisent l'estime
Dont ils pénètrent les humains.
L'un , dans sa carrière éclatante ,
Est l'astre au midi de son cours ,
Et l'autre une aurore brillante
Qui promet le plus beau des jours.

Autre scène.

Un grenadier (le Sieur Preville) à table , dans
une guinguette, trouve occasion de parler de S.
M. D. Il chante :

Il unit tous les dons de plaire ;
Sa candeur se peint dans ses yeux.
Not' bon Roi l'appelle son frere ,
Que ce titre est cher pour tous deux.
Sur leurs deux fronts la bonté brille ,
Ils ont les mêmes attributs.
Pourquoi n's'rait-il pas d'la famille ,
Il en a toutes les vertus.

Par M. Poinfinet.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , le 2 Novembre 1768.

LA mauvaise santé de Selictar-Hamzey-Pacha ,
ne lui permettant pas de soutenir le poids des af-
faires , le Grand Seigneur l'a dispensé de conserver

Tvj

204 MERCURE DE FRANCE.

cette charge , & lui a donné le gouvernement de la Canée ; cet exvisir est mort à Gallipoli ; Nichandgy-Mehemer-Emin-Pacha , a été nommé grand visir à sa place.

Le 30 du mois d'Octobre la Porte manda tous les premiers interprètes des ministres étrangers ; le Reis Effendi ou grand chancelier remit à chacun d'eux une petite bourse cachetée , en leur notifiant que la Porte souhaitoit que ces ministres la fissent parvenir sans retard à leurs cours respectives. Chaque bourse contenoit une copie du manifeste sur l'infraction du traité commise par la cour de Russie , & sur la rupture de la paix qui existoit entre la sublime Porte & ladite cour.

De Petersbourg , le 25 Octobre.

La commission impériale de commerce vient d'annoncer au Public qu'elle permettoit , à quiconque le desireroit , de faire librement la pêche de la baleine à Kola , ville de la Laponie Russe , où il y a un port commode & voisin de l'île de Spitzberg sur les côtes de laquelle cette pêche se fait par les différentes nations de l'Europe. La commission avertit en conséquence tous particuliers étrangers ou nationaux qui auront des propositions à faire sur cet établissement de les lui envoyer en telle langue qu'ils jugeront à-propos dans le terme de six mois , à compter du 8 de ce mois ; ils indiqueront les conditions auxquelles ils souhaiteroient établir cette pêche ; leurs projets seront présentés par la commission à Sa Majesté Impériale qui , après les avoir examinées , donnera les ordres convenables.

Du 19 Novembre 1768.

L'impératrice subit , le 10 du mois dernier , l'Inoculation de la petite vérole. Sa Majesté Impé-

riale voulut que cette opération se fit avec le plus grand secret, & ne permit pas même, malgré les prières du docteur Dimsdale qui en étoit chargé, que son premier médecin en fût prévenu, ni qu'il y fût présent. La cour n'en a été informée qu'après l'éruption de la petite vérole, qui n'a été que médiocre. Le 26 on a dépêché aux cours étrangères des exprès pour y annoncer le rétablissement de la santé de l'Impératrice.

Du 22 Novembre.

Sa Majesté Impériale à son retour, & le jour même de son arrivée, fit inoculer en sa présence le Grand Duc, & voulut être témoin de l'inoculation de douze enfans des principaux seigneurs & dames de la cour. Elle fit publier ensuite une déclaration qu'elle a adressée à tous les souverains de l'Europe sur la détention de son ministre résident à Constantinople.

De Warsovie le 12 Novembre 1768.

La nouvelle de la déclaration de guerre de la Porte à la Russie a causé ici une grande fermentation. On craint qu'il ne se forme de nouvelles confédérations dans le royaume. On est informé que les confédérés de Bar ont répandu un nouveau manifeste rempli des expressions les plus hardies contre le Roi, dont ils déclarent l'élection illégale. On ajoute qu'ils ont passé une seconde fois le Nieszter avec un grand nombre de Tartares; qu'ils ont saccagé une petite ville située près de cette rivière, & qu'ils travaillent actuellement à établir des magasins.

Des lettres de Choczim portent qu'on y a publié de la part du Grand Seigneur, un ordre par lequel il est enjoint à tous les habitans de prendre les armes contre les Russes & leurs adhérens, & qu'il

est arrivé un corps de dix mille hommes de nouvelles troupes qui observent la plus grande discipline dans leur marche le long des frontières.

Du 23 Novembre.

On apprend , par différens avis , que les confédérés de Bar , soutenus de quelques milliers de Tartares , ont encore passé le Niester , qu'ils sont entrés en Podolie , & ont même poussé jusqu'en Volhynie. On assure qu'ils espèrent d'être en état de mettre sur pied cent mille hommes de cavalerie pour attaquer les Russes au printems. On ajoute qu'ils ont pénétré dans l'Ukraine & projeté de remettre aux Turcs la forteresse de Kamienieck , dont ils veulent se rendre maîtres. Le Roi & le sénat se sont déterminés en conséquence à mettre cette forteresse dans le meilleur état de défense. Quoique ces confédérés aient pénétré jusqu'à Babaczon , on ne voit pas qu'ils puissent rien entreprendre encore , parce que les Russes occupent les environs de Kamienieck jusqu'à Monastereckzyck.

Les troupes Ottomanes qui sont sur les frontières de la Turquie , sont pourvues , dit-on , de 300 pièces de canon ; on assure qu'un autre corps de 1500 Turcs dirige la marche vers Jassy , & que les princes de Moldavie & de Valachie doivent fournir à la Porte chacun trois mille hommes.

On mande que , dans le cas où les Turcs attaqueroient les troupes Russes qui sont en Pologne , le prince Repnin aura le commandement en chef d'un corps d'armée , & qu'il sera remplacé ici par le baron de Saldern , conseiller privé de l'Impératrice de Russie , lequel y résidera en qualité de ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale.

De Vienne le 6 Novembre 1768.

La cour ayant été informée qu'un corps de trou-

pes Russes avoit poursuivi jusques sur le territoire de Hongrie un parti de confédérés, dont la plus grande partie y avoit été mise à mort, le prince de Kaunitz en a porté des plaintes au prince Gallitzin, & l'a requis au nom de Leurs Majestés Impériales & Royales d'écrire sur ce sujet à l'Impératrice de Russie, pour obtenir une prompte satisfaction de cette violation de territoire.

Du 16 Novembre.

On mande de Prague que la pratique de l'inoculation a commencé à prendre faveur dans cette ville. Depuis un mois le Sieur Radnicki, médecin, y a inoculé vingt-quatre sujets, & entr'autres sa fille, depuis l'âge de deux ans jusqu'à celui de quarante-deux; cette épreuve a parfaitement réussi. Le même médecin a établi un hôpital d'inoculation pour dix pauvres qui, après leur guérison, doivent être remplacés par dix autres.

Il doit, dit-on, paroître incessamment une ordonnance portant suppression de tous les bénéfices simples ecclésiastiques, dont on appliquera les revenus au soulagement des hôpitaux, & à l'éducation des enfans de soldats.

Du 30 Novembre.

Suivant des lettres d'Offen en Hongrie, le Grand Seigneur a fait publier un manifeste par lequel il déclare qu'il regarde comme nulles & illégales, toutes les résolutions prises dans la diète de Pologne depuis l'élection du Roi, & Sa Hauteffe entend que tous les habitans de la république soient remis dans la jouissance de leur liberté, & de leurs droits primitifs.

Les derniers avis de Constantinople portent qu'on a déjà fait partir de cette ville pour Choczim & Bender près de 600 pièces de canon de différent

calibre ; le corps d'artillerie s'est mis en marche au nombre de quatre mille hommes , & l'on fait rassembler quatre mille chameaux pour le service de l'armée , qui sera , dit-on , composée de trois cents mille hommes , & commandée par un vieux Sérafkier qui s'est déjà distingué dans les guerres de Hongrie.

De Rome , le 16 Novembre 1768.

Les états du Pape sont pleins de Jésuites Espagnols qui y abordent de tous côtés ; on les distribue par-tout ; mais les maisons des Jésuites n'en reçoivent aucun. On mande de Ferrare qu'un de ces religieux qui vient de mourir à l'hôpital de Faenza , a fait un testament par lequel il laisse à l'hôpital un tiers de ce qu'il possédoit , un autre tiers aux pauvres , & le troisième pour des messes. Lorsqu'on visita son coffre , on y trouva trente mille francs. Le gouverneur prélat s'est saisi de cet argent , & en a écrit à cette cour. Le général a prétendu que cet argent appartenait à la société , & que le religieux n'avait point droit de tester , étant profès du quatrième vœu. Le gouverneur de Ferrare a eu ordre d'envoyer ici l'argent , & l'on ne sait pas encore à qui cette somme sera remise.

De Milan , le 23 Novembre 1768.

Le 24 du mois dernier on a publié , par ordre de l'Impératrice Reine , un édit qui interdit dans toute la Lombardie Autrichienne l'usage de la bulle *in cænâ Domini* ; on apprend que l'infant de Parme l'a également proscrire dans ses états par un édit du 3 de ce mois.

Le Roi de Naples a fait adresser à tous les évêques de son royaume une lettre circulaire , par laquelle il leur enjoint d'empêcher tout ecclésiastique étranger , soit séculier , soit régulier , de pré-

cher & de faire des missions ou autres exercices spirituels dans aucun endroit de leurs diocèses ; Sa Majesté Sicilienne a aussi envoyé à la chambre royale de Sainte-Claire une copie des résolutions prises par le sénat de Venise , concernant les abus ecclésiastiques , & a demandé à cette chambre son avis sur cet objet , lui recommandant de ne point perdre de vue 1°. la meilleure police touchant l'administration des sacrements ; 2°. le respect dû par les séculiers à la hiérarchie ecclésiastique , & 3°. sur-tout les décisions des conciles.

De Venise , le 5 Novembre 1768.

Plusieurs prélats de cet état ont répondu à la lettre circulaire du Pape qu'ils se conduiront de manière à ne blesser en rien les privilèges & exemptions des communautés religieuses ; Sa Sainteté leur a envoyé de nouvelles lettres. Quant aux réguliers on prétend qu'ils craignent beaucoup l'autorité du gouvernement , & que les Jésuites , pour ne pas s'exposer à être expulsés de l'Etat de Venise , ont pris la résolution d'y établir une maison professe , établissement qu'ils n'y ont point eu jusqu'à présent , & de nommer un supérieur ou provincial auquel , en conformité du décret du sénat , ils recourront de préférence au Provincial de Bologne , dont ils ont dépendu jusqu'à présent. Les autres ordres religieux suivront , dit-on , cet exemple ; & on ajoute que le général des Servites a écrit de Rome aux supérieurs de son ordre , de se conformer en tout au décret du sénat.

De Londres le 22 Novembre 1768

Le 18 de ce mois , les communes délibérant en comité sur l'affaire du subside , résolurent d'accorder 16 , 000 matelots , y compris 4287 mariniers pour être employés sur la flotte royale pendant

210 MERCURE DE FRANCE.

l'année 1769 , & 4 liv. sterlings partêre pour leur entretien , y compris l'artillerie pour le service de mer pendant la même année. Ce nombre de matelots est le même que l'année dernière , ainsi que la dépense.

Tout est fort tranquille à Boston ; mais à la nouvelle Yorck , on a affiché des placards séditieux où l'on menace de la mort ceux qui frotteront des vaisseaux ou autres bâtimens pour le compte du Roi. Le gouverneur de la province a promis une récompense de 50 liv. sterlings à quiconque dénoncerait les auteurs de ces placards.

On prétend qu'un navigateur qui se trouve actuellement ici , a découvert un passage par le nord-ouest ; passage qu'on a inutilement cherché jusqu'à présent. Ce navigateur donnera , dit-on , incessamment un journal exact des observations qu'il a faites dans son voyage à la mer du sud par le détroit de la baie d'Hudson.

Du 9 Décembre.

Le comte de Middlesex a nommé deux députés au parlement , dont l'un est le Sr Wilkes. Le second étant mort depuis l'élection générale , il y a eu un ordre pour en élire un autre à sa place. En conséquence les francs Tenanciers , bourgeois & autres vorans du comté s'assemblerent hier à Brentford pour procéder à cette nouvelle élection ; il se présente deux candidats pour cette place , le chevalier Guillaume Beauchamp Proctor , & le Sieur Glyn célèbre avocat. On commença par donner les suffrages à onze heures du matin ; à deux heures après-midi , le Sieur Glyn avoit une grande majorité de voix , lorsque tout-à-coup une troupe de mutins armés de bâton fondit sur le lieu où l'on enregistroit les suffrages , chassa les commis , s'empara des registres , les foula aux pieds. L'é-

JANVIER. 1769. 211

lection a été remise à lundi, & tous les officiers de paix du comté ont ordre de s'y rendre pour prévenir de nouveaux désordres. On fait des recherches pour trouver les auteurs de ce tumulte que l'on croit avoir été excité par les partisans du chevalier Guillaume Proctor.

Le 6, la chambre des Pairs reçut de la chambre des Communes un message par lequel elle étoit priée de permettre au comte de Sandwich & au comte de March de se rendre lundi prochain à la chambre des Communes, pour y être examinés comme témoins sur l'allégation faite dans la requête de Jean Wilkes, écuyer, qui y accuse Philippe Carterett Webb, alors procureur de la trésorerie, d'avoir suborné un nommé Michel Curry & de l'avoir engagé, à prix d'argent tiré de la caisse publique, à servir de témoin contre le suppliant. La chambre des Pairs déclare que ce message n'étoit pas conforme à l'usage ancien régulièrement observé par le parlement, & arrêta que les Communes seroient priées de déclarer sur quel fondement elles pouvoient soupçonner les Pairs d'avoir suborné un témoin avec l'argent public.

De Versailles, le 30 Novembre 1768.

Le 28, le Sieur Palomba, professeur des langues italiennes & espagnoles, eut l'honneur de présenter à Sa Majesté, le *Secrétaire de banque espagnol* & une *nouvelle grammaire italienne*, ouvrages de sa composition, dont Mgr le Dauphin & Mgr le comte de Provence ont bien voulu accepter la dédicace.

De Paris, le 5 Décembre 1768.

Le 28 du mois dernier, les chevaliers de l'ordre de St Michel se rendirent au couvent des Cordeliers & y tinrent leur chapitre, auquel le comte

212 MERCURE DE FRANCE.

de Muy présida en qualité de commissaire du Roi. Le Sieur Morand, nommé depuis peu secrétaire de l'ordre par Sa Majesté, fit le discours d'usage & ensuite l'éloge funèbre de la Reine; après quoi l'on reçut chevaliers, les Sieurs Benoist, secrétaire du duc de Penthièvre; Fabry, subdélégué de la province de Bourgogne, dans le pays de Gex; Sorbier, chirurgien-major de la Gendarmerie; Cliequot, procureur du Roi & inspecteur-général du commerce à Reims, & Roussel, conseiller du Roi, gardes des archives de Sa Majesté, près la cour des Comptes, aides & finances de Montpellier.

Du 9 Décembre.

Le Roi ayant ordonné que tous les élèves de son école militaire qui n'avoient pas eu la petite vérole, fussent inoculés sous la direction du Sieur Gatti son médecin consultant; soixante-quatre de ceux qui sont actuellement à cette école ont en conséquence subi cette opération, depuis le milieu de Septembre jusqu'à la fin de Novembre, dans une maison de Vaugirard qu'on avoit destinée pour cet objet. Ces inoculations ont eu le plus grand succès. Aucun des inoculés n'a été assez malade pour être obligé de garder ni le lit, ni même la maison, un seul moment de plus que dans l'état de santé; & il n'est pas arrivé le moindre accident, ni pendant, ni après le cours de l'inoculation, quoiqu'il y en eût plusieurs d'une santé délicate; un grand nombre de médecins & de chirurgiens ont suivi le cours de ces inoculations, & ont été témoins de la sûreté & de la simplicité de la méthode que le Sieur Gatti a suivie, & qui a été conforme à celle qu'il a publiée, il y a déjà quelques années, dans ses écrits.

Du 10 Décembre.

Mademoiselle de Penthievre , fille de Mgr le duc de Penthievre , fut présentée le 7 de ce mois à Sa Majesté & à la famille royale par Madame la comtesse de la Marche. Le 8 , cette princesse reçut les cérémonies du batême , dans la chapelle du château , en présence du Roi , accompagné de la famille royale & des princes & princesses du sang ; les deux huissiers de la chambre portoient leurs massés devant Sa Majesté. Elle fut tenue par Mgr le Dauphin & Madame Adélaïde ; les cérémonies du baptême lui furent suppléées par l'archevêque de Rheims , grand aumônier de France , en présence du Sieur Allart , curé de la paroisse.

Du 12 Décembre.

Le Roi de Dannemarck est parti de cette capitale le 9 au matin pour retourner dans ses états. Sa Majesté Danoise passera par Metz & par Strasbourg.

Du 19 Décembre.

On mande de Châlons en Champagne que le Roi de Dannemarck y arriva le 10 de ce mois. Le Sieur Rouillé d'Orfeuil , intendant de la province , alla le recevoir à quelque distance de la ville , & le conduisit avec tous les seigneurs de sa suite à l'hôtel de l'intendance qui étoit magnifiquement illuminé. On y avoit construit une salle de spectacle où Sa Majesté Danoise vit représenter les opéras comiques de *Ninette à la cour* & du *Maréchal*. Après le souper , auquel Elle voulut bien admettre les Sieur & Dame Rouillé , ainsi que l'Evêque de Châlons & les officiers des gardes du corps de la compagnie de Villeroy , on tira un très-beau feu d'artifice ; le lendemain Sa Majesté Danoise continua sa route pour Metz. Avant son

214 MERCURE DE FRANCE.

départ, Elle témoigna le desir de voir les dessins gravés de la statue du Roi élevée à Reims en 1765, & le Sieur Rouillé eut l'honneur d'en présenter le recueil à Sa Majesté Danoise, qui voulut bien l'accepter après l'avoir examiné avec beaucoup d'attention.

LOTÉRIES.

Le quatre-vingt-quinzième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 25 Novembre. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N^o. 47111. Celui de vingt mille livres, au N^o. 40137, & les deux de dix mille aux numéros 42476 & 59381.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Décembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 80, 72, 81, 44, 20.

MORTS.

Dieu - Donné de Chaumont, évêque de Sion, abbé commandataire de Fontmörigny, & premier aumônier du feu Roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, est mort ici le 27 Novembre.

Armande-Ursule de Bouchet de Sourches, comtesse de Virieu, dame de Madame, fille du marquis de Sourches, lieutenant-général des armées du Roi & grand prévôt de France, & veuve du comte de Virieu, ci-devant colonel aux grenadiers de France, est morte le 2 Décembre.

M. Jean-Joseph, marquis de Fortia, chevalier de St Louis, ancien capitaine de cavalerie, est décédé à Paris le premier Décembre, âgé de près de soixante-huit ans.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose , page	5
L'astronomie , poëme ,	<i>ibid.</i>
A Madame de M*** , air : du vaudeville d'Epicure ,	12
Réponse à Madame de M*** ,	<i>ibid.</i>
Epître à M. le chevalier de Boufflers ,	14
Traduction du sonnet italien sur la mort de la Reine ,	16
Quatrième lettre de Milord Charlemont ,	17
Remarque sur le conte attribué à M. de la Popliniere ,	24
Epigrammes traduites de Martial ,	26
Traits de bienfaisance ,	27
A Mgr le comte d'Artois ,	28
A Son Altesse Mgr l'Electeur Palatin ,	<i>ibid.</i>
Les Epreuves , conte.	<i>ibid.</i>
A une Dame enceinte , air : du haut en bas ,	43
Ode à Cloris ,	44
Vers pour le portrait de M. de Mondonville ,	45
Impromptu de M. de Voltaire ,	<i>ibid.</i>
Hymne à l'harmonie ,	46
Sur Rabelais ,	47
Vers sur la fête de Chantilly ,	49
Vaudeville ,	<i>ibid.</i>
Explication des énigmes , &c.	51
ENIGMES ,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHES ,	55
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	59
Projet d'éducation ,	<i>ibid.</i>
Esprit de la législation ,	63
Vie des Femmes illustres de France ,	65
Apologie de la Reine Anne ,	71
Le pied de Fanchette ,	73
Histoire de Miss Bleville ,	77
Histoire de Madame de Bellerive ,	80
Mémoires de la cour d'Auguste ,	82
Accessoire au Parnasse ,	85
Dictionnaire de l'élocution françoise ,	88
Dictionnaire de chasse & de pêche ,	91
Traité de la Garance ,	93
Le Politique Indien ,	94
Œuvres de M. de Rozoi ,	99
Canaux navigables ,	102
Lettres périodiques ,	105

216 MERCURE DE FRANCE.

Théorie de la vis d'Archimede ,	126
Sélim & Sélima , poëme ,	107
Les quatre parties du jour ,	119
Consolations adressées à la France ,	121
Oraison funèbre de la Reine ,	122
Compliment fait en Sorbonne au Roi de Dannemarck ,	130
Les loifirs de M. de C * * * ,	131
Vers à Madame la comtesse de Brionne ,	<i>ibid.</i>
<i>Regina post mortem triumphus , carmen ,</i>	132
Almanach de l'ordre de Malte ,	133
Etat de la Marine ,	<i>ibid.</i>
Almanach des Rendez-vous ,	<i>ibid.</i>
Pièces fugitives par un pauvre poëte ,	134
Déclaration de M. Barthe sur la comédie , &c.	138
Voyage en Sibérie , de M. l'abbé Chappe ,	141
Nouvelles recherches sur les découvertes microsc.	142
ACADEMIES ,	143
SPECTACLES.	151
Bienfaisance & patriotisme ,	163
Lettre de M. le duc de Charôt ,	163
Anecdotes ,	166
Astronomie ,	170
Peinture ,	171
Gravure ,	<i>ibid.</i>
Géographie ,	176
Architecture ,	177
Nouvelle ville de Versoy ,	179
Chirurgie ,	182
AVIS ,	190
Union gééal. de la Maison de Dannemarck ,	196
Fête du Palais Royal ,	198
Fête de Chantilly ,	199
Fête de l'hôtel de Soubise ,	200
Extrait de scènes & de fêtes données au Roi de Dann.	201
Nouvelles politiques ,	203
Loteries ,	214
Morts ,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Vice-Chancelier, le 1^r vol. du Mercure de Janvier 1768, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, 30 Novemb. 1768.

GUIROY.

De l'Impr. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER 1769.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

L'EXERCICE du privilège du Mercure ayant été transporté par brevet au Sr LACOMBE, Libraire ; c'est à lui seul que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, évènements singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir : on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre : & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 liv. pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront, pour seize volumes, 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à

Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les personnes & les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront directement au sieur Lacombe.

On supplie les habitans des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, & d'ordonner que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres, estampes & musique à annoncer, d'en marquer le prix.

On trouve chez le même libraire les journaux ci-après.

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine, & qui donne la notice des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux & mécaniques, de l'Industrie & de la Littérature. L'abonnement, soit pour Paris, soit pour la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart; il en paroît 14 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 9 liv. 16 sols.

Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

J A N V I E R 1769.

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

LE Rendez-vous inutile. Conte.

HIER au soir , on nous a fait un conte
Qui me parut assez original ;
Il faut , lecteur , que je vous le raconte ;
Il est très-court , & sur-tout point moral.

Damis , Eglé , couple élégant , volage ,
Etoient unis , mais par le sacrement ;
L'amour jadis les unit davantage.

* Nous desirerions avoir souvent à offrir des vers d'un
soutien si facile , & d'une naïveté si ingénieuse & si piquante.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Eglé sensible , au sortir du couvent ,
 Avoit aimé son époux sans partage
 Quoiqu'à la cour : tout s'excuse à son âge ;
 Damis lui-même étoit un tendre amant.
 Mais tout-à-coup, sans qu'on sçût trop comment,
 Par ton , par air , fuyant le tête-à-tête ,
 Avec fracas courant de fête en fête ,
 Croyant sur-tout avoir bien du plaisir ,
 De s'adorer on n'eut plus le loisir.

Un mari mort , on souffre le veuvage ;
 Mais quand il vit , c'est un cruel outrage ;
 Eglé le sent : Eglé va se venger.
 Je vois d'ici mon lecteur s'arranger ,
 Et minuter le beau brevet d'usage
 Au bon Damis. Pour vous faire enrager ,
 Mon cher lecteur , Eglé restera sage ;
 Et du mari l'honneur est sans danger.

Madame, un soir ; après la comédie ,
 Rentre chez elle : aimable compagnie ,
 Cercle brillant : on apporte un billet :
 Elle ouvre. . . . Ô ciel ! sortife de valet. . . .
 Eglé rougit , & regarde à l'adresse.

Or , vous sçauvez que le susdit poulet
 Est pour Damis ; que certaine comtesse
 Vers le minuit rendez-vous lui donnoit ;
 Et que d'un mot l'ortographe mal mise
 Peut d'un vieux Suisse excuser la méprise.

La belle Eglé prend son parti soudain :
 En un clin d'œil elle devient charmante.

Noble enjouement , gaité vive & piquante
Sont mis en jeu : le souper fut divin ;
Nul quolibet ; des contes agréables :
Les gens d'esprit , les convives aimables
Etinceloient ; les fots , les ennuyeux
Furent bruyants , ne pouvant faire mieux.
Madame avoit cette coquetterie
Qui plaît , enflamme , amuse tour-à-tour ,
Et qui permet à la galanterie
De ressembler quelquefois à l'amour.
Or , devinez si chacun voulût plaire.
Mais sçavez-vous sur qui le charme opère
Plus puissamment ? C'est sur notre mari.
De son bonheur avisé par autrui ,
De la tendresse il a pris le langage ;
Malgré l'affront de paroître amoureux ,
Un air folâtre , un riant badinage ,
Cachotent , monstroient ses transports & ses feux.
Chacun sourit ; on s'en va : bon voyage.
Damis est seul ; voilà Damis heureux ;
Même on prétend que , dans cette occurrence ,
Un doux refus , une adroite défense
Fit d'un époux un amant merveilleux.
A pareil trait on ne pouvoit s'attendre ;
Mais un mari s'étonne d'être aimé ;
On est surpris , on veut aussi surprendre ;
L'honneur s'en mêle , on se trouve animé.
Damis se croit vainqueur de l'aventure.
Baissant les yeux , la modeste moitié

8 MERCURE DE FRANCE.

Prend plaisamment un air humilié :

Écoutez-moi, Damis, je vous conjure,

Je sens, dit-elle avec timidité,

Qu'à vous fixer je ne sçaurois prétendre;

A la raison je sens qu'il faut se rendre,

Et vous céder à la société.

Fait comme vous... O ciel ! êtes-vous folle ?

Songez-vous bien ? ... Oui, Monsieur... je m'im-
mole....

Lisez... Eh bien ! reprit-on d'un air doux,

Vous n'allez pas bien vite au rendez-vous ?

Qui, moi ! ... J'y suis... le mot est bien aimable.

Mais songez-vous qu'une femme adorable

En ce moment... Ah ! du moins, écrivez.

Ecrire ! quoi ! ... Je le veux, vous devez

Une réplique à la tendre sémonce.

Alors Damis confus, un peu troublé,

Je ne dois rien, dit-il ; & mon Eglé

A tout surpris, la lettre... & la réponse.

ENVOI à Madame la Comtesse de ...

Si ce Damis que j'ai peint si volage,

OR... eût été votre époux,

L'heureux Damis tendre & digne de vous,

Jamais ailleurs n'eut porté son hommage.

Non moins heureux si le sort eut permis

Que vous fussiez son aimable comtesse,

D'Eglé jamais la beauté ni l'adresse
 A ses genoux n'eut ramené Damis ;
 Ou de céder s'il eut eû la foiblesse ,
 Auprès de vous prévenant vos soupçons ,
 Il eut si bien dans son ardeur nouvelle ,
 Avec esprit caché sa trahison ,
 Qu'il n'auroit pû vous paroître infidèle.

QUATRAIN à M. de Chamfort.

T ON rendez-vous offre l'image
 Des graces & du sentiment.
 L'auteur paroît dans son ouvrage
 Et c'est le comble du talent.

*VERS contre les Détracteurs de la
 Poësie.*

L A Muse légère & badine
 Qui sçût chanter mes premiers feux ,
 Ballote en souriant les brocards des fâcheux :
 Dans les boudoirs de la morgue chagrine ,
 Elle entend , sans gémir , leur pesante doctrine
 Se déchaîner contre nos jeux.
 Pour étouffer leur clameur éternelle ,
 Quitterai-je le sein de ma divinité ;

A v

Il faut laisser gronder un amant maltraité
 Qui se venge d'une cruelle.

A Mademoiselle P. . . .

PETITE & gentille Suzette ,
 Vous vous occupez d'un hochet.
 Cet épagneul , cette jeune fauverre
 Qu'on vous prit hier au trébuchet ,
 Tout le jour font votre amusette ;
 On ne voit point un essain pétulant
 Bourdonner à votre toilette ,
 Détacher une épingle , arranger une aigrette ,
 Décider le goût d'un ruban :
 Vous ignorez la brillante étiquette ,
 Et le manège des amours ,
 Et le jargon de la fleurlette ;
 Puissiez-vous, l'ignorer toujours !
 Malheur à l'élégant peu sage
 Qui viendra le premier voltiger près de vous ,
 Vous persiffler les mœurs du bel usage :
 Du Dieu qui vous forma qu'il redouble les coups ;
 Qu'il redoute ces yeux si naïfs & si doux ,
 Cette figure si mignonne
 Qui , plus fraîche en quittant le berceau du sommeil ,
 N'attend pas , pour sortir , la couche de vermeil ,
 Où la marquise & la baronne

Vont prendre à l'instant du reveil
Des roses que le soir moissonne..
Arrêtons... Jeune cerus sçait trop s'arranger
A jouir du pouvoir que la beauré lui donne...
Ne grondez pas , dangereuse friponne ,
Laissez à vos attraits le soin de vous venger.

Thé.

A Maronville , le premier Décembre 1768.

*VERS pour être mis au bas du portrait
de Madame Ca. . . à Metz.*

Ce n'est point là Vénus.. mortels , c'est Emille.
Mais elle excuse votre erreur ,
Vous la jugez d'après sa phisionomie ,
Et pour la distinguer , il faudroit voir son cœur.

Par M. de . . . à Metz.

*EPIGRAMME à l'occasion d'une Dame
de soixante ans qui épousoit un homme
à-peu-près de son âge.*

AMOUR , disoit Philis , sois sensible à mes
larmes ,
Je brûle encor pour tes plaisirs ;
Par ton pouvoir viens rajeunir mes charmes ,
A vj .

12 MERCURE DE FRANCE.

Au cœur de mon amant fais naître les desirs. . .
Ma bonne, dit le dieu, je préside au bel âge ;
 Mais quand la main du Temps
 A moissonné sur un vilage ,
 Les fleurs qui naissent au printemps ;
 A l'amitié je cède ma puissance ;
Ma sœur t'eût procuré sans doute un sort plus
 beau ;
 Ce que je puis , dans cette circonstance ,
 C'est de te prêter mon bandeau.

Par le même.

MADRIGAL à Mademoiselle du Sen. . . sur un baiser.

UN seul baiser, cueilli sur les lèvres d'Hortense,
Vient de porter la flamme dans mon cœur ,
Douce amitié, toi que mon ame encense ,
M'aurois-tu donc offert un asyle trompeur ?
Ah sans doute le feu qui dans mon sein pétille ,
Mal-à-propos fait naître ma frayeur.
Mais l'Amitié, dit-on, de l'Amour est la sœur. . .
J'ai mes raisons pour craindre la famille.

Par le même.



HISTOIRE ANGLOISE.

UN archevêque de Cantorbery, étoit parti de Londres pour aller régler quelques affaires d'intérêt dans son diocèse, & en recueillir les revenus ; il s'arrêta en route dans une maison de campagne agréable, la vue étoit bornée d'un côté par un bois épais & solitaire, où le prélat apperçut plusieurs fois un homme seul qui paroissoit profondément occupé, parlant avec action, comme s'il eût été avec quelqu'un. Il fut curieux de savoir ce que faisoit cet inconnu ; les personnes qu'il envoya redoublèrent sa curiosité ; l'étranger, disoient-elles, parloit & répondoit, quoiqu'il fût seul ; il s'étoit plaint de leur obstination à l'épier & à l'interrompre, & n'avoit point voulu les éclaircir. L'archevêque résolut de le voir lui-même ; il se rendit auprès du bois, ordonna à ses gens de s'écarter, & s'approcha seul de cet homme. Il lui fit un compliment auquel on répondit honnêtement ; la conversation s'engagea, quoiqu'elle fût interrompue quelquefois par l'étranger qui sembloit fortement occupé

14 MERCURE DE FRANCE.

d'autres objets. Que faites vous ici, lui demanda enfin le prélat ! Je joue lui répondit l'inconnu. — Vous jouez ! & avec qui ? Vous paroissez seul. — Je conviens, mylord, que vous ne voyez pas celui dont je fais la partie ; c'est Dieu lui-même. — Vous jouez avec Dieu ! La partie en effet n'est pas ordinaire, reprit le prélat en souriant, il ne douta pas qu'il n'eût à faire à un fol, & résolut de s'en amuser par ce qu'il lui parut paisible. Il continua ses questions : — Et à quel jeu jouez vous ? — Aux échecs. — Et intéressez vous la partie ? — Oui sans doute, mylord. — Vous ne devez pas gagner souvent, car enfin votre adversaire a de grands avantages sur vous. — Il n'en prend aucun, mylord ; il veut bien n'employer que la science ordinaire à un homme ; & la partie est toujours égale. — Il en résulte nécessairement perte ou gain ; comment remplissez-vous vos engagements. — Avec beaucoup d'exactitude ; nous jouons tous deux franchement, & le perdant paye toujours. — Où en êtes vous de votre partie ? — Elle finit, mylord, l'avantage est pour Dieu. — Et combien perdez-vous ? — 50 guinées. La perte est considérable ; comment payerez vous cela ? Dieu prend-il votre argent ? — Non, les

pauvres sont les trésoriers; il m'envoie toujours quelque honnête homme qui reçoit ma dette, & en fait la distribution aux malheureux; vous êtes venu, mylord; c'est Dieu lui-même qui vous a conduit ici; je vais m'acquitter. A ces mots le joueur tire une bourse, compte cinquante guinées, les remet au prélat, & se retire en disant qu'il ne veut plus jouer.

Le prélat étonné ne savoit que penser de cette aventure; il regatdoit l'argent, se rappelloit les discours du joueur, & se reprochoit de l'avoir jugé fol; il continua son voyage, & n'eut rien de plus pressé que de remettre aux pauvres le dépôt qu'on lui avoit confié après avoir fini ses affaires, il reprit le chemin de Londres: il eut envie de voir encore le joueur extraordinaire qu'il avoit rencontré; il se rendit au bois, & ne voulut être suivi de personne; il y trouva l'objet de sa curiosité, & même de sa vénération, il l'aborda comme une vieille connoissance, & lui demanda comment la chance avoit été depuis leur première conversation. Tantôt bien, tantôt mal, répondit le joueur; j'ai gagné, j'ai perdu. — Et aujourd'hui jouez vous encore? — Oui, mylord, nous avons déjà fait plusieurs parties. — de quel côté est l'avan-

rage? — Je gagne, je fais actuellement Dieu échec & mat pour la sixième fois. — Et combien gagnez vous? — 500 guinées. — C'est un beau gain; mais quand ferez vous payé? — Tout à l'heure, mylord. — Et comment Dieu s'acquitte-t-il avec vous? — Comme je fais lorsque je perds; il m'envoie quelqu'un pour recevoir ce qu'il me gagne; il m'envoie de même des personnes qui peuvent me payer: son choix est tombé aujourd'hui sur vous! Oh Dieu est d'une exactitude singulière!

Le prélat fut plus étonné que la première fois; il vit alors ce qu'il devoit penser de ce joueur; il l'avoit cru d'abord un fol, ensuite un saint; ce n'étoit qu'un filou. Il étoit seul; l'autre étoit armé; les 500 guinées furent payées, & l'archevêque ne se vanta pas de son aventure.

*VERS à Madame N** , en lui envoyant
un bouquet de roses.*

C'EST l'amitié qui fit naître ces fleurs,
Souvenez vous de leur noble origine;
Le sentiment nuance leurs couleurs.
De l'amitié la rose est sans épines;
Après de vous je le sens chaque jour.

Dans son éclat fraîche & toujours nouvelle ,
 Elle survit aux roses de l'amour ,
 Et l'hiver même est le printemps pour elle.

*L'ORIGINE du jeu des Echecs.
 Fable orientale.*

JADIS regnoit aux plaines d'*Hiémen* ,
 Un Roi tyran , vain & colere
 Qui , sans forme & sans examen ,
 Faisoit de sang rougir la terre ;
 C'étoit un tigre , une panthère ;
 C'étoit pis , car le tigre au moins ,
 Pour déchirer sa proie infortunée ,
 A la raison terrible des besoins ,
 Et notre Roi n'avoit que sa rage effrénée.
 Pour un rien , ou pour son plaisir ,
 Chaque jour d'un sujet voyoit tomber la tête.
 Comment apprivoiser cette farouche bête ?
 Comment la calmer , l'adoucir ?
 C'est ce qu'osa pourtant essayer son visir.
 Un jour il propose à son maître ,
 Pour l'amuser , un jeu nouveau ,
 Jeu combiné dans son cerveau ,
 Et qui des fiers combats d'abord ne paroît être
 Qu'un fidèle & noble tableau.
 La guerre plaît aux cœurs féroces ;

18 MERCURE DE FRANCE.

La guerre est le regne du sang ,
C'est le champ des scènes atroces ,
Aussi le jeu plût-il fort au tyran.

On projette , on attaque , on pille ,
On livre , on soutient le combat ,
On échange , on mine , on abat ,
Et souvent un simple foudrille ,
Sans respect pour le potentat ,
Vous fait le sire Echec & mat.

C'étoit cela sur-tout qu'il falloit faire entendre ,
La leçon est triplée , & toujours le goujat
Triomphe avec le même éclat
Du Roi qui ne peut se défendre.

Le tyran commence à comprendre ;
Il réfléchit , se compare à son Roi ,
Et dans le pion , dont l'adresse & l'audace
Ont causé son utile effroi ,
Il voit un sujet à sa place.

Vifir , dit-il , j'ai senti ta menace :
Mes peuples n'auront plus rien à craindre de moi ,
Rassure-les , je vais devenir juste ,
Humain sur-tout , je t'en donne ma foi ;
Mais parle , ta leçon auguste

De quel prix la paier ? Que ferai-je pour toi ?

Notre Vifir alors pour toute récompense

Demande un grain de bled qu'on doit multiplier

Par les-casés de l'échiquier ;

On l'accorde , on suppose , & le calcul immense

Prouve après un long examen

Que les riches moissons d'*Aden* *
 Ne peuvent compléter la quantité promise :
 Prince, dit le visir, pardonne à ma surprise,
 Je t'ai fait respecter le sang de tes sujets,
 Défends encor ton cœur du charme des bienfaits,
 La générosité sied bien à la couronne ;
 Mais permets-moi de te dire en deux mots
 Qu'il faut sçavoir ce que l'on donne,
 Et toujours donner à-propos.

S'il est quelques tyrans encore
 Qui, dans leur cruauté, trouvent d'affreux plaisirs,
 O providence que j'implore !
 Donne-leur de pareils visirs.

Par M. Bret.

*TRADUCTION de l'Ode d'Horace, in
 juliam Barinem, commençant ainsi :
 Ulla si juris tibi Pejerati, &c.*

QUE je me fie à vos sermens,
 Julie ! oui, si par l'imposture
 Vous perdiez quelques agrémens ;
 A vos cheveux, à vos mains, à vos dents,
 Aux trésors que vous a prodigué la nature,
 Quand votre bouche se peut jurer,

* *Aden*, ville de l'Arabie.

20 MERCURE DE FRANCE.

S'il arrivoit les moindres changemens ;
 Je vous croirois. Mais chaque perfidie ,
 Chaque crime nouveau semble embellir vos traits ,
 Et d'un infortuné la tendresse trahie
 Aux yeux de ses rivaux redouble vos attraits.
 Rien n'est sacré pour vous s'il vous sert à séduire ,
 De votre foi vous prenez pour garans
 Les astres , qu'au ciel on voit luire ,
 Et les manes de vos parens ,
 Et les dieux immortels dont vous bravez l'empire.
 Que risquez-vous ? Vénus , d'un ris malin
 Semble approuver vos fraudes reconnues ,
 Et sur les pas , les nymphes ingénues
 Applaudissent d'un air badin.
 Son fils cruel se plaît aux ruses décevantes ;
 A ces liens rompus aussi-tôt que formés ,
 Lui , qui , sur des pierres sanglantes ,
 Aiguise ses traits enflammés.
 Chaque instant vous soumet une foule nouvelle !
 Parini tant d'insensés dont votre ame infidèle
 A tant de fois trompé les vœux ;
 Combien vous menaçoient d'une haine éternelle ;
 Qu'on voit encor traîner leurs fers honteux !
 De tous côtés , de tendres meres
 Redoutent vos appas pour leurs fils imprudens ,
 Et les vieillards les plus sévères ,
 Malgré la place de leurs ans ,
 N'osent braver vos charmes séduisans !
 A votre aspect , tremblantes & jalouses ,

On voit les nouvelles épouses
 Craindre pour leurs jeunes époux
 L'air que votre bouche respire ;
 Et que s'ils passent près de vous ,
 Votre soufle ne les attire.

Par l'auteur du poëme de Richardet.

*EPITRE à Madame la Comtesse de T...
 pour M. son fils.*

Ainsi dont ta muse légère
 Sçait nous charmer sur l'heureux ton
 De Corinne & des Deshouliere ;
 Ainsi du vieux Anacréon
 Parcourant l'aimable carrière ,
 Tu joins aux myrthes de Cythere
 Les palmes du sacré vallon.
 Quelle chaleur , quelle énergie
 Ornent tes tableaux enchanteurs ?
 Et quel dieu broya les couleurs
 Dont la séduisante magie,
 Sous ton pinceau, charme nos cœurs ?
 C'est en vain qu'un foible poëte ,
 Pour peindre le charme des sens ,
 Essaye sa lyre indiscrete.
 L'esprit pétille dans ses chants ;
 Mais du cœur est-il l'interprète ?

22 MERCURE DE FRANCE.

J'aime mieux ses simples accens,
 Quelques rubans , une houlette
 D'une bergère dans nos champs
 Forment la parure complète ;
 Et ces naturels ornemens
 Valent l'éclat des diamans
 Et la pompe des vêtemens
 Que doit à l'art une coquette.
 Qu'Apollon doit être flatté
 D'avoir enfin remis sa lyre
 Entre les mains de la beauté ?
 Que tu peins avec vérité
 Cet amour , cet enfant gâté ,
 Qui soumet tout ce qui respire !
 Dans cet écrit qu'il t'a dicté
 Il est facile à reconnoître.
 Qui mieux que toi l'auroit chanté ,
 Puisque c'est toi qui le fais naître ?
 De tous ses feux il t'anima ,
 Quand tu nous traçois les images
 Et d'Alcidor & de Zulma.
 Pour captiver tous les hommages ,
 Ce dieu , le plus rusé des dieux ,
 Sçait bien qu'il ne peut faire mieux
 Que de briller dans tes ouvrages
 Comme il triomphe dans tes yeux.



*REPONSE de Madame la Comtesse de T.
à l'épître précédente.*

DANS ce pays curieux & frivole ,
On court après la nouveauté ;
Des François la mode est l'idole ,
Chacun par elle est écouté.
Sans imiter ce peuple aimable ,
J'aurois couru tout l'univers ,
Et j'aurois été chez le Diable
Pour y chercher le nouveau dieu des vers.
Poursuis, jeune Apollon, ajoute à ta couronne,
Des lauriers cultivés au jardin des talens ;
Qu'il est heureux dans son printemps ,
De moissonner les fruits d'automne !
Le dieu qui t'apprit à chanter
A, dans tes mains, placé sa lyre.
Les chants que ton maître t'inspire ;
Je les écoute & ne puis t'imiter.
Si ta muse chante les graces ,
La mienne encense tes talens ;
Ta muse a des sons plus touchans ,
La mienne, en vain, voudroit suivre ses traces.
Ainsi que l'aigle altier qui plane au haut des airs ,
Tu montes d'un pas sûr au sommet du Parnasse ;
Il faut que ton génie étonne l'Univers ,
Et qu'auprès d'Apollon tu choisisses ta place,

*REPONSE de M. F... à Madame la
Comtesse de T...*

QUOI ! pour prix d'une foible épître
 Je reçois dans vos vers mon immortalité !
 De l'orgueil des rimeurs si j'étois entêté,
 Sapho, ces vers charmans ne sont-ils pas un titre
 Pour excuser ma vanité ?
 Je ne suis point Phaon, & Sapho m'a chanté !
 Mais pourquoi mettre en parallèle
 La Sapho de la Grèce & celle de Paris ?
 L'amante de Phaon, quoique chère à Cypris,
 N'eut pas dans ses regards cette flamme si belle
 Qu'on admiroit dans ses écrits ;
 Et son rang distingué parmi les beaux esprits
 Ne pût, d'un amant infidèle,
 Lui faire oublier les mépris.
 La Sapho de nos jours ne craint point cet outrage :
 Charmé de ses talens comme de ses attraits,
 L'amour lui rend un double hommage.
 De Vénus, de Minerve, elle unit tous les traits ;
 Pourroit-elle trouver jamais,
 Un cœur sensible ou volage !



*V E R S à M. le Comte de N * * , en lui
présentant l'ouvrage d'un grand hom-
me , au premier jour de l'an.*

Il est beau d'être grand , quand on fait des heu-
reux !

La bienfaisance est la vertu du sage ;
Qui le sçait mieux que vous ? Votre cœur géné-
reux ,

Quand il faut peindre vos ayeux ,
Suffit pour tracer leur image.

J'en'entreprendrai point un éloge pompeux :
De vos rares vertus le brillant assemblage
Est au-dessus de mes foibles accens ;
Je me borne à sentir , & tout ce que je sens
Est au-dessus de mon hommage.

Par M. Costard.

*REMERCIEMENT à Sa Majesté le Roi de
Dannemarck , sur le présent dont il m'a
honorée d'une montre d'or.*

JEUNE Roi, vraiment né pour régir les humains ;
Par-tout que de bontés ont marqué ton passage ;
Mais le don que je tiens de tes royales mains

II. Vol.

B

A plus de prix par son usage.
 Cette aiguille légère , insensible en son cours ;
 Nous enleve trop tôt ton auguste présence ;
 Mais ce don avec l'heure indiquera toujours
 Le bienfait d'un grand prince & ma reconnaissance.

*Par la Muse Limonadiere , rue Croix des
 Petits-Champs , caffè allemand.*

*A Sa Majesté le Roi de Dannemarck.
 Remerciment pour ma fille , sur le présent
 d'une belle garniture.*

UN moment sur ma famille ,
 Grand Prince , vos regards se sont donc arrêtés ,
 Permettez qu'au nom de ma fille
 Je consacre , en ces vers , vos nouvelles bontés ,
 Et mette à vos pieds son hommage.
 La parure toujours plaît , dit-on , à son âge ,
 Mais ma fille aujourd'hui la tient d'un souverain ,
 Trop sensible pour être ingrate ,
 L'honneur de la devoir à votre auguste main
 Est le seul plaisir qui la flatte.

Par la même.

*A Sa Majesté le Roi de Dannemarck, en
lui adressant le poëme d'Ernelinde.*

ASSEZ long-temps nos lyriques auteurs
Avoient livré la scène aux prestiges des fables ;
J'ai cru, que des héros, des exploits véritables ,
Ranimeroient la fève de nos cœurs.
J'ai trouvé dans le Nord des Solons , des Achiles ;
J'ai vu des conquérans qui , la flâme à la main ,
Ont franchi sans effroi leurs campagnes stériles ,
Pour foudroyer l'aigle romain.
Leur intrépide audace échauffa mon génie.
J'admirai leur valeur ; j'ai chanté leurs exploits ;
J'ai couronné dans ma patrie
Des lauriers d'Apollon un Monarque Danois.
O Seine, j'ignorois quelle seroit ta gloire ,
Que Christian un jour descendroit sur ton port.
A la seule lueur du flambeau de l'histoire
J'ai tracé l'union des couronnes du Nord.
Le héros de mes vers commande à la victoire.
Je l'ai peint sage & fier , sur-tout dans le malheur ;
Ami sincère , amant fidèle ,
Intrépide soldat & généreux vainqueur.
Grand Roi , j'aurois porté plus loin le parallèle ;
J'eusse élevé mes yeux sur un plus grand modèle
Si vos vertus dès-lors eussent frappé mon cœur.

Par M. Poinfinet.

B ij

CAUSE CÉLÈBRE.

SIR Herford descendoit d'une des meilleures maisons d'Irlande; sa fortune étoit considérable. Henriette, sa fille unique, devoit en hériter; elle avoit seize ans; ses charmes étoient développés; son cœur sensible ne tarda pas à distinguer Tom Grénny; c'étoit le cadet d'une famille illustre; il n'attendoit qu'une fortune médiocre; celle de sa maison étoit assurée à Sir James son frere aîné, l'objet des soins & des préférences de ses parens. Il vit Henriette & l'aima; il parvint à lui plaire; l'aimable Mifs ne put se défendre de l'en assurer; heureux par leurs sentimens mutuels, ils s'occupoient des moyens qui pouvoient les conduire à un hymen qu'ils desiroient également. Mylady Herford paroissoit estimer Tom Grénny; il espéroit son appui; il n'attendoit que des circonstances favorables pour implorer ses bontés; & il tâchoit de le préparer à les lui accorder par son empressement & par son zèle.

Pendant qu'il s'appliquoit à plaire aux parens d'Henriette, Sir James parut chez

cette aimable personne; ses charmes naissans firent quelque impression sur son cœur; son titre de riche héritière ajoutoit à sa beauté; la réunion des richesses des Herford & des Grénny pouvoit donner un nouvel éclat à sa maison; il n'en fallut pas davantage pour lui faire désirer cette alliance; il la proposa à ses parens qui, charmés de le satisfaire, s'empresferent d'en parler à Sir Herford; l'avantage étoit égal des deux côtés; le pere d'Henriette donna volontiers son consentement à un hymen qui n'éloigneroit point de lui une fille qui lui étoit chère, & dont il ne se seroit pas séparé sans regrets; mais il en différa la conclusion jusqu'à ce qu'il eut terminé quelques affaires importantes qui le forçoient à faire un voyage à Londres; son départ étoit fixé à deux mois, & son absence devoit durer près d'une année; le délai étoit long; mais Henriette étoit fort jeune, & l'amour de James n'étoit pas bien violent.

Le projet de cette alliance fut bientôt public. Henriette en apprit la nouvelle avec douleur; elle partagea celle de Tom Grénny; le malheureux jeune homme étoit désespéré; il maudissoit son infortune, il détestoit son frere, il accusoit le

30 MERCURE DE FRANCE.

ciel ; son amante pleuroit avec lui. Un jour ils se trouverent seuls ; ils goûtoient le plaisir douloureux de se plaindre sans témoins ; ils mêloient leurs larmes ; ils ne les interrompoient que pour se jurer de s'aimer sans cesse ; ces protestations étoient suivies de caresses innocentes qui, bientôt , le devinrent moins ; Tom étoit tendre & pressant ; Henriette aimoit ; tous deux s'oublièrent ; ils ne revinrent à eux-mêmes que pour rougir de leur foiblesse ; elle ajouta à l'horreur de leur situation. Henriette étoit inconsolable. Tom se regardoit comme le plus cruel des hommes ; les pleurs de son amante lui perçoient le cœur ; il avoit goûté toute l'ivresse du bonheur , le délire étoit passé , il n'en sentoit plus que l'amertume. Cependant ils avoient une année devant eux ; il pouvoit arriver des changemens. Tom embrassa avidement cet espoir & le fit adopter à Henriette. Un mois s'écoula ; cette foible consolation s'évanouit ; un désespoir affreux lui succéda ; Henriette sentit toute l'horreur que lui devoit inspirer sa foiblesse ; elle en aperçut avec effroi l'étendue ; elle alloit être mere ; cette certitude affreuse l'accabloit ; un avenir horrible se présentoit à ses regards ;

la paix s'éloignoit de son cœur; celui de Tom n'étoit pas moins déchiré. Les gémissemens étoient inutiles; quel remède apporter à ce malheur? Comment l'avouer à Mylord & à Mylady? Ni l'un ni l'autre n'en avoient le courage. Pour réparer cette faute, ils résolurent d'en commettre une seconde; la première la rendoit nécessaire; ils se proposerent de se marier secrètement. Henriette voulut attendre l'absence de son père; Tom cependant s'affûra d'un ministre, & prépara tout pour cet hymen; il ne devoit pas s'accomplir.

Sir James s'étoit apperçu des assiduités de son frere auprès d'Henriette; il découvrit, à quelques signes, que leurs cœurs étoient d'intelligence; il voulut se défaire d'un rival dangereux; sa famille, à laquelle il fit part du projet qu'il avoit de l'éloigner, l'approuva facilement & le seconda. Le lendemain du départ de Sir Herford, la nuit même où Tom Greeny devoit être uni à son amante, au moment qu'il sortoit pour se rendre auprès d'elle, il fut arrêté par huit hommes, chargé de fers comme un scélérat, & transporté dans un vaisseau qui mit aussitôt à la voile pour les Indes Orientales. Qu'on se peigne sa douleur; la circonf-

32 MERCURE DE FRANCE.

tance de son enlèvement la rendoit plus affreuse ; il se représentoit celle d'Henriette ; il appelloit la mort ; on le força de vivre ; il se flatta de revénir incessamment en Europe ; cet espoir même lui fut ravi.

Henriette cependant avoit attendu son amant pendant toute la nuit ; elle ne le vit point paroître le jour suivant ; l'abandonnoit-il ? D'où pouvoit naître sa négligence ? Elle en apprit bientôt la cause ; son désespoir s'en accrût ; elle fut tentée de se donner la mort ; l'excès de son malheur lui donna la force de le soutenir ; il étoit irréparable ; elle sécha ses larmes ; elle les renferma dans son cœur ; elle prit la résolution d'avouer son état à sa mere ; les reproches qu'elle en attendoit n'égaleroient pas sans doute ceux qu'elle se faisoit à elle-même ; elle se prépara à les soutenir. Elle se hâta d'exécuter ce dessein : elle vole à l'appartement de Mylady. Elle se jette à ses pieds , & l'étonne & l'attendrit par l'aveu de son aversion pour Sir James , de sa tendresse pour Tom Greeny & de la situation où un instant de foiblesse l'a réduite. L'effort que lui coûte cette déclaration l'épuise ; elle fond en larmes en la termi-

nant , & si elle ne l'eût précipitée, jamais elle n'eût eu le courage de l'achever.

My lady interdite , surprise , accablée , confondue , n'avoit pas songé à l'interrompre : la fermeté d'Henriette , pendant ce terrible recit , l'avoit forcée au silence ; les pleurs qu'elle lui voit verser , l'espèce d'anéantissement où elle est tombée , lui annoncent sa douleur & ses remords ; elle leve les yeux au ciel , les baisse sur sa fille & fond en larmes avec elle ; elle ne s'arrête pas à lui faire des reproches qu'elle mérite , & qui ne réparent rien ; elle songe à dérober sa honte aux regards du public ; elle se retire dans un cabinet où elle réfléchit pendant quelques instans ; elle revient auprès de sa fille ; Henriette , lui dit - elle , vous avez oublié ce que vous vous deviez , ce que vous deviez à votre mere ; que dira Sir Herford ? De quel prix , avez-vous payé sa tendresse & la mienne ? Votre opprobre rejailit sur nous ; vos larmes ne peuvent l'effacer.... Vous voyez celles qu'il me coûte... Mais ce n'est pas le temps d'en verser ; je veux vous épargner l'horreur d'avoir à rougir devant les hommes ; cachez vos remords au fond de votre cœur ; ils vous puniront assez ; Sir Herford lui-même ignorera

B v

vosre honte ; elle feroit son infortune ; ma tendresse lui doit ce ménagement.

Mylady voulut se charger de l'enfant de sa fille ; elle se plaignit de quelques incommodités , & persuada plusieurs amies par de fausses confidences , qu'elle alloit devenir encore mere ; elle l'écrivit à son époux qui apprit cette nouvelle avec transport , & qui regretta beaucoup d'être éloigné d'elle , & de ne pouvoir présider lui-même aux soins qu'exigeoit son nouvel état. Mylady s'applaudissoit de son absence ; elle favorisoit ses vues ; la nouvelle de sa prétendue grossesse ne tarda pas à se répandre. Sir James seul en fut affligé. Henriette eut moins de charmes à ses yeux , dès qu'il vit que sa fortune diminueroit.

Lady Herford se retira à la campagne , en prétextant que l'air en étoit plus sain ; elle y conduisit sa fille , qu'elle déroba à tous les yeux jusqu'à ce qu'elle eut donné le jour à un fils qui fut élevé comme celui de Sir Herford. La famille de Gréenny ne voyant plus dans Henriette une riche héritière , rompit aussi-tôt les engagements qu'elle avoit pris.

Henriette revint à Dublin & parut plus belle qu'auparavant , sa langueur la ren-

doit plus intéressante ; on l'attribua à la solitude de la campagne. Sir Herford précipita son retour pour venir embrasser son épouse ; le fils qu'il croyoit lui devoir la lui rendoit encore plus chère. Henriette voyoit son enfant s'élever sous ses yeux ; elle pouvoit sans contrainte lui témoigner toute sa tendresse ; le titre de mere se cachoit sous les noms de frere & de sœur.

Sir Herford mourut quelques années après sans être détrompé ; son épouse le suivit bientôt au tombeau ; la naissance du jeune Herford fut toujours un secret. Henriette seule en étoit instruite ; elle n'auroit point voulu que sa mere l'eût déclaré ; ce mystère assuroit son nom & sa fortune à son fils ; il n'en auroit pas joui s'il n'eût été cru son frere. Elle avoit voulu présider elle-même à son éducation ; ce fut un malheur ; idolâtre du jeune Herford, elle eut pour ses défauts l'indulgence d'une mere ; il l'eût respectée peut-être s'il l'eût connue ; mais comme frere, il causa beaucoup de chagrins à sa sœur ; elle eut souvent à pleurer la foiblesse à laquelle il devoit le jour ; elle regarda ses peines comme une juste punition de sa faute ; le jeune homme parvint à l'âge où l'on est maître de ses ac-

tions ; héritier d'un grand nom & chef de sa famille , il fit sentir ses droits à sa sœur & la rendit malheureuse.

Pendant qu'elle gémissoit en secret , Tom Grénny revint en Europe ; on lui avoit écrit qu'Henriette n'étoit plus , & cette nouvelle funeste avoit prolongé son séjour dans les Indes ; il y avoit fait une fortune immense ; il venoit en jouir dans sa patrie. Quelle fut sa surprise en arrivant à Dublin , d'apprendre qu'on l'avoit trompé , qu'Henriette vivoit encore , qu'elle étoit libre & sur-tout infortunée. Il en avoit toujours conservé un tendre souvenir ; il n'eut rien de plus pressé que de voler auprès d'elle. Il excusa facilement sa longue absence ; leurs premiers sentimens se réveillèrent ; ils furent moins vifs , mais aussitendres. Henriette lui rendit compte de tous les événemens qu'il ignoroit ; avec quelle joie n'apprit-il point que Sir Herford étoit son fils. Je suis votre époux , dit-il à Henriette ; la nuit qui me sépara de vous devoit nous unir pour jamais ; nous sommes l'un à l'autre par le vœu de nos cœurs & par nos sermens ; le ciel va sanctifier notre union. Henriette lui tendit la main , & renouvela ses anciennes promesses ; elle osa

pendant le conjurer de ne pas découvrir le mystère de la naissance de Sir Herford; elle craignoit un éclat dont elle auroit à rougir. Tom Gréenny céda difficilement à cette délicatesse; mais il ne pouvoit rien refuser à Henriette; il se flatta de vaincre un jour cette répugnance, & ne songea plus qu'à leur hymen prochain.

Sir Herford vit avec chagrin le futur établissement de sa sœur; il avoit espéré qu'elle ne se marieroit jamais; il regrettoit la part qu'elle devoit emporter de la succession de son pere; il travailla à empêcher l'exécution de ce dessein; il reçut mal les propositions qui lui furent faites; il crut parvenir à rebuter Tom Gréenny en l'aigrissant; ils eurent une querelle ensemble. Tous deux s'échauffèrent; Tom ne put s'empêcher de lui parler avec la supériorité que lui donnoit son titre de pere. Herford, irrité de ce ton auquel il n'étoit pas accoutumé, le pria froidement d'en changer ou de se taire; Tom voulut repliquer. C'en est trop, interrompit le jeune homme, Tom doit penser qu'après l'avis que je lui ai donné, c'est m'insulter que de continuer; on ne l'a jamais fait impunément; & c'est ainsi que j'y répons, ajouta-t-il en mettant l'épée à la main. Que vois-je? s'écria Tom en

38 MERCURE DE FRANCE.

reculant avec horreur ; qu'oses-tu entreprendre ? — Je fais mon devoir ; faites le vôtre. — Ciel ! où suis-je ? — Laissons là les exclamations ; elles sont une mauvaise défense ; Tom Gréenny doit songer que je ne le ménagerai point. — Malheureux ! . . . Tu attaques mes jours ! . . . Si tu sçavois. . . — Je sçais que je suis offensé , que je vous demande raison . . . & que vous balancez ! — Herford . . . insensé ! me connois-tu ? — Je commence à connoître que Tom Gréenny ignore les loix de l'honneur ; qu'il reçoive de moi cette leçon. Le lâche qui craint pour ses jours ne doit pas les exposer en insultant un galant homme.

Tom Gréenny parut accablé de cette réplique ; son premier mouvement fut de porter la main à son épée ; le second l'arrêta ; il regarda Sir Herford. Barbare ! lui dit-il , ton cœur n'est point ému. Ingrat ! le mien parle . . . Tu frémiras un jour de ta violence , & tu me remercieras de t'avoir épargné le plus grand des crimes. Il s'éloigna en achevant ces mots. Sir Herford voulut le suivre ; un trouble secret l'en empêcha ; mais il s'affermit dans le dessein de mettre obstacle à son hymen ; il publia par-tout sa querelle ; il s'étendit principalement sur les circonstances qui

pouvoient humilier Tom Gréenny , & jura hautement que le lâche ne seroit jamais son beau-frere ; il enferma sa sœur. Tom ne pouvoit se justifier & la délivrer qu'en révélant le secret ; il n'hésita point ; il réclama les loix en faveur d'un pere & d'une mere infortunés contre un fils qui les persécutoit. Sir Herford apprit avec étonnement l'histoire qui se répandoit sur sa naissance ; il la regarda comme une fable , imaginée par Tom Gréenny pour excuser sa lâcheté & se venger de lui ; il se défendit ; pourquoi n'avoit-on pas déclaré plutôt ce mystere ? Falloit-il attendre qu'il eut refusé de consentir à l'hymen de sa sœur ? Les tribunaux retentirent de cette affaire singuliere ; les juges embarrassés ne sçavoient ce qu'ils devoient prononcer. Henriette parut devant eux , sa déclaration fut conforme à celle de Gréenny ; mais on n'avoit pas d'autres preuves.

Le procès duroit depuis un an ; on en attendoit le jugement avec impatience. La voix publique étoit pour Sir Herford ; la veille du jour où l'arrêt devoit être rendu , un vieillard inconnu se présenta au jeune homme. C'étoit un ministre qui avoit eu la confiance de Lady Herford pendant sa vie , & qui l'avoit assistée dans

40 MERCURE DE FRANCE.

ses derniers momens. Ecoutez moi, Mylord, lui dit-il, je viens éclaircir le mystère de votre naissance; vous êtes le fils d'Henriette & de Tom Gréenny. Lady Herford me remit en mourant cet aveu signé de sa main, certifié par des témoins & par les personnes qui assisterent aux couches de votre sœur; le voici; il existe encore deux autres écrits pareils à celui-ci, qui furent déposés dans différentes mains, & qu'on porte actuellement à votre pere & à votre mere. Lady Herford avoit exigé de nous le secret le plus profond, & nous avions juré de ne le révéler qu'au cas que les circonstances le rendissent nécessaires; le moment qui nous relève de nos sermens est arrivé. Vous êtes instruit, Mylord; remplissez vos devoirs; je n'ai plus rien à vous apprendre.

Sir Herford écoute en tremblant; il regarde cet écrit, le confronte avec quelques lettres de Mylady & ne peut méconnoître sa main; il rougit de ses injustices; il se rappelle avec effroi qu'il a voulu verser le sang de son pere; il frémit & verse des pleurs; son cœur s'ouvre à la nature, & les remords s'y font sentir. Accompagné du ministre, il vole chez Tom Gréenny, où les autres dépositaires de ce secret s'étoient déjà rendus; Hen-

riette étoit auprès de lui ; il tombe aux pieds de l'un & de l'autre , déteste ses erreurs & son ingratitude , les conjure de lui pardonner. Son repentir & sa soumission les touchèrent ; ils oublièrent le passé & le serrèrent dans leurs bras. Il se pressa de porter lui-même à ses juges les écrits qui devoient dicter leur arrêt.

Cet événement surprit toute l'Angleterre ; Tom Grénny , après tant de traverses , épousa Henriette & s'occupa de son bonheur ; Sir Herford joignit à son nom celui de Grénny , & répara par sa tendresse & son respect , les chagrins qu'il avoit causés aux auteurs de ses jours.

LE Chat & le Chien. Fable.

QUAND on se fait brebis , le loup , dit-on , nous mange.

Que l'on cède au plus fort , ce n'est pas chose étrange ;

Mais lorsque celui-là qui peut faire la loi ;

Au lieu de la donner la reçoit , par ma foi

C'est bien sottise à lui. Ma fable en est la preuve.

Je voudrois qu'elle fut aussi juste que neuve.

Un chat avec un chien se disputoient un os.

Le chien disoit : ceci me vient fort à-propos.

42 MERCURE DE FRANCE.

Il n'est point de morceau , si dur qu'il soit , qui
tienne

Sous l'effort de ma dent plus ferme que la tienne.

Le chat lui répond , si ma dent

Est moins forte , elle est plus aiguë ;

Laissez-moi ronger l'os , vous aurez l'excédent.

Le matin sur sa proie en cet instant se ruë.

Minet fait patte de velours ,

Et l'autre à son dam croque & briffe.

S'il avoit donné de la griffe ,

Ç'auroit été tout au rebours.

LA ROSE. Fable.

UNE rose , plantée aux bords d'un clair ruis-
seau ,

Admiroit ses attraits dans le cristal de l'eau.

Ah ! que mon sort est heureux , disoit-elle ,

Je suis , sans contredit , des roses la plus belle.

Cent papillons me font la cour ,

Et si la mere de l'Amour

Passoit auprès de ce rivage ,

J'aurois sûrement l'avantage

D'être préférée à mes sœurs ,

J'ai déjà vu plus d'une aurore ;

Et ma feuille conserve encore

Son éclat , ses vives couleurs.

Le doux zéphir avec son aile

M'agite, & par un doux soupir
 Me ranime & me rend plus belle.
 Oui mon destin est de mourir
 Sur le sein de quelque immortelle ;
 Et si cette glace est fidèle ,
 Je suis. . . . Elle parloit encore ,
 Quand soudain un vent un peu fort
 Disperse ses feuilles charmantes ,
 Les fait voler dans l'eau ,
 Et le ruisseau
 Entraîne dans son cours ses dépouilles flottantes.
 Papillon l'abandonne , & ce même miroir
 Qui répétoit ses attraits & ses graces
 Ne lui laisse plus voir
 Que son malheur & ses disgraces.

Profitez dans votre printemps
 De la leçon, jeune & belle Henriette.
 La rose est une coquette ;
 Les papillons sont les amans ;
 Et l'onde est l'image du temps.

Par M. Delepine.



*VERS à Madame * * *, en lui envoyant
une éternelle mignonne, à la tête de la-
quelle il y avoit un miroir.*

QUAND on n'est pas coquette, & qu'on a des
appas,

Glissèrè, de ce double hommage,

Lequel doit plaire davantage ?

Je n'en sçais rien ; mais en tous cas,

De tous les deux faites usage.

Si l'un, de vos beaux yeux vous montre le pouvoir ;

Dans l'autre vous verrez qu'avec le temps, vient

l'âge,

Où l'on prend volontiers étrennes sans miroir.

*Par un abonné au Mercure, des environs
de Dourdens.*

*A Mademoiselle Guimard, sur son talent
pour la comédie.*

SUR toi, -belle Guimard, par un heureux
partage,

C'est peu que Terpsicore ait versé ses faveurs.

De Talie, en ce jour, empruntant le langage,

Si tu charmas nos yeux, tu veux gagner nos
cœurs :

Vois la troupe céleste au désespoir réduite :
 Respecte , des neuf sœurs , les emplois différens :
 Si chaque jour ainsi tu ravis leurs talens ,
 Phœbus n'aura bientôt qu'une muse à sa suite.

Par Lh.

Ce 10 Décembre 1768.

L'EXPLICATION de la première énigme du Mercure de Janvier 1769 , premier volume , est *le jour de l'an* ; celle de la seconde , est *les sept notes de la musique* , trouvées par le Moine Aretin ; celle de la troisième est *le sonnet* ; celle de la quatrième est *le rhume*. Le mot du premier logogryphe est *casserole* , dans lequel on trouve *Rose* , *or* , *as* , monnoie , *as* , au jeu , *cors* , la chevillure de la tête d'un cerf , dont on compte l'âge par le nombre des cors ; *César* , *orle* , *cor* aux pieds , *lac* , *arc* , *sel* ; *Ecosse* , *Arles* , *os* ; *cale* , pris pour supplice , fond , coëffe , bonnet , *Eole* , *rosse* , *case* d'échiquier , de damier , ligne de trictrac ; *case* pris pour maison ; *école* , *croisse* , jeu , *croisse* de fusil , *croisse* d'évêque , *re* , *sol* , *solè* , *sol* terrain , *craffe* , *race* , *aloès* , *casse* , *carosse* , *sale* , *Corse* , *sac* d'une ville , *col* ; *roc* , terme de bla-

46 MERGURE DE FRANCE.

son , *roc* , fer de lance de tournoi ; *roc* ,
roc au jeu d'échets ; *clos* , *rosée* , *rale* de
 Genêt. Le mot du second est *Brochure* ,
 où l'on trouve *broc* de vin , & *hure* de sang-
 lier. Celui du troisième est *cornemuse* ,
 où l'on trouve *corne* , *muse* ; le mot latin
cor , qui signifie *cœur* , *oremus* , *mer* , *mo-
 rue* , *ver* , *mere* , *morne* , *mors* , *rose* , *cour* ,
or , *ours* , *Nemours* , *rue* , *Roma* , *au*. Le
 mot du quatrième est *Rome* , où se trouve
amor.

É N I G M E.

J suis le frere aîné d'une grande famille ,
 Traité dès ma naissance avec distinction ,
 Aux champs , à la cour , à la ville ,
 J'ai fait grande sensation.
 Sur mes cadets , je n'ai d'autre avantage
 Que d'être venu le premier ;
 Et cependant , d'un amour singulier ,
 J'ai de chacun reçu le témoignage ;
 Fêtes , cadeaux , plaisirs divers ,
 Sots complimens & mauvais vers ,
 Que sçai-je , on a mis en usage
 Tout au monde pour me fêter ;
 Il sembloit qu'à me rendre hommage
 On rougît d'être le dernier.

Je me flattois , d'après ces heureux gages ,
 De réunir pour moi tous les suffrages ,
 A tels dehors qui ne se trompe pas !
 Voyez pourtant mon peu d'expérience ,
 Les uns desirant ma naissance ,
 D'autres bénissent mon trépas.

A U T R E.

Je suis , dans mon sens propre , un principe
 puissant
 Qui règne avec douceur sur toute la nature ;
 J'y combats sans relâche un sombre & dur tyran ,
 Dont tour-à-tour j'éprouve & j'écarte l'injure.
 Cependant , ô lecteur , lorsqu'en te caressant ,
 De mes vives faveurs j'outré un peu la mesure ;
 Tu méconnois , ingrat , mon être bienfaisant ;
 Et mes moindres excès suscitent ton murmure ,
 Dans mes sens figurés , l'amour & ses soupirs ,
 Le zèle , l'amitié , l'alarme , les desirs ,
 La composition dans les arts du génie ,
 Une action de guerre , un choc d'académie ,
 La plus chrétienne des vertus ,
 Se parent de mes attributs.

*Par Poulleau , distributeur du Mercure ,
 à Montpellier.*

A U T R E.

Nous sommes , cher lecteur , un grand nombre d'enfans

Qui n'avons que fort peu les sentimens de frere :

A peine éclos nous nous livrons la guerre ,
L'un par l'autre détruits & toujours renaissans.

Chez nous , par un ordre contraire ,
Aux principes de droit communément reçus ,
L'aîné cède toujours au puîné qui le chasse.
Voici sur-tout le temps où nous naissons le plus.

Sans bornes comme Dieu , comme lui sans sur-
face ,

En tous lieux , comme lui , nous sommes répandus !

A multiplier notre race
Travaillent à l'envi , riches & malheureux ;

Et même , quoique très-nombreux ,

Nous ne devrions trouver place
Qu'au sein de l'homme pauvre & non de l'opulent ;

Mais par un étrange accident
Qu'on explique assez bien par l'humaine inconstance ,

Notre espèce chez l'homme à qui tout réussit ,
Pullule beaucoup plus qu'au sein de l'indigence.

Nous

Nous agissons en toi , tandis que ton esprit ,
 A trouver notre nom s'intrigue & s'embarasse :
 Notre interprète en vain à l'expliquer se lasse ,
 Ton embarras nous définit.

De nature très-impuissans ,
 A notre aide pourrâtes s'opérer des prodiges ,
 S'élèvent des palais brillans
 Qui , de celui d'Armide , effacent les prestiges.
 Biens , dignités , plaisirs s'accumulent sans frais ;
 Notre père , en un mot , si l'Arbitre suprême
 N'avoit mis sagement un terme à nos excès ,
 Seroit Pape , Sultan , Empereur & Dieu même.
 Mais que deviendrons-nous ? ami lecteur , hélas !
 Rois du monde à-présent , quelle vicissitude !
 On se plaint qu'avec nous la paix n'habite pas ;
 Graces à notre inquiétude ,
 Relegués loin du paradis ,
 Destinés par Dieu-même à servir sa colère ,
 Les maux des reprouvés par nous seront aigris.
 Si pour toi notre nom est encore un mystère ,
 A l'aspect affligeant d'un ami malheureux ,
 Interroge ton cœur , & s'il est généreux ,
 De notre nom l'expression sincère
 Doit être , en traits de flamme , écrite dans tes
 yeux.

 L O G O G R Y P H E.

Je suis, ami lecteur, un être fort commode,
 Qui, d'un naturel très-pliant,
 M'étends ou me resserre, à ton gré m'accommode.
 Lourd & grossier jadis, on m'a fait élégant.
 Du centre de mon existence
 S'élancent mains rayons à ton commandement ;
 Qui forment par leur divergence
 D'un dôme coloré l'édifice ambulante.
 Je dois, dit-on, le jour à la délicatesse,
 Et Sparte assurément ne me connut jamais.
 Quoiqu'à l'air agité j'oppose ma souplesse,
 D'un vent impétueux je redoute les traits,
 Et même assez souvent, grâces à sa malice,
 Je te suis, malgré moi, d'un bien léger service ;
 Ma lourde sœur alors, par son volume épais,
 Supplée à mon défaut & remplit mon office,
 Aisément se conçoit ma destination ;
 Mais sache aussi qu'on peut forcer mon caractère
 A se prêter aux loix d'un usage contraire ;
 Quoique le même alors je prends un autre nom.
 Combine mes neuf pieds ; je t'offre de la vie
 Un principe subtil & pénétrant,
 Sans qui, du monde entier, la machine engourdie
 Retomberoit dans son premier néant.
 L'ennemi dont pour toi je repousse l'injure ;

Le miroir où Philis , sur ses jeunes attraits ,
Se plaît à consulter la fidèle nature.

Un souverain riche de nos bienfaits ,
Graces à notre foi , plus puissant que tout autre :
Le berceau d'un bon prince en Béarn : un apôtre :
Un des mots que l'enfant commence à bégayer :
Une divinité des jardins tutélaire :

Un oiseau qui jamais n'est las de habiller :
A certains débitans un meuble nécessaire :
Quand on a bu le vin , ce qui reste au tonneau :

D'un animal à la dent meurtrière
La femelle , terrible au chasseur téméraire
Qui vole les petits : un excellent oiseau
A long bec : un parent dans la ligne ascendante :

Une tige jaunissante :
Un soldat généreux , digne d'un meilleur sort ,
Qui , d'un Roi dont son bras cimentoit la puis-
sance ,

Chez le peuple chéri reçut sa récompense

Par le deshonneur & la mort :

Une dignité de la France :

Un certain mouvement qui ne fait pas honneur :
Le confident muet que tu fais , sans mystère ,
De tes plus grands secrets l'heureux dépositaire :

Cette triste & sombre couleur
Qui , dans plus d'un tendron qu'un feu dévore ,
Dénote assez souvent une tendre langueur :
Une ruse de chasse , où par un chant trompeur ,

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Complice innocemment d'un dessein qu'il ignore,
Un oiseau dans les fers invite les égaux :

Un des sept péchés capitaux :

Une espèce d'ignon que, par un culte antique,

Le payen consacrait à son dieu domestique ;

Je t'offre en même temps votre divinité :

Un tuyau long & large à son extrémité

Où s'exhale en fumée une poudre caustique ;

Un héritage franc : deux notes de musique :

La force & le soutien des habitans de l'air :

Un cœur exempt de vice : un chalumeau rustique ;

Le fin-tissu qui couvre & tes os & ta chair ;

Le renvoi vers un juge : une petite pomme :

La face d'un écu quand tu ne prends par trois :

Ce que brave un héros qui veut qu'on le re-
nomme

Par la grandeur de ses exploits ;

Enfin . . . on me demande , adieu pour cette fois.

A U T R E.

CINQ lettres, cher lecteur, composent tout
mon nom ;

On voit souvent en moi l'utile & l'agréable ;

La figure, l'esprit, les talens, la raison

Ou l'instinct, si tu veux, me rend un être ai-
mable ;

Mais s'il te plaît changer mes membres dispersés,
 Ce qui sert d'ornemens en plusieurs édifices
 Se présente aussi-tôt à tes soins empressés,
 Et sous un autre sens l'effet de tes malices.

*Par Mademoiselle de ****, âgée de
 douze ans & demi.*

A U T R E.

POUR qui chemine & qui cheminera,

Je suis un vrai *nec plus ultra*.

Passant, si vous êtes honnête,

Ne me découvrez point la tête,

Vous devez de mes pieds cacher les trois premiers,

Et faire cas des trois derniers.

F. C. au greffe de la ville de Paris.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Voyage en Sibérie, fait par ordre du Roi
 en 1761, 2 vol. in-4°. très-grand pa-
 pier. Le premier volume contenant
 les mœurs, les usages des Russes, &
 l'état actuel de cette Puissance; la des-
 cription géographique, & le nivelle-*

ment de la route de Paris à Tobolsk ; l'histoire naturelle de la même route ; des observations astronomiques , & des expériences sur l'électricité naturelle : enrichi de cartes géographiques, de plans , de profils du terrain ; de gravures qui représentent les usages des Russes , leurs mœurs , leurs habillemens , les divinités des Calmouks , & plusieurs morceaux d'histoire naturelle. Par M. l'Abbé Chappe d'Aute-roche , de l'Académie Royale des Sciences.

Le second volume contenant la description du Kamt - Chatka où l'on trouve
 1°. Les mœurs & les coutumes des habitans du Kamt Chatka. 2°. La géographie du Kamt-Chatka , & des pays circonvoisins. 3°. Les avantages & les désavantages du Kamt-Chatka. 4°. La réduction du Kamt-Chatka par les Russes , les révoltes arrivées en différens tems , & l'état actuel des forts de la Russie dans ce pays. Par M. Kracheninnikow , professeur de l'Académie des Sciences de Saint Petersbourg , traduit du Russe. A Paris , chez Debure pere , Libraire , Quai des

J A N V I E R. 1769. 55
Augustins, à Saint Paul. 1768. Avec
approbation & privilège du Roi.

Nous n'entretiendrons aujourd'hui nos lecteurs que du premier volume de ce grand & superbe ouvrage. Ce premier volume de près de 800 pages est divisé en deux parties, dont la première est historique. La seconde est remplie d'observations astronomiques, géographiques, minéralogiques & physiques. Le principal objet du voyage de M. l'abbé Chappe, en Sibérie, étoit d'observer le passage de Vénus sur le soleil. L'observation de ce passage offroit à l'Univers pour la première fois, le moyen de déterminer avec exactitude la parallaxe du soleil. Ce phénomène attendu depuis plus d'un siècle, fixoit les vœux des Astronomes. Tous desiroient d'en parrager la gloire; & M. l'abbé Chappe eut l'avantage d'être choisi par le Roi pour faire cette observation à Tobolsk, capitale de la Sibérie. Cet astronome muni des ordres du Prince, & des recommandations de l'Académie Royale des Sciences partit à la fin de Novembre 1760; & arriva à Tobolsk le 10 Avril 1761, après avoir essuyé bien des peines & bien

C iv

56. MERCURE DE FRANCE.

des fatigues. Ce savant Académicien en nous donnant la description de la route qu'il a suivie nous la fait en quelque sorte parcourir avec lui. Il attache, il intéresse son lecteur par ses remarques sur le moral & le physique des différens pays qui s'offrent à ses regards attentifs. Le six Juin 1761 jour du passage de Vénus, M. l'abbé Chappe fit son observation en présence du gouverneur de la ville, de l'archevêque & de quelques archimandrites; mais le peuple qui ne comprenoit rien à tout cet appareil & que la vue des instrumens astronomiques ou magiques selon lui avoir effrayé s'étoit enfermé dans les églises & dans les maisons. Il faut voir dans l'ouvrage même les observations faites sur Vénus. Ces observations y sont rapportées avec le détail le plus satisfaisant.

M. l'abbé Chappe donne à l'empire de Russie dix neuf cens lieues environ d'occident en orient depuis l'Isle d'Ago jusqu'au cap Tchukrischi situé à sa limite orientale. La Sibirie occupe dans cette partie du globe 1470 lieues environ d'occident en orient, & le reste de la Russie 430. Cet Académicien aidé de quelques observations de M. de Lisle,

faites en Russie, & de celles qu'il fit lui-même en Sibérie en revenant de Tobolsk, a établi la partie géographique de cette contrée d'après un canevas fondé sur des observations astronomiques. Il a cependant borné son travail à la route qu'il a parcourue; il n'est pas possible en effet de construire une carte d'après les seuls éclaircissemens qu'on peut tirer des habitans de Sibérie, sur-tout pour les endroits dont ils sont éloignés.

Les cartes minéralogiques que M. l'abbé Chappe nous a données de cette contrée, sont d'autant plus intéressantes que cette partie du globe nous est absolument inconnue. Les Russes nous la présentent comme un nouveau Pérou rempli de mines d'or, d'argent & de pierres précieuses. Il est constant que l'on trouve des mines d'or & d'argent dans les terrains glacés de la Sibérie ainsi que dans les terrains brûlans de la zone torride. Notre voyageur ne s'est pas borné à déterminer leurs positions géographiques; il en donne les plans & les profils; il nous fait connoître leurs formes, leurs profondeurs, leurs épaisseurs, ainsi que les dimensions des couches qui les séparent; & tout ce qui doit concourir

18 MERCURE DE FRANCE.

à nous donner l'idée la plus exacte de l'organisation intérieure de ces parties du globe.

Un objet non moins intéressant de ce grand ouvrage est le nivellement qu'il présente de la route de Paris à Brest, & à Tobolsk en Sibirie. Ce nivellement dont l'on doit recueillir les connoissances les plus neuves & les plus lumineuses avoit toujours occupé l'auteur ; & malgré les difficultés qu'il a fallu vaincre, le barometre lui a fourni le moyen d'en constater la possibilité par le fait.

M. l'abbéChappe nous fait part de ses expériences sur l'électricité naturelle. Les orages sont si fréquens à Tobolsk, qu'il étoit à même de multiplier ces expériences. Cet Académicien n'a jamais observé en Europe une électricité si forte que dans cette partie du nord ; & il a reconnu constamment dans ses observations de Sibirie que la foudre s'étoit portée de bas en haut. Si l'on examinait, ajoute-t-il les orages avec attention & avec des yeux dégagés de préjugés, on verroit souvent la foudre s'élancer de la terre, ainsi qu'il étoit facile de l'observer à Tobolsk. Il est vraisemblable qu'elle s'élève souvent en silence par des conducteurs qui

nous sont invisibles, & qu'elle n'éclate qu'après être parvenue à une certaine hauteur.

La partie historique du voyage de M. l'abbé Chappe, occupera plus agréablement les lecteurs. Cet observateur philosophe n'entreprend point de donner l'histoire de la Russie; il se borne à ajouter de nouvelles connoissances à celles que nous avons. Il rapporte des faits propres à répandre du jour sur son histoire civile, morale & politique. Indépendamment d'un Atlas *in-folio* supérieurement gravé qui est pour la partie géographique; cette partie historique est enrichie d'un nombre considérable d'estampes qui parlent aux yeux, & représentent fidèlement les coutumes, usages & habillemens des Moscovites. Ces estampes ont été gravées avec beaucoup de soin & d'intelligence, par M. Tilliard & autres habiles graveurs, d'après les desseins de M. le Prince, peintre du Roi. Tout le monde connoît les talens & le génie de cet artiste, pour rendre le costume & la nature Russe, dont il a fait une étude particulière dans le pays même. Une de ces estampes représente l'intérieur d'une habitation russe pendant la nuit, & notre voyageur à qui

60 MERCURE DE FRANCE.

rien n'échappe de ce qui peut intéresser ,
 en donne cette description. » J'arrivai ,
 » dit-il , le 4 Avril 1761 à Méléchina ,
 » si fatigué que je me proposai d'y
 » passer une partie de la nuit : je frap-
 » pai à la première porte où j'attendis
 » quelque tems ; tout le monde étoit
 » couché ; un Russe vint m'ouvrir
 » tenant d'une main une louchine ,
 » (morceau de bois allumé ,) pour m'é-
 » clairer ; & son bonnet , de l'autre. On
 » voyoit à peine son visage au milieu
 » de ses cheveux hérissés , & d'une lon-
 » gue barbe qui lui descendoit sur la
 » poitrine. Le premier objet qui me frap-
 » pa en entrant , fut une vieille femme ,
 » qui s'étoit endormie en berçant un
 » enfant suspendu dans un panier : sa
 » peau ridée & renbrunie par la fumée ,
 » offroit un objet des plus désagréables.
 » Son accoutrement concouroit encore à
 » la rendre plus hideuse. On voyoit tout
 » auprès sur un banc , une jeune femme ,
 » plus occupée de satisfaire sa curiosité
 » que de rajuster la chemise qui formoit
 » tout son vêtement. Le désordre qui y
 » regnoit , & son attitude , laissoient à
 » découvert les beautés de cet âge , & sa
 » peau de la plus grande blancheur , rece-
 » voit encore un nouvel éclat de la mielle

» placée à ses côtés. Elle avoit près de
 » son banc des petits enfans couchés par
 » terre, ainsi que de jeunes veaux dans
 » une étable : le reste de la famille étoit
 » couché pêle mêle sur le poêle, & sur une
 » espèce de soupente; les uns dormoient,
 » les autres paroissoient aussi étonnés de
 » me voir dans leur chaumière, que je
 » l'étois de leur situation & de leur figure.
 » re ». M. l'abbé Chappe observe que
 l'enfant qui étoit dans le panier, n'avoit
 pas un mois : il dormoit au milieu d'un
 tas de paille couvert d'un linge, étant
 nouveau né. Hors ce tems, les enfans sont
 communément nus en Sibirie, ainsi
 que dans toute la Russie : ils jouent dans
 leur panier des pieds & des mains sans
 être emmaillotés. Ce panier est suspendu
 à une longue perche élastique qu'on
 peut faire mouvoir facilement avec le
 pied, pour les bercer. On nourrit les
 enfans de lait d'animaux par le moyen
 d'un cornet, au bout duquel on adapte
 une tétine de vache : les meres leur don-
 nent cependant quelquefois à téter. Ces
 enfans quoique très-foibles jouissent de
 la liberté de se rouler à terre. Ils s'y
 culbutent & font des efforts pour mar-
 cher. On les laisse se débattre, quoi-
 qu'ils soient le plus souvent nus, on

61 MERCURE DE FRANCE

qu'ils n'aient qu'une chemise pour tout vêtement. Ils marchent enfin au bout de quelques mois, tandis qu'en France ils pourroient à peine se soutenir. Bientôt ils courent partout & vont jouer sur la neige. On n'y connoit point le corps, ni cette multitude de vêtemens & de ligatures gênantes, dont on s'empresse ici de garoter les enfans. Non-seulement ils nuisent au développement des muscles, mais ils sont encore la principale cause de ce qu'il y a tant d'hommes contrefaits dans les autres nations d'Europe; tandis qu'ils sont très-rares en Russie.

Au commencement du regne de Pierre premier, les Russes se marioient sans que les prétendus se fussent jamais vus. Les parens du garçon envoyoit une espèce de marrône chez les parens de la fille : *Je sais que vous avez de la marchandise, leur disoit elle; nous avons des acheteurs.* Après quelques éclaircissemens, & quelques jours de négociations, les parens se voyoient. Lorsque le garçon convenoit à ceux de la fille, ils fixoient le jour de la cérémonie. On conduisoit l'avant-veille du mariage le prétendu chez son épouse future : elle le recevoit sans lui parler. Un de ses parens étoit chargé d'entretenir le garçon. Le prétendu en-

voyoit le jour suivant un présent à la demoiselle : il consistoit dans des confitures, du savon & autres choses de ce genre. Elle n'ouvroit la boîte qu'en présence de ses amies qu'elle envoyoit chercher : elle s'enfermoit avec elles, ne cessant de pleurer, pendant que ses amies chantoient des chansons analogues à son mariage. On ne trouve plus, parmi le peuple, des vestiges de ces derniers usages. Les mœurs Européennes que Pierre premier a tâché d'introduire dans ses états ont détruit dans quelques endroits une partie des anciens préjugés. Les mœurs Européennes ont cependant fait peu de progrès en Russie, parce qu'elles n'ont aucun rapport avec ce gouvernement despotique. Notre voyageur qui a vu la nation Russe, à huit cens lieues de la cour, a été par ce moyen plus à portée de la connoître. La société en général est peu connue en Russie, sur tout au-delà de Moscou. Eh ! comment pourroit-elle se former dans un gouvernement où personne ne jouit de cette liberté politique, qui établit par tout ailleurs la sûreté de chaque citoyen ? Tout le monde se craint mutuellement : de-là la méfiance, la fausseté, la fourberie. Les hommes

62 MERCURE DE FRANCE.

ayant peu de considération pour les femmes au-delà de Moscou, elles ne sont pour rien dans la société; & sans elles comment en former? Elles vivent presque toujours enfermées dans l'intérieur de leurs maisons : elles y passent leurs jours dans l'ennui; au milieu de leurs esclaves, sans autorité & sans occupation; elles ne jouissent pas même du plaisir de la lecture, parce que la plupart ne savent pas lire. Les hommes y sont aussi ignorans que les femmes. On se voit de tems en tems en cérémonie : les gouverneurs & les principaux magistrats donnent de grands diners plusieurs fois dans l'année. Les parens s'assemblent de même de tems à autre, pour fêter le saint de la famille; ils admettent rarement dans ces festins des personnes qui ne soient pas alliées. Dans les grands repas on invite les hommes & les femmes; mais ils ne sont ni à la même table, ni dans le même appartement. La maîtresse de la maison ne paroît à l'appartement des hommes qu'au moment qu'ils vont se mettre à table : elle porte un grand cabaret couvert de verres rempli d'eau-de-vie; elle en présente, dans un état d'humilité,

à tous les convives, qui ne la regardent seulement pas : on lui remet les verres, & elle se retire aussi tôt.

Les lecteurs doivent voir dans l'ouvrage même tous les détails de notre savant voyageur sur le gouvernement, le commerce, les finances & les troupes de Russie. L'histoire qu'il nous donne de la révolution de Calmouks Zongores en 1757, de leur religion & de la mythologie de leurs idoles, est accompagnée d'estampes qui représentent ces idoles. M. l'abbé Chappe, y a joint des explications qui rendent ce morceau d'histoire très-intéressant. Ce savant académicien a voyagé comme voyageoient autrefois les Platons, les Thalès, & les Pythagores ; & nous devons desirer pour le progrès des sciences que cet illustre-astronome destiné à concourir en cette présente année 1769, à la découverte de la paralaxe du soleil, fasse dans la zone torride, où il doit se rendre, des observations semblables à celles qu'il a faites dans les pays glacés du nord.

Lettres du comte Algarotti sur la Russie, contenant l'état du commerce, de la marine, des revenus & des forces de cet empire ; avec l'histoire de la guerre

66 MERCURE DE FRANCE.

de 1735 contre les Turcs, & des observations sur la Mer Baltique & la Mer Caspienne, traduites de l'italien. A Londres; & se trouve à Paris, chez Merlin, libraire, rue de la Harpe; un vol. in-12.

C'est la curiosité qui conduisit le comte Algarotti en Russie; il écrit à Mylord Hervey, vice-chambellan d'Angleterre, tout ce qui le frappa dans ce voyage, & c'est le recueil de ses lettres dont on donne la traduction. Il regne, selon lui, à Saint-Petersbourg une espèce d'architecture bâtarde qui tient de l'italienne, de la françoise & de la hollandoise; la dernière domine; on ne doit pas en être surpris puisque Pierre le Grand fit ses premières études en Hollande; c'est à l'imitation des villes de cette république qu'il planta des rangées d'arbres le long des rues, & qu'il les coupa par des canaux qui, certainement, ne sont point à Petersbourg de même usage qu'à Amsterdam & à Utrecht. Le prince obligea les Boyards de quitter Moscou pour s'établir à la suite de sa cour; leurs maisons sont situées sur les bords de la Neva; on voit aisément qu'elles ont été bâties par obéissance, car les murs en sont tout crevaillés

& hors d'aplomb ; aussi quelqu'un a dit que les ruines se faisoient par-tout d'elles-mêmes , mais qu'on les construisoit à Saint-Petersbourg. Le luxe a fait de grands progrès dans ce pays ; il est bien différent de ce qu'il étoit du temps de Pierre I. Ce prince avoit pris en Hollande le goût de la frugalité. Les Boyards qui , à-présent , dépensent une grande partie de leurs revenus en galons , faisoient autrefois construire des vaisseaux. Le souverain trouvoit le meilleur moyen d'employer leur argent.

Le voyageur entre dans des détails sur le commerce , la marine & les revenus de la Russie ; ces derniers , selon son calcul , montent à quatorze à quinze millions de roubles , somme immense dans le Nord , & relativement aux revenus de la Suède , qui ne sont pas de deux millions sterlings , & à ceux du Dannemarck , qui à peine en font un ; elle paroîtra bien plus considérable si l'on réfléchit que dans le cœur de l'empire , le bœuf , le pain & toutes les denrées nécessaires à la vie ne coûtent pas le sixième de ce qu'elles se vendent en Angleterre. Une galere ne revient au gouvernement qu'à un millier de roubles , & le soldat ne reçoit pas en ar

gent le riers de la solde qu'on lui donne en France & en Allemagne.

Nous ne nous arrêtons pas sur l'histoire de la guerre de 1735 contre les Turcs ; elle fut terminée par le traité de Belgrade ; la cause , les événemens & les suites en sont suffisamment connus. M. le comte Algarotti n'apprend rien de neuf à ce sujet. Ses lettres sont suivies de deux essais ; l'un , sur la durée des regnes des sept Rois de Rome , & l'autre , sur l'empire des Incas. Dans le premier , l'auteur emploie avec succès les principes de Newton pour la réforme de la chronologie ; il résulte de ses recherches à ce sujet que la royauté n'a duré à Rome que cent trente-deux ans , tandis que , suivant Tite-Live , elle en a duré deux cents quarante-quatre. Par ce moyen il justifie l'anachronisme reproché à Virgile pour avoir fait vivre Enée & Didon dans le même siècle , & confirme la tradition commune des Romains que Numa avoit été disciple de Pythagore. Le morceau sur les Incas est intéressant ; mais M. Algarotti ne peut pas se dissimuler que nous n'avons rien de bien certain sur les regnes de ces princes Péruviens ; les Espagnols , qui les détruisirent , ne songerent gueres à chercher des lumières

rés sur leur histoire ; & ce ne fut que quelque temps après , & lorsque l'empire fut entièrement anéanti , qu'ils recueillirent quelques observations : tout ce qu'on peut dire sur ce sujet se réduit à des hypothèses ; & celle de M. Algarotti est fondée sur leur histoire , qui n'est vraisemblablement aussi qu'une hypothèse.

Tableau historique des gens de lettres , ou abrégé chronologique & critique de l'histoire de la littérature Française , considérée dans ses diverses révolutions , depuis son origine jusqu'au dix-huitième siècle , par M. l'Abbé de Longchamps. A Paris , chez Charles Saillant Libraire , rue Saint Jean de Beauvais , vis-à-vis le college. Tomes III & IV.

Nous avons rendu compte des deux premiers volumes de cet ouvrage lorsqu'ils ont paru ; leur succès a justifié le jugement que nous en avons porté ; le troisième & le quatrième que nous annonçons aujourd'hui , ne sont point indignes des précédens , & font desirer que la suite ne s'en fasse pas attendre long-temps. Ils continuent l'histoire du sixième siècle de l'ère vulgaire , & vont jusqu'au onzième in

clusivement. A la tête de chaque siècle, on trouve une idée générale de l'état de la littérature pendant ce période; ce sont des tableaux précis & soignés qu'on lit avec plaisir, & qui fixent toujours l'attention; l'auteur y fait sentir les nuances qui distinguent ce siècle d'avec le précédent. Dans le sixieme on attachoit encore une sorte de gloire à la culture de l'esprit; dans le septieme on fit parade de son ignorance; le titre d'homme de lettres ne fut toléré que parmi les ecclésiastiques & il leur suffisoit pour l'obtenir de bégayer quelques mots latins qu'ils étoient dispensés d'entendre. La barbarie se répandit par tout, & se dissipa dans le huitieme siècle. L'auteur montre que la renaissance des lettres, qui est presque toujours l'effet de l'opinion dans une république, ne dépend dans une monarchie que de la volonté du souverain. « L'amour des lettres » fut une passion dans François I, avant » même qu'il existât une littérature: pour » la créer, il lui suffisoit de l'aimer. Les » lumieres devenues un titre à sa faveur, » quel courtisan eût négligé de s'instruire? » Huit siècles avant François I, Charle- » magne avoit tenté le même prodige; les » sciences & les arts s'éleverent à sa voix » du chaos où la barbarie les avoit plon-

gés : mais les successeurs de ce prince
 « laissèrent écrouler cet édifice précieux ,
 « & la France entra bientôt dans les téné-
 « bres d'où Charlemagne venoit de la ri-
 « rer. » M. l'Abbé de Longchamps cher-
 che les causes de la ruine de l'édifice élevé
 par Charlemagne ; il les trouve dans le
 soin que prit ce prince de lier les lettres à
 la religion ; en considérant cette dernière
 comme un des plus fermes appuis de la
 littérature , il crut pouvoir les enchaîner
 l'une à l'autre par des nœuds dont la rup-
 ture supposeroit la dissolution du chris-
 tianisme ; il se trompa ; il ferma le che-
 min de la gloire à tous les écrivains pro-
 fanes ; il ravit aux grands modèles de
 l'antiquité le droit de féconder le génie ,
 de créer des imitateurs , de se reproduire
 dans les chefs-d'œuvres des modernes ; il
 ne sentit pas que l'austère vérité de nos
 dogmes, la profondeur de nos mystères ne
 pouvoient pas se plier à toutes les trem-
 pes d'imagination. Il rendoit la religion
 responsable des caprices du génie en con-
 fondant ainsi leurs domaines. L'enthou-
 siasme de l'invention devoit s'affranchir
 tôt ou tard de ces entraves , & l'on ne
 pouvoit interdire à la poésie l'empire des
 fictions , sans s'exposer à des écarts sacri-
 lèges. Tous ces détails doivent être lus

72 MERCURE DE FRANCE.

dans l'ouvrage même. L'auteur fait rendre intéressant le tableau de la barbarie, qui regna avant & depuis Charlemagne jusqu'à François I. Il fait tirer parti des foibles lueurs que les lettres présentent par intervalles au milieu de cette longue nuit, & montrer en elles le présage infaillible de la révolution qui se fit alors. Il en est encore à la partie la plus ingrate de son ouvrage; & la manière dont elle est traitée, annonce ce que sera la suite; un style noble & pittoresque répand partout de la chaleur & de l'intérêt.

Elémens de l'histoire d'Angleterre, depuis son origine sous les Romains jusqu'au regne de Georges II; par M. l'abbé Millot, professeur-royal en l'université de Parme, des académies de Lyon & de Nancy, A Paris, chez P. E. G. Durand, libraire, rue S. Jacques, à la Sagesse; 3 vol. in-12.

On consulte les grandes histoires; peu de gens ont la patience ou le temps de les lire; parmi ceux qui les ont parcourus, on n'en voit gueres qui aient retenu assez de faits pour en former un abrégé; c'est leur rendre un service & leur épargner un travail pénible que de prendre ce soin pour

pour eux. Des critiques de mauvaise humeur ont prétendu que c'étoit favoriser la paresse & nuire aux bonnes études ; nous croyons plutôt que c'est le moyen de répandre les lumières rassemblées par quelques sçavans , & de suppléer pour quelques personnes aux études dont elles sont incapables. Les bibliothèques font les érudits , mais un petit nombre de bons livres très-succincts ont éclairé les nations. Ce sont ces réflexions qui ont porté M. l'abbé Millot à restreindre l'histoire aux objets dignes de fixer les regards de tout homme qui cherche moins le sçavoir que les connoissances pratiques. On connoît le succès qu'ont eu ses élémens de l'histoire de France ; il présente aujourd'hui ceux de l'histoire d'Angleterre. Peu de pays offrent un aussi grand nombre de tableaux frappans. Jules-César débarque pour la première fois dans la Grande-Bretagne environ cinquante-cinq ans avant l'Ere vulgaire ; ses victoires ne la soumièrent pas réellement. Julius-Agricola la réduisit enfin , & en fit une province romaine. Lorsque l'empire fut agité par quelques-unes de ces révolutions qui en préparèrent la chute , il ne put défendre les Bretons des invasions des Pictes &

74 MERCURE DE FRANCE.

des Ecoſſois ; ils chercherent des ſecours dans la Germanie ; les Saxons qui les leur apportèrent finirent par les ſubjuguer , & l'Heptarchie commença ; le religion chrétienne ſ'établit en Angleterre ; ce fut une femme qui l'y affermit , ainſi qu'en France ; Berthe convertit ſon époux ; ſa fille , mariée au Roi de Northumberland , imita ſon zèle ; ſes exhortations ébranlerent Edwin. « L'évêque Paulin le » détrompa enfin des chimeres de l'ido- » lâtrie. Le grand prêtre des idoles, nom- » mé Coiſy , prépara les voies par ſa pro- » pre conversion. Pour preuve de la fauf- » ſeté de ſes dieux , il fit observer au Roi » que , malgré ſon aſſiduité & ſa ferveur » dans les fonctions pontificales , il n'a- » voit jamais reçu d'eux aucun bienfait » extraordinaire , & que perſonne n'avoit » eu moins de part que lui aux graces de » la cour. Des dieux réels , ajoutoit-il , » prendroient-ils ſi peu de ſoin de leurs » plus ſinceres adorateurs ? De pareils ar- » gamens étoient ſans doute une démonſ- » tration pour ces barbares ; le Roi , le » peuple ouvrirent les yeux à la véri- » té ; Paulin fut le premier archevêque » d'Yorck. »

L'heptarchie finit en 827 , qu'Egbert

commença la suite des Rois Anglo-Saxons, auxquels succéda Guillaume le Conquérant. Tous ses descendans ne lui ressemblerent pas ; il avoit accoutumé cette nation fiere au despotisme ; elle se révolta plusieurs fois dans la suite, & se fit craindre de ses maîtres ; elle força Jean sans-Terre à donner cette fameuse charte, le fondement éternel de sa liberté ; elle le chassa de son trône, y appella les François & les en écarta bientôt ; des divisions s'éleverent contre les deux peuples ; des guerres sanglantes s'allumerent ; la France parut prête à subir le joug, & le repoussa loin d'elle ; elle vit ses fiers rivaux se partager entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, & se déchirer eux-mêmes pour le choix d'un maître. Le calme sembla renaître sous les Tudors, mais l'esprit de liberté s'affoiblit. Henri VIII enchaîna la férocité angloise, & étendit son pouvoir arbitraire sur la religion même ; la politique obligeoit Rome de céder, sa résistance lui fit perdre un état qui l'enrichissoit. Marie en voulant rétablir l'ancien culte, contribua à l'éteindre, & prépara la révolution qui se fit sous Elisabeth. C'est ici que l'histoire offre des tableaux qu'on chercheroit en vain dans celle des autres nations. Marie Stuart

périt sur un échafaud, & son fils monte sur un trône d'où son petit-fils est précipité pour périr comme elle. Tel est le plan de M. l'abbé Millot; il le suit jusqu'à la fin du regne de Georges I. Nous nous bornons à en donner une idée; nous ne nous arrêtons pas sur les faits; ils sont assez connus; la manière dont ils sont présentés ici les rend encore plus intéressans; on y trouve toujours l'historien exact & le philosophe.

Les Nuits Parisiennes, à l'imitation des Nuits Attiques d'Aulugelé, ou recueil de traits singuliers, anecdotes, usages remarquables, faits extraordinaires, observations critiques, pensées philosophiques, &c, &c, à Londres, & se trouve à Paris chez Lacombe, Libraire rue Christine; 2 volumes petit in-8°.

Les Nuits Attiques d'Aulugelle ont donné l'idée de ce recueil; le grammairien latin travailla pour l'instruction de ses enfans; il fit entrer dans son ouvrage ce qu'il avoit appris de plus remarquable dans les auteurs & dans la conversation des hommes de lettres de son temps; il consacra à ce travail les longues nuits de l'hiver, & ce fut la raison pour laquelle il

lui donna le titre de Nuits Attiques. Les Nuits Parisiennes en sont l'imitation ; elles renferment sur-tout une variété intéressante & instructive que la plûpart des compilations modernes offrent rarement ; nous nous bornerons à en citer quelques traits. Arioste fut fait gouverneur de la Garfagnan , province de l'Appenin , dont les habitans étoient peu soumis à leur souverain ; ce pays étoit infesté par des brigands & des contrebandiers qui commettoient les plus grands excès , & se retiroient ensuite sur des montagnes qui leur assuroient un-asyle impénétrable ; la résidence du gouverneur étoit un château fortifié. Arioste eut un jour l'imprudence d'en sortir en robe de chambre ; ses rêveries poétiques le conduisirent très-loin ; il tomba entre les mains d'une troupe de bandits qui alloient le punir de sa témérité , si l'un d'eux ne l'eût reconnu , & appris à ses camarades que c'étoit là le seigneur Arioste ; le chef se radoucissant aussitôt , lui dit , que puisqu'il étoit l'auteur de l'*Orlando furioso* , il n'avoit rien à craindre , qu'il se feroit un devoir de le reconduire jusqu'à la forteresse , & qu'il ne devoit pas moins d'égard à un poëte si célèbre. Cette aventure toucha plus

78 MERCURE DE FRANCE.

Arioste que tous les éloges qu'on avoit donnés à son poëme.

Tous les pays ont leurs sages , toutes les religions ont leurs saints. Abou-Hanifah , de la secte des Hanifites , mérita chez les Turcs le nom de Socrate. On raconte qu'il reçut un jour un soufflet , & qu'il dit à celui qui l'avoit insulté : « Je » pourrois vous rendre injure pour injure » & me venger , mais je ne le veux point ; » je pourrois aussi vous accuser devant le » calife , mais je ne veux pas être un dé- » lateur ; je pourrois dans mes prières à » Dieu, me plaindre de l'outrage que vous » m'avez fait , mais je m'en garderai avec » soin. Enfin je pourrois demander qu'au » jour du jugement , Dieu me vengeât ; » mais à Dieu ne plaise que je conserve » cette pensée ! Au contraire , si ce terri- » ble jour arrivoit dans ce moment , & » que mon intercession pût être de poids , » je ne souhaiterois d'entrer en paradis » qu'avec vous. »

Jacques Bellin, pere de Jean, qui le premier peignit en huile , avoit fait plusieurs tableaux pour le grand seigneur ; il y avoit entr'autres une décollation de saint Jean Baptiste. Sa hauteesse en admira la disposition & le coloris ; il observa seulement

que le cou étoit trop long & trop large : pour faire sentir au peintre la justesse de sa critique , il appella un esclave à qui il fit couper la tête , & fit remarquer à Bellin que le col après cette opération se retrécit extrêmement. Bellin étoit trop effrayé de ce spectacle pour étudier son modele ; il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'il eût obtenu son congé ; le grand seigneur lui fit de grands présens , & le renvoya à Venise avec des lettres de recommandation pour la république , qui lui fit une pension.

» Louis XIII avoit une grande aversion
 » pour les gorges découvertes. Etant à di-
 » ner en public , une demoiselle qui avoit
 » le sein fort découvert , se mit vis-à-vis
 » de Sa Majesté ; le Roi qui la remarqua,
 » tint son chapeau enfoncé & les bords
 » rabattus, tout le temps du diner, pour ne
 » la point voir ; & la dernière fois qu'il
 » bût, il retint une gorgée de vin dans sa
 » bouche , & la lança dans le sein de
 » cette demoiselle , qui resta dans la con-
 » fusion. *Aussi* , dit le pere Barry , *pour-*
 » *quoi restoit-elle en cet état ? Sa gorge*
 » *méritoit bien cette gorgée.* »

Les peres de l'église ont condamné gé-
 néralement les danses qui suivent les fes-
 tins des nûces ; on auroit de la peine à en

trouver un seul qui les ait approuvées. Saint Augustin croit qu'il vaudroit mieux labourer la terre tout le dimanche que de danser ce jour là. On lui attribue même d'avoir dit que tous les pas qu'on fait en dansant conduisent en enfer. Saint Chrysostôme prétend que dans toutes les danses le diable est toujours de la partie. Cette doctrine sévère a cependant été adoucie ; lorsque Philippe II arriva à Trente pendant la tenue du concile , les peres ordonnerent un bal pour la réception ; les dames les plus qualifiées y furent invitées ; le cardinal de Mantoue l'ouvrit , & tous les peres danserent avec autant de modestie que de dignité. Il y a lieu de croire que les premiers peres de l'église ne déclamerent contre la danse , que par ce qu'elle tenoit une place dans toutes les fêtes idolâtres ; ils la proscrivirent avec tout ce qui pouvoit rappeler les anciennes cérémonies du paganisme.

Il n'y a nulle part tant de chiens qu'au Japon ; on doit les nourrir soigneusement ; il n'est permis de les battre , ni de les tuer ; le caprice d'un monarque a donné lieu à cet usage singulier ; ce prince étoit né sous le signe du chien , & conçut en conséquence l'affection la plus tendre pour ces animaux. Il voulut qu'on les enterrât ,

quand ils mouroient, sur le sommet des montagnes. Un Japonnois , en conséquence de cet ordre , y portoit le sien qu'il venoit de perdre ; le chemin étoit long ; il murmura de l'obligation qui lui étoit imposée : *remercie plutôt le ciel* , lui dit un de ses voisins , *de ce que l'empereur n'est pas né sous le signe du cheval ; son cadavre auroit été bien plus pesant que celui de ton chien*. Nous rions de ce caprice ; souvenons-nous qu'un de nos rois obtint le titre de juste parce qu'il étoit né sous le signe de la balance ; les ridicules , à peu de choses près , sont les mêmes dans toutes les nations.

Les immunités ecclésiastiques sont des privilèges accordés au souverain par le clergé. M. Denisart a traité cette matière avec assez d'étendue ; nous n'entrerons point dans cette discussion , nous nous contenterons de parler d'un droit singulier. Il y en avoit un de cette espèce attaché au prieuré de Livré , qui fut réuni au collège des jésuites à Rennes. Les jeunes mariées étoient obligées , le jour de la fête de la patronne du prieuré , d'aller baiser le seigneur prieur ; celui-ci assis sur une espèce de trône , dans la grande place du prieuré , recevoit gravement ce baiser féodal. « Les jésuites firent changer ce

82 MERCURE DE FRANCE.

» droit en une somme de cinq sols , ou un
 » quarteron de cire , que chaque nouvelle
 » mariée étoit tenue de leur apporter. Ce
 » ne fut pas sans de grandes oppositions de
 » la part des habitans , qui , au lieu d'en-
 » trer dans des vues si raisonnables , susci-
 » terent des procès aux jésuites pendant
 • plus de quarante ans , pour faire réta-
 » blir l'ancien usage. Malgré leurs oppo-
 » sitions , il fut permis aux jésuites , par
 » arrêt du parlement de Bretagne , de ré-
 » noncer au baiser pour un quarteron de
 » cire. »

M. Outhier de Besançon , membre de l'académie des sciences , raconte que dans l'église de Sainte Claire à Stockölm , il a remarqué un bédeau qui se promenoit dans l'église pendant la prédication ; il portoit une longue canne dont il frappoit sur la tête de ceux qui dormoient ; cette maniere de faire écouter la parole de Dieu est singuliere ; elle seroit utile en bien des pays ; il faudroit sur-tout en France multiplier les cannes & les bédeaux. Nous finirons par cette anecdote. Ce fut sous le Roi Jean II qu'on joua pour la premiere fois la comédie dans le royaume de Suede ; la passion fut le premier spectacle qu'on y donna. » L'acteur qui jouoit le rôle ordinaire de *Longis*, vou-

» tant feindre de percer avec sa lance le
 » côté du crucifié, se laissant emporter
 » par la chaleur de l'action, enfonça réel-
 » lement le fer de sa lance dans le côté
 » du malheureux qui étoit sur la croix ;
 » celui-ci tomba mort, & écrasa sous son
 » poids l'actrice qui jouoit le rôle de
 » *Marie*. Jean II, indigné de la brutalité
 » de *Longis* & des deux morts qu'il
 » voyoit, s'élance sur lui & lui coupe la
 » tête d'un coup de cimeterre. Les spec-
 » tateurs qui avoient plus goûté *Longis*
 » que le reste des acteurs se fâcherent si
 » fort de la sévérité du Roi, qu'ils se jet-
 » terent sur lui, & sans sortir de la salle
 » lui trancherent la tête. » Nous nous
 sommes bornés à quelques traits que nous
 avons pris au hasard ; il y en a une infi-
 nité d'autres que nous aurions pu citer ,
 mais qui nous auroient conduits trop
 loin ; on y trouve des réflexions intéres-
 santes, des observations critiques, des
 pensées philosophiques, de petites disser-
 tations très-savantes ; on ne s'est pas bor-
 né à ce qui pouvoit amuser le lecteur ;
 on s'est aussi attaché à l'instruire ; il y a
 peu de recueil mieux fait, plus varié,
 plus utile.

84 MERCURE DE FRANCE.

Abrégé des cent trente-cinq volumes de la Gazette de France, en 3 vol. in-4°.

Voici un ouvrage que l'on peut regarder, comme unique en son genre, & qui est infiniment précieux à tous les ordres de citoyens, mais particulièrement à ceux dont les noms ne sont pas essentiellement liés à l'histoire de la nation, & qu'ainsi on ne peut guere espérer de trouver dans d'autres fastes que la Gazette. On y remarque quantité d'anecdotes curieuses qui auroient pu être perdues à jamais pour les familles qu'elles intéressent, si elles n'avoient pas été tirées d'un chaos de cent trente-cinq volumes, par un dépouillement très-heureusement conçu, & non moins bien exécuté, car les rédacteurs paroissent avoir choisi les anecdotes avec beaucoup de discernement, & s'être attachés préféablement, comme de raison, à ce qui fait époque pour la gloire & pour l'état des familles, soit par les faits militaires, soit par les graces de la cour, soit enfin par toutes les autres espèces de distinctions. L'index des noms françois qui se distribue tous les ans dans le mois de Janvier, avec la table des matières de la Gazette rendra très-aisée la continuation de ce précieux

J A N V I E R. 1769. 85
recueil qui ne doit manquer dans aucune
Bibliothèque.

Cet abrégé vient d'être achevé, & en même tems on annonce que par réduction les trois volumes qui le composent ne coûteront plus que vingt-quatre livres, brochés & francs de port par tout le Royaume, mais que ce prix ne subsistera sur ce pied que jusqu'au premier Mai prochain, après lequel terme, ce qui pourra rester de l'édition, qui n'est pas considérable, remontera à l'ancien prix.

On continuera à distribuer ce Recueil aux deux Bureaux de la Gazette de France, où on reçoit aussi l'abonnement pour la table des matières de la Gazette, avec l'index des noms françois, le tout pour trois livres. Il faut affranchir les lettres & l'argent que l'on adressera aux Directeurs.

Situation des finances de l'Angleterre en 1768. De l'imprimerie des successeurs de Jean Faust & Jean Guttenberg; & se trouve à Paris, chez Lambert, Imprimeur-Libraire, rue des Cordeliers au Collège de Bourgogne; & Lacombe Libraire, rue Christine. in-4°. 136 pages, 4 liv. 4 s. broché.

On peut regarder cet ouvrage comme

86 MERCURE DE FRANCE.

une continuation du mémoire de M. Grenville, sur les finances de l'Angleterre; on a suivi le plan tracé par cet ex-ministre; dans son appréciation des dépenses de la Grande Bretagne. On y retrouve l'essai sur le revenu de cet état, qui servoit d'introduction au mémoire de M. Grenville; il est considérablement augmenté; l'éditeur y a fait entrer de nouvelles lumières qu'il a acquises sur cette partie importante de l'administration; on parcourt toutes les branches du revenu de l'Angleterre, on évalue le produit de chacune; ces détails intéressans présentent des calculs très-bien faits & peu susceptibles d'extraits; il faut les lire de suite dans l'ouvrage même; le revenu net ordinaire, est fixé à 3, 200, 000 liv. pour l'année 1768. On y joint les 400, 000 liv. que la Compagnie des Indes est convenue de donner au gouvernement pendant deux ans, ce qui porte le revenu à trois millions six cents mille livres. La dépense en 1766 a été de 8, 250, 000 livres; en 1767 de près de neuf millions, & on fixe celle de 1768, à 8, 890, 706 livres. L'auteur expose les moyens qu'on employe pour suppléer à ce qui manque à la recette, & pour fournir au surplus des dépenses; nous nous bornons à indiquer

cet article qui exigeroit des détails trop étendus. On présente ensuite l'état de la dette nationale dont le capital monte à 129, 724, 936 livres, & les intérêts & les charges, avec les longues annuités pour lesquelles il n'a pas été fourni de capital, à 4, 646, 027 livres; dette immense qui loin de diminuer augmente encore toutes les années. L'ouvrage est terminé par l'appréciation du remboursement des effets à quatre pour cent; tel qu'il a été effectué en 1765, 1766, 1767 & 1768. Cette matière est discutée avec beaucoup d'exactitude; on démontre clairement que le remboursement a été préjudiciable à l'Angleterre. Nous pourrions revenir sur cette production intéressante; il n'en est point qui présente une idée plus juste & plus étendue des finances de l'Angleterre; il faut le joindre nécessairement au mémoire de M. Grenville pour avoir une véritable connoissance sur cet objet.

Essais de principes d'une morale militaire & autres objets. Par M. de Zimmerman, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses du Roi. A Amster-

88 MERCURE DE FRANCE.

dam, & se trouve à Paris chez Merlin,
Libraire, rue de la Harpe, à Saint
Joseph. *in-12.*

Jusqu'ici l'art militaire a été envisagé
du côté physique, & ne l'a point été du
côté moral. M. de Zimmerman le regar-
de de l'un & de l'autre. Il suppose le
Comte de... donnant des instructions
à un neveu qu'il aime tendrement, &
auquel il sert de pere; il commence par
traiter des devoirs & des vertus d'un
militaire. Le courage, est la divinité
du guerrier, depuis le général jus-
qu'au simple soldat; sa vie est dans un
danger continuel; si elle est exempte de
crimes, & que l'honneur ne lui repro-
che rien sur le champ de bataille; il se
dira, je vaincrai ou je mourrai en héros,
& ce sentiment ajoutera à sa valeur; si
au contraire il est coupable, il fera dé-
chiré de remords, il éprouvera toutes les
foiblesses & toutes les craintes d'un scé-
lérat qui voit ses jours en danger. L'au-
teur recommande de traiter le soldat
humainement. » Chez les nations ou de-
» puis près d'un siècle, on perfectionne
» la discipline; j'ai vu les officiers, dans
» les chambres de leur compagnie, se
» dépouiller de leur autorité pour conyer-

» ser familièrement avec les soldats. Ils
 » s'informoient affectueusement de leurs
 » affaires, de leur famille, de leurs pe-
 » tits intérêts; j'étois si touché de trouver
 » des hommes que les larmes m'en ve-
 » noient aux yeux; l'amour brilloit sur
 » tous les fronts; ces braves gens s'em-
 » pressoient de témoigner leur reconnois-
 » sance. Ils entouroient leur capitaine,
 » lui baisoient la main & le bas de l'ha-
 » bit. Le son du tambour les rassembloit-
 » il sous leurs drapeaux, les officiers
 » reprenoient le ton ferme, sans être
 » dur, & les soldats y paroissoient fiers
 » comme des lions, immobiles par de-
 » voir, & obéissans par affection ».
 L'auteur entre dans des détails sur la ma-
 nière d'exercer les troupes; il faut les
 accoutumer à se voir percées, mises en
 déroute, diminuées, pour leur appren-
 dre à se rallier sans embarras; il vou-
 droit qu'on parlât souvent au soldat; que
 dans des conférences on échauffât leur
 courage, par des exemples frappans, &
 des maximes qui pussent les leur graver
 dans la mémoire. Il donne ensuite quel-
 ques-uns des articles les plus essentiels
 d'un catéchisme militaire. Parmi ces arti-
 cles essentiels on est surpris de ne pas
 trouver l'humanité, il est vrai qu'elle est

98 MERCURE DE FRANCE.

recommandée dans un chapitre particulier sur les devoirs envers les autres hommes. L'obéissance exacte qui est si nécessaire , y revient à chaque instant. Il y a d'excellentes vues dans ce que l'on dit de l'éducation militaire : les devoirs du courtisan ne sont point oubliés. Le chapitre sur les femmes offre des détails agréables & une petite histoire intéressante ; c'est celle d'une jeune personne très-aimable qui faisoit l'honneur de son sexe , & qui ne tarda pas à en devenir l'opprobre. A la suite de cet ouvrage on trouve une conversation de deux Caporaux, *la Franchise* & *la Liberté*. Ils servent dans des régimens différens, & se rencontrent après une longue absence. La Franchise est triste ; son camarade lui en demande le sujet, il craint qu'on ne lui ait refusé les Invalides. » Les Invalides , » morbleu , répond la Franchise ! Quoi- » que j'aie servi le roi 35 ans sur mer & » sur terre , & reçu plusieurs blessures » honorables , je l'aime trop ainsi que » mon régiment pour penser à me reposer quand je peux encore agir. Tiens , » il en est de mon attachement pour eux , » comme de celui que j'avois autrefois » pour mes maîtresses ; plus elles me » causoient de peines pour leur service ,

» & plus je les aimois ; mais entrons
 » dans la maison voisine , nous boirons
 » à l'heureuse rencontre ». Les deux
 camarades s'entretiennent en buvant , de
 plusieurs points intéressans de tactique.
 La Franchise après un semestre qu'il avoit
 passé à voir les autres régimens , ayant
 fait des réflexions s'étoit avisé d'en parler à
 son retour à un nouveau major qui l'avoit
 fait mettre en prison ; c'est la cause du
 chagrin que son ami a découvert. A la fin
 de l'ouvrage on trouve des chansons mi-
 litaires sur les différentes marches des
 régimens. Elle sont terminées par une
 hymne à l'obéissance, avec la musique.

Institutions Newtoniennes, par M. Sigorgne
 de la maison & société de Sorbonne ,
 archidiacre , chanoine de l'Eglise de
 Mâcon , & de la société royale des scien-
 ces & belles - lettres de Nancy ; secon-
 de édition , revue , corrigée & augmen-
 tée , avec figures ; à Paris chez Guillyn ,
 libraire Quai des Augustins du côté du
 Pont Saint-Michel , au Lys d'or. in-8°,
 prix 7 livres relié.

Cet ouvrage est déjà connu par la pre-
 miere édition qu'on en a donnée , il y a
 quelques années ; M. Sigorgne en a vou-

91 MERCURE DE FRANCE.

lu faire un livre élémentaire ; on y trouve aujourd'hui des augmentations, considérables ; le chapitre treizième qui traite des effets de l'attraction dans le phénomène des tuyaux capillaires est absolument neuf ; on a éclairci plusieurs autres articles qui avoient besoin de l'être ; l'auteur s'est surtout étendu sur la force perturbatrice de la Lune & sur la quantité de ses effets ; & afin qu'on ne fût point arrêté par trop de difficultés dans le cours de l'ouvrage , il a placé à la file cet article qui exige plus d'attention & de connoissances. Le reste suppose une idée un peu exacte des élémens de géométrie.

Connoissance des Temps pour l'année commune 1770 , publiée par l'ordre de l'académie royale des sciences, & calculée par M. de la Lande, de la même académie ; à Paris de l'imprimerie royale, & chez Panckoucke , libraire rue & à côté de la Comédie Françoisse. in-8°.

Le mérite de cet ouvrage est déjà connu ; les calculs exacts qui remplissent les volumes que l'on a donnés les années précédentes font l'éloge de ceux qu'on trouve ici : M. l'abbé Picard publia le premier la *Connoissance des Temps* en 1679. Divers

J A N V I E R. 1769. 93

membres de l'académie l'ont continuée sans interruption. M. le Febvre en fut chargé en 1685, M. Lieutaud en 1702, M. Godin lui succéda en 1730; son successeur M. Maraldi commença en 1735 jusqu'en 1759. Cet ouvrage a porté pendant six ans le titre de connoissances des mouvemens célestes; l'académie a jugé à propos de restituer l'ancien qui méritoit d'être conservé; c'est celui sous lequel il paroît aujourd'hui. On y a réuni, depuis huit ans, les observations les plus intéressantes qui ont été faites pour l'astronomie & pour la navigation en France & ailleurs; les différentes tables qui ont rapport à ces deux objets importans, avoient été supprimées, & sont rétablies dans ce volume.

Dissertations sur les Antiseptiques, qui ont concouru pour le prix proposé par l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon en 1767, dont la première a remporté le prix, & dont les deux autres ont partagé l'*accès*; imprimées par ordre de l'académie; à Dijon chez François Desventes, libraire de Monseigneur le Prince de Condé, & à Paris chez Desventes de la Doué rue S. Jacques vis-à-vis les Colléges.

Ces trois Dissertations sont précédées d'un discours de M. Maret, secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon qu'il prononça le 16 Août 1767, le jour de la proclamation du prix de médecine; il s'étend sur les progrès que la médecine a faits à l'aide de l'observation; il rappelle à l'académie les avantages qu'ont procurés à cette science les observations auxquelles elle a donné lieu, en consacrant un de ses prix au sçavant qui détermineroit la manière d'agir des Antispasmodiques. Les maladies occasionnées par la putridité sont communes, les espèces sont variées, & le traitement a été jusqu'à présent incertain; il étoit important de rendre méthodique l'usage des Antiseptiques; l'académie proposa donc pour le sujet du prix qu'elle a distribué en 1767, de déterminer ce que sont les Antiseptiques considérés dans le sens le plus étendu, d'expliquer leur manière d'agir, de distinguer leurs différentes espèces, de marquer leur usage dans les maladies. La Dissertation de M. de Boissieu, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, professeur agrégé au collège des médecins de Lyon, a remporté ce prix. Persuadé qu'il étoit important de raisonner d'après les faits, il rassemble d'abord ses expériences & ses ob-

servations , & il y en ajoute d'autres tirées des ouvrages des auteurs les plus célèbres ; ce préliminaire lui permet ensuite de passer avec plus d'avantage à la solution du problème proposé ; il suit l'ordre indiqué par l'académie qui lui fournit la division de son ouvrage en quatre parties. Les Dissertations qui ont eu l'*accessit* , sont de MM. Bordenave & Godard. Il y en a qui ne sont pas de même mérite , mais qui annoncent dans leurs auteurs de grandes connoissances & des vûes pratiques très-étendues , qui ont mérité les éloges de l'académie.

La fondation des Empires , Ode au Roi de Danemarck , par M. Rousseau , avec cette Epigraphe :

Le premier qui fut Roi , fut un pere adoré.

Fable de M. AUBERT.

A Paris , in-4°, 9 pages.

Il y a de la chaleur & de la poësie dans cette Ode ; nous en citerons quelques strophes. Le poëte représente Appollon prenant sa lyre , & l'Olympe attentif à ses chants.

Des trônes & des temps il chante la naissance.

96 MERCURE DE FRANCE.

C'est vous, dieux immortels, dont la vaste puissance

A tiré l'univers de la nuit du chaos.

Votre souffle alluma dans la masse première

Ces globes de lumière

Qui roulent sous les cieus à votre voix éclos.

Votre main dans l'espace a suspendu les mondes ;

Vous déchaînez les vents ; vous balancez les
ondes :

Tout suit de vos decrets l'irrévocable loi.

Le temps vole : aussi-tôt à vos ordres fidèle ,

Dans sa course éternelle ,

Le cercle des saisons fuit & revient sur soi.

Mais que vois-je ? Déjà la discorde inhumaine

A soufflé dans les cœurs les germes de la haine ;

L'intérêt , l'œil en feu , frémit de toutes parts.

Mars déploie en grondant l'étendart de la guerre ,

Et rival du tonnerre ,

Des naissantes cités fait crouler les remparts.

L'auteur rappelle Frédéric III Roi de Danemarck , assiégé dans sa capitale par Gustave Roi de Suède , & résolu de mourir sur la brèche plutôt que de se rendre ou d'abandonner son peuple. Sa fermeté lui procura une paix glorieuse , & les états-généraux du royaume lui défé-
rerent

rerent une autorité entière & sans restriction, & rendirent son trône héréditaire en faveur de ses descendans.

Peuples, ne craignez point qu'un abus sacrilège
 Puisse jamais souiller l'auguste privilège
 Dont la reconnoissance a payé ses bienfaits :
 D'âge en âge, vos Rois, dignes de leurs ancêtres ;
 Vous feront dans vos maîtres,
 D'une autorité libre adorer les bienfaits.

Dans la paix, dans la guerre, également illustres
 Trois monarques fameux ont depuis trente lustres,
 Toujours à leur bonté mesuré leur pouvoir.
 Christian que son cœur emporte sur leur trace,
 A leur exemple, embrasse
 Les sublimes vertus qui fondent votre espoir.

Tout le monde connoit l'aventure des
 Calaisiens qui, ayant encouru la peine
 portée par les loix du Dannemarck contre
 les étrangers qui trafiquoient en Islande,
 en appellerent au Roi qui abolit cette
 loi trop rigoureuse; elle a dicté cette strophe intéressante.

Ah ! si la bienfaisance éclairant sa justice,
 L'invite à dérober aux horreurs du supplice
 Des étrangers proscrits par la rigueur des loix ;
 Que ne fera-t-il point pour des sujets qu'il aime

98 MERCURE DE FRANCE.

Et dont l'être suprême ,
Dans ses royales-mains , a déposé les droits ?

Cette Ode offre des beautés ; il est dommage qu'elle ne soit point par tout également soutenue.

La fortification de campagne théorique & pratique , ou Traité de la science de la construction , de la défense & de l'attaque des retranchemens ; par M. Cugnot , ancien ingénieur au service de S. M. I. R. & A. ; à Paris chez J. A. Jombert , libraire du Roi pour l'artillerie & le génie, rue Dauphine. in-12 , 1769.

Nous devons déjà à M. Cugnot des élémens de l'art militaire ancien & moderne en deux volumes in-12 ; ce Traité de fortification de campagne en est la suite ; c'est une des principales parties de l'art de la guerre qu'aucun officier ne peut se dispenser d'apprendre pour se mettre en état d'entendre les ordres dont il pourra être chargé un jour. Ce dernier ouvrage est divisé en trois livres ; on examine en peu de mots dans le premier : la nature & l'objet des retranchemens ; on en déduit les maximes de la fortification de

campagne. Dans le second on s'étend sur les différentes espèces de retranchemens qui sont le plus en usage : on en fait connoître les défauts & les avantages, & on tire de ces détails les règles qu'il faut suivre dans la construction des retranchemens ; cet article intéressant est traité avec une juste étendue ; on n'y oublie rien de tout ce qui a rapport à la fortification de campagne. Les dispositions à faire & la conduite à tenir dans la défense & l'attaque des retranchemens, forment le troisième livre. C'est par là que cet ouvrage est terminé ; il étoit nécessaire d'enseigner à tirer parti de ces retranchemens lorsqu'on les a construits, & de celle de les rendre inutiles, lorsqu'ils sont l'ouvrage de l'ennemi. M. Cugnot promet un troisième traité sur la théorie de la guerre des sièges auquel il en joindra un autre sur l'art de lever les plans ; le succès de celui que nous annonçons le déterminera à les publier ; & nous pouvons assurer qu'ils ne tarderont pas à paroître.

Lettre de Phriné à Xénocrate le Philosophe ; à Amsterdam chez Pierre Reviol, libraire ; & se trouve à Paris chez Delalain, libraire rue Saint-Jacques. in-8°, 36 pages.

Phriné & Xénocrate étoient tous deux nés à Thèbes; les mœurs de la courtisane contraisoient parfaitement avec l'austérité du philosophe qui ne put s'empêcher de déclamer fortement & souvent contre sa conduite & contre ceux qui la fréquen- roient. On suppose dans cette lettre que Phriné fasse des satyres de Xénocrate, prend le parti de lui écrire, c'est ainsi qu'elle débute: » En vérité je ne m'en dou- » tois pas. Quoi, ce grave Xénocrate, a » la foiblesse de médire publiquement » de mes attraits! A cela, dit-on, il joint » le ridicule de croire qu'il me blesse; il » déclame avec fureur contre l'amour & » & contre moi; il voudroit détourner » la jeunesse de venir prendre chez Phri- » né des leçons de politesse & d'agrè- » ment..... Ah! qu'un traité sur l'amour » est bien entre les mains d'un philoso- » phe!.... Idole de Thèbes, je compte mes » adorateurs par le nombre de ses habitans; » mon nom est dans toutes les bouches; » l'éclat de ma beauté attire les étrangers » & soumet les plus insensibles; toi, » tu viens me livrer la guerre, parce » qu'on brûle l'encens à mes pieds; cet en- » cens choque ton orgueil. Tu me com- » bats pour occuper la renommée, pour

» augmenter ta réputation. Fort bien ! tu
 » te flattes aussi de pouvoir m'humilier ?
 » Mais crois-tu qu'on nous humilie ? Con-
 » nois-tu l'orgueil d'une femme ? Il est su-
 » périeur même à l'orgueil d'un philoso-
 » phe. Une femme te regarde avec cette
 » douce pitié qu'on a pour un visionnaire.
 » Mon cher philosophe, le vent emporte
 » tes paroles, & c'est assurément grand dom-
 » mage ; prête l'oreille à mes propos tout
 » aussi légers. Mon visage est fardé ; mais
 » mon cœur ne l'est pas. L'expérience &
 » la connoissance des hommes m'en ont
 » plus appris qu'à toi qui n'as guères vû
 » que des livres. Je veux bien te détrom-
 » per , raisonner avec toi.... Oui , raison-
 » ner ». Phriné compare sa profession à
 celle de philosophe : son imagination
 & sa gaieté lui font trouver des rapports,
 elle tâche de prouver à Xénocrate qu'il
 s'est abusé jusqu'à ce moment , que la vé-
 ritable sagesse est dans les plaisirs , &
 que c'est auprès d'elle qu'il trouvera celle-
 là. Cette lettre est écrite avec esprit, avec
 feu ; il y a de l'imagination , de la facilité ;
 des graces & un peu de philosophie.

Arminius , ou la Germanie délivrée , Poë-
 me héroïque par le Baron de Scho-
 naich , avec une préface historique &

E iij

critique du professeur Goutsched de Leipfick, & deux lettres de M. de Voltaire; traduit sur la troisième édition allemande par M. E*; dédié au Roi de Dannemarck, avec cette épigraphe :

Fortia facta patrum, series longissima rerum.

VIRG. ÆNEID.

A Paris chez la veuve David, Quai des Augustins, près du Pont Saint-Michel, au St Esprit. in-12, 2 parties.

La défaite de Varus est célèbre dans l'histoire Romaine. Ce fut un des malheurs auxquels Auguste fut le plus sensible, puisque dans l'excès de son désespoir, il se donnoit de la tête contre les murailles de son palais en criant : *Varus, Varus, rends-moi mes légions*. Cette victoire qui fit regarder Arminius comme le libérateur de la Germanie, est l'objet de ce Poëme; la conduite en est très-simple; on n'y voit point de machines; la discorde y met tout en feu; quelques apparitions en composent tout le merveilleux. Il y a des détails philosophiques, quelques-uns qui offrent de la chaleur, mais on y trouve peu d'imagination; le poëte nourri de la lecture des bons écrivains

de l'antiquité, les imite servilement, & ce n'est pas un avantage; il rappelle sans cesse ses modèles; il est dangereux d'amener de telles comparaisons. Parmi les épisodes il y en a d'intéressans. On y voit le pere & la fille dans deux partis différens, combattre l'un contre l'autre, chercher à se donner la mort, & se reconnoître avant d'avoir porté le coup fatal; ce tableau est une copie du combat de d'Ailli pere & fils dans la Henriade; M. le Baron de Schonaich pouvoit profiter de cette situation, il avoit un excellent modèle devant les yeux; il n'avoit qu'à le copier; il s'est contenté de l'indiquer; il a mis des déclamations à la place du sentiment & du pathétique. Cependant il a quelquefois des idées heureuses; celle-ci par exemple est à lui. Varus accablé de sa défaite ne veut pas y survivre & se tue lui-même; il descend chez les morts, & va s'approcher de Caton, méditant encore sur l'immortalité de l'ame, assis à côté de Cassius, & regardant Brutus comme le dernier des Romains. Le Préteur tire vanité de sa dernière action. Caton lui en reproche les motifs; la honte d'être vaincu, la crainte du courroux d'Auguste ont armé Varus contre lui-même. Le dis-

cours de ce grand homme pouvoit être sublime, & malheureusement il tient plus du déclamateur que du philosophe. Ce que nous disons de cet ouvrage ne contredit point le jugement qu'en a porté M. de Voltaire dans la réponse qu'il a faite à un gentilhomme Allemand qui lui avoit envoyé un extrait de ce poëme traduit en françois. » Je vous renvoie, Monsieur, » le manuscrit que vous m'avez fait l'honneur de me confier. J'ai apperçu à travers la traduction, la plus sublime poësie & les sentimens les plus vertueux, comme on adoroit autrefois les Divinités dont les statues étoient couvertes d'un voile. Si vous connoissez le jeune auteur, je vous prie de l'assurer de ma parfaite estime. C'est un sentiment que je vous ai voué il y a long temps, aussi bien qu'à votre illustre épouse. J'y joins aujourd'hui l'amitié & la reconnoissance que je dois à vos bontés prévenantes. Permettez moi de finir ce billet comme les anciens que vous imitez si bien. *Scribe & vale ?*

Maladies des Enfans, traduit du latin des aphorismes de Boerhaave, commentés par M. le baron de Van Swieten, premier médecin de sa majesté l'impé-

J A N V I E R. 1769. 105
- ratrice Reine de Hongrie, &c, &c,
&c; par M. Paul, médecin des acadé-
mies de Montpellier & de Marseille :
à Avignon, & se trouve à Paris chez
Saillant & Nyon, Libraires rue Saint
Jean de Beauvais, in-12 1769.

Le nom de Boerhaave, joint à celui du
Baron de Van Swieten, font un grand pré-
jugé en faveur de la production que nous
annonçons. Ce traité des maladies des
ensans a eu le plus grand succès en Alle-
magne; il a été étudié par tous les méde-
cins; les aphorismes de Boerhaave y ont
donné lieu. M. Van Swieten les a éclair-
cis; ses commentaires forment ce traité;
il prend l'enfant à l'instant de sa nais-
sance, indique les premiers soins qu'il
exige, & continue ses préceptes à ce su-
jet jusqu'au moment du sevrage. Cet ou-
vrage savant, intéressant & curieux, peut
être lu avec fruit par ceux même qui ne
font point profession de la médecine. Les
peres, les meres, les nourrices y puise-
ront des instructions, & se mettront en
état de soigner eux-mêmes leurs enfans
pendant leurs maladies, & de suivre les
opérations des gens de l'art, lorsque
leur secours leur deviendra nécessaire.

Poësie del Signor abbate Pietro Metastasio
 Poësies de M. l'abbé Métaſtaſe, tome X ; à Paris , chez Molini , libraire ,
 quai des Auguſtins : in-8°, 1769.

On a reuni dans ce volume les différens ouvrages que M. l'abbé Métaſtaſe a composés depuis la publication du neuvième volume de ſes œuvres imprimées à Paris. On trouve à la tête le jugement que M. Baretti a porté des productions de cet écrivain célèbre. Peu d'hommes , dit-il , ont été plus favorisés de la nature.
 » Elle donna de la profondeur à Dante ,
 » des graces à Pétrarque , de l'imagina-
 » tion à Boiardo & à l'Arioſte , & de la
 » dignité au Taſſe ; mais aucun n'a en au-
 » tant de clarté & de préciſion que Mé-
 » taſtaſe ; perſonne n'a approché de la
 » perfection dans ſon genre autant que
 » Métaſtaſe dans le ſien. Le Dante , Pé-
 » trarque , Boiardo , Arioſte & le Taſſe ,
 » n'ont pas abſolument déſeſpéré les gé-
 » nies qui ſont venus après eux ; ils leur
 » ont laiffé quelques vuides intéreſſans à
 » remplir. . . . Plusieurs ſonnets , plusieurs
 » chanſons de Bembo peuvent ſe mettre à
 » côté de ceux de Pétrarque ; Agostini a
 » preſque égalé le ſtyle de l'Arioſte , &
 » ne lui eſt inférieur que du côté de l'i-

» imagination ; il y a beaucoup d'octaves
 » de différens auteurs qu'on croiroit être
 » d'Arioste à la première lecture ; il y en a
 » beaucoup d'autres que le Tasse n'auroit
 » point dédaignées ; mais quelque grands
 » efforts qu'on ait faits pour imiter Mé-
 » tastase , on est toujours resté au-dessous
 » de lui. » Nous ne contesterons point le
 mérite de ce poëte ; l'enthousiasme des
 Italiens a passé chez les étrangers ; ils ont
 admiré l'élégance & la variété de ses dra-
 mes , l'harmonie du style qui les rend si
 propres à la musique ; personne ne lui
 dispute ces avantages ; nous ne nous arrê-
 terons pas non plus sur ses pièces ; c'est
 un genre particulier qui a ses règles ,
 qu'il ne faut pas confondre avec celles de
 nos tragédies , ni même de nos opéras ;
 c'est un genre mitoyen qui rejette les ma-
 chines & le merveilleux de ceux-ci , ainsi
 que la simplicité & l'unité de celles-là .
 Il demande des tableaux , de la pompe ,
 du spectacle ; les yeux veulent être amu-
 sés comme l'esprit ; on puise dans la na-
 ture les choses qui peuvent remplir ce
 double objet ; le spectateur est intéressé ;
 souvent il s'attendrit , & le poëte & le mu-
 sicien se réunissent pour cet effet ; notre
 opéra gagneroit sans doute si l'on y étoit .

fayoit ce genre ; mais c'est au génie seul à le tenter ; les effets des passions humaines, rendues avec énergie par la musique , affecteroient bien plus que ces chœurs de diables attirés par les enchantemens d'un magicien ; les accords en peuvent être admirables , mais on perd de vue le vrai ; on apperçoit le chanteur sous les habits & le masque du diable.

A la tête des ouvrages qui remplissent ce dixième volume , on a mis la chanson à Nice , traduite en Anglois par M. Robert Dodsley ; on nous apprend encore que M. de Voltaire l'a mise aussi en françois ; cette traduction est peu connue ; il seroit à souhaiter qu'elle le fût ; les drames sont *Nitetis*, *Alcide al bivio*, *Clelia*, *Romolo ed Ersilia*, *Partenope*, *il Parnasso confuso* ; ces deux derniers sont de simples divertissemens , qui se rapprochent un peu de ceux que nous avons dans ce genre ; il y a beaucoup d'intérêt dans *Nitetis*, *Clelie*, *Romulus* & *Ersilie*. Le sujet d'*Alcide* est à la fois intéressant & philosophique ; on présente ce héros au sortir de l'enfance , placé à l'entrée de deux routes qui se croisent , dont l'une conduit au plaisir & l'autre à la vertu , & forcé de choisir. Ce drame n'est pas tout à fait dans

le genre des autres que nous avons de Métastase ; son sujet lui permettoit de s'en écarter, & lui imposoit même la nécessité d'employer des dieux & des déesses. Suivent deux autres pièces de poésies adressées à l'impératrice Reine ; l'une a pour titre *les vœux publics*, & l'autre *la félicité publique* ; elles sont en octaves ; ce sont des morceaux que le zèle & la reconnaissance ont dictés à Métastase, & qui ne font pas peu d'honneur au poète.

Journal du voyage de M. le Marquis de Courtenvaux, sur la fregate l'aurore, pour essayer par ordre de l'académie plusieurs instrumens relatifs à la longitude ; mis en ordre par M. Pingré, chanoine régulier de Sainte Genevieve, nommé par l'académie pour coopérer à la vérification desdits instrumens, de concert avec M. Messier, astronome de la Marine ; à Paris de l'imprimerie Royale, & se vend chez Panckoucke, libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

On commence par exposer l'objet de cet ouvrage dans les premiers chapitres ; on explique d'une manière précise & à la portée de la plupart des lecteurs ce

qu'on entend par le terme de longitude : on s'étend sur l'importance & l'utilité de la découverte d'un moyen sûr, facile & infaillible pour les déterminer en mer ; on fait connoître les divers essais qu'on a faits à ce sujet , on parle ensuite des montres marines de M. le Roi , dont on s'est servi dans le voyage dont on donne la relation ; les observations intéressantes de Messieurs Pingré & Messier ne laissent rien à désirer. M. le marquis de Courtenvaux , décrit en voyageur éclairé, en homme de goût, les différens endroits où il a fait quelque séjour ; il s'arrête sur ce qu'ils offrent de plus curieux ; il n'oublie pas en parlant de Calais les travaux qu'on y fait sous les soins de M. Rigaud pour dessaler l'eau de la mer, d'après les principes de M. Poissonnier. Il donne la figure & l'explication de la machine dont on se sert pour cet effet.

» il faut avoir fait des voyages de long
 » cours pour connoître toute l'étendue
 » du service que cet académicien (M.
 » Poissonnier ,) a rendu à la Marine ; ce
 » secret peut être quelquefois d'une
 » grande utilité sur terre ; il est surtout
 » bien précieux pour Calais , où l'on ne
 » peut boire que de l'eau de citerne , &

» où cette eau venant à manquer dans les
 » circonstances d'un siège, la garnison
 » seroit obligée de se rendre, nonobstant
 » la plus grande abondance de toutes
 » provisions de guerre & de bouche ».

Les détails de M. le Marquis de Courtenvaux sur la Hollande, offrent beaucoup de traits agréables. Parmi les choses qui méritent l'attention d'un voyageur à Rotterdam, il faut distinguer le cabinet rare & précieux de M. Bisschop; les Rois n'en offrent pas de pareils. En entrant chez lui on est étonné de voir une petite boutique étroite où l'on vend du fil en détail & au prix le plus modique; c'est le commerce de M. Bisschop; il ne prévient pas en faveur de son cabinet. Il a deux maisons entières remplies de raretés, & l'espace lui manque encore pour les arranger; c'est un magasin immense de porcelaines les plus grandes, les plus belles, & les plus délicates qu'on puisse imaginer, de laques de la Chine en grand nombre & plus précieux que ceux que l'on voit communément, de verres gravés, de dents entières d'éléphants très-joliment sculptées, de coquilles rares, &c. M. de Courtenvaux y remarqua surtout une très-belle *Scalata*, un *est & ouest*, & une autre coquille qui n'a point de

nom, & que le possesseur croit être la seule de son espèce qui existe dans les cabinets des curieux. Il vit ensuite de magnifiques gravures, des dessins originaux des plus grands maîtres, & une collection de tableaux dont la quantité n'étonne pas moins que la qualité. M. Bisschop est actuellement âgé de 88 ans. Il régala le voyageur d'une bouteille de vin de Tokai, dont le feu empereur lui avoit fait présent, & porta la santé du Roi de France, pour lequel il a une si grande vénération qu'il garde toujours sur sa poitrine une médaille sur laquelle est gravée l'effigie de ce monarque bien-aimé.

Ce qui mérite sur-tout l'attention des curieux, ce sont les digues que l'industrie infatigable des Hollandois a su élever contre la mer. De dessus ces digues, il est aisé de voir que la campagne est plus basse que la mer, & que les eaux venant du nord dans le canal du Texel, acquièrent un mouvement d'autant plus furieux qu'il est plus resserré par les Isles & les bancs de sable dont ce parage est rempli. L'activité Hollandoise s'attache à repousser sans cesse les flots qui menacent de submerger le pays. Nous ne nous étendrons pas sur ces détails & sur une

infinité d'autres dont cet ouvrage est rempli ; le lecteur les verra avec plus de plaisir dans le livre même & de suite, que si nous les lui présentions isolés.

Académie Royale des Sciences.

Panckoucke, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française, vient de mettre en vente quatre volumes *in-4°*. savoir l'histoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1765. Ce volume contient les travaux de l'Académie pendant cette année, c'est l'extrait de plusieurs mémoires intéressans sur différens sujets. Le tome cinquième des mémoires de mathématiques, de physique, présentés à cette Académie par divers savans, & lus dans ses assemblées. Le tome septième de la table des matières contenues dans l'histoire & les mémoires de l'Académie, depuis l'année 1751 jusqu'à l'année 1760 inclusivement, & la suite du recueil des pièces qui ont remporté les prix depuis leur fondation ; elle forme le septième volume, qui contient une partie des pièces couronnées en 1751, 1752, 1753, 1759, 1760 & 1761. Nous pourrions revenir une autrefois sur différens morceaux de cette collection savante ;

114 MERCURE DE FRANCE.

nous ne nous arrêterons pas sur son mérite, il est connu généralement dans toute l'Europe, & il suffit d'en annoncer les volumes lorsqu'ils paroissent. Le même Libraire a acquis une partie des fonds & privilèges du grand dictionnaire historique de Moreri, en 10 vol. *in-fol.* du grand dictionnaire géographique de la Martinière, 6 vol. *in fol.* nouvelle édition 1769, & du dictionnaire universel de Trévoux, 7 vol. *in fol.* nouvelle édition sous presse.

Œuvres diverses de Jean Racine, enrichies de notes & de préfaces; à Londres, & se trouve à Paris chez Panckoucke, libraire rue & à la côté de la Comédie-Françoise. *in-8°*, tome VII.

Ce volume est du même format que les *Œuvres de Racine*, publiées avec un commentaire par M. Luneau de Boisjermain. C'est un supplément qui contient les lettres de ce poëte célèbre à ses amis, à Boileau & à son fils; on y en a joint quelques-unes de Madame de Maintenon, où elle parle de Racine; les Dames de la Maison de St Cyr, qui en conservent un recueil considérable, ont bien voulu communiquer celles-ci; le nom de

Madame de Maintenon qui les a écrites nous dispense d'en faire l'éloge ; on ne peut que sçavoir gré à M. Luneau de Boisjermain de les avoir rendues publiques ; il seroit à souhaiter que le reste du recueil fût aussi imprimé. A l'égard des lettres de Jean Racine , elles sont connues ; M. Louis Racine les avoit déjà publiées ; sûrement son pere ne les destinoit pas à voir le jour ; tout ce qui sort de la plume d'un grand homme excite la curiosité ; mais de petits détails qui ne regardent que sa famille , ne la satisfont pas toujours.

Agenor & Zulmé ; à Nancy, chez Hyacinthe , imprimeur-libraire , & à Paris chez Merlin , rue de la Harpe. in-12.

Zulmé étoit née dans un hameau voisin d'une grande ville du Peloponnese ; elle étoit parvenue à l'âge où ses parens crurent pouvoir lui confier la garde de leurs troupeaux ; avant qu'elle en prît la conduite , elle reçut de sa mere , des instructions sages qui pouvoient la préserver des pièges que lui rendroient les bergers. Zulmé se promit de profiter de ses leçons. Agenor étoit si tendre, si honnête, si beau , qu'il les lui fit oublier facile-

ment, il fut aimé : il méritoit de l'être. Le jour où l'on célébroit des fêtes dans le hameau n'étoit pas éloigné. Agenor ne fut point mis au nombre des bergers qui devoient disputer des prix ; l'espoir d'en gagner un pour en faire hommage à Zulmé le rendit sensible à cette exclusion ; il courut trouver Osiris pour le prier de l'y admettre ; il ne lui cacha point le motif qui lui faisoit désirer cet honneur ; le vieux berger trahi autrefois par sa maîtresse, avoit conçu une haine effroyable contre les femmes ; il chercha vainement à arracher Agenor à l'amour , & finit par le servir. Il fit entendre aux habitans du hameau que le nombre des bergers qui devoient concourir, avoit été fixé dans un temps où le village étoit moins peuplé ; il les engagea à recevoir encore Alcaste & Agenor parmi les concurrens ; le jeune berger satisfait, alloit faire part de son bonheur à Zulmé ; il l'aperçut de loin , assise au bord d'un ruisseau avec Artenice ; curieux de sçavoir le sujet de leur entretien , il se cacha derrière un buisson ; Zulmé confioit à son amie la tendresse que lui inspiroit Agenor ; l'autre bergere conduite dans ce lieu par ses malheurs, parloit d'un amant qu'elle

avoit perdu & qu'elle oublioit pour Alcaste ; cette conversation finit ; Artenice s'éloigne ; Zulmé seule se baigne dans le ruisseau ; Agenor hors de lui même , contemple les appas qu'on lui découvre ; emporté par son amour , il vole à la bergere qui se plaint vivement de la hardiesse de son amant , & lui défend sa présence ; le jeune homme est désespéré ; il obéit cependant ; il ne voit Zulmé que le jour de la fête ; il gagne tous les prix & sa maîtresse le couronne ; elle prend part à sa gloire & lui pardonne le passé ; un rival vient troubler son bonheur ; il le combat & lui ôte la vie ; bientôt il obtient la main de Zulmé ; Alcaste qui fuyoit Artenice , la voit un jour & en est reconnu pour l'amant qu'elle regrettoit ; la reconnoissant à son tour pour l'objet de ses premières amours , il ne tarde pas à s'excuser. Il est bien singulier que cette reconnoissance ne se soit pas faite plutôt. Artenice aime Alcaste , & ne croit point qu'il soit l'amant dont elle pleure la perte depuis si long temps. Ce défaut de vraisemblance n'est pas le seul qu'on trouve dans ce roman.

Recueil de Mémoires , ou Collection des pièces académiques concernant la mé-

118 MERCURE DE FRANCE.

decine , l'anatomie & la chirurgie , la chymie , la physique expérimentale , la botanique & l'histoire naturelle , tirées de meilleures sources , & mises en ordre par feu M. J. Berryat, conseiller-médecin ordinaire du Roi , intendant des eaux minérales , correspondant de l'académie royale des sciences de Paris , & membre de la société des sciences & belles-lettres d'Auxerre , à Dijon chez François Desventes , libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé , & à Paris chez Panckoucke , libraire rue & à côté de la comédie françoise , & Antoine Desventes de Ladoué , libraire rue Saint-Jacques. *in-4°* tome III , partie françoise.

Le troisième volume de la collection académique forme le dixième de l'ouvrage ; il contient un supplément où l'on a rassemblé , par ordre des matieres , tout ce qui a rapport à l'objet de cette collection , & qui avoit échappé lors de la rédaction des deux premiers volumes , & les mémoires de l'académie royale des sciences de Paris depuis 1710 jusqu'en 1713 inclusivement ; on a réuni en un seul corps plusieurs mémoires relatifs à un même sujet , & qui se trouvent repa-

J A N V I E R. 1769. 119

lus dans différens volumes de la collection de l'académie : on n'a conservé des extraits de l'historien de l'académie que ce qui ajoutoit quelques lumieres aux mémoires : au moyen de ces précautions on évite beaucoup de répétitions. On avertit les souscripteurs de faire retirer leurs exemplaires le plutôt possible. Le tome quatrième de la partie françoise, & le huitième de la partie étrangere sont sous presse ; le premier de ces volumes paroîtra au mois de Février ou de Mars au plus tard.

Histoire du gouvernement des anciennes républiques , où l'on découvre les causes de leur élévation & de leur déperissement , par M. Turpin ; à Paris , chez Hon. Cl. de Hanfy , libraire , rue Saint Jacques près les Mathurins , in-12.

Cet ouvrage de M. Turpin , connu par des productions historiques & intéressantes & traitées avec force , est dédié à sa majesté le Roi de Dannemarck ; son épître dédicatoire mérite d'être lue , & nous la citerons toute entiere, " SIRE ,
" si la jeunesse des rois annonce leurs destinées futures , quel présage plus assuré

130 MERCURE DE FRANCE.

» de votre gloire que ces heureux pen-
» chans qui embellissent l'aurore de votre
» vie ? C'est à l'école des nations que
» vous apprenez à les gouverner ; & quand
» vous pourriez vous livrer au plaisir de
» commander aux hommes , vous sentez
» le besoin d'être leur disciple pour de-
» venir un jour leur bienfaiteur. Ana-
» charsis , né sur les degrés du trône de
» Scythie , alla mériter dans Athènes l'a-
» mitié des sages dont il augmenta le
» nombre. Trajan parcouroit la terre pour
» découvrir & soulager les besoins de ses
» habitans. Lycurgue & Solon allèrent
» allumer dans la Crète & l'Egypte le
» flambeau du génie qui éclaira la Grèce.
» Le créateur d'un vaste empire est plus
» grand dans les chantiers d'Amsterdam
» que dans les plaines de Pultova ; quand
» on prend de tels modeles , on est assuré
» d'en servir à la postérité. SIRE , vous
» venez à la cour de Louis pour vous con-
» firmer que le maître d'un peuple en doit
» être le pere , que la soumission cesse
» d'être pénible & avilissante , lorsque
» les ordres sont dictés par l'amour , &
» qu'un souverain est heureux quand il a
» son peuple pour ami. C'est parce que
» vous êtes Roi que j'ose consacrer à votre
» Majesté

„ Majesté, l'histoire des peuples libres.
 „ Votre domination nous apprend que les
 „ avantages les plus précieux de la liberté,
 „ se retrouvent chez les nations gouver-
 „ nées par un monarque, qui, ministre
 „ & dépositaire de la loi, la fait asseoir
 „ sur le trône avec lui. „

Un ouvrage Anglois, sur les républiques anciennes, a donné lieu à celui-ci; comme on y rapporte tout à la constitution du gouvernement de la Grande-Bretagne, M. Turpin a jugé qu'il ne pouvoit intéresser que ceux qui sont nés dans cette île; il a envisagé son travail plus en grand; il s'est contenté de dérober à l'écrivain Anglois le fil qui l'a dirigé pour se transporter par tout où il y a des hommes. Il commence par la république de Sparte, après avoir observé en général que tous les états de la Grèce furent originairement monarchiques, & que l'ouvrage de leur liberté fut plutôt celui de l'oppression que d'un penchant décidé pour l'indépendance. Les loix de Lycurgue firent la grandeur de Lacédémone; l'égalité des richesses, la sobriété en furent le fondement; ce fut l'affoiblissement & la perte de ces vertus qui causerent la décadence & la destruction de cette république. Athènes eut

122 MERCURE DE FRANCE.

d'autres mœurs & d'autres loix ; la frivolité , la mollesse , l'amour excessif des arts d'agrémens occasionnerent la chute. L'auteur traite ensuite des Thébains ; il saisit la révolution qui leur rendit leur liberté , & où la valeur de Pelopidas & d'Epaminondas , changea ce peuple foible & pusillanime , & le rendit soldat intrépide & infatigable. Carthage & Rome offrent ensuite des détails intéressans & bien vus ; l'ouvrage est terminé par un chapitre sur les révolutions des gouvernemens mixtes , & par un autre sur la constitution Britannique. Nous ne nous arrêterons pas sur ces différens morceaux qui demanderoient un extrait trop étendu ; nous nous contenterons de citer ce que l'auteur en dit lui-même. « Le hasard m'a jetté dans
» un champ où l'on ne peut trouver que
» des ronces depuis que le sublime Mon-
» tesquieu en a cueilli les fleurs & les
» fruits. Je crains de proférer un blasphème littéraire , en avançant que ce grand
» homme est trop profond pour être utile
» au vulgaire des lecteurs ; il a écrit pour
» les sages qui ont le moins besoin d'être
» instruits ; la multitude ne peut déchirer
» le voile qui cache ses mystères ; ses réflexions ne sont point assez liées aux

» faits pour faire une impression durable;
 » le passage d'un objet à un autre est trop
 » rapide pour nous laisser le temps de le
 » saisir. Les beautés semées avec profu-
 » sion se font un tort mutuel; c'est un
 » homme magnifique dont le luxe nous
 » éblouit sans nous enrichir; il nous mon-
 » tre tout ce qu'il voit, & il paroît plutôt
 » sentir que raisonner. Voilà du moins ce
 » que j'ai éprouvé en méditant ce grand
 » homme; il seroit glorieux d'être son
 » digne disciple; il y auroit de la témé-
 » rité à vouloir être son censeur. » M.
 Turpin a sù cueillir des fleurs & des fruits
 dans ce champ moissonné déjà par M.
 de Montesquieu.

Dictionnaire des passions, des vertus & des vices, ou recueil des meilleurs morceaux de morale pratique, tirés des anciens & modernes, étrangers & nationaux, avec cette épigraphe :

Vilius argentum est auro, virtutibus aurum.

HORAT.

A Paris, chez Vincent, libraire, rue St Severin, 2 vol. in-8°.

On s'est proposé de rassembler dans cet ouvrage plusieurs traits de morale, & sur-

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

tout les préceptes les plus précis & les définitions les plus abrégées ; les écrivains anciens & modernes, les nationaux & étrangers les ont fournis ; l'éditeur n'a eu que la peine de les copier & de les ranger sous différens titres ; il y a joint quelques-unes de ses propres réflexions. Cette compilation pouvoit être intéressante & même utile , si l'on avoit apporté plus de choix dans les extraits ; elle auroit été en même temps moins volumineuse & plus remplie de choses. Dans le grand nombre d'articles qu'on a recueillis , il y en a cependant quelques-uns qui sont heureusement choisis & qu'on lit avec plaisir.

*Précis de chirurgie pratique , contenant l'histoire des maladies chirurgicales , & la maniere la plus en usage de les traiter , avec des observations & remarques critiques sur différens points , avec des figures en taille - douce ; par M. R * * M. , avec cette épigraphe :*

Candidus imperti meliora , vel utere-nostis ,

Carpere vel noli nostra , vel ede tua.

A Paris , chez Vincent , imprimeur-libraire , rue St Severin , 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage est divisé en deux parties ;

la premiere traite des maladies générales qui exigent le secours du chirurgien , & la seconde , des maladies particulieres. L'auteur les décrit successivement, & indique les remedes qui sont propres à chacune ; son ouvrage peut guider le chirurgien dans la pratique de son art ; on y trouve des détails très-étendus sur les plaies de toute espèce ; dans les articles qui sont un sujet de dispute parmi les médecins & les chirurgiens , on a combiné les deux partis afin de tenir un juste milieu ; on a consulté les meilleurs écrivains & les praticiens les mieux instruits.

Le grand Vocabulaire françois, contenant
 1°. L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales , propres , figurées , synonymes & relatives. 2°. Les loix de l'ortographe , celles de la prosodie ou prononciation , tant familiere qu'oratoire , les principes généraux & particuliers de la grammaire , les regles de la versification , & généralement tout ce qui a rapport à l'éloquence & à la poésie. 3°. La géographie ancienne & moderne ; le blason ou l'art héraldique ; la mythologie , l'histoire natu-

126 MERCURE DE FRANCE.

telle des animaux , des plantes & des minéraux ; l'exposé des dogmes de la religion , & des faits principaux de l'histoire sacrée , ecclésiastique & profane. 4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'économie , le commerce , la marine , la politique , la jurisprudence civile , canonique & bénéficiale , l'anatomie , la médecine , la chirurgie , la chymie , la physique , les mathématiques , la musique , la peinture , la sculpture , la gravure , l'architecture , &c. &c. ; par une société de gens de lettres. A Paris , chez Pankoucke , libraire , rue & à côté de la comédie françoise , tomes V & VI, in-4°.

Nous avons parlé des quatre premiers volumes de ce grand ouvrage dans le temps qu'ils ont paru ; la suite justifie le jugement que nous en avons porté ; elle a le même mérite & la même étendue ; les auteurs entrent dans le détail de tous les objets qu'ils annoncent dans leur titre ; ils ont promis quatre volumes par année ; leur exactitude ne laisse rien à désirer à cet égard ; le septième & le huitième tomes paroîtront avant le mois de Juin prochain. Ils ne répondent pas aux différen-

tes critiques qui ont été publiées contre cet ouvrage ; ils prient leurs auteurs de les continuer , en assurant qu'ils profiteront avec plaisir & avec reconnoissance de toutes celles qui pourront contribuer à rendre leur livre plus utile & plus parfait. Ils annoncent à la fin un volume de supplément , dans lequel on trouvera les additions & les corrections qui auront paru nécessaires.

Variétés littéraires ou recueil de pièces tant originales que traduites , concernant la philosophie , la littérature & les arts ; 4 volumes in-12. ; prix , 10 livres. A Paris , chez Lacombe , libraire , rue Christine.

Nous nous empressons d'annoncer aux amateurs de la saine littérature & d'une érudition éclairée , ce recueil attendu depuis long temps , composé des morceaux les plus curieux qui ont paru dans le journal étranger & dans la gazette littéraire avec des pièces nouvelles. Ce recueil est fort supérieur à tous ceux de ce genre , aux recueils A , B , C , &c. par l'importance des objets & par le goût qui a présidé à la rédaction. On y peut puiser des idées très-justes & très-

fécondes sur la littérature étrangère. C'est M. l'abbé Arnaud, l'un des auteurs de cette collection, qui, le premier a fixé nos yeux sur les productions du génie des Allemands qui depuis environ trente années, prend un essor si élevé dans plusieurs genres. C'est à M. Suard son ami & son coopérateur que nous devons la traduction des poésies Erlés, ouvrage très-curieux, soit qu'on le regarde comme un monument original de la poésie primitive chez des peuples simples & grossiers, soit qu'on aime mieux y voir un jeu d'esprit d'un moderne habile qui a voulu remplir l'idée que nous avons de la poésie de ces anciens Barbares & de ces poètes montagnards qui ne célébroient guères d'autre vertu que la valeur, qui ne voyoient dans une belle femme que la récompense d'un brave homme, & qui ramenoient sans cesse dans leurs comparaisons les tableaux de la nature, la seule chose grande, la seule aimable, lorsqu'on ne sçait encore ni l'imiter ni la corrompre. On trouve aussi dans ces *variétés* plusieurs morceaux de M. de Voltaire qui n'ont jamais paru ailleurs, où il n'a point mis son nom, mais où son cachet est empreint.

Nous devons remarquer à l'honneur des lettres, que l'on se plaît à calomnier, que l'amitié la plus étroite a toujours uni les deux auteurs de ce recueil, qui ont confondu leurs intérêts, leurs études & leurs travaux. Cet exemple n'est pas le seul dont la littérature s'honore, & nous pouvons avancer que si les bons écrivains ne sont pas liés avec les mauvais, ce qui est impossible, tous ceux qui ont su parler à l'ame & à la raison en prose éloquente ou en vers harmonieux, sont unis entr'eux, les uns par l'amitié, les autres par l'estime, par les mêmes principes & les mêmes goûts.

Nouveau théâtre françois, ou, François II, tragédie en cinq actes; nouvelle édition.

Des notes nouvelles & instructives rendent encore plus intéressant cet ouvrage connu dès long-temps, & qui doit être cher à ceux qui étudient l'histoire. On y retrouve le style & les connoissances de l'illustre auteur, M. le président Hénault, dont M. de Voltaire a dit, *qu'il approfondit tout en paroissant tout effleurer.*

Observations on the culture of vines and olives , the production of silk , the preservation of fruits , &c. Observation sur la culture du vin & des olives , la production de la soie & la conservation des fruits , écrites à la priere du comte de Shaftesbury , par John Locke ; imprimées pour la premiere fois d'après le manuscrit original , actuellement entre les mains du comte de Shaftesbury.

Toutes les productions d'une plume telle que celle du célèbre Locke , ont droit à l'empressement du public. Le nom & la réputation de l'auteur de ce traité en fait moins le mérite que les matieres qui en sont l'objet. La culture du vin & des olives ne paroît pas quelque chose de bien intéressant aux Anglois , qui ne doivent ces denrées qu'au commerce ; mais s'ils réfléchissent sur les avantages qu'ils pourroient en tirer dans leurs colonies , ils penseront différemment , & ils remercieront Locke de s'être occupé de leurs intérêts. Nous ne nous arrêterons pas sur les instructions qu'il donne à ses compatriotes à ce sujet , les détails d'agriculture demandent à être lus de suite ; ceux qui par intérêt ou par

curiosité , cherchent à s'instruire auront la facilité de recourir à ce traité , qu'un extrait feroit mal connoître , & qui mériteroit peut-être d'être traduit. Nous nous contenterons d'observer que les réflexions de l'auteur annoncent le physicien, comme ses essais annoncent le grand philosophe.

The morality of the east extracted from the koran, of Mahamoud. La morale de l'orient , extraite du Coran de Mahomet. petit in-8°..

Il est arrivé en Angleterre ce qu'on a vu partout ailleurs. Beaucoup d'écrivains oubliant les sources de morale qu'ils peuvent trouver dans leur pays , en ont été chercher dans l'orient ; la traduction du Coran donnée par feu M. Sale , n'eût pas plutôt paru en Angleterre que plusieurs personnes s'empressèrent de vanter la sublimité de la morale de Mahomet. On vient d'en publier un extrait ; chaque précepte est mis sous différens titres rangés par ordre alphabétique , tels que ceux-ci *avarice , bienfaisance , calomnie , charité , divorce , envie , &c.* L'auteur joint à plusieurs articles des notes qui sont quelquefois curieuses. Celle qui accompagne l'endroit où il traite du divorce ,

F. vj

est de ce genre. Mahomet le permet à ses sectateurs. Au premier coup d'œil les philosophes politiques trouvent cette loi utile ; il y a bien des circonstances où elle leur paroîtroit nécessaire ; ils regardent aussi la permission de reprendre la femme repudiée comme un adoucissement à la loi , un moyen d'en corriger la dureté , & de réparer les effets de l'impatience. Ce raisonnement n'est qu'ingénieux ; l'Auteur montre que si cette permission n'existoit pas , les divorces seroient bien plus rares ; on pèseroit davantage sur les motifs qui porteroient à prendre ce parti , & on feroit beaucoup plus de réflexions avant de se séparer qu'on n'en avoit faites avant de se marier. Dans d'autres endroits on trouve encore beaucoup d'observations judicieuses ; on ne les auroit pas attendues de l'auteur après avoir lu son introduction , dans laquelle à côté d'un éloge outré de la morale mahométane , il fait un parallèle odieux de quelques unes des cérémonies de cette religion , avec celles que pratiquoient autrefois nos solitaires , avec leurs jeûnes , leurs pénitences , &c. Le préjugé , l'esprit de parti permettent rarement aux hommes d'être justes ; les An-

glois en fournissent la preuve tous les jours, & en fait de politique & de religion, ils ont leur maniere de voir, & se permettent sur tout ce qui y est opposé, les réflexions & les censures les plus indécentes, pour ne pas nous servir d'un terme plus fort.

Poems and Pastorals. Poëmes & Pastorales;
par J. Cunningham, in-8°.

Plusieurs de ces pièces avoient déjà paru séparément & avoient été goûtées ; on vient de les rassembler toutes dans ce recueil ; il n'y en a aucune qui ait de l'étendue ; ce sont des pastorales, des odes, des fables, des prologues, des épilogues. Ces derniers ouvrages sont de petites pièces de vers que les Anglois sont accoutumés à entendre réciter au commencement & à la fin de chaque comédie. Les poësies de Cunningham ont le mérite du sentiment & de la facilité ; ses descriptions champêtres sont agréables ; parmi ses fables il y en a quelques unes qu'on ne lit point sans plaisir ; mais en général il y a plus d'esprit que de naïveté : nous traduisons celle-ci.

Le Renard & le Chat.

Un renard & un chat voyageoient de compagnie , & par des discours moraux tâchoient d'adoucir les ennuis du chemin. Il est beau , disoit le renard , de prendre toujours la justice pour guide ; sans doute, répondoit le chat, je ne vois rien au-dessus du plaisir de faire grace ; c'est se rapprocher des dieux. Pendant qu'ils parloient ainsi en continuant leur route, un loup affamé sortit d'un bois voisin ; un troupeau païssoit dans la campagne ; le berger surpris par le sommeil s'y livroit sans défiance ; le loup saisit pour son souper une innocente brebis ; en vain vous me criez merci , lui dit-il , malheureuse victime ; ce n'est point moi qu'on attendrit ; quand brebis se trouve sous ma dent , je la dévore. Le chat & le renard s'arrêtent avec autant de surprise que d'indignation à la vue de la bête féroce & de son repas sanglant. Le barbare ! s'écria le premier, il se nourrit de chair, tandis qu'il trouve ici de l'herbe & des racines ; & les chênes , ajouta le second , ne lui présentent-ils pas un fruit délicieux ? montre farouche , pourquoi t'abreuver d'un sang innocent ? Les voyageurs s'é-

loignent , ils marchent & moralisent encore. Ils arrivent auprès d'un moulin , autour duquel des poules cherchoient le grain qui s'échappoit des sacs où il étoit renfermé. Le renard les regarda d'un œil avide , & en dépit de la morale , fit sa proie d'un jeune poulet ; une souris , qui étoit sortie par hasard de son trou , fut celle du chat. Une araignée , qui reposoit sur sa toile attachée à un mur , apperçut les victimes & déplora leur infortune : je ne commets point de pareils meurtres , dit-elle ; à peine avoit-elle achevé ces mots qu'elle courut se régaler d'une mouche qui venoit de se laisser prendre dans ses filets. Nous appercevons facilement les fautes de nos voisins ; nous les blâmons : nous sommes aveugles sur nous-mêmes.

A C A D É M I E S.

I.

Séance publique de l'Académie Française.

Le jeudi 22 Décembre M. l'abbé de Condillac prit place pour la première fois à l'académie françoise , & prononça son

discours de réception, dans lequel, après les remerciemens ordinaires, il se propose d'examiner les progrès successifs de l'esprit humain dans les arts & les sciences. En voici quelques morceaux.

L'auteur parle de ce goût pour la dialectique qui regnoit aux douzième & treizième siècles, & qu'avoit introduit dans l'Europe la traduction des ouvrages d'Aristote. » Il y avoit alors environ un siècle qu'on alloit chercher des connoissances dans les écoles arabes, & on en avoit rapporté un jargon qu'on prenoit pour une science. La dialectique qui ne porte que sur des mots paroît tout prouver. Favorable par conséquent aux opinions d'un siècle, où pour avoir des titres il suffisoit d'avoir des prétentions, elle fut accueillie & protégée. Elle ouvrit la route aux honneurs, à la richesse, à la célébrité. De-là tant de questions plus frivoles encore que subtiles, tant de disputes de mots, tant d'erreurs ou d'hérésies. La manie de disputer, croissant avec les applaudissemens, devint un vrai fanatisme, & séduisit jusqu'aux meilleurs esprits. On vit les Dialecticiens aller d'école en école rompre des argumens, comme

» alors les chevaliers alloient de tournois
 » en tournois rompre des lances ».

L'auteur remarque que le goût dans les beaux arts se perfectionne beaucoup plus vite que les sciences qui demandent le secours tardif de l'expérience.

» Le goût se développe de lui-même
 » aussitôt qu'un peuple a commencé à
 » s'éclairer. Il est proprement l'auteur du
 » jour qui va luire, il prépare l'entier dé-
 » veloppement de toutes les facultés de
 » l'ame. C'est que les choses dont il s'oc-
 » cupe, nous intéressent par l'attrait du
 » plaisir. C'est qu'on ne nous trompe pas
 » sur ce que nous jugeons agréable, com-
 » me on peut nous tromper sur ce que
 » nous jugeons vrai. C'est que le beau
 » une fois saisi devient un objet de com-
 » paraison pour le saisir encore, & tou-
 » jours plus sûrement. Nous en obser-
 » vons mieux les sentimens que nous
 » éprouvons. Nous en observons mieux
 » les causes qui les produisent; & nous
 » faisant une habitude de juger du beau
 » d'après les observations qui nous sont
 » familières, nous arrivons enfin à en
 » juger si rapidement, que nous croyons
 » ne faire que sentir ainsi : le goût est un
 » jugement rapide, qui, joignant la fi-

138 MERCURE DE FRANCE.

» nesse à la sagacité, se fait comme à
» notre insçu. C'est l'instinct d'un esprit
» éclairée.

»
» Il ne faut pas s'étonner si tous les
» genres se perfectionnent rapidement &
» presque au même instant. Ce n'est point
» en les cultivant les uns après les autres
» que la Grèce s'est éclairée. Plus occu-
» pée à les rapprocher qu'à les écarter,
» elle les a cultivés tous à la fois, &
» c'est ainsi qu'il les faut étudier. Les
» limites que nous élevons pour circon-
» scrire chaque science, interceptent la
» lumière, & jettent nécessairement les
» ombres. Enlevons ces limites, aussi-
» tôt les ombres se dissipent; la lumière
» qui se répand librement réfléchit de
» dessus les objets que nous observons
» pour retomber sur ceux que nous vou-
» lons observer, & par ces réflexes tous
» s'éclairent ».

Ces morceaux & plusieurs autres,
pleins de sagesse & de vérité furent re-
çus avec applaudissement.

M. l'abbé le Batteux qui faisoit les
fonctions de Directeur, répondit à l'abbé
de Condillac, & commença par consi-
dérer le travail & les écrits du récipien-

daire. » On attendoit quelqu'un qui de-
 » mêlât avec plus de netteté le labyrinthe
 » de nos pensées, & qui nous en don-
 » nât la vraie généalogie dégagée de tout
 » ce qui pouvoit l'embarrasser ou l'obs-
 » curcir; c'est le plan de travail que vous
 » avez choisi, & que vous avez exécuté
 » avec tous les succès du talent & du gé-
 » nie. Des idées claires & distinctes, liées
 » entre elles, par elles mêmes, des ex-
 » pressions toujours justes, lors même
 » qu'elles sont brillantes & figurées; par
 » tout un style sain, élégant, de cette élé-
 » gance des géomètres qui écarte tout ce
 » qui pourroit offusquer la raison; c'étoit
 » le sublime de votre genre ». M. l'abbé
 le Batteux passe à l'éloge de M. l'abbé
 d'Oliver. » Que dirai-je de ses ouvrages
 » que le public n'ait dit, il y a long temps?
 » M. l'abbé d'Oliver a vu lui-même le
 » jugement de la postérité sur lui. Car dès
 » qu'une fois le public n'a plus rien à at-
 » tendre d'un auteur, il le juge comme
 » s'il n'étoit déjà plus, & dès ce moment
 » la postérité commence. M. l'abbé d'O-
 » liver a écrit avec force, avec netteté, avec
 » simplicité, ne montrant l'art que dans
 » la méthode, le cachant soigneusement
 » dans tout le reste..... Il a continué

140 MERCURE DE FRANCE.

« l'histoire de l'académie depuis 1652 Jusqu'en 1720 ». Il est le premier qui ait rédigé en art la durée de nos syllabes , qui ait fait voir que la prosodie françoise n'avoit besoin pour exister * que d'être reconnue. Il nous a donné des essais de grammaire qui sont des modèles. Il eut voulu qu'on eût ôté de ce genre toutes les épines , bien loin d'y en ajouter. On connoît la précision & la finesse de ses remarques sur Racine. Il conserva l'égalité de son ame jusqu'à la fin , sans ennui dans la même situation pendant deux mois , sans plainte dans ses douleurs , parlant souvent de Dieu avec confiance , & des lettres par distraction. Il mourut aimé dans la sécurité d'un homme qui fait de ses talens un usage légitime , & qui n'a rien à effacer dans ses écrits.

Le public applaudit à ces expressions d'une amitié éclairée qui loue avec esprit.

* Il n'en est pas moins vrai qu'un des inconvéniens de notre langue est que la prosodie est faiblement marquée ; ce qui est cause que la poésie qui , chez les anciens est une espèce de musique , a besoin de la rime chez les François pour être distinguée de la prose.

M. Vatelet lut ensuite une imitation en vers du treizième chant de la Jérusalem du Tasse , & sa lecture rapide n'empêcha pas qu'on ne retînt plusieurs vers frappans , ce qui est le plus grand éloge que ceux qui aiment les vers puissent donner à ceux qui en font.

M. le Duc de Nivernois termina la séance par la lecture de six fables qui parurent réunir la finesse & le naturel , les graces & la philosophie , & contenir une morale juste & profonde , sans être trop prévue , ce qui est assez rare dans le genre de l'apologue. On espère que l'auteur ne privera pas la littérature d'un recueil aussi précieux. Cet ouvrage n'est sûrement pas du nombre de ceux qui , semblables aux vers luisans , n'existent que dans l'ombre , & disparoissent au grand jour.

I I.

De la Rochelle.

L'académieroyale des belles-lettres de la Rochelle tint une assemblée publique & extraordinaire le 28 Décembre 1768 , pour adjuger le prix qu'un de ses membres avoit destiné au meilleur éloge de

142 MERCURE DE FRANCE.

Henri IV. Ce prix est une médaille d'or de la valeur de 600 livres, frappée exprès. Elle représente d'un côté le portrait de ce Roi si cher à la nation, avec cette légende : *Henri IV, Roi de France & de Navarre, le bien bon ami des Rochellois*, paroles que ce grand prince avoit adoptées. On lit sur le revers, *prix adjugé par l'académie royale de la Rochelle en 1768.*

M. Mercier Dupaty, avocat général au parlement de Bourdeaux, jeune magistrat qui joint au génie que la nature donne, toutes les connoissances que l'on peut acquérir par l'étude & la réflexion, a fondé ce prix extraordinaire pour consacrer son amour & son admiration envers Henri IV, son zèle envers sa patrie, la reconnaissance & la gloire des Rochellois, dont ce grand prince se disoit *le bien bon ami*. M. Mercier Dupaty a fait en cette occasion les fonctions de directeur, & a dit : « L'académie a vu avec plaisir que
» tous ceux qui ont disputé le prix ont
» rempli son objet en s'attachant sur-tout
» à faire respirer le cœur de Henri IV
» dans son éloge. Nous retrouvons pres-
» que dans tous & nos sentimens & ceux
» de ce prince, mais sur-tout dans l'ou-
» vrage que l'académie couronne. Cette

» pièce a pour devise ces deux vers de
» Virgile.

*Tu Deus omne tuis , postquam te fata tulerunt ;
Ipsa Pales agros , atque ipse reliquit Apollo ,*

» L'auteur est M. Gaillard , de l'acadé-
» mie des inscriptions & belles-lettres.
» Plusieurs discours ont fait regretter à
» l'académie d'avoir statué en ouvrant le
» concours , qu'elle ne donneroit point
» d'accessit ; elle a trouvé des morceaux
» sublimes dans une pièce dont la devise
» est tirée de Tacite , *fruiturque famâ*
» *sui.*

» Elle a été très satisfaite d'un dis-
» cours qui porte pour devise les vers sui-
» vants de M. de Voltaire.

Chaque âge le bénit , le vieillard expirant ,
De ce prince à son fils fait l'éloge en pleurant.
Le fils , éternisant des images si cheres ,
Raconte à ses neveux le bonheur de leurs peres ;
Et ce nom dont la terre aime à s'entretenir
Est porté par l'amour aux siècles à venir.

» Nous apprendrons avec plaisir à la pa-
» trie qu'un citoyen de cette ville , dans
» un discours qui a pour devise ce vers
» de la Henriade ,

Il fut , de ses sujets , le vainqueur & le pere.

144 MERCURE DE FRANCE.

» a été dignement l'interprète des senti-
 » mens de ses concitoyens pour Henri IV.
 » Nous-applaudissons à ses talens ; ils mé-
 » ritent les suffrages du public. Sa mo-
 » destie a trahi son ame ; c'est à travers
 » ce voile que nous l'avons jugée ver-
 » tueuse & sensible, telle que l'exige la
 » profession qu'il exerce, profession que
 » les lettres servent & qui sert les lettres ;
 » profession où il aura tous les jours des
 » malheureux à guider, à défendre , ou à
 » consoler. Puisse son exemple exciter
 » l'émulation de nos concitoyens ! »

M. Mercier Dupaty a peint son ame
 & ses sentimens par les traits animés
 d'une éloquence vive & pathétique. Nous
 rendrons compte de ses réflexions en mê-
 me temps que des éloges de Henri IV,
 que l'impression va sans doute publier.

Académie royale de chirurgie de Paris.

L'académie royale de chirurgie propo-
 se pour le prix de l'année 1770, le sujet
 suivant :

*Exposer les inconvéniens qui résultent
 de l'abus des onguens & emplâtres ; & de
 quelle réforme la pratique vulgaire est sus-
 ceptible ,*

J A N V I E R. 1769. 145
*ceptible, à cet égard, dans le traitement
des ulcères.*

Le prix consistera en une médaille d'or,
de la valeur de 500 livres, suivant la fon-
dation de M. de la Peyronie.

Ceux qui enverront des mémoires sont
priés de les écrire en françois ou en latin,
& d'avoir attention qu'ils soient fort li-
sibles.

Ils adresseront leurs ouvrages, francs de
port, à M. Louis, secrétaire perpétuel de
l'académie royale de chirurgie, à Paris,
ou les lui feront remettre entre les mains.

Les étrangers sont avertis qu'il ne suffit
pas d'acquitter le port de leurs paquets jus-
qu'aux frontieres de la France; mais qu'ils
doivent commettre quelqu'un pour les af-
franchir depuis la frontiere jusqu'à Paris,
sans quoi leurs mémoires ne seront pas
admis au concours.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au der-
nier jour de Décembre 1769, inclusive-
ment; & l'académie, à son assemblée pu-
blique de 1770, qui se tiendra le jeudi
après la quinzaine de Pâques, proclamera
celui qui aura remporté le prix.

*L'académie ayant établi qu'elle donne-
roit tous les ans, sur les fonds qui lui ont
été légués par M. de la Peyronie, une mé-
II. Vol.*

G

146 MERCURE DE FRANCE.

daille d'or de deux cens livres , à celui des étrangers ou regnicotes , non membres de l'académie , qui l'aura méritée par un ouvrage sur quelque matiere de chirurgie que ce soit , au choix de l'auteur ; elle adjugera ce prix d'émulation le jour de la séance publique , à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année 1769.

Le même jour , elle distribuera cinq médailles d'or de cent francs chacune , à cinq chirurgiens , soit académiciens de la classe des libres , soit simplement regnicotes , qui auront fourni dans le cours de l'année 1769 , un mémoire , ou trois observations intéressantes.

I V.

De Caën.

L'académie royale des belles-lettres de Caën , proposa dans la séance publique du premier Décembre 1768 , l'éloge de M. Huet , ancien évêque d'Avranches , pour sujet du prix qu'elle doit distribuer le 7 Décembre 1769. Ce prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv. que donne M. de Fontette , intendant de la généralité , & vice protecteur de l'académie. Les discours seront remis , francs de port , avant le premier Novembre 1769

J A N V I E R. 1769. 147
à M. Rouxelin, secrétaire de l'académie,
ou à M. le Roy, son imprimeur.

V.

De Rouen.

L'académie de Rouen a nommé dans son assemblée du 16 Novembre dernier M. Balliere de Laismont pour successeur à M. le Cat, dans la place de secrétaire perpétuel pour la partie des sciences & des arts utiles; en conséquence ses associés, les auteurs qui travaillent pour les prix, & généralement tous les sçavans qui ont quelque chose à lui communiquer dans ce département doivent s'adresser à M. Balliere de Laismont, secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen, pour la partie des sciences & arts utiles, rue de la Chaîne à Rouen.

V I.

Hambourg.

La société établie à Hambourg pour l'avancement des arts & des professions utiles, propose un prix de 100 ducats, pour celui qui trouvera une *vraie couleur de verd de pré*, propre à peindre ou à

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

imprimer des cotons. On demande que cette couleur soit aussi solide que le rouge, ou le violet, & qu'elle soit de nature à pouvoir être empreinte en une seule fois. Il faut aussi qu'elle puisse se conserver 24 heures avant qu'on l'emploie, qu'elle ne nuise point aux autres couleurs, & qu'elle n'émiette pas le coton. On exige en outre que cette couleur ne soit pas plus dispendieuse que les autres couleurs servant à peindre. On demande une description claire & nette, tant de la composition que de la manière de l'employer. Les épreuves en seront faites en présence des Directeurs.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique doit mettre incessamment sur son théâtre quelques fragmens, & reprendre *Ernelinde*, qui a été beaucoup perfectionnée dans les paroles & la musique.

Mademoiselle Beze a débuté le 8 Janvier, dans le rôle de *Vénus* de l'Opéra d'*Enée & Lavinie*. La figure la plus aimable & la plus intéressante; jointe à une

J A N V I E R. 1769. 149
voix agréable & juste lui ont attiré des
applaudissemens, & donnent l'espérance
qu'elle animera la scène autant qu'elle
l'ornera.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE premier de Janvier 1769, les Comédiens François donnèrent *les Etrennes de l'amour*. Cette pièce annoncée comme *une bagatelle sans prétention*, a été reçue favorablement du public. L'auteur est M. *Cailhava d'Estandoux*, dont on a déjà vu avec plaisir sur ce théâtre, le Tuteur dupé, comédie pleine de gaieté, & de l'ancien gente qui est le bon.

La petite pièce des Etrennes mêlée de chants & de danses, renferme des scènes ingénieuses, & des traits d'une critique fine & légère. C'est l'amour à qui l'on vient demander des Etrennes. Une coquette, un financier, un abbé *volontaire*, de jeunes amans se présentent tour à tour. L'Amour a donné ses ailes à un petit maître, il donne au financier son bandeau, à l'abbé ses tablettes, à la coquette son carquois, & fait le bonheur des jeunes amans. Il accompagne ses présens

G iij

d'airs qui expriment un avis, ou une critique. La musique est de M. Boyer, & d'un chant agréable & délicat; parfaitement rendu par Mademoiselle Lusi, représentant l'amour. Mademoiselle Hus jouoit le rôle de la coquette, le sieur Prévillle celui de l'abbé volontaire, le sieur Fenli celui du financier. La Demoiselle Fanier & le sieur Chevalier, représentoient les jeunes amans, dont les rôles avoient été composés pour Mademoiselle Doligni, & un jeune homme, qui n'ont pû jouer; ce qui a dû nuire à l'effet de ces rôles d'un style ingénu & enfantin.

Madame Vestris a continué son début dans le rôle d'*Ariane*, & dans celui d'*Idamée* de l'orphelin de la Chine. Son succès ne s'est point démenti, & l'opinion que le public a conçue de ses grands talens paroît s'affermir tous les jours. Son jeu ne ressemble ni à une leçon, ni à une copie. Elle est entraînée par la scène, & transmet au spectateur l'illusion qu'elle éprouve elle-même.

Sic vis me flere, dolendum est primum ipsi tibi.

Cette excellente actrice doit aussi débiter dans différens genres de comique; tels que *Mélanide*, le *Consentement forcé*,

J A N V I E R. 1769. 151
la Surprise de l'Amour, Nanine, &c.

Madame Vestris est sœur de Mademoiselle Dugazon, qui remplit avec intelligence, sur le même théâtre, les rôles des soubrettes, & les autres rôles analogues.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 22 Décembre dernier, les Comédiens Italiens donnerent la première & l'unique représentation du fleuve Scamandre, pastorale en un acte, en prose & en ariettes, tirée du conte de la Fontaine qui porte le même titre. Les paroles sont de M. Renour, qui a donné avec succès plusieurs ouvrages sur les théâtres Italiens & François; & M. Barthelmont qui a composé la musique, dans laquelle on a trouvé plusieurs traits de chants agréables, n'est pas moins favorablement connu par ses heureuses compositions que par son exécution pour le violon, dans lequel il excelle par le goût, le style & les graces.

La fable de cette pièce est fort simple. Une jeune grecque a l'ambition d'être aimée par un des dieux dont la mythologie peuploit la Grèce. Un jeune Athé-

G iv

nien connoissant son foible en profite pour s'en faire aimer. Il se cache dans les roseaux du fleuve Scamandre, d'où il répond aux soupirs de sa maîtresse; il lui apparôit ensuite comme le dieu du fleuve épris de ses charmes; & flattant son ambition, il n'a point de peine à obtenir l'aveu de sa tendresse. Fiere de sa conquête cette jeune grecque en répand la nouvelle parmi ses compagnes & dans sa famille. Son pere craint les ruses de l'amant; mais cet amant se fait connoître, & avoue qu'il a usé de ce stratagème pour gagner le cœur de sa maîtresse; enfin il la désabuse & mérite d'être heureux.

Le Jeudi 5 Janvier, on a donné la premiere représentation de *Lucile*, comédie nouvelle en un acte, mêlée d'ariettes, avec ses agrémens. Cette pièce d'un intérêt pressant a eu beaucoup de succès. La musique qui est de M. Gretri est de la plus belle & de la plus vive expression. Nous donnerons plus de détails dans le Mercure prochain.

Mademoiselle de Berville qu'un léger accident avoit obligée de suspendre son début, l'a continué avec le même succès dans plusieurs rôles, & surtout dans

J A N V I E R. 1769. 153
celui d'*Isabelle*, de l'intermède qui a
pour titre, *Isabelle & Gertrude*.

LETTRE à l'auteur du Mercure.

MONSIEUR,

Le silence que garda l'année dernière le *Mercure* sur la distribution des prix, faite solennellement aux jeunes élèves de l'école royale gratuite des desseins, me feroit craindre de la voir également ensevelie dans l'oubli cette année si je ne connoissois votre exactitude à rendre compte en général des événemens intéressans qui se passent dans cette capitale.

Si vos occupations littéraires ne vous ont pas laissé le loisir d'assister à un spectacle si digne de votre façon de penser, & si capable d'intéresser les arts & les artistes, je pense que vous ne me sçauvez pas mauvais gré de vous mettre à portée d'en instruire le public.

Ce fut le 12 Décembre que se rassemblèrent aux Tuileries, dans la galerie de la Reine, les jeunes élèves de l'école royale de dessin, pour y recevoir les récom-

G v

penſes qu'ils avoient ſi juſtement mérité.

Je vous avoue, Monſieur, qu'en entrant dans cette ſalle, je me ſentis vivement ému à l'aſpect de quinze cens jeunes gens, qui gardoient tous un modeste ſilence, & je regardai avec raiſon leur retenue & leur maintien, comme l'effet de leur amour, & de leur reconnoiſſance pour leurs maîtres. Je vis les mêmes ſentimens éclater avec la plus grande force, à la préſence de M. le comte de Saint Florentin, & de M. le lieutenant-général de police; l'impreſſion que firent ſur ces ames tendres les bontés de ce miniſtre & de ce ſage magiſtrat, attendrit tous les ſpectateurs.

A peine le nom du Roi eût-il été prononcé dans le diſcours du directeur de cette école, que le cri de la nature ſe fit entendre par celui du ſentiment : *vive le Roi*, mille fois répété par des bouches ſincères, pénétra l'aſſemblée de la plus vive ſenſibilité : & prouvoit combien les ames tendres reſſentoient les bienfaits paternels d'un monarque qui eſt encore plus leur pere que leur maître.

Ce fut après le diſcours de M. Baſchelier qu'on fit avec la plus grande ſo-

lemnité, la distribution des prix, chacun de ceux qui méritoient d'être couronnés, appelé à haute voix par un des maîtres de l'école, s'avançoit & montoit quelques degrés, pour arriver sur l'estrade où étoient placés M. le comte de Saint-Florentin, & M. de Sartine, à qui ces jeunes gens présentoient leurs ouvrages, que l'un & l'autre examinoient d'un œil complaisant, en donnant au vainqueur les louanges les plus flatteuses, si propres à encourager les talens.

C'est la première fois, Monsieur, qu'avec les prix annuels, composés de livres, d'estampes, de desseins, d'instrumens, & d'autres choses utiles & analogues aux différentes études; quatre jeunes gens reçurent chacun un brevet de maîtrise, & un cinquième celui d'apprentissage, juste récompense de leur chef-d'œuvre, fait sous les yeux des maîtres dans les différens bureaux des maîtrises qu'ils ont reçues. Le sieur Huré reçut la maîtrise d'orfèvre, le sieur Lefranc celle de fourbisseur, le sieur Desroches celle de menuisier, & le sieur Trebuchet celle de graveur sur tous métaux, maîtrises méritées dans un concours, au jugement de MM. les gardes-syndics, & jurés de

de ces différens corps & communautés ; & le sieur Larsonneur reçut un brevet d'apprentissage : tous n'ont été admis pour concourir qu'après avoir remporté les grands prix annuels. Il se fait tous les trois mois un concours ; après lequel se distribuent soixante prix , & pareil nombre d'accessits , pour entretenir dans cette école , une noble émulation , qui peut seule contribuer aux progrès de tous les arts.

Convenez , Monsieur , qu'il ne faut être que citoyen & ami du bien public , (dont l'amour est certainement dans tous les cœurs) pour sentir tout l'avantage d'un établissement tel que celui de l'école du dessein ! Qu'il va prendre de nouvelles forces ! Et que d'ames sensibles se feront un plaisir d'y concourir , s'il ne falloit , pour les échauffer , que leur offrir l'exemple de ceux qui dans tous les temps ont donné celui du patriotisme , je leur en ébaucherais le tableau. Sans ôter à l'Angleterre ses bienfaiteurs tant vantés par nos écrivains , la France a les siens , & dans le dernier ouvrage d'un homme célèbre que l'académie des sciences vient de perdre , & que l'humanité regrettera long temps ; il dit très-bien que tous les

collèges de l'université sont autant de monumens de bienfaisance ; que ceux de Mazarin & Dupleffis doivent leur existence aux cardinaux de ces noms, que la forbonne est l'ouvrage de Richelieu, la place des victoires celui du maréchal de la Feuillade.

Qu'un Gérard de Poissy a donné onze mille marks d'argent pour contribuer à faire paver les rues de Paris.

Que M. Grassin, directeur général des monnoies de France, a fait rétablir à ses dépens plus de la moitié de la ville d'Arcy sur Aube, totalement détruite par un incendie.

Que M. Dozembray a donné à l'académie son cabinet d'histoire naturelle, un des plus complets du Royaume.

Que M. de la Peyronie premier chirurgien du Roi, a donné onze à douze cens mille livres, aux écoles de chirurgie de Paris & de Montpellier, pour l'avancement d'un art aussi utile à l'humanité.

Que M. Dieft, médecin de la faculté de Paris a laissé soixante mille livres de fond aux écoles de médecine, dont la rente est employée à fournir aux frais de réception d'un étudiant en médecine,

par licence : avantage qui doit être remporté au concours.

Que M. Godinot, chanoine de Reims, a fait faire une machine qui donne de l'eau dans les fontaines de tous les quartiers de cette ville : qu'un curé de Saint-Hilaire nommé Robert Certain a fait faire, pour le service de sa paroisse, un puits qui porte encore son nom.

Que la Fontaine de Marle, fut bâtie sur le terrain de l'Hôtel de Marle, aux dépens du Chancelier de ce nom.

Que l'abbé Breton a donné abondamment du linge dans toutes les prisons, & des layettes à la misère naissante.

Que M. Rouillé de Meslay, donna à l'Académie des Sciences, cent vingt mille livres de fonds en contrats sur la ville, pour les prix qu'elle distribue tous les ans, pour l'avancement des Sciences.

Que MM. le Gendre, Chanoine de Notre-Dame, & Coignard Libraire, ont fondé des prix, qu'on appelle aujourd'hui les prix de l'université?

Enfin Monsieur, que les Hôpitaux sont des monumens existans de la bienfaisance des citoyens qui se perpétue de race en race, ce qui prouve bien que chaque pays a des ames & des cœurs

J A N V I E R. 1769. 159
droits portés à l'humanité, & au bien général, au nombre desquels il est bien juste de mettre MM. les administrateurs de l'Ecole Royale gratuite de Dessin, qui en sont les bienfaiteurs de toutes les façons, puisque présidés par M. le Lieutenant Général de Police, ils s'assemblent tous les mois pour concourir avec lui aux moyens de perfectionner & d'étendre les avantages d'un établissement qui honore autant l'humanité, qu'il deviendra dans la suite utile à la Société, & au commerce.

DISCOURS du Directeur.

M E S S I E U R S,

L'objet de cette assemblée est la distribution des apprentissages, des maîtrises & des grands prix annuels, & ensuite des prix ordinaires qui se délivrent à la fin de chaque quartier.

Toutes ces graces doivent imprimer dans vos cœurs la reconnoissance la plus vive, & l'attachement le plus fidele pour un roi constamment occupé du bonheur de ses sujets.

Le ministre , sous les auspices duquel l'école s'est ouverte , vient dans cet auguste lieu récompenser ceux d'entre vous qui se sont distingués dans les différens genres d'études. L'intérêt suivi qu'il prend à vos succès lui a fait suspendre ses importantes occupations pour encourager vos efforts , & pour jouir d'un spectacle fait pour un cœur sensible.

Vous devez , Messieurs , cette faveur aux sollicitations du magistrat à qui la police de cette capitale est confiée ; l'affection qu'il vous porte & le zèle qui l'anime sans cesse pour tout ce qui peut contribuer à votre avantage lui a fait saisir avec empressement l'occasion de vous donner un témoignage éclatant de la protection singulière que Sa Majesté veut bien accorder à cet établissement.

M M. les administrateurs adjoints à M. le lieutenant-général de police pour la régie de l'école royale gratuite , ont joint à l'exercice du pénible emploi qu'ils ont acceptés, des actes de générosité pour concourir de tout leur pouvoir à exciter & augmenter votre émulation.

Que de motifs réunis pour vous encourager à profiter de l'éducation qui vous est offerte , & qui peut vous de-

venir si avantageuse , en vous mettant en état de perfectionner les professions auxquelles chacun de vous se destine.

Quelle joie pour moi, Messieurs, de voir vos progrès répondre aux efforts de mon zèle , & quelle satisfaction d'avoir fourni à des âmes généreuses l'occasion de verser leurs bienfaits sur des cœurs reconnoissans!

Essai Philosophique sur l'établissement des écoles gratuites de dessins pour les arts mécaniques par M. de Rozoi.

IL a paru surprenant plus d'une fois aux instituteurs respectables de ces écoles, de trouver des personnes, ou qui n'eussent aucune idée de leur utilité & de leur administration, ou qui révoquassent en doute les différens avantages, que les arts & le commerce en doivent retirer. L'auteur, de l'*Essai Philosophique* s'est proposé d'entrer dans tous les détails, que ce sujet peut offrir. Son plan est de démontrer l'utilité de l'établissement, par ses effets; & de prouver ces effets & leur certitude, par la forme même de l'établif-

162 MERCURE DE FRANCE

fement. L'ouvrage est actuellement sous presse. L'auteur s'est hâté de l'annoncer, par une raison, qui sans doute lui fera honneur auprès de tous les vrais patriotes. *Le Bureau d'administration* des écoles fera les frais de l'édition, & son produit sera porté à la caisse. L'auteur ne s'est réservé que le plaisir d'offrir son travail; non qu'il ait pensé que son ouvrage fût un présent d'un prix bien considérable; mais il a cru pouvoir donner par là l'idée à quelque homme de lettres, de consacrer à la fondation de plusieurs places d'élèves, quelque ouvrage dont la célébrité produisît de plus grands avantages. M. de Rozoi se flatte cependant que le sujet de son Essai Philosophique offrira de lui-même assez d'intérêt, pour ne point faire repentir ses lecteurs d'être en quelque sorte bienfaiteurs des écoles, en hâtant le succès d'un livre, où les bons cœurs & les esprits sages trouveront des objets dignes de leur attention. .



*Observations d'un amateur sur la réunion
de l'Opéra Comique à la Comédie Ita-
lienne.*

D EPUIS que le théâtre de l'opéra comique est réuni à celui des Italiens, le genre nouveau de la comédie en ariettes, a prévalu sur celui des pièces en vaudevilles, & loin de partager l'empire avec son aîné, il semble l'avoir pour jamais banni de la scène. Si ce changement n'est, comme le disent quelques censeurs, qu'un enfant de la mode, il ne sera gueres plus durable que les autres productions d'une divinité qui nous est chère. Ce qui est de certain, c'est que ce changement, quelle que soit son origine, nous a procuré des morceaux très-brillans, & d'une exécution fort agréable. Mais ne peut-on pas dire aussi que la mode a plus travaillé dans cette occasion pour nos oreilles que pour notre esprit? En admirant les talens supérieurs de MM. Dany, Philidor, Monsigny, Gretry, &c. Il faut convenir que les airs les plus harmonieux ne suffisent pas pour faire une comédie. Pour le malheur des gens de goût, les

pièces du nouveau genre ne sont pas toutes écrites par M. Favart, ni conduites par M. Sedaine ; de là les plaintes fréquentes d'un grand nombre de personnes qui regrettent les intrigues des anciennes pièces que les Italiens ont acquises avec le privilège de l'opéra-comique, & qu'ils laissent périr dans leur magasin.

Pour rendre en quelque sorte au public ces anciens poëmes, on avoit proposé de remettre les meilleurs sur une musique nouvelle. On l'a même déjà fait l'année dernière pour le *Nicaïse* de Vadé ? Mais l'essai n'a pas été heureux, & j'ose dire qu'il ne devoit pas l'être. Le sel qui assaisonnait les couplets du premier genre, sera toujours perdu dans des ariettes dont les paroles échappent en partie à l'auditeur le plus attentif. Il vaudroit mieux remettre ces pièces dans la forme où elles sont, ou si le goût dominant exige quelques ariettes, n'en mêler que très-peu, & le faire sur-tout sans couper l'intérêt. C'est ainsi que M. Kohault a terminé la *Servante justifiée* par un duo très-agréable, & qui n'est point étranger à la pièce.

Mais, dira-t-on, comment risquer de vieux airs auxquels notre oreille devenue italienne & difficile, ne pourra

J A N V I E R. 1769. 165

plus s'accoutumer ? Il me fera aisé de répondre par l'exemple de cette *Servante justifiée* qui est toujours applaudie , quoique les Italiens la donnent souvent & par une espèce de préférence. D'ailleurs, on peut reprendre la représentation de ces pièces anciennes , d'une manière qui ne déplaira pas , si je ne me trompe à ceux mêmes qui n'aiment que la musique savante. On n'ignore pas que deux jours de la semaine , les comédiens Italiens sont obligés de donner des bouffonneries de leur pays qui , pour le dire en passant , sont acheter assez cherement le jeu naturel d'arlequin. Les autres jours sont consacrés presque entièrement aux comédies lyriques. Que l'on donne un seul de ces jours, le Mercredi , par exemple , au *Coq du village* , à la *Chercheuse d'esprit* , à la *Coquette sans le sçavoir* , &c. &c. le spectacle ne sera pas moins fréquenté , & les amateurs de l'un ou de l'autre des deux genres seront satisfaits tour à tour , sur-tout si les acteurs ne prennent par la liberté d'ajouter , comme dans les représentations de la *Servante justifiée* de mauvaises plaisanteries qu'il faut laisser aux parades.

Autre idée , les gens de lettres qui

craignent le plus les progrès du nouveau genre, lui reprochent principalement la réunion du dialogue récité, & du dialogue chanté; ce mélange, disent-ils, est contre la vraisemblance: d'un autre côté, mettre toute la pièce en musique, comme à l'opéra, c'est ôter à la comédie lyrique le peu de champ que les ariettes lui laissent pour conduire l'intérêt, & semer quelques-unes de ces pensées dont notre siècle est avide. Peut-être préviendrait-on à la fois ces deux inconveniens, en substituant à la prose ou aux vers récités de chaque opéra comique, un dialogue chanté sur des airs simples & bien choisis. Ce seroit un petit récitatif sans accompagnement; il ne fatigueroit point la tête, & se prêteroit comme la prose aux pensées les plus ingénieuses. Plusieurs pièces de Panard & de M. Favart en offrent des exemples. Les *Amours de Bastien & de Bastienne*, cette jolie parodie du plus joli des intermèdes, sont en particulier dans la forme proposée. La pièce entière se chante; mais l'orchestre n'accompagne que les ariettes ou quelques airs choisis qui en tiennent lieu.

En défendant ici la cause des airs anciens, on ne prétend pas renouveler le

procès des ariettes , ni s'ériger en législateur du Parnasse. Ce ne sont pas des vues particulières qu'on expose : beaucoup de personnes pensent que les acteurs Italiens pourroient , sans déroger , chanter de temps en temps des vaudevilles agréables dont leur voix augmenteroit le prix.

AVIS aux personnes animées du bien public concernant l'hôpital de la Trinité à Paris.

LES nations riches ont sans doute besoin d'hôpitaux , parce que la fortune y est sujette à mille accidens , & que dans un si grand nombre de branches de commerce , qui sont les apuis de leur puissance , il n'est pas possible qu'il n'y en ait toujours quelqu'une qui souffre , & dont par conséquent les ouvriers ne soient dans une nécessité extrême , quoique souvent momentanée. Il faut donc des maisons où cette portion souffrante , mais utile des citoyens , puisse trouver un asyle dans sa misère , dans ses maladies & dans sa vieillesse. Mais leur trop grand nombre seroit lui-même une misère dans l'état , parce

qu'il supposeroit une sorte de pauvreté générale , qui ne pourroit être que l'effet de l'esprit de paresse , qui la reproduit à son tour.

Si la libéralité nationale avoit aussi abondamment doté l'hôpital de la Trinité , que la plupart de ceux qui sont établis dans cette grande ville , il seroit inutile de provoquer en sa faveur la charité des personnes pieuses , & solidement occupées du bien public. Mais il est certain que cette maison a toujours subsisté , même dans ses plus beaux jours , bien moins de ses propres fonds , que des fonds immenses des aumônes chrétiennes , auxquelles nous sommes redevables d'une grande partie des établissemens faits pour les pauvres.

Parmi ces monumens publics de la piété de nos peres , il en est sans doute qui , par leur plus grande utilité , méritent une plus grande attention. Tous ont pour objet le bien de la nation , mais tous n'y concourent pas également. Il suffit de jeter les yeux sur les motifs qui ont donné naissance à l'hôpital de la Trinité , pour se convaincre qu'il va directement au but , & que s'il y avoit un plus grand nombre de maisons fondées sur les mêmes principes ,

cipes, l'état ne seroit pas surchargé d'une multitude innombrable de pauvres. Une simple exposition de son institut sera connoître qu'il détruit la misère dans la source même.

L'hôpital de la Trinité, situé rue Saint-Denis, vis-à-vis la paroisse St Sauveur, est destiné pour les enfans des deux sexes, pauvres & orphelins de pere ou de mere. Il est composé de cent garçons & de trente-six filles. Pour y être admis, il faut être de Paris, né en légitime mariage & à la charité. Les enfans sont pris à tour de rôle des différentes paroisses de la ville & des fauxbourgs. Ils doivent être sains & robustes de corps, pour avoir plus d'aptitude aux métiers souvent pénibles qu'ils doivent apprendre. On les reçoit depuis huit jusqu'à douze ou treize ans. Ils ne sortent de la maison qu'après qu'ils ont fait leur premiere communion, & qu'ils sont suffisamment instruits des élémens de la religion & de ceux de l'écriture & du calcul. Alors la maison, comme une mere charitable, les met en dépôt chez des ouvriers habiles jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie de la profession qu'ils ont embrassée. Elle conserve toujours sur eux tous les droits de tutrice &

de mere. Les enfans portent aux ouvriers qui leur apprennent des métiers, le privilège de *maîtres*, & acquièrent pour eux-mêmes, au bout de leur apprentissage, la qualité de *fils de maîtres*. La maison laisse au choix de ses enfans la profession qu'ils veulent embrasser ; & il y en a d'assez relevées, comme celles de batteur - d'or, tireur-d'or, orfèvre, horloger, fondeur, fabriquant de bas, &c. Il en entre en métier environ soixante tous les ans. Comme l'hôpital n'en renferme pas assez pour en donner à tous les ouvriers qui en demandent, il en adopte du dehors ; mais il a grand soin de ne donner à ces enfans adoptifs que les métiers dont les siens propres ne veulent pas. Les personnes qui les prennent chez elles sont obligées de les nourrir & de les entretenir pendant le temps de leur apprentissage, à la réserve de quelques nippes & d'un habit que la maison leur donne en différentes fois ; & elle consacre encore une somme d'argent pour leur acheter, quand ils fortent de métier, les choses dont ils ont un besoin plus pressant.

Voilà donc soixante enfans, non-seulement tirés de la misère, de la paresse & du libertinage, mais encore soixante ou-

vriers que l'état gagne, & qui sont utiles à la patrie. De ce séminaire d'enfans, il en est sorti, dans tous les temps d'excellens sujets qui ont été l'ornement & la consolation de leur pauvre famille, & qui ont fait honneur, par leur conduite, à la maison qui fut leur asyle. Combien de familles, aujourd'hui à leurs aises, traîneroient encore dans la pauvreté des jours malheureux, si les secours qu'elles ont trouvés dans l'hôpital de la Trinité, ne les avoient mises en état de sortir de l'indigence? Dans cet établissement qui se glorifie d'avoir pour auteur François I, de glorieuse mémoire, on voit comme une ébauche de l'idée qui, sous le règne de notre illustre monarque, a donné naissance à plusieurs établissemens utiles.

Par tout ce que j'ai dit, il doit demeurer constant que, de tous les hôpitaux, il n'y en a point un seul qui soit d'une aussi grande utilité que celui qui fait le sujet de cet avis adressé aux citoyens vraiment animés de l'amour du bien public. Dans les autres, qui sont aussi destinés pour les enfans pauvres & orphelins, le temps prescrit pour l'éducation, est le terme des secours que la maison leur accorde. On les rend à leurs parens sans sçavoir de mé-

tier qui puisse les prémunir contre des
 besoins, qu'ils sentent alors d'autant plus
 vivement, qu'ils les avoient moins éprou-
 vés. La plupart n'ayant pas assez de fa-
 cultés pour apprendre une profession qui
 les fasse subsister, tombent dans le liber-
 tinage, auquel leur âge ne leur donne
 que trop de penchant, & finissent par
 grossir ces sociétés de bandits qui sont la
 terreur des particuliers & l'opprobre de
 leurs propres familles. C'est toujours chez
 le plus petit nombre que les bons prin-
 cipes de l'éducation prévalent sur les
 désordres qui semblent être l'apanage de
 la misère. L'exposé ci-dessous prouve
 évidemment que ces inconvéniens ne
 sont pas également à craindre pour les
 enfans de l'hôpital de la Trinité. La mai-
 son ne se borne pas à leur procurer un
 bien-être présent; elle étend encore ses
 vues sur l'avenir; & ne cesse de faire à
 leur égard l'office de mère, que quand ils
 sont en état de se procurer une subsistan-
 ce honnête, & même de la procurer à
 leurs pauvres parens. Ce seul avantage ne
 doit-il pas rendre cette maison extrême-
 ment chère à la capitale, qui s'est toujours
 distinguée par son amour pour les établis-
 semens utiles?

Cependant l'hôpital de la Trinité est peut-être de tous ceux de Paris celui qui est le moins bien fondé. S'il s'est jusqu'ici soutenu; s'il a même donné une plus abondante & une meilleure nourriture à ses enfans, c'est moins à ses richesses qu'on doit l'attribuer qu'aux charités des fidèles & à l'économie exacte de MM. ses administrateurs qui en sont les véritables pères. Il fut autrefois des temps heureux, où l'utilité d'une maison assuroit sa subsistance par les bienfaits du Public. Mais en ce moment où cet hôpital a besoin d'un plus grand secours, il se voit plus abandonné, & se trouve sans ressource. Le peu de biens fonds qu'il a, consiste en maisons dont la vétusté absorbe en réparations la meilleure partie du produit. Les bâtimens tombent de toutes parts en décadence, & les ouvriers consomment la plus pure substance des pauvres. L'impuissance où l'on est d'en faire rebâtir aucun à neuf, les précipite tous dans une commune ruine. Des experts, appelés il y a vingt-quatre ans pour constater l'état du grand corps de logis que l'hôpital occupe, ne lui assurèrent que dix-huit années d'existence. La seule inspection de l'extérieur fait trembler pour ceux qui l'habitent. Les

deux grands dortoires du premier & du second étages de la façade sont étayés & prêts à tomber , si des mains charitables ne viennent les soutenir. La même image de misère se voit dans la chapelle , dénuée de vases & d'ornemens qu'on est obligé d'emprunter à différentes églises voisines. Quel touchant tableau ! Puisse-t-il attendrir ceux qui le liront ! Puisse-t-il ranimer dans ces temps malheureux cet esprit de ferveur , qui rendit autrefois si florissant cet établissement utile ! Les noms de ses trois derniers bienfaiteurs méritent de passer à la postérité. M. Chauvin légua à l'hôpital de la Trinité , il y a environ quarante ans , cent vingt mille livres : feu Mgr le duc d'Orléans lui en donna dix mille , & Madame la comtesse d'Illiers , six mille. Mais depuis quinze ans que ces généreux exemples ne sont point imités , la maison fait craindre pour sa ruine. Ses revenus diminuent avec la dégradation de ses bâtimens , & les relâchemens du siècle , qui ont presque éteint la charité , lui ôtent jusqu'à l'espérance de les voir rétablis. Pour comble de malheurs , la disette & la cherté du pain , dont il se fait une énorme consommation dans une maison composée de deux cens

J A N V I E R. 1769. 175
personnes , l'ont obligée de suspendre les
réparations les plus urgentes , au risque
de voir tout écrouler. Riches , voilà une
occasion bien favorable de racheter vos
péchés par vos aumônes !

Il est donc impossible , si la Providence
n'a pas marqué des moyens que la pru-
dence humaine ne prévoit pas , que cet
établissement prouvé si utile subsiste en-
core quelque temps. Peut-être que cet
avis , qui va devenir public par la voie
de cet ouvrage où il est consigné , est un
de ces moyens dont la Providence se ser-
vira pour raffermir une maison mainte-
nant ébranlée dans ses fondemens.

B I E N F A I S A N C E.

I.

L'IMPÉRATRICE de Russie , par un effet
de son zèle éclairé pour l'avancement
des sciences & des arts en Russie , déclara
le 6 Novembre dernier qu'elle assignoit
une somme annuelle de vingt mille
roubles pour récompenser ceux qui tra-
duiront d'excellens livres étrangers en
langue du pays.

H iv

I L.

Tout le monde sçait qu'en 1766, deux fauxbourgs de Montauban auroient été noyés avec tous leurs habitans, sans le prompt secours que leur apporta M. de Gourgue, intendant. On vient d'exposer à ce sujet, dans la salle de l'hôtel de ville, un grand tableau qui représente la ville, offrant à la renommée le médaillon de son libérateur. Un citoyen a faits les vers suivans pour être mis au-dessous.

La ville de Montauban, à la Renommée, en lui offrant le médaillon de son libérateur.

De Gourgue, dont tu vois l'image,
 Pour me sauver des eaux, en bravâ la fureur ;
 Et pour signaler son courage,
 Il ne fit qu'écouter la bonté de son cœur.
 Lis sur son front sa bienfaisance,
 Qui fait chérir la gloire attachée à son nom ;
 Et reçois son portrait, de l'aveu d'Apollon,
 Des mains de la Reconnoissance.

Une personne de province nous avoit écrit & recommandé de faire mention dans le *Mercur* de Décembre dernier, à l'article *Bienfaisance*, du mariage d'une artisane dorée, disoit-on, par M. l'Intendant de Lyon lors de son passage à St. Etienne en Forez ; ce n'est qu'une fable, & il est de notre devoir de publier à cet égard le désaveu de M. de Flesselles. On a trop légèrement cru un bruit populaire, qui d'ailleurs est un hommage rendu à la bienfaisance reconnue de ce digne magistrat commissaire du Roi.

M E D E C I N E.

L'INOCULATION a dans tous les pays le succès le plus constant ; ce problème, long temps combattu, est enfin résolu par toutes les nations à l'avantage de l'humanité. L'impératrice de Russie vient de donner elle-même un grand exemple de courage & de confiance. Le sieur Dinsdale, inoculateur habile, lui ayant été présenté, elle exigea que l'opération de l'inoculation, à laquelle Sa Majesté Impériale se soumettoit, fût faite le 10 Octobre avec tout le succès possible, & même à l'insçu de son premier médecin que

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

M. Dinsdale voulut appeler. La cour n'en fut informée qu'après l'éruption de la petite vérole qui fut très médiocre , & dès le 26 Octobre on dépêcha des courriers dans les cours étrangères pour annoncer le parfait retablisement de Sa Majesté Impériale.

A N E C D O T E S

Et traits historiques.

I.

PAUL Jove en la vie du grand Sforce, dit que ce fut le hazard, ou plutôt la providence qui fit Sforce le maître en Italie; il n'étoit que simple laboureur; un jour qu'il revenoit des champs il entendit battre le tambour pour enrôler des soldats. Incertain du parti qu'il prendroit, il dit, en jettant sa coignée dans un arbre, si elle tombe je continuerai mon métier, sinon je servirai. Il jetta sa coignée qui resta dans l'arbre. Pour lors il s'enrôla, & devint par la suite un des plus heureux guerriers d'Italie, sur une partie de laquelle lui & ses successeurs ont dominé long temps.

I I.

De la Trahison.

La politique humaine est trop foible & trop bornée pour prévoir & éviter toutes les suites funestes, attachées nécessairement à la mauvaise foi.

Aucun exemple ne le prouve mieux que celui de l'Empereur Alexis Comnene, qui promet à la femme de Robert Guiscard, de l'épouser si elle empoisonnoit son mari. Après l'exécution du crime, Alexis l'épousa en effet; mais en achevant la célébration du mariage, il demanda aux seigneurs & au peuple, s'il devoit la garder pour son épouse ou la punir de sa perfidie; & tous ayant répondu par un cri unanime, qu'elle méritoit d'être brûlée, elle fut conduite de l'église à cet affreux supplice.

Les traîtres ne sont jamais récompensés de ceux qu'ils ont servis.

I I I.

Créanciers attrapés.

Le Baron d'Escoutures, dont nous avons une traduction de Lucrèce,

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

ayant appris que ses créanciers avoient obtenu une sentence contre lui , & qu'ils avoient dessein d'exécuter ses meubles , les fit enlever une nuit sans que personne s'en apperçût. Un huissier vint un jour après , qui , ne trouvant personne , fit ouvrir les portes par un ferrurier en présence d'un commissaire : mais ils furent très-étonnés de ne voir que les quatre murailles , sur une desquelles étoient écrits ces quatre vers :

Créanciers , maudite canaille ,
Commissaire , huissiers & recors ,
Vous aurez bien le diable au corps
Si vous emportez la muraille.

ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE & DE SCULPTURE.

*Exposition des ouvrages des élèves de
l'académie royale.*

SAMEDI 26 Novembre 1768 , les élèves protégés par Sa Majesté , ont exposé dans la galerie d'Apollon , les ouvrages que depuis quelques années ils soumet-

J A N V I E R. 1769. 181
tent aux lumières de l'académie royale de
peinture & de sculpture.

Le sieur Menageau, élève de M. Boucher, premier peintre du Roi, a exposé deux tableaux, d'environ sept à huit pieds de haut sur quatre à cinq de large. Le premier, destiné pour la paroisse de Domartin-le-Franc, représente Saint Martin, évêque de Tours, prêchant la foi de Jesus-Christ à des Idolâtres terrassés sous un arbre qui l'auroit écrasé lui-même, s'il n'en eût miraculeusement détourné la chute. Ce trait d'histoire, fourni par M. le curé de Domartin-le-Franc, & rendu avec les circonstances qu'il a indiquées lui-même, a produit un ouvrage aussi neuf qu'intéressant. L'artiste a rendu avec des traits pittoresques embellis par les charmes du coloris, la richesse des vêtemens du St Prélat, le pathétique de son expression, l'énergie des attitudes & la finesse des idolâtres terrassés. Le second tableau destiné à la chapelle de M. le marquis de Jumillac, représente la Vierge avec l'Enfant Jesus. Il est d'un pinceau gracieux & séduisant. Le sieur Menageau a encore exposé plusieurs académies dessinées de très bon goût. C'est lui qui, avec le sieur Foucou, élève de

M. Caffieri, adjoint à professeur, a remporté cette année le prix de l'expression, fondé par feu le comte de Caylus.

Le sieur Berthelemi, disciple de M. Hallé, professeur, a fait distinguer ses talens dans un tableau d'environ sept pieds sur quatre, pour l'abbaye de Boiry : il représente l'évanouissement d'Esther. On remarque dans cette peinture de la facilité & de l'intelligence, jointes à un effet & à une harmonie agréables. Le même pensionnaire du Roi a présenté un groupe d'après nature, bien dessiné & bien entendu.

Le sieur Sénéchal, élève de M. le Moine, directeur de l'académie, a retracé sous un ébauchoir délicat les graces de Mademoiselle Guimar. Il a joint à ce portrait agréable, un bas-relief de quatre pieds & demi de longueur sur dix-huit pouces de hauteur, représentant les pèlerins d'Emmaüs. Ces ouvrages auxquels il a associé le buste d'un jeune homme, lui ont fait honneur.

Le sieur Pilon, autre élève du sieur le Moine, a exposé une petite figure équestre du Prince de Bourbon. Ce jeune Prince tenant son épée d'une main, & de l'autre dirigeant les rênes de son cheval,

J A N V I E R. 1769. 183
offre les graces & la noblesse convenables
à son âge & à sa naissance. Le coursier est
modelé avec finesse & avec esprit, dans
un mouvement juste & animé.

Les sieurs Bardin & Julien qui sont
actuellement à Rome, ont soumis leurs
ouvrages au jugement de l'académie avant
leur départ. L'un, écolier de M. Pierre,
adjoint à recteur, a peint dans un assez
grand tableau, l'éducation de la Vierge,
traitée d'un style sage & plein de vérité.
L'autre, disciple de M. Coustou, aussi
adjoint à recteur, a montré un petit
Amour en marbre groupé avec une co-
lombe, & travaillé d'un ciseau moëlleux
& artistement ménagé.

L'académie royale a paru satisfaite des
progrès de ces jeunes élèves. Elle est per-
suadée, que s'ils continuent d'étudier
ainsi d'après nature les productions de
leur génie, ils se rendront véritablement
dignes des graces & des bienfaits du
Roi.

A M**

Je desire de reparer une omission qui
a été faite dans l'almanach royal. Le nom
de M. Boucher, premier peintre du Roi,

184 MERCURE DE FRANCE.

ne se trouve point à l'article de l'académie royale de peinture & de sculpture. Je n'étois point à Paris lorsque les changemens arrivés à la liste de l'académie pendant le cours de l'année ont été demandés par l'imprimeur. Ceux qui les ont donnés, après avoir posé à la tête le nom de M. le Moine, maintenant directeur, ont vraisemblablement oublié d'intercaler à son rang celui de M. Boucher. Il doit être dans la classe des anciens directeurs après celui de M. du Mont, chancelier de l'académie.

J'ai l'honneur d'être

COCHIN, secrétaire
de l'académie royale de
Peinture & de sculpture.

GRAVURE.

I.

LE sieur Bonet, graveur dans la maniere du pastel, vient d'augmenter son œuvre d'une nouvelle estampe qui a pour titre le *réveil de Vénus*. Ce sujet galant est de la composition de M. Bou-

J A N V I E R. 1769. 185
cher , premier peintre du Roi. Il peut
servir de pendant à une autre estampe que
le sieur Bonet a publiée précédemment,
& qui a pour titre *l'amour qui prie Vénus de
lui rendre ses armes.* La nouvelle estam-
pe se vend six livres , à Paris chez l'au-
teur rue Galande , près la place Maubert ,
la porte cochère entre un layetier & un
chandelier.

I I.

Le même graveur distribue le portrait ,
en médaillon , de Catherine II Impéra-
trice de Russie. Il a été gravé à Saint-
Petersbourg , d'après le tableau original
de V. Eriksen danois , peintre du cabi-
net de Sa Majesté. Ce portrait de for-
mat *in-8°* se vend une livre quatre sols.
Il intéressera également le Russe & l'étran-
ger qui se rappelleront , en voyant cette
illustre souveraine , le génie qui animoit
le Czar Pierre premier à qui cette Prin-
cesse fait élever un superbe monument.

I I I.

Second supplément à *l'art de la coëffure
des Dames françoises* , par le sieur le
Gros Coëffeur. volume *in-4°*. prix
18 liv. enluminé , & 12 liv. sans être

186 MERCURE DE FRANCE.

enluminé. A Paris , chez Antoine Boudet , Imprimeur du Roi , rue Saint Jacques à la Bible d'Or.

Ce supplément contient dix-huit coëffures qui par leur nouveau goût se font aisément distinguer de celles que le sieur Legros a déjà publiées. Elles sont gravées d'après ses grands desseins originaux qui restent dans la premiere classe de l'Académie de coëffure , qu'il a établie chez lui , à *Paris enclos des quinze-vingts*. Le sieur Legros aime , nous pourrions même dire qu'il admire son talent , & cherche à prouver ce qu'il fait faire , non par de beaux discours , mais par le travail de ses doigts.

V I.

Almanach dansant , ou positions & attitudes de l'allemande , avec un discours préliminaire sur l'origine & l'utilité de la Danse , dédié au beau sexe. Par Guillaume , maître de danse , pour l'année 1769 , où se trouve un recueil de contredanses & menuets nouveau par la Hante , aussi maître de danse. A Paris ; chez l'Auteur , rue des Arcis , maison du Commissaire ;

J A N V I E R. 1769. 187
Berhault graveur, rue des grands degrés, près celle de Bièvre; & chez Dufour, rue de la vielle Draperie.

L'auteur décrit d'après M. de Cahusac dans un discours préliminaire, l'origine & les avantages de la danse. Des gravures représentent les différentes attitudes de l'allemande, qui sont précédées de l'explication de cette danse; suit un recueil de contredanses dont les airs sont gravés, & dont on fait connoître les pas & les positions. On se propose de donner tous les ans un almanach, avec de nouvelles danses.

V.

On trouve chez le sieur Croisey, Ingénieur-Géographe & Graveur, l'almanach des Dieux, pour l'année 1769. Les mois sont placés dans cet almanach entre deux ordres d'architecture, & chaque mois est couronné par un cartouche où l'on a représenté la divinité à laquelle ce mois étoit consacré chez les anciens, ce qui a donné lieu au titre de cet almanach.

Ce artiste distribue des billets de visites & d'invitation, embellis par les agréments du dessein & de la gravure.

V 1.

Le fleur Maillard de Bresson , rue S. Jacques près celle des Mathurins , distribue des complimens en vers adaptés à des airs connus pour les étrennes , & artistement gravés.

Il débite aussi toutes sortes d'emblèmes , livres d'écriture , images , enluminures , &c. &c.

M U S I Q U E.

I.

Cadran de transposition.

ON vend chez le fleur de la Chévar-dière , marchand de musique , rue du Roule , le cadran de transposition qui sert à trouver sur le champ la clef naturelle sur laquelle on doit solfier , en transposant les airs notés sur des clefs chargées de *dieze* , ou de *bé mol*. Il y a au dos de ce cadran la méthode de s'en servir.

I I.

Premier recueil d'ariettes de différents

J A N V I E R. 1769. 189
auteurs, avec accompagnement de harpe,
par M. Baur. Œuvre quatrième, prix
7 liv. 4 s. à Paris, chez M. le Menu,
auteur, éditeur & marchand de Musique
de feu Madame la Dauphine, rue du
Roule, à la clef d'or, & aux adresses
ordinaires de musique.

I I I.

Six Sonates à deux violons & basse
composées. Par Charles-Frédéric Abel,
ordinaire de la musique de la chambre
de S. M. la reine de la Grande-Bretagne.
Œuvre troisième, prix 6 liv. à Paris,
chez M. le Menu, auteur, éditeur &
marchand de musique de feu Madame la
Dauphine, rue du Roule, à la clef d'or,
& aux adresses ordinaires de musique.

I V.

Six duo à deux violons, ou violon &
violoncelle, dédiés à M. de Lisle, Con-
seiller au Parlement de Provence; com-
posées par J. Rey. Œuvre deuxième,
prix 7 liv. 4 s. à Paris, chez l'auteur rue
S. Thomas du Louvre, maison de M.
le Blanc; le fleur Marchand, Cloître S.
Thomas du Louvre, & aux adresses ordi-
naires de musique.

Ces duo doivent réussir, ils sont très-bien dialogués, & d'un chant agréable.

É C R I T U R E.

L'ART d'écrire démontré par des principes approfondis & développés dans toute leur étendue, ouvrage dans lequel après avoir donné des moyens assurés pour faciliter les progrès de cet art, on a joint des modèles qui renferment les diverses écritures pratiquées actuellement en France, par M.-Bedigis, expert-écrivain-juré-vérificateur, & membre de l'Académie Royale d'écriture de Paris; à Paris, grand *in folio*; prix 9 liv. chez Butard, imprimeur-libraire, rue S. Jacques, Bresson de Maillard, rue S. Jacques, Croisey, ingénieur-géographe, rue S. André des Arts; & l'auteur, rue S. Antoine, vis-à-vis le passage de S. Paul, avec approbation & privilège du Roi.

Cette nouvelle méthode est fondée sur des principes démontrés par des raisonnemens clairs & convaincans, & par des exemples de la plus parfaite exécution. Le maître & l'élève trouveront dans cet ouvrage les meilleures leçons pour

J A N V I E R. 1769. 191

enseigner & pour apprendre. Cet ouvrage est en très-grand format, il contient vingt pages d'impression pour l'explication des règles, & quinze planches gravées pour les démonstrations.

Il y a à la tête un discours fort bien fait, contenant l'histoire des progrès de l'art de l'écriture en France.

*MANUFACTURE de vases & ornemens
d'albâtre agatisé.*

LE sieur Lamothe fait exploiter une carrière d'albâtre agatisé, très riche & nouvellement découverte. Cet albâtre est comparable à l'espèce que l'on tire de l'Italie, de Turin & de l'Orient; il est susceptible du plus beau poli, & présente les accidens singuliers qui le rendent précieux. Le sieur Lamothe a fait avec cet albâtre différens vases de différentes grandeurs & de formes variées, que l'on peut voir dans sa manufacture établie à Paris rue S. Louis dans l'Isle. Il y a lieu de croire que cet albâtre sera préféré au stuc & au marbre, pour la décoration des Eglises & des Salons.

Nouveaux Diamans.

L'Asie fournissoit autrefois seule des Diamans. On a découvert à la fin du siècle dernier, plusieurs mines dans le Brésil. Ceux que l'on trouve dans le Canada & en Europe leur sont bien inférieurs pour la dureté & l'éclat. Mais la nature ne s'est pas bornée à ces deux classes de diamans si différens ? Il y a encore une nouvelle espèce de diamans blancs d'eau que quelques naturalistes ont découverte. Le sieur Roger, orfèvre-joaillier, au chapelet d'or, sur le Pont au change, a chez lui de ces nouveaux diamans que l'on peut considérer comme tenant le milieu entre les deux espèces connues. Ce nouveau diamant n'a pas la belle eau sèche & cristalline du diamant oriental ; mais il est dur & transparent, & susceptible d'un poli vif ; il a des reflets plus éclatans que le diamant commun, & n'est pas sujet à se rayer comme le diamant factice qui n'a jamais pu réunir la transparence & la dureté. Il coupe le verre ordinaire, ainsi que le diamant parfait, & lorsqu'il est monté il imite assez bien son jeu. Le sieur Roger a un assortiment de ces nouveaux diamans, & peut à cet égard, satisfaire les curieux.

ARRÊTS.

A R R Ê T S.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 22 Juin 1768 ; qui défend, tant dans les duchés de Lorraine & de Bar, que dans les Trois-Evêchés & en Alsace, d'entreposer dans les deux lieues frontières de Champagne ou de Franche-comté, aucunes toiles peintes ou de fil teint, toiles de coton blanches, mousselines, aucune espèce d'étoffes & de bonneterie, à peine de confiscation & de 500 liv. d'amende : en conséquence, regle les formalités & précautions nécessaires pour prévenir & arrêter les entrepôts ; & attribue à MM. les intendans desdites trois provinces, en première instance, & par appel au conseil, la compétence des contraventions y relatives.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 15 Juillet 1768 ; qui regle provisionnellement la constitution municipale des villes de la province d'Artois.

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 26 Août 1768 ; portant reglement pour l'administration des marais communaux de la province d'Artois.

I V.

Arrêt contradictoire du conseil d'état du Roi, du 4 Octob. 1768 ; qui maintient le fermier dans le droit nommer des commis - contrôleurs aux masses, dans tous les greniers où il jugera leur établissement.
da II. Vol. I

ment nécessaire : ordonne que le sieur de Beauvoir, commis-contrôleur aux masses du grenier de Bourges, continuera d'exercer ses fonctions ; & fait défenses aux officiers dudit grenier, & à tous autres de l'y troubler, à peine de tous dépens, dommages, intérêts, & même d'interdiction.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 25 Octobre 1768, qui ordonne que Louis Boquet, Pierre de la Croix, & tous autres huissiers & sergens, seront tenus d'avoir des registres en papier timbré, & paraphés dans la forme prescrite par le règlement du 21 Mars 1676, pour y porter tous les exploits qu'ils délivreront ; desquels registres ils donneront communication aux préposés du fermier, à peine de cent livres d'amende contre les contrevenans.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 11 Novembre 1768 ; qui supprime le bureau de législation des colonies.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 30 Novembre 1768 ; qui ordonne l'exécution des réglemens y énoncés, concernant les étoffes de soie, & mêlées de soie & d'or & d'argent, les draps & étoffes de laine, de poil & fil, & mêlées de laine, de soie, poil, fil, coton & autres matières : en conséquence, que les ornemens d'église & les habillemens de toutes sortes, ne pourront entrer dans le royaume, que par les bureaux désignés par ces réglemens, & en payant les droits sur le pied auquel sont imposées les étoffes dont ils se trouveront composés.

J A N V I E R. 1769. 195
V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 20 Décembre 1768 ; qui proroge jusqu'au 15 Juillet 1769, le délai fixé par celui du 30 Juin dernier, pour le paiement de la premiere moitié de la finance des professions d'arts & métiers, non en jurande ; & jusqu'au 15 Janvier 1770, le délai fixé pour le paiement de la derniere moitié.

A V I S.

I.

Les fabricans & les marchands de l'intérieur du royaume qui se trouveront chargés de marchandises dont le débit pourra plutôt s'obtenir dans l'Afrique & dans les Colonies Françaises, qu'en Europe, sont avertis que la *maison de commerce maritime* établie à Paris, rue Coq-héron, se charge d'y faire faire la vente ou l'échange de ces marchandises, & d'en faire venir les retours en France.

La maison se charge aussi des paquets qu'on désireroit faire passer dans ces deux parties du monde & de procurer en tout temps des passages à ceux qui voudront s'y rendre, soit sur les navires ou sur ceux d'amis.

Il faut, à cet effet, lui en adresser, franc de port la facture en forme, & on indiquera, en réponse, aux propriétaires de ces marchandises le lieu où ils pourront les adresser pour les faire embarquer, ainsi que les conditions de la commission ou du frêt.

*Machine pour la conduite & direction
des vaisseaux.*

Les navigateurs qui voudroient avoir une machine peu coûteuse & exempte du secours d'aucun bras, & d'aucune surveillance, propre à faire connoître à coup sûr & au premier coup d'œil ; non-seulement à une lieue ni à une demi-lieue, ni même à une toise près, mais à un pouce & à une ligne près, & soit la nuit ou le jour, & soit que le temps soit clair ou couvert, ou que la mer soit calme ou agitée, non-seulement le point & le degré de vitesse des vaisseaux qui sont en route sur mer, & la quantité de lieues qu'ils ont faites & de celles qui leur restent encore à faire pour arriver à leur destination, quelqu'éloignée qu'elle soit, & fût-ce dans un voyage en Amérique ou autour du monde ; mais encore (chose beaucoup plus essentielle) la distance dont la force du vent & des tempêtes pourroit éloigner ou avoir éloigné les vaisseaux de leur droit chemin, & ce à fur & à mesure, & non-seulement d'heure en heure, ou de demi quart-d'heure en demi quart-d'heure, mais sans cesse & à chaque instant, & de manière à pouvoir parer beaucoup à ces inconvéniens, en donnant promptement aux voiles la disposition nécessaire, & pouvoir facilement & à coup sûr reprendre son chemin, & à une ligne près, peuvent s'adresser chez M. Trottier, procureur au parlement, rue Guénégaud, à Paris,

Une pareille machine suffira avec une boussole pour la conduite & direction des vaisseaux dans les divers lieux de leur destination, sans qu'il soit nécessaire en aucun temps, ni de prendre la hau-

teur, ni de sonder, ni même de s'occuper dorénavant à chercher les degrés de longitude & de latitude. La boussole & la manœuvre toute simple de la nouvelle machine avec une carte géographique, & une simple montre suppléeront à tout.

A défaut de montre pour sçavoir l'heure, on pourra faire usage d'une machine hydraulique peu coûteuse, dont l'auteur donnera connoissance, & qui sera aussi sûre que la meilleure montre l'est ordinairement sur terre, & n'aura point les inconvéniens du sablier.

I I.

Pension établie depuis dix ans à Paris, rue des vieilles Thuilleries, vis-à-vis l'hôtel de Montmorenci, fauxbourg Saint Germain, & maintenant dirigée par M. le Roux, maître-ès-arts de la faculté de Paris, auteur du journal d'éducation, sous la protection du Roi.

Cette pension, ci devant sous la direction de M. de Messy, vient d'être cédée à l'auteur du Journal d'Education. Il ne négligera rien pour répondre aux vues de son prédécesseur, & pour rendre cet établissement de plus en plus digne de la confiance publique.

Un zèle infatigable, une longue expérience dans l'art si difficile de former la jeunesse, sont d'heureux préjugés pour le succès de ce pensionnat.

L'ancien maître, dont les talens avoient mérité la confiance de plusieurs citoyens distingués par leur rang & par leurs lumières, continuera toujours ses soins aux élèves de cette pension, jaloux de seconder son successeur, & de donner à ceux qui lui avoient été confiés de nouvelles preuves de son sincère attachement.

198 MERCURE DE FRANCE.

Cette maison est pourvue de maîtres moins estimables encore par leurs talens & leurs connoissances, que par leur zèle pour le bien, & par la pureté de leurs mœurs. On sçait combien cet article est intéressant. Non-seulement on y enseigne par une méthode plus prompte, plus facile, & en même-temps plus agréable, les langues latine & françoise, la rhétorique, la philosophie, l'histoire, les mathématiques, le blazon, &c. mais encore il y a des maîtres particuliers pour les langues grecque, allemande & italienne, & généralement pour tout ce que l'on enseigne dans une pension académique.

Outre les précepteurs qui, sous les yeux du maître, instruisent les élèves des différentes classes, il y a encore plusieurs personnes qui président à divers exercices nécessaires aux jeunes gens de condition, comme ceux des armes, du manège, de la danse, du dessin, de la musique instrumentale & vocale.

L'étendue, la propreté, la beauté même des appartemens de la nouvelle maison, la salubrité de l'air que l'on y respire, la gaieté de la cour, du jardin & d'une petite promenade que l'on y a pratiquée, le bon ordre qui s'y observe, le plan aussi agréable qu'avantageux qui est adopté dans cette pension, doivent inspirer aux parens la plus grande confiance; on invite ceux qui auroient envie de profiter de tous ces avantages pour l'éducation de leurs enfans, à venir s'assurer, par leurs propres yeux, de la vérité de ce que l'on avance dans cet avis.

L'on verra incessamment dans le journal d'Education les détails relatifs à cet établissement, aux études que l'on y fait, & enfin au prix de la pension dont les quartiers se payeront toujours d'avance, suivant l'usage.

Cabinet de physique & de méchanique.

M. Rabiqueau, opticien du Roi, annonce que son cabinet de physique & de méchanique est ouvert tous les lundis & tous les jeudis deux fois par jour, le matin à dix heures, & l'après-midi à trois heures. Les jours de fêtes solennelles qu'il n'y a point de spectacles, M. Rabiqueau donnera ses représentations de physique & de méchanique l'après-midi : le prix des places est de 3 livres. Ce méchanicien fournit & entreprend tout ce qui concerne la physique & la méchanique. Ses nouvelles lampes optiques qui portent son nom, sont recherchées, parce qu'elles procurent une lumière égale, & qui ne fatigue point la vue. Il demeure à Paris, rue Saint-Jacques, vis-à-vis les Dames Ste Marie.

I V.

Cours de Dessin.

Le Sieur Robert, maître de dessin pour la fortification & le paysage en plan, annonce à la jeune noblesse destinée pour le militaire, qui désirera prendre de ses leçons, qu'il est logé chez Monseigneur l'Archevêque de Tours, dans la première cour des princes aux tuileries. L'on pourra, au défaut du portier, s'adresser au suisse de la même cour des princes, qui lui remettra les cartes ou billets.

V.

Ecole d'Architecture, &c.

M. Favre, architecte & géometre, ancien professeur de l'école de dessin, d'architecture & de géometrie de la ville de Lyon, vient d'ouvrir chez lui une école d'architecture, de mathématiques,

200 MERCURE DE FRANCE.

de coupe de pierre & de bois , où il enseigne tout ce qui a rapport à ces différens objets. Les personnes qui désireroient de recevoir chez eux des leçons de géometrie peuvent aussi s'adresser à ce professeur, qui se livre entièrement à l'instruction de ses élèves. Il demeure à *Paris, rue de Bourbon, à la Ville-Neuve, la première porte cochère à côté de la boucherie.*

V I.

Le Sieur Gosse offre un modele en petit d'un cabinet de tableaux d'agate orientale , rubanné & arborisé. Il offre de le vendre en détail , avec toutes ses curiosités , ainsi que le portrait de l'empereur Othon , fort comme nature ; des bronzes antiques & modernes , & pierres de couleurs opal en croix , montées en or & en bagues , tabatieres montées & non montées ; des tableaux des trois Ecoles , & des blocs d'agate brute , rubannée & orientale. Il prendra , pour prix de la vente , la moitié en argent & la moitié en effets curieux.

Le Sieur Gosse , ancien bijoutier de la chambre du Roi suivant la cour , demeure *cloître St Nicolas du Louvre , sous la voûte du côté de la rue Fromanteau au rez de chaussée.*

V I I.

Le Sieur Martin de Gymard , docteur en médecine de la faculté de Montpellier , habitant de la ville de Bort en Limousin , d'après une longue expérience & une solide pratique , qui lui ont procuré , non-seulement la confiance du Public , mais même l'approbation de MM. les quatre premiers médecins de la cour , en 1761 , pour les traitemens de plusieurs maladies sérieuses de personnes de la première distinction & autres , a fait depuis long-temps la découverte d'un remède spé-

cifique pour la manie folie, la mélancolie, les vapeurs, la consomption, les coliques, toutes sortes de douleurs, à l'exception des maladies inflammatoires, & de toutes celles qui attaquent le genre nerveux. Il a déjà guéri douze maniaques, qui étoient dans la plus grande fureur, dont il pourroit produire des certificats, si la déclaration de semblables maladies n'intéressoit l'honneur des familles. Son remède est très-facile à prendre, & il se rendra par-tout où les malades jugeront à-propos. Ceux qui voudront lui écrire auront la bonté d'affranchir les lettres. Il prend six livres par consultation par écrit. Son adresse est à *M. Martin de Gymard, docteur en médecine de la faculté de Montpellier par Clermont en Auvergne, à Bort en Limousin.*

V I I I.

Stomachique liquide du Sieur Roi, privilégié du ROI & de la commission royale de médecine, pour en faire la composition & la distribution, sur le rapport de MM. les médecins de la faculté de Paris.

Ce stomachique débarrasse, purge l'estomac de toute matiere superflue, comme vents, matiere visqueuse, bile, flegmes, humeurs noires, crudités, glaires, &c. Il précipite les eaux qui s'y forment par les mauvaises digestions, les nettoie parfaitement, le dispose à recevoir les alimens & à les digérer; il procure à la masse du sang un bon chyle qui le purifie, le rafraîchit & en chasse l'acrimonie qui s'y est introduite: il guérit tous les maux d'estomac, indigestions, &c. Il rend entierement le ressort aux estomacs affoiblis par la maladie & le trop long usage des remèdes; il pré-

vient les hydropisies, les coliques venteuses, arrière les vomissemens les plus invétérés, il supprime le dévoiement provenant du relâchement des fibres de l'estomac, auquel il rend la chaleur naturelle & éteint la superflue.

Il remédie aux maladies de la lymphe, à son acrimonie, à son épaisissement, & à sa dissolution qui provient presque toujours de la distribution des sucs âcres & mal digérés.

Il est très-bon pour les poitrinaires, & dans toutes sortes d'affections de poulmons, rhumes négligés, & toux invétérées. On en prend soir & matin deux cuillerées dans un verre de lait chaud, qu'il fait passer facilement & empêche qu'il ne se caille. Il conserve à la vieillesse cette chaleur si nécessaire, & dont elle n'est que trop tôt dépourvue. Cette liqueur produit de très-bons effets. Elle fortifie les intestins, en délayant deux ou trois cuillerées dans un lavement. On en fait usage de la même façon pour les coliques d'entrailles, qu'elle guérit promptement.

L'auteur croit devoir avertir que son stomachique n'est point un remède composé à l'eau-de-vie, ni à l'esprit-de-vin, mais seulement un extrait liquide de simples artistement préparés. Il peut être employé pour tous les tempéramens, il agit avec succès; & pour s'en convaincre, il suffit de consulter l'usage qu'en font faire à leurs malades, les plus célèbres médecins de l'Europe, & notamment MM. de la faculté de médecine de Paris, devant lesquels ledit remède a été composé en 1764, & qui en ont donné une attestation authentique, telle qu'on l'a vue dans les mémoires précédens, & ont tous rendu justice à l'efficacité de ce remède, & en ont reconnu la bonté, par les bons effets qu'il a produits sur les deux sexes, & par

l'usage qu'ils en ont ordonné à des personnes de la première distinction.

I X.

Le Sieur Roussel, demeurant à Paris, rue Jean-l'Épine, chez le Sieur Maria, grenetier près de la Grève, donne avis au Public qu'il débite avec permission des bagues, dont la propriété est de guérir la goutte. Ces bagues, qu'il faut porter au doigt annulaire, guérissent les personnes qui ont la goutte aux pieds & aux mains, & en peu de temps celles qui en sont moyennement attaquées. Quant à celles qui en sont fort affligées, elles doivent les porter avant ou après l'attaque de la goutte, & pour lors elle ne revient plus. En les portant toujours au doigt, elles préservent d'apoplexie & de paralysie. Plusieurs princes, seigneurs & dames ont été guéris de ce mal, & l'on en donnera les noms lorsqu'il en sera nécessaire. Le prix de ces bagues, montées en or, est de 36 liv., & celles en argent, de 24 liv.

X.

Gouttes du général de Lamotte.

L'Élixir d'or & blanc, plus connu sous le nom des gouttes du général de Lamotte, dont la vertu & l'efficacité dans plusieurs maladies, sur-tout dans l'apoplexie, paralysie, indigestion, causes d'épuisement, fièvres malignes, putrides, rétention des mois, lait répandu, petite vérole, pourpre, maladies vénériennes, &c. sont attestées par les premiers & les plus habiles médecins & chirurgiens, continuent de se débiter avec un pareil succès par le Sieur d'Hiesme Paulium, successeur de feu Madame la Générale de Lamotte, & autorisé par S. M. à composer & débiter lesd. gouttes. Il demeure,

204 MERCURE DE FRANCE.

à Paris, rue de Richelieu, après la bibliothèque du Roi, même maison que feu Madame la Générale de Lamotte. Pour la facilité du Public, on trouvera lesdites gouttes au café de Constantinople, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la vieille rue du Temple; & au café de la Croix rouge, vis-à-vis la rue du Four fauxbourg Saint-Germain, ainsi qu'en la demeure dudit Sieur de Paullian.

X I.

Le Trésor de la Bouche.

Le Sieur Pierre Bocqmilon, marchand gantier-parfumeur, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue des ballets, entre la rue Percée & l'église S. Louis de MM. de Ste Catherine, continue de débiter avec succès, par permission de M. le Lieutenant-Général de Police & de MM. de la faculté de médecine de Paris, une liqueur connue sous le nom de *Trésor de la Bouche*; elle acquiert tous les jours de nouvelles preuves, sans équivoque, de son efficacité. L'auteur rapporte nombre de certificats authentiques qui prouvent que cette liqueur a la vertu de purger de tout venin, chancre, abcès, ulcères, & tout ce qui peut contribuer à gâter les dents, de la rouille qui se forme par l'âcreté des eaux qui descendent du cerveau, qui, en s'y arrêtant, s'y corrompent & engendrent les petits vers qui rongent & percent les dents: ensuite attaquent les nerfs, ce qui cause des douleurs très-violentes; mais l'usage de cette liqueur les prévient & les fait mourir, guérit les maux que l'on souffre, & conserve les dents quoiqu'elles gâtées; raffermir les gencives, & rend l'haleine agréable & douce.

Les bouteilles sont de 10, de 5, de 3 livres & de 24 sols.

Le Public est prié de se tenir en garde contre ceux qui contrefont cette liqueur. La véritable ne se vend que chez lui. Il a le soin de mettre sur les bouchons & étiquettes des bouteilles, ainsi que sur les imprimés qu'il donne pour indiquer la manière de s'en servir, son nom de baptême & de famille, écrit & paraphé de sa main. Il se flatte, par les recherches & épreuves continuelles qu'il fait de son remède, s'attirer de plus en plus la confiance des gens de distinction qui voudront bien lui faire l'honneur d'en user.

Il a son tableau sur sa porte.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , le 16 Novembre 1768.

Le 13 de ce mois, le chevalier de Saint-Priest, qui vient remplacer ici le chevalier de Vergennes, en qualité d'ambassadeur de France, est arrivé en cette capitale; toute la nation françoise est allée au-devant de lui, & l'a accompagné jusqu'au palais de France. Hier, il a fait part de son arrivée au Grand Visir, qui a envoyé sur le champ le drogman ou interprète de la Porte pour le complimenter & lui présenter un regal en fleurs & en fruits.

De Petersbourg , le 29 Novembre 1768.

Le Grand Duc est presque entièrement rétabli des suites de son inoculation. La cour n'a pas encore fait publier sa déclaration de guerre contre les Turcs; cependant elle continue de faire des préparatifs & de se mettre en état de résister à leurs forces.

De Warsovie le 30 Novembre 1768.

Quoique quelques Tartares se soient déjà joints aux Turcs & aux confédérés de Pologne, on assure cependant que leurs hordes n'agiront qu'après l'arrivée du nouveau Kan en Crimée.

Du 3 Décembre.

Il s'est formé dans le district de Cujavie deux nouvelles confédérations qui ont invité toute la noblesse à prendre les armes, & ont exigé des vivres & des fourrages. Le Sieur Malezewski a son quartier général à Gnesne dans la Grande-Pologne. Il exhorte, dans son manifeste, tous les habitants, de quelque religion & de quelque rang qu'ils puissent être, à ne point prendre la fuite, leur promettant sûreté & défense; & les prie en même temps d'arrêter & d'amener à son quartier général tous les petits partis qui infestent les environs, & s'offre à secourir les bourgeois & les paysans qui ne feroient pas assez forts pour se rendre maîtres de ces partis.

Du 14 Décembre.

Il paroît décidé que le général Romanzow commandera l'armée russe destinée à pénétrer en Turquie; que le général Soltikow aura la conduite du cordon formé sur les frontières, & que le prince Gallitzin commandera les divisions de Finlande & de Livonie, qui releveront les autres troupes en Pologne.

Hadgi-Ali pacha de Choczim, qui devoit être remplacé par le gouverneur de Bender, conserve son emploi. Il continue de ménager nos frontières en défendant à tout Turc ou Tartare de passer le Niefter. D'ailleurs, les troupes de ces deux nations ont reçu ordre de s'éloigner des frontières & de prendre leurs quartiers d'hiver dans les endroits d'où elles étoient venues.

De Kaminieck, le 29 Novembre 1768.

Hier, le Sieur Palawski, l'un des chefs des confédérés de Bar, a envoyé à notre commandant un trompette, chargé de remettre un écrit par lequel il le sommoit de rendre cette forteresse, comme dépendante des confédérés de Bar qui représentoient la république, & le menaçoit, en cas de refus, d'assiéger la place & de ne faire grâce à personne. Le commandant a répondu que comme il étoit subordonné à la commission de guerre, il ne pouvoit rien faire sans un ordre exprès de sa part; il a communiqué cette proposition au général Branicki.

De Vienne le 10 Décembre 1768.

Suivant les nouvelles qui nous sont arrivées des confins de la Turquie, la Porte a assuré, non-seulement le ministre de notre cour, mais encore les commandans généraux de nos frontieres, que les troupes ottomanes qui marchent vers la Pologne, ne commettront aucunes hostilités, & observeront la plus rigoureuse discipline, & que tout soldat qui s'écarteroit de ce qui lui est prescrit à cet égard, seroit puni très-sévèrement.

Du 17 Décembre.

L'Impératrice-Reine a rendu une ordonnance par laquelle Sa Majesté Impériale & Royale accorde aux sergens, caporaux & soldats mariés, tant d'infanterie que de cavalerie, outre leur paie ordinaire, trois kreutzers par jour pour chacun de leurs enfans sans distinction de sexe.

On a frappé ici une médaille en mémoire de l'inoculation de la petite vérole, faite avec tant de succès aux archiducs & à l'archiduchesse Thérèse, fille unique de l'Empereur. Cette médaille représente d'un côté les bustes de Leurs Majestés Impériales & Royales avec cette légende : *Josep*

208 MERCURE DE FRANCE.

phus II. M. Theresia Aug. L'autre côté porte l'inscription suivante : *Ferdinandus Maximilianus eorumque neptis Theresia , archiduces Austriae , de insertis variolis restituti 29 Sept. M. DCC. LXVIII.*

De Cadix , le 29. Novembre 1768.

Le Sieur L'anevot , négociant françois , a fait inoculer dernièrement deux de ses enfans ; c'est le premier essai qu'on ait fait ici de la pratique de l'inoculation , & le succès qu'elle a eu donne lieu d'espérer qu'elle s'accréditera non-seulement dans cette ville , mais dans tout le royaume. L'opération a été faite par le Sieur Perrier , médecin françois de la faculté de Montpellier & de l'académie royale des sciences de Toulouse , établi ici depuis quelques années.

De Rome , le 14. Décembre 1768.

Les généraux d'ordre ayant reçu , au nom du S. Pere , il y a déjà quelque temps , un billet par lequel Sa Sainteté leur enjoignoit de continuer l'exercice de leur juridiction sur ceux des religieux de leurs ordres respectifs , qui demeurent dans l'état de Venise , le général des Servites se rendit aussi-tôt chez le secrétaire de la congrégation des évêques & réguliers , pour lui témoigner la reconnoissance dont il étoit pénétré pour le soin paternel avec lequel Sa Sainteté veilloit au maintien des privileges & des immunités religieuses , & promit d'exécuter ponctuellement les ordres contenus dans le billet qu'il avoit reçu. Cependant il écrivit peu de temps après au provincial de son ordre à Venise une lettre , où il approuve la résolution qu'a pris ce dernier de se conformer exactement au décret du sénat. Il lui recommande à cet égard l'obéissance que tout supérieur , ainsi que tout bon citoyen doit à son prince , lui ordonne de recourir au magistrat préposé par

le sénat dans les discussions relatives aux articles de ce décret. Il finit par ces mots : *Je ne m'étends pas davantage ; car je parle à un homme prudent qui , dans le couvent , ne manque pas de sujets très - affectionnés à la république , & capables de donner de très bons conseils à votre paternité.* Cette lettre fait ici la plus grande sensation.

De Civita - Vecchia , le 1 Décembre 1768.

On a essuyé dernièrement ici une tempête qui a duré quatre jours & qui a causé de grands dommages dans les parages de l'Etat Ecclésiastique : elle a brisé , dans notre port même , un bateau chargé de vin , & a fait périr une barque génoise qu'on avoit envoyée à Monte-Alto , dans l'état de Calabro , pour y prendre un chargement de bled : elle en avoit déjà sur son bord pour soixante-quinze roubles qui ont été perdus. On a eu avis que le Grand-Duc de Toscane a défendu , dans l'étendue de ses états , le cours de toutes sortes de monnoies d'argent , frappées dans l'Etat Ecclésiastique , à la réserve de celles qui portent l'empreinte de Clément XII , Florentin & de la maison Corsini. Son Altesse Royale ayant permis la chasse libre du sanglier dans tous ses domaines , ces animaux se réfugient actuellement dans nos forêts & causent de grands dommages dans les campagnes.

De Londres le 16 Décembre 1768.

L'imprimeur du *S. James's Chronicle* comparut le 13 à la chambre des pairs selon l'ordre qu'il en avoit reçu ; on lui ordonna de déclarer l'auteur d'une lettre qu'il avoit insérée dans sa feuille du 10 de ce mois ; il nomma le Sieur Wilkes qui , le 15 , répandit dans le public une lettre adressée aux gentilhommes , ecclésiastiques & francs-tenanciers du comté de Middlesex , dans laquelle , après avoir applaudi , au choix du Sieur Glyn pour son collègue , il avoue que c'est lui qui a fait im-

210 MERCURE DE FRANCE.

primer la lettre dénoncée à la chambre des pairs & à celle des communes, & blâme hautement la conduite des ministres en cette occasion; il invite en même-temps ses compatriotes à soutenir avec fermeté les libertés & les privilèges qu'on veut leur ravir.

Du 27 Décembre.

Le 22, la compagnie des Indes tint une assemblée générale dans laquelle on démontre que la compagnie avoit déjà fait un profit de plus de cinq millions sterlings sur les terres qu'elle a acquises dans l'Indostan, & qu'elle avoit acquitté au Bengale une lettre de 700,000 liv. sterlings. Suivant ses comptes annuels, on y voit un accroissement annuel de 1,600,000 liv. sterlings. Il lui reste en caisse au Bengale, 800,000 liv. sterlings; à Madras 140,000, & à la Chine 200,000; elle a acquitté en Angleterre un million. Outre ces fonds, elle a les magasins remplis de marchandises; ses navires, qui vont dans l'Inde ou à la Chine, ou qui reviennent de ses établissemens, sont richement chargés; enfin elle a fait quelques autres acquisitions, dont on évalue le produit à trois millions de livres sterlings par an. La compagnie a indiqué au 4 Janvier prochain une autre assemblée générale pour délibérer sur certaines affaires qui concernent les propriétaires des actions.

Depuis le 15 Décembre 1767 jusqu'au 13 Décembre 1768, il est né dans cette capitale & dans ses faubourgs 16,042 personnes, & le nombre des morts a été de 23,639.

Du 30 Décembre.

Il arriva, le 27, à la cour, un courier du Lord Cathcart, ambassadeur du Roi à Petersbourg, avec des dépêches importantes qui ont été examinées au conseil: le même soir on dépêcha au même ambassadeur un exprès chargé de dépêches

relatives à la prochaine guerre entre la Russie & la Porte Ottomane. Le comte de Czernicheuw, ambassadeur de l'Impératrice de Russie, a aussi expédié, ces jours derniers, à Petersbourg un courrier qui y porte le résultat de plusieurs conférences que cet ambassadeur a eues avec les ministres du Roi sur le même objet. On continue d'assurer qu'on est sur le point de conclure une alliance entre la Russie & quelques autres puissances pour mettre cet empire en état de soutenir, avec avantage, la guerre dans laquelle il va se trouver engagé.

La cour a envoyé ordre de mettre incessamment plusieurs vaisseaux de guerre en état d'aller relever ceux qui sont repartis en différens parages de l'Europe & de l'Amérique & sur la côte d'Afrique. Elle a aussi donné des ordres pour que plusieurs régimens de l'établissement d'Irlande soient prêts dans peu de temps à s'embarquer pour l'Amérique, afin d'y remplacer, en divers endroits du continent, les troupes qu'on en a tirées & qui ont été envoyées à Boston.

Dans l'assemblée générale que la compagnie des Indes tint, le 21 de ce mois, on proposa de prendre en considération les avis reçus de l'Inde sur l'état actuel des affaires de la compagnie dans les différens établissemens en Asie, ainsi que les propositions des directeurs du département de la trésorerie, & la réponse qu'on y a faite. Ces propositions consistent principalement dans l'offre de payer au gouvernement une somme annuelle de 400,000 liv. sterlings pendant cinq ans, à condition que la compagnie jouira entièrement des revenus provenans des acquisitions qu'elle a faites dans l'Asie; que le dividende sera fixé à $12\frac{1}{2}$ pour 100, au lieu de 10, & qu'il ne pourra être augmenté que de 1 pour 100 par an. Il parut que la plus grande partie de l'assemblée étoit opposée à

212 MERCURE DE FRANCE.

ces propositions, dont l'examen fut remis, après de longs débats, au 4 du mois prochain. Le terme de deux ans, pendant lequel la compagnie s'est soumise à payer au gouvernement 800, 000 liv. sterlings pour toutes les prétentions de la couronne sur les revenus provenans des acquisitions de la compagnie dans l'Asie, étant expiré, il y a lieu de croire que cet objet subira de grandes contestations. Suivant les dernières nouvelles arrivées de la côte de Coromandel, la compagnie y est engagée dans une nouvelle guerre qui lui causera de l'embarras peut-être pendant très-longt-temps.

Le chevalier Gosling, banquier & l'un des échevins de cette ville, est mort hier; le Sieur Wilkes vient de se mettre sur les rangs pour être élu à la place.

D'Amsterdam, le 3 Janvier 1769.

Des lettres d'Alger portent que, le 8 Novembre dernier, dans le moment où, suivant l'usage, on distribuoit la solde aux troupes, un vieux soldat qui avoit perdu un bras au service, s'approcha du Dey, lui tira un coup de pistolet, & ayant manqué son coup, lui déchargea sur la tête un coup de sabre qui eût été mortel si l'épaisseur du turban n'en eût affoibli la violence. Le soldat se préparoit à réitérer, mais il fut sur le champ percé de mille coups.

De Versailles, le 24 Décembre 1768.

Le Sieur d'Aigrefeuille, premier président de la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, fut présenté au Roi le 20 du mois de Novembre, par le Sieur de Maupeou, chancelier de France.

Le Sieur Dupont, intendant en survivance & trésorier général de l'hôtel de l'école royale militaire, ayant donné la démission de sa charge de

JANVIER. 1769. 213

trésorier, le Roi en a disposé, le 20 de ce mois, en faveur du Sieur Choulx de Biercourt, ci-devant secrétaire ordinaire de la feue Reine, & Sa Majesté a accordé en même temps au Sieur Dupont l'adjonction à la place d'intendant du même hôtel, que remplit le Sieur Paris du Verney depuis l'origine de cet établissement.

Du 28 Décembre.

Le Sieur Dufaud, officier d'infanterie, auteur de la machine établie à la pointe de l'isle St Louis à Paris, pour clarifier les eaux de la Seine, eut l'honneur de présenter le 26, au Roi, le plan de cette machine avec le *prospectus*; le 27, l'abbé de Villiers a eu l'honneur de présenter aussi à Sa Majesté & à la famille royale, *la vie de Louis IX Dauphin de France, dédiée à Monseigneur le Dauphin.*

De Paris, le 23 Décembre 1768.

Le Sieur Hosty, docteur régent de la faculté de médecine de cette ville, ayant été appelé à Bruxelles par plusieurs personnes de la première distinction, il y a inoculé successivement trois enfans du Sieur Walkiers; le fils unique du comte d'Ornard; trois enfans du comte de Cobentzel, ministre plénipotentiaire; la fille du duc d'Arenberg, trois enfans du prince de Gayres, & la marquise du Châtelet, née à Hasselaer. Ces différentes inoculations ont eu le plus grand succès. Le Sieur Hosty a suivi pour l'insertion de la petite vérole, la méthode ordinaire; & quant au traitement de la maladie, il s'est conformé à la nouvelle méthode.

Du 6 Janvier 1769.

On mande de Rouen, comme un fait singulier; que le Sieur de Nize, procureur du Roi en l'élection de Lines, généralité de Rouen, paroisse de la Feuillée, âgé de soixante & treize ans, se trouve

114 MERCURE DE FRANCE.

pere de cent & un , tant enfans que petits-enfans , & arriere petits - enfans , dont soixante - huit sont vivans ; on ajoute que cinq ou six de ses filles ou petites-filles sont actuellement enceintes.

LOTÉRIE S.

Le quatre - vingt - seizième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 24 Décembre dernier en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o. 71685. Celui de vingt mille livres , au N^o. 75187 , & les deux de dix mille aux numéros 61288 & 63833.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros, sortis de la roue de fortune sont , 86 , 83 , 72 , 55 , 35.

MORTS.

Jacques-Etienne-Antoine de Saint-Simon, comte de Courtemer , brigadier des armées du Roi, chevalier de S. Louis , & ancien capitaine des gendarmes Anglois , est mort à St Germain-en-Laye , le 7 du mois de Décembre.

Antoine d'Aydie de Rybérac , brigadier des armées du Roi , chevalier de Malte , prieur de Saint-Marcel d'Argenton & de Vallançai , mourut au château de Mayac , en Périgord , le 19 du mois dernier , âgé de soixante-dix ans.

Marie-Françoise le Texier , épouse de Louis-Philippe comte de Durfort , maréchal de camp , commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis , est morte ici le 27 Decemb. âgée de 36 ans.

Haute & puissante Dame Jeanne-Louise de Bechune , veuve de haut & puissant Seigneur Fabien-Albert du Quesnel , marquis de Coupigny , est morte ici , âgée de quatre-vingt-quatre ans.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose , page	5
Le Rendez-vous inutile , conte ,	<i>ibid.</i>
Envoi à Madame la comtesse de ,	8
Quatrain à M. de Chamfort ,	9
Vers contre les détracteurs de la poésie ,	<i>ibid.</i>
A Mademoiselle P * * * ,	10
Vers pour le portrait de Madame Ca. . .	11
Epigramme pour une Dame âgée ,	<i>ibid.</i>
Madrigal à Mlle de Son. . .	12
Histoire angloise ,	13
Vers à Madame N sur un bouquet ,	16
L'origine du jeu des échecs , fable ,	17
Traduction d'une ode d'Horace ,	19
Epître à Madame la Comtesse de T.	21
Réponse de Madame la comtesse de T.	23
Réponse de M. F. à Madame la Comtesse de T.	24
Vers à M. le comte de N.	25
Remercement de la Muse Lim. au roi de Dannemarck ,	<i>ibid.</i>
Remercement de la même pour sa fille ,	26
Vers au Roi de Dannem. en lui présentant Ernelinde ,	27
Cause célèbre ,	28
Le Chat & le Chien , fable ,	41
La Rose , fable ,	42
Vers à Madame . . . sur une étrenne mignone ,	44
Vers à Mlle Guimard ,	<i>ibid.</i>
Explication des énigmes , &c.	45
ENIGMES ,	46
LOGOGYPHES ,	50
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	53
Voyage en Sibérie ,	<i>ibid.</i>
Lettres du Comte Algarotti ,	65
Tableau historique des gens de lettres ,	69
Elémens de l'histoire d'Angleterre ,	72
Les nuits parisiennes ,	76
Abregé des 135 vol. de la gazette de France ,	84
Situation des finances d'Angleterre ,	85
Essais de morale militaire ,	87
Institutions Newtoniennes ,	91
Connoissance des temps ,	92
Dissertations sur les antiseptiques ,	93
La fondation des Empires , ode ,	95
Fortification de campagne ,	98

216 MERCURE DE FRANCE.

Lettre de Phryné à Xénocrate,	99
Arminius, poème,	101
Maladies des enfans,	104
Poésies de l'abbé Méréstase,	106
Journal du voyage de M. de Courtevaux,	109
Académie des sciences,	113
Œuvres de Jean Racine,	114
Agenor & Zulmé,	115
Recueil de pièces académiques,	117
Histoire des anciennes républiques,	119
Dictionnaire des passions,	123
Précis de chirurgie pratique,	124
Le grand vocabulaire françois,	125
Variétés littéraires,	127
Nouveau Théâtre françois,	129
La morale de l'Orient,	131
Poèmes & pastorales de J. Cunningham,	133
Le Renard & le Chat,	134
ACADÉMIES,	135
SPECTACLES.	148
Lettre à l'Auteur du Mercure,	153
Essai philosophique sur les écoles,	161
Observation sur la réunion de l'opéra comique à la comédie italienne,	163
Avis sur l'hôpital de la Trinité,	167
Bienfaisance,	175
Médecine,	177
Anecdotes,	178
Académie de peinture & de sculpture,	180
Gravure,	184
Musique,	188
Ecriture,	190
Manufacture d'albâtre agatisé,	191
Arrêts,	193
Avis,	195
Nouvelles politiques,	205
Loteries,	214
Morts,	<i>ibid.</i>

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Vice-Chancelier, le 2 vol. du Mercure de Janvier 1769, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, 15 Janvier. 1769.

GUIROY.

•

SEP 9 - 1940

